

# POUVOIRS

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CNRS

1982

21

## le système communiste mondial

annie kriegel	un système mondial
carrère d'encausse	autonomie et intégration
branko lazitch	formation des dirigeants
michel tatu	les institutions
françois dreyfus	le mouvement de la paix
alain kalflèche	critère d'appartenance
tang eng bok	à la périphérie
jean laloy	vivre avec
georges lavau	utiliser l'idéologie
alain besançon	normalité du communisme
<b>pologne</b> - <b>chine</b> - <b>madagascar</b>	
m. malia	j.-l. domenach p. chaigneau

## COMITÉ DE RÉDACTION

Philippe Ardant, Pierre Avril,  
Guy Carcassonne, Pierre Dabezies,  
Olivier Duhamel, Georges Dupuis,  
Jean Gicquel, Jean-Luc Parodi,  
Hugues Portelli, Marc Sadoun.

## DIRECTION

Philippe Ardant, Olivier Duhamel.

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Josette Alia, Robert Badinter,  
Michel Bouissou,  
Monique Chemillier-Gendreau,  
Olivier Chevrillon, Michèle Cotta,  
Jean-Louis Cremieux-Brilhac,  
Charles Debbasch,  
Francine Demichel, Francis Doré,  
Michel Durupty, Jacques Georgel,  
Stanley Hoffmann, Benoît Jeanneau,  
Catherine Lalumière, Alain Lancelot,  
Jean Leca, Rémy Leveau,  
Jean Raes, René Rémond,  
Jacques Rigaud, Jacques Robert,  
Jean-L. Samson,  
Roger-Gérard Schwartzenberg,  
Dusan Sidjanski,  
Jean-Marie Vincent.

## VENTES ET ABONNEMENTS

Presses Universitaires de France  
Service des Périodiques  
12, rue Jean-de-Beauvais  
75005 Paris (326-22-16)  
CCP 1302 69 C Paris

## ABONNEMENTS

(4 numéros de 200 pages)

1982 France 190 F Etranger 230 F

*REVUE TRIMESTRIELLE*  
PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DU CNRS

# P O U V O I R S

REVUE FRANÇAISE D'ÉTUDES CONSTITUTIONNELLES ET POLITIQUES

21

## Le système communiste mondial

Annie KRIEGEL. — Le système communiste mondial : mythe ou réalité ? .....	5
Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE. — Uniformité et diversité : les voies de développement d'une communauté socialiste.....	25
Branko LAZITCH. — La formation des cadres dirigeants communistes .....	39
Michel TATU. — Les institutions du mouvement communiste international .....	49
François G. DREYFUS. — Le Mouvement de la paix : l'exemple de l'Allemagne fédérale .....	59
Martin MALIA. — La résistance aux crises : le cas de la Pologne ..	69
Alain KALFLÉCHE. — A partir de quel degré de socialisation un régime appartient-il au système communiste mondial?.....	89
Georges TAN ENG BOK. — L'action à la périphérie.....	97
Pascal CHAIGNEAU. — Un mode d'orientation socialiste à la périphérie du système : le cas singulier de Madagascar.....	109
Jean LALOY. — Au-delà d'Helsinki et de Madrid.....	117
Georges LAVAU. — Le rapport entre l'idéologie et la politique extérieure .....	125
Jean-Luc DOMENACH. — Alliance, conflit et parenté : le cas chinois	139
Alain BESANÇON. — La normalité du communisme selon Zinoviev ..	151

## JOURNAL

Patrick LECOMTE. — Nouveau mandat pour le Parti québécois : l'épreuve du pouvoir .....	159
Pouvoirs Biblio .....	58 et 88
Chronique de l'opinion publique : Images du communisme. 1, la dégradation de l'image de l'Union soviétique, Olivier DUHAMEL et Jean-Luc PARODI .....	169
Chronique constitutionnelle française (novembre 1981 - fé- vrier 1982) : Pierre AVRIL et Jean GICQUEL.....	181

---

 ERRATUM — *POUVOIRS* 20 : LA GAUCHE AU POUVOIR

*Dans l'article de François Bardos, « Les fonctionnaires et le pouvoir politique », p. 105, note 9, au lieu de M. Lannec il fallait lire M. Cannac.*

---

ISBN 2 13 037446 8

ISSN 0152-0768

Dépôt légal — 1<sup>re</sup> édition : 1982, mai

© Presses Universitaires de France, 1982  
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

## *Le système communiste mondial*

*Pouvoirs a déjà consacré l'un de ses numéros à l'Union soviétique (n° 6, septembre 1978) et un autre à la Chine (n° 3, décembre 1977), soit aux deux expériences étatiques les plus imposantes du monde socialiste.*

*La tentative que représente ce numéro-ci repose sur une tout autre ambition et correspond à une sorte de changement paradigmatique dans l'étude du communisme. Rompant en effet avec le carcan des études sectorielles dont le cadre est emprunté à l'idée que l'Occident se fait de l'acteur historique par excellence — l'Etat national ou, à la rigueur, l'empire —, il part de l'hypothèse que l'Union soviétique n'est qu'une pièce certes première, primordiale, centrale, motrice, mais une pièce d'un système qui en compte beaucoup d'autres, à savoir le système communiste mondial. Un système qui, en lui-même, n'est pas exclusivement territorial et bien moins encore purement étatique ; car il se déploie dans une pluralité de champs : le champ théorique, le champ stratégique, le champ politique, le champ institutionnel, etc.*

*Ce glissement ne surgit pas de manière arbitraire, il est au contraire lié à une mutation objective du phénomène communiste qui, des années 60 aux années 80, s'est considérablement développé, compliqué, sophistiqué. Ce changement d'hypothèse n'est pas seulement le produit d'une évolution du réel, il est aussi scientifiquement avantageux et ce pour deux raisons : d'une part il permet de recentrer le système tout entier sur ce qui est le lieu de sa véritable vitalité, une vitalité qui n'est pas d'abord d'ordre étatique mais qui découle du fait qu'à l'origine il y eut un projet, un projet communiste qui se développe selon un processus à observer dans le cours de sa réalisation ; d'autre part choisir un tel paradigme, c'est se donner les moyens d'observer les ressources différenciées et la mobilisation des moyens qui sont mis au service de ce projet.*

*A l'intérieur de l'hypothèse, les réponses données ici ne sont évidemment ni uniformes ni homogènes.*

Philippe ARDANT

Annie KRIEDEL

## LE SYSTÈME COMMUNISTE MONDIAL EST ÉTUDIÉ PAR

- Alain BESANÇON (1932), directeur d'études à l'EHESS, *Les origines intellectuelles du léninisme* (1978) ; *Présent soviétique et passé russe* (1980) ; *La confusion des langues* (1980) ; *Anatomie d'un spectre, l'économie politique du socialisme réel* (1981).
- Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, professeur à l'Université de Paris I, recherches sur le système soviétique et les relations entre nations, *L'empire éclaté* (1978), *Le pouvoir confisqué* (1980).
- Pascal CHAIGNEAU (1956), docteur en sociologie politique, DES de politique internationale, DEA de sociologie, professeur à l'EHEI, Paris X.
- Jean-Luc DOMENACH (1945), chercheur à la FNSP (CERI), *Aux origines du « grand bond en avant »*, Presses de la FNSP et Editions de l'EHESS, 1982.
- François-Georges DREYFUS (1928), professeur d'histoire du XX<sup>e</sup> siècle et de science politique à l'Université de Strasbourg, directeur du Centre d'Études germaniques, *De Gaulle et le gaullisme*, 1982.
- Alain KALFLÈCHE (1938), journaliste à *Combat*, puis au *Figaro* et depuis octobre 1981 au *Quotidien de Paris*, où il est chargé de la rubrique africaine. *Histoire de l'Afrique indépendante* (1974) sous le pseudonyme d'Étienne MALARDE.
- Annie KRIEGEL (1926), professeur de sociologie politique à Paris X Nanterre, *Aux origines du communisme français* (1964) ; *Les communistes français. Essai d'ethnologie politique* (1968) ; *Un autre communisme ? Compromis historique, euro-communisme, union de la gauche* (1977) ; *Le communisme au jour le jour* (1979).
- Jean LALOY (1912), ministre plénipotentiaire (ER), professeur à l'IEP de Paris, ancien professeur à l'ENA, membre de l'Institut, *Entre guerre et paix*, Plon, 1966 ; *Le socialisme de Lénine*, Desclée de Brouwer, 1967.
- Georges LAVAU, professeur à l'IEP de Paris, directeur de la *Revue française de science politique*, *A quoi sert le parti communiste français ?* (1981).
- Branko LAZITCH, journaliste et historien, *Biographical Dictionary of the Komintern*, Hoover Institution, Stanford, 1973 ; *Le rapport Khrouchtchev et son histoire*, Le Seuil, 1976 ; *L'échec permanent, l'alliance socialiste-communiste*, Robert Laffont, 1978.
- Martin MALIA (1924), professeur d'histoire à l'Université de Californie, Berkeley. *Comprendre la révolution russe*, Le Seuil, 1980.
- Georges TAN ENG BOK (1951), docteur en sociologie politique, chargé d'études à l'Institut atlantique des affaires internationales, *La modernisation de la défense chinoise et quelques-unes de ses limites* (Cahiers de la FNSP, à paraître).
- Michel TATU (1933), éditorialiste au *Monde*, ancien correspondant à Moscou et à Washington, *Le pouvoir en URSS*, Grasset, 1967 ; *Le triangle Washington-Moscou-Pékin et les deux Europes*, Casterman, 1972.

ANNIE KRIEGEL

## *Le système communiste mondial : mythe ou réalité ?*

Dans les années 60, l'un des thèmes les plus significatifs qu'avait engendrés la perspective générale de la « détente », telle qu'elle avait été comprise à l'époque, était celui selon lequel l'existence d'un mouvement communiste international n'était plus qu'un mythe politique : « D'un mouvement cohérent manipulé par le Kremlin, c'est devenu une collection de partis politiques progressivement divergents et pratiquement incompatibles » (1). Depuis la crise ouverte en 1956, il semblait en effet que les partis communistes, au pouvoir ou pas, en faisant prédominer leurs intérêts nationaux sur les exigences de la solidarité communiste internationale, en procédant à leur propre réintégration dans le système politique national où ils opéraient, en poursuivant un lent processus d'adaptation à leur environnement, avaient définitivement ruiné l'image antérieure d'un monde communiste monolithique et doté d'un centre unique de direction. L'idéologie qui avait été le ciment de l'unité et de la cohésion au temps de l'*Internationale communiste* paraissait n'avoir gardé qu'une signification rituelle au point « qu'en fait il était difficile de trouver un seul élément (autre que nominal) qui soit partagé par tous les partis communistes et *seulement* par eux » (2). D'ailleurs certains de ces partis communistes avaient acquis leur véritable raison d'être en s'identifiant par exemple à la défense des intérêts de secteurs de la société où ils étaient bien implantés et, loin d'être des agents de subversion, apportaient une contribution paradoxale mais bien réelle à la stabilité des institutions établies.

(1) Cf. Alexandre DALLIN, Les perceptions américaines du communisme international : une critique, *Problems of communism*.

(2) *Ibid.*

Telle était, brièvement résumée, l'argumentation qui conduisait à prévoir, sinon une désintégration du communisme international vu comme un tout, du moins son « irréversible fragmentation ».

En ce début des années 80 beaucoup des observations faites à l'époque gardent leur caractère judicieux. Mais elles ne peuvent plus conduire à la même conclusion : sans nier, bien au contraire, les échecs, les reculs, les tensions internes, les divisions, les ruptures et les schismes, d'un mot les crises sévères qui ont secoué le monde communiste — à commencer par la crise sino-soviétique —, ce qui paraît l'emporter à vingt ans de distance, c'est l'exceptionnelle résistance dont ont fait preuve le mouvement communiste international et le « bon usage » qu'il a fait de ses crises pour assurer non seulement sa pérennité mais accroître ses chances de durer puisqu'il a connu un double renforcement : expansion et diversification.

C'est si vrai que, de manière irrésistible, l'analyse du phénomène communiste dans le monde d'aujourd'hui ne saurait plus se réduire à la prise en compte de la seule Union soviétique : il est désormais indispensable, y compris pour une interprétation du fait soviétique, d'intégrer celui-ci dans une perception d'ensemble d'un système dont il est certes la pièce maîtresse, tout à la fois matrice et moteur, mais qui le déborde et l'enveloppe. D'où le parti méthodologique qui est ici le mien : par une analyse des fonctions que remplit l'Union soviétique et qui vont au-delà d'elle-même, faire apparaître qu'il existe bel et bien un système communiste mondial, avec sa généalogie, son anatomie, ses mécanismes de fonctionnement, ses projets et perspectives de développement et d'avenir.

## I

L'Union soviétique, c'est d'abord un modèle et une référence ou plutôt un modèle de référence et même un double modèle de référence (3).

Sa préhistoire, de 1917 à 1924, fournit en effet un premier modèle centré sur une stratégie de conquête révolutionnaire du pouvoir au profit du socialisme (4). Ce modèle donne des réponses appropriées

(3) L'affirmation, courante dans le monde communiste d'aujourd'hui, selon laquelle « il n'y a pas de modèle » est ambiguë : qu'on refuse de passer en pratique du singulier au général et, par conséquent, d'être dans une situation qui permette d'imiter un modèle à valeur universelle ne signifie pas qu'il n'y ait pas de modèle, c'est-à-dire une pratique théorisée.

(4) Cf. mon étude *La crise révolutionnaire (1919-1920) : hypothèse pour la construction d'un modèle*, in *Communismes au miroir français*, Gallimard, 1974. A diverses reprises, je me permettrai de citer en référence telle de mes études anté-

à des questions aussi variées et compliquées que les suivantes : la nature de la *crise révolutionnaire*, ses causes et son caractère objectif qui font que « la révolution ne se décrète pas », d'où le primat de la *conjoncture* dans toute « analyse concrète d'une situation concrète » ; la nécessité pour un parti communiste de s'être préalablement exercé non à créer artificiellement la rupture révolutionnaire mais à la *reconnaître* afin d'entrer à temps dans la compétition ouverte désormais entre les candidats intéressés à la reprise pour leur compte du pouvoir en déshérence : si les circonstances, la chance et sa capacité manœuvrière y concourent heureusement, le Parti communiste concerné peut alors se porter progressivement de la périphérie au centre du champ politique et s'assurer à terme non seulement le pouvoir mais son monopole — ce *monopole* qui seul garantit contre l'éphémère et promet la durée. C'est d'ailleurs l'addition de ces deux phases : effondrement initial de toute forme de contrôle social dans le cadre d'une crise générale et initiative communiste, qui se trouve associée dans l'idée léniniste de révolution.

Pour qu'il se déroule jusqu'au bout, ce processus doit obéir à trois sortes de contraintes : la première est l'obligation pour le Parti communiste en question de préserver de bout en bout son indépendance d'action et d'organisation ; la seconde est l'obligation d'apprendre à passer des compromis et des alliances qui prennent par exemple, à titre transitoire et au sommet, la forme d'une coexistence conflictuelle d'un « double pouvoir » ou, pour un temps plus long et à la base, la forme « frontiste » de l'organisation unitaire qu'est le soviét ; la troisième obligation enfin est celle d'encourager pour le temps nécessaire à se libérer et se déployer les capacités de subversion et de destruction de la société antérieure — avec extirpation de ses racines : capacités que recèlent en abondance remarquable des *mouvements* comme ceux qui relèvent de la mouvance de l'anarchie et des *méthodes* telles que l'encadrement de la population au niveau du bloc d'habitation, l'intimidation puis la répression de masse, l'épuration et la guerre civile.

L'Union soviétique, dans son histoire de 1924 à nos jours, fournit un second modèle centré, lui, sur l'organisation du pouvoir post-révolutionnaire, autrement dit sur ce qui fait du pouvoir socialiste un type entièrement original de pouvoir (5). Le point essentiel en la matière est le suivant : le pouvoir, quand il est un pouvoir socialiste,

rieures. Non — évidemment ! — que je tienne ces textes pour impérissables : mais par souci d'éviter des développements qui ne sont ici que résumés de manière parfois elliptique.

(5) Cf. Etat, parti et société en Union soviétique, *Pouvoirs*, 1978/6.

se trouve redistribué, non plus entre deux mais entre trois pôles de puissance fondamentalement inégale. Le premier, le parti, est une réalité rigoureusement neuve par rapport à ce qui avait existé antérieurement dans tous les régimes politiques connus. Quelles que soient les similitudes et adhérences qui peuvent ici ou là surgir du rapprochement avec des formes précoces d'organisations politiques à virtualité totalitaire — telles par exemple, dans l'histoire française du xvi<sup>e</sup> siècle, la Sainte Ligue et, dans celle du xviii<sup>e</sup> siècle, la Société des Jacobins —, on ne doit pas atténuer ou diluer l'originalité du *parti* qui, au pouvoir dans un régime communiste, est d'abord le lieu du monopole de la décision. Ce n'est pas à dire que le parti puisse exercer, dans une sorte de vide ou comme sur une table rase, ce monopole : la description des groupes, institutions, forces, tendances et réseaux, internes et externes, qui sont en mesure d'interférer et de peser sur le processus de la décision est bien venue à condition d'admettre qu'en fin de parcours la décision ultime, celle qui tranche, n'est du ressort que des instances statutaires du parti dans leur hiérarchie établie.

Dès lors que le parti est ainsi solidement installé au centre, l'Etat, quand le parti est au pouvoir, subsiste mais intimement transformé, réduit, abaissé, humilié, desséché en bras *administratif* du parti. C'est dire que l'Etat ancien, lieu par excellence de la condensation et de la concentration du politique, est comme décervelé : le circuit par lequel passaient ses instructions et impulsions destinées à agir sur le corps social est rebranché de manière que les commandes en soient toutes entre les mains du parti. Avec cependant deux limites, deux butoirs qui peuvent périodiquement redonner à l'ancien Etat de droit ou du moins à l'Etat classique une chance ou une espérance de renaître réactivé dans son ancienne dignité. La première limite provient du fait que le parti doit se grimer et prendre le visage de l'Etat dès lors qu'il intervient sur la scène internationale puisque l'Etat demeure le seul acteur universellement reconnu de cette scène-là. La seconde résulte du fait que le parti armé doit, lui aussi, prendre le visage de l'Etat armé dès lors qu'il a à affronter une situation de guerre où sont impliqués des Etats non socialistes.

Qu'en est-il enfin de la société qu'on a pris l'habitude de qualifier de « civile », non pour la distinguer du militaire, mais de l'étatique ? Dans un premier temps, la société civile, telle qu'elle sort de la phase de conquête du pouvoir par le parti, est soumise à une multitude calculée de pressions, vexations, limitations, interdits et contrôles qui visent à la refouler, à l'assigner à résidence, à l'éloigner de tous les lieux résiduels de pouvoir même faiblement concentré. Ses réserves

traditionnelles d'autonomie sont systématiquement encloses et asséchées. Peu à peu ankylosée, paralysée, hébétée, elle se disloque, se dissout, tombe littéralement en poussière, une poussière faite d'individus erratiques à la dérive. Pour parvenir à ce résultat, il a fallu physiquement liquider par l'exil, l'épuration et l'extermination de masse, les catégories sociales qui ne sont pas seulement incompatibles avec le projet de nouvelle société en gestation mais inutiles ou reproductibles sur fonds neufs ; celles-ci une fois éliminées, comme si avait été de l'intérieur brisée et démantelée l'armature sociale, il ne reste plus qu'à réencadrer les éléments interstitiels et tout ce qui, par opposition aux « forces vives » d'une société civile en bon état, peut être rangé sous la rubrique des « forces mortes ».

Dans un second temps émerge des nuages de poussière qu'avait produits l'œuvre antérieure et jamais tout à fait achevée de déconstruction et de déblaiement de l'ancienne société civile une concrétion sociale dont le noyau dur est la *nomenklatura* mais une *nomenklatura* au sens large de ce terme : pas seulement la classe proprement politique, la « nouvelle classe » des fonctionnaires de l'appareil du parti et de l'Etat, mais aussi les couches plus nombreuses qui bénéficient de ce qui est tenu pour privilèges désirables même tenus dans un état de choses où l'absence de droit et l'arbitraire permettent de fragmenter à l'infini lesdits privilèges. Par exemple, parmi ces couches plus nombreuses, la couche des ouvriers des « établissements fermés » dont les salaires et les gratifications de diverses natures sont de beaucoup plus élevés que la normale (6). L'existence de cette concrétion sociale, désormais porteuse de la mémoire, des normes, des règles et des intérêts généraux du régime rend compte du fait qu'en cas de crise la défense de celui-ci puisse être assurée : c'est le mérite de Zinoviev, de Pierre Kendé, d'Ylios Yannakakis d'avoir méticuleusement repéré les formes élémentaires de cette société civile-là, les raisons qu'elle a de se reproduire, fussent-elles sans joie, les attentes qu'elle nourrit, fussent-elles interminables et sordides, les moyens indéfiniment ramifiés de police qui en fixent autoritairement les étroits degrés de plasticité où sont ménagés d'infimes espaces de liberté surveillée, fussent-ils des espaces-fléaux comme l'ivrognerie, la corruption et le marché noir, la queue (7).

(6) Cf. CASTORIADIS.

(7) Cf. ZINOVIEV, *passim*, dont l'immense mérite est d'avoir définitivement soustrait le monde communiste à la problématique « optimiste » de la pathologie cancéreuse. Zinoviev réintègre le communisme dans une normalité dont le philosophe ne croit pas devoir pour autant donner une description attrayante mais qui explique que le communisme — en tant qu'il exprime une très vieille tendance des

## II

Ce double modèle de référence — stratégie de conquête du pouvoir et exercice du pouvoir socialiste — dont l'Union soviétique est à la fois le produit, l'incarnation et le diffuseur, il n'est plus question, le temps ayant fait son œuvre de sélection et de différenciation, de l'exporter ni l'imposer à l'identique. C'est la raison pour laquelle l'Union soviétique a été conduite à assumer une nouvelle charge : celle de centre de validation et de légitimation des variantes qu'au long de soixante ans d'histoire du mouvement communiste la pratique élargie a proposées du double modèle initial.

Non que ces variantes soient en nombre infini : ni même indéfini. L'existence d'un modèle aussi performant (8) que le soviétique pèse de tout son poids pour que, dans le traitement des données et situations inédites, ce soit ce qui est identique au modèle, du moins ce qui lui est conforme, qui soit d'abord perçu et retenu. Cependant, quelque poussé que soit cet effort de réduction à l'uniforme, demeure inévitablement un résidu qui incite à aller voir dans les marges et les explorer afin de découvrir des variantes assez menues pour être tolérées et ne pas menacer la logique centrale du projet.

Il est frappant d'observer que ces variantes sont plus nombreuses en matière de stratégie de conquête du pouvoir qu'en fait d'exercice du pouvoir socialiste. De la stratégie de conquête par coup de force direct, style Palais d'Hiver 1917, à celle de la révolution importée, manière Asie centrale des années 20 et 30 ou manière Europe de l'Est des années 40, de la stratégie de la lutte armée, de la guérilla et de la guerre révolutionnaire, cas indochinois étendu sur trois décennies, à la stratégie du coup d'Etat suivi d'une intervention militaire soviétique, opération afghane et éthiopienne des années 70, les figures historiques concrètes de la prise du pouvoir appartiennent à une pluralité effective mais limitée de variantes : ceci s'explique fort bien à la lumière de ce qui a été dit sur la nature et le caractère objectif de la

sociétés humaines à la régression dans le « communautaire » — n'est pas une sorte d'artifice, une bulle au-dessous de laquelle les choses de la société peuvent rester en l'état. Cf. également Pierre KENDÉ et Ylios YANNAKAKIS, *Le modèle général de l'étatisation des liens sociaux : a) contrôles matériels ; b) contrôles symboliques, communication au colloque sur Les formes de l'expansionnisme communiste* (EHESS-IFRI, 4-6 janvier 1982) (sous presse).

(8) Non bien entendu par rapport à nos propres critères de performance tels par exemple que la capacité d'assurer une vie digne, libre et prospère à ses ressortissants mais par rapport à ses propres critères qui sont ceux d'une *Weltanschauung* où ce qu'on appelle le « totalitarisme » n'est rien d'autre qu'une réduction de l'humain au primat du politique. Or le politique ne saurait avoir d'autres critères que ceux-ci : la durée et l'expansion.

crise révolutionnaire. C'est la puissance d'invention de l'histoire, sa capacité créatrice dans le domaine des configurations événementielles qui donne sa relative plasticité au modèle de la conquête. Il en découle en tout cas qu'en cette matière le mouvement communiste a bel et bien conservé son aptitude à reconnaître et exploiter à son profit l'innovation historique quand elle est compatible avec sa logique. Démentant l'affirmation précipitée selon laquelle il serait irrémédiablement frappé de vieillissement et de sclérose théorique, ce qui ressort d'un inventaire généalogique des variantes tenues pour valides et désormais intégrées au répertoire, c'est la vitalité inentamée du mouvement communiste à patiemment trier ce qui s'offre pour en déterminer le degré de viabilité et de compatibilité avec son être propre.

Il est vrai que, si le modèle de la conquête s'est différencié, la chose est moins patente pour l'autre modèle, celui de l'exercice du pouvoir en régime socialiste. La pérennité de ce dernier modèle, c'est même ce qui, en dernière instance, subsiste du socialisme quand tout le reste (et notamment l'appartenance au mouvement communiste lui-même dans ce qu'il a de structuré, c'est-à-dire l'appartenance au mouvement communiste d'obédience soviétique) a sombré : en Chine, en Roumanie, en Albanie et même très largement en Yougoslavie, la rupture plus ou moins affichée et totale avec Moscou n'a pas entamé ou guère la conformité avec le modèle soviétique du type de pouvoir qui y fonctionne et les traits qui sont communs à toutes les sociétés socialistes, compte tenu de leur degré respectif de maturité, s'y retrouvent pleinement. Y a-t-il dans ces conditions imprudence à formuler l'hypothèse que cette absence d'élasticité du modèle auquel se conforme le socialisme de filiation léniniste dans son fonctionnement interne — celui défini par les caractères originaux du parti, de l'Etat et de la société en régime socialiste et leurs rapports entre eux — n'est ni un hasard ni le fruit d'une rigidité à laquelle on devrait un jour pouvoir porter remède. S'il n'y a qu'un modèle unique pratiquement privé de toutes variantes, c'est parce que le matériau humain, dans ce qu'il a d'individuel et de collectif, sombre, après la tourmente révolutionnaire, dans une totale inertie. Les classes sociales qui avaient vocation à servir de mémoire au niveau de la nation, de la culture, de la civilisation en question, à mettre du jeu dans la vie sociale comme à intégrer les mouvements novateurs endogènes ou exogènes ont été impitoyablement éliminées : au moins comme classes et souvent aussi comme collections d'individus dotés de caractéristiques communes et d'aptitudes particulières. Ce qui est attendu pour les remplacer — *l'intelligentsia* pourvue d'une « bonne origine

sociale » ou, avec plus d'ambition encore, « l'homme nouveau » — est privé d'autonomie quand ce n'est pas de consistance. Ce à quoi par ailleurs il arrive qu'on cherche remède, c'est à l'insuffisance plus qu'à l'excès de rigidité et d'inertie. C'est par exemple faute d'une guerre civile assez dévastatrice (bien qu'en Pologne la guerre civile ait atteint entre 1945 et 1948 un degré de violence rare encore que cachée), c'est parce que le travail de démolition de la société d'ancien régime et de ses institutions spirituelles ou autres (telle l'Église en Pologne) n'a pas été conduit tout à fait à son terme, que les crises hongroise, tchèque, polonaise ont été sinon provoquées, du moins exploitées de manière à ce que soit parachevé ce qui n'avait été que trop mollement entrepris dans les années de l'immédiat après - seconde guerre mondiale — une mollesse due aux circonstances trop exogènes de la prise du pouvoir.

Comme toute instance de validation chargée de statuer sur la compatibilité d'une variante avec son modèle, l'Union soviétique fait preuve de prudence et de circonspection. Elle ne rend son verdict qu'après une longue période d'observation comme ce fut par exemple le cas pour Castro et son régime. Elle peut même refuser de statuer au fond comme il apparaît dans le cas de Khadafi dont le « socialisme du Livre Vert » n'est pas parvenu à passer la barre de l'acceptable, même si se poursuivaient par ailleurs des actions communes relevant d'une alliance interétatique de type classique.

En somme la Troisième Rome témoigne de son aptitude ecclésiale à combiner fermeté dogmatique et souplesse pragmatique. Elle y est aidée du fait que les configurations théoriques ne sont pas, elles non plus, à l'infini. C'est ainsi qu'une configuration du type de celle qu'incarnait à Cuba la trinité de Che, de Castro et d'Escalanté se retrouve, *mutatis mutandis*, dans la trinité, parmi les révolutionnaires palestiniens, d'Habache, d'Arafat et d'Hawatmeh. De même que le duo des frères Castro à la Havane a pour réplique le duo des frères Ortega à Managua.

### III

L'Union soviétique n'est pas seulement l'incarnation d'un double modèle ni l'instance de validation qui légitime les variantes issues de ce modèle : elle fonctionne en outre comme le concepteur et le moteur des trois compartiments (ou sous-systèmes) d'un système qui la déborde, la prolonge, l'enveloppe — précisément le système communiste mondial.

Le premier de ces compartiments — non pas le plus ancien dans

le temps mais celui où se concentre aujourd'hui le pouvoir socialiste parvenu à son degré le plus achevé de maturité —, c'est le compartiment constitué par les partis communistes au pouvoir, les partis en charge d'Etats, les partis-Etats, bref la Communauté des Etats socialistes.

Ce compartiment constitue globalement la face externe, la face la plus visible du système entier puisque c'est par lui que le système communiste s'articule et entre en tant que tel en coopération conflictuelle avec la société internationale dans son ensemble.

Mais si, du fait qu'elle est une communauté interétatique, la Communauté constitue la face externe du système communiste, elle n'en demeure pas moins dans sa face interne tournée vers le système lui-même, une communauté de partis, une communauté interpartisane où les rapports sont régis par le principe commun aux rapports entre partis communistes : l'internationalisme.

Cependant cet internationalisme-là se trouve grevé d'une charge supplémentaire, d'un surplus d'obligations qui, de simplement *prolétarien*, le fait accéder à la catégorie supérieure de l'internationalisme *socialiste*. En effet, justement parce qu'elle représente le degré le plus consolidé d'appartenance au système communiste, parce qu'elle est d'une certaine manière pour les intéressés la « fin de l'histoire », l'entrée dans ce compartiment est tenue pour irrévocable : le parti-Etat membre est de droit soustrait aux aléas, aux péripéties, bref à l'histoire. Dès lors l'association de l'internationalisme et de l'irréversibilité développe une solidarité maxima qui implique que, au cas où la pérennité du socialisme se trouve menacée par des forces qualifiées d'antisocialistes dans un secteur quelconque de la Communauté, obligation est faite à tous les autres membres d'intervenir : l'intervention — pas seulement, pas nécessairement d'ordre militaire — n'est pas de circonstance mais de principe.

Internationalisme, irréversibilité, solidarité socialiste, impératif de l'intervention : c'est ce que Brejnev en personne a codifié sous le nom de « doctrine Brejnev ». L'Occident en a retenu, parce qu'il n'a la perception que de l'étatique, le thème de la « souveraineté limitée » : un thème qui n'est que le revers, au titre de ce qu'il a d'étatique, de la solidarité internationaliste dont bénéficie un parti-Etat au titre de ce qu'il a de partisan.

La Communauté des partis-Etats s'est de surcroît, au cours des vingt années écoulées, structurée grâce à l'armature de deux institutions communes — le Comecon et le pacte de Varsovie — qui ont contribué à affaiblir encore le dispositif du réseau étatique initial et à renforcer la primauté de la cohésion communautaire. La Commu-

nauté est ainsi en passe de fonctionner comme Etat mondial potentiel, ce à quoi l'URSS avait dû renoncer depuis que l'histoire l'avait, dans les années 40, brutalement réidentifiée à l'ancien empire des tsars (9).

Le maintien de l'ambivalence Etat/parti n'est pas près de disparaître. C'est que cette ambivalence, si elle a les inconvénients des solutions mixtes, en a les avantages : l'un d'eux, c'est qu'est ainsi largement masquée la mutation qui, d'Etats en théorie *alliés*, conduit à des Etats *satellites*. L'affaire polonaise a d'autre part montré l'avantage du fait que le national et l'étatique puissent faire clôture et s'opposer ainsi à la propagation incontrôlée des désordres pathologiques et des crises auxquelles le socialisme peut ici ou là se trouver plus exposé qu'ailleurs. Enfin la facilité avec laquelle on a pris même un instant en considération, dès le 13 décembre 1981, la thèse de « l'affaire intérieure polonaise » et davantage encore celle du coup d'Etat militaire témoigne de la confusion persistante qu'entretient à l'Occident l'ambivalence parti/Etat.

Rien n'est plus inexact par exemple que de voir dans la Communauté des Etats socialistes un pendant à l'est de la Communauté économique européenne à l'ouest. L'intégration socialiste présente des caractères originaux tels que le concept d'intégration n'a dans ce cas ni même sens ni même contenu. C'est ainsi que l'intégration socialiste n'exclut pas mais au contraire repose sur un énorme déséquilibre structurel dans les rapports de forces et de ressources entre les Etats intégrés — de l'Union soviétique à la Bulgarie. Tandis que l'intégration au sein de la CEE requiert un certain équilibre entre les parties prenantes (d'où la formation préliminaire du Benelux), la supériorité écrasante de l'URSS au sein de la Communauté des Etats socialistes n'est pas de hasard mais de nécessité : c'est même probablement cette nécessité qui fut à l'origine de la faille ayant conduit à la rupture sino-soviétique.

De même et sans doute parce que l'intégration socialiste est une intégration de partis-Etats au sein desquels la réalité dominante — la force dirigeante — est celle des partis, elle n'a eu aucune difficulté à se réaliser dans le domaine par où la « construction du socialisme », à quelque niveau qu'elle soit conduite, commence impérativement : le domaine militaire. Là encore tout parallèle entre l'OTAN et le pacte

(9) Le thème « impérial » dans la littérature consacrée à l'Union soviétique est un thème ambigu : l'« impérialisme soviétique » comme pendant de l'« impérialisme américain », ce sont là formules idéologisées, métaphoriques et polémiques d'une extrême pauvreté. Cf. Alain BESANÇON, *L'empire russe et la domination soviétique*, in *Le concept d'empire* (sous la direction de Maurice DUVERGER), Centre d'Analyse comparative des systèmes politiques, PUF, 1980.

de Varsovie est forcé et, à la limite, absurde, même si l'OTAN semble idéologiquement fondé sur la défense de la démocratie comme le pacte de Varsovie l'est sur celle du socialisme. Qui en doutait encore peut à loisir s'interroger sur la passivité d'une armée polonaise légendairement « patriote » au sens ancien du terme.

Enfin un pas énorme a été franchi quand la Communauté des Etats socialistes a cessé d'être une entité géographique compacte, un bloc régional pour se déployer de manière territorialement discontinue à l'échelle intercontinentale : depuis que le Vietnam et Cuba ont été reçus comme membres à part entière des institutions communautaires, on pressent qu'après un passage plus ou moins long dans des statuts mineurs comme ceux d'associés ou d'observateurs, d'autres partis-Etats extra-européens peuvent à terme se porter candidats à l'entrée dans la Communauté des Etats socialistes (10).

Parti-Etat mondial potentiel, la Communauté des Etats socialistes ainsi structurée, intégrée, en expansion, n'en interdit pas pour autant une diversification relative et une spécialisation des partis-Etats membres : diversification et spécialisation susceptibles de définir ce qu'on pourrait appeler leur *distance* respective à Moscou — une « distance » qui n'est pas tant de nature géographique que de nature politico-idéologique.

Trois critères permettent de fournir un cadre de repérage pour le calcul dans chaque cas de cette « distance » : le degré de conformité au double modèle soviétique ; le degré de conformité à la politique étrangère soviétique ; l'importance de la contribution au fonctionnement des divers compartiments du système communiste mondial. Certes ces trois critères ne fournissent pas des données qu'il suffit d'additionner. C'est que, par exemple, le premier critère fonctionne comme seuil minimal d'appartenance. Le second est celui qui manifeste le plus de fluctuation, qui est le plus susceptible de brusque retournement ou d'oscillations feutrées, qui crée en conséquence le maximum de jeu : de la Corée du Nord à la Roumanie, de la Yougoslavie à la Chine, les exemples de ce jeu souvent subtil sont flagrants. En revanche, le troisième, le plus récent et porteur d'avenir, est en passe d'être le critère le plus discriminant : de Cuba à la Hongrie, de l'Allemagne de l'Est au Vietnam, l'analyse de ce dont chaque pays socialiste reçoit la charge ou l'accepte — en matière d'aide éventuellement économique mais surtout en fait de ressources humaines (for-

(10) Cf. en toute priorité l'ouvrage très neuf de Peter WILES (édit.), *The new communist third world*, Croom Helm, 1982.

mation sur place ou envoi d'experts et cadres politiques, techniques, de sécurité, d'opérations ouvertes ou couvertes, forces suppléatives, etc.) — est aujourd'hui un élément essentiel de classement dans la hiérarchie interne du camp socialiste en même temps qu'un élément essentiel de mobilisation des ressources au sein du système communiste dans son ensemble.

Comme chacun des trois critères à considérer fonctionne indépendamment des deux autres, c'est leur combinaison et leurs résultats qui fournissent la clef du fait que chaque pays socialiste est en mesure de conserver un certain visage propre, qu'il peut en changer dans des limites données et qu'il garde, bien qu'atrophiée, une certaine part d'histoire.

Concepteur et moteur du compartiment (ou sous-système) des partis-Etats, l'Union soviétique est aussi le concepteur et le moteur du compartiment (ou sous-système) des partis, de tous les partis communistes et assimilés, au pouvoir ou non. Compartiment historiquement le plus ancien et toujours le plus intime, « familial », « fraternel » en même temps que le plus vraiment international, c'est lui que désigne la formule de « mouvement communiste international ». Ce n'est pas ici le lieu de définir tout au long les caractères originaux qui commandent l'appartenance au MCI. Les 21 conditions fixées en 1920 pour l'entrée dans la III<sup>e</sup> Internationale — l'Internationale communiste ou *Komintern* fondé en 1919 — ne sont plus en vigueur et l'IC elle-même a disparu en 1943. Il n'en résulte pas pour autant qu'un certain laxisme ait remplacé les rigueurs codifiées de jadis. Certes le qualificatif de communiste a cessé d'être une mention obligatoire : sans compter les *Mouvements*, les *Fronts*, les *Unions* (de libération, national démocratique, national uni, patriotique, populaire) qui peuvent être non pas même des déguisements mais, du fait de leur composition, de leur programme, de leur assise, des équivalents stricts de partis communistes (11), sans compter par ailleurs la fameuse *Ligue* des communistes de Yougoslavie, les *partis* eux-mêmes sont désormais habilités à s'octroyer des dénominations relativement variées : c'est ainsi qu'on trouve, parmi les partis dont l'appartenance au mouvement communiste est acquise, le Parti « ouvrier unifié » (de Pologne), le Parti « populaire démocratique » (d'Afghanistan),

(11) Notamment le « Front sandiniste de Libération nationale du Nicaragua » et le « Front Farabundo Marti de Libération nationale du Salvador », lequel est toutefois légèrement plus « front » que « parti » puisqu'il y a à côté de lui un parti communiste du Salvador, membre du FMLN.

le Parti « populaire révolutionnaire » (du Kampuchea, lao, de Mongolie), le Parti « de la révolution du peuple » (du Bénin, d'Angola, du Centrafrique), le Parti « progressiste du peuple travailleur » (de Chypre), le Parti « du Travail » (suisse ou congolais), le Parti « socialiste ouvrier » (hongrois) ou « socialiste unifié » (de RDA et de Berlin-Ouest) ou tout simplement « unifié » (d'Haïti).

C'est naturellement au PC de l'Union soviétique et à ses plus proches qu'il revient de trancher les cas douteux, de fixer la durée et les épreuves du noviciat, de décider du niveau de reconnaissance se traduisant par l'admission, au besoin dans une catégorie intermédiaire, aux formes actuelles d'expression de la sociabilité communiste : congrès nationaux, conférences régionales ou interrégionales, spécialisées ou d'ordre politique général, fêtes, anniversaires ou réunions de deuil.

Le point le plus important est celui-ci : c'est par son adhésion *personnelle* à une organisation de base (une cellule) qu'un individu appartient à un parti communiste. C'est d'ailleurs par un processus long et compliqué de sélection, apprentissage, promotion, épuration, exclusion *individuelle* — à la limite par tout petits groupes et fût-ce dans le cadre d'une « vague » — que la plupart des partis communistes ont fini par acquérir un certain degré de consistance et de cohérence dans la première phase de l'histoire du communisme, autour de l'année 20 en Europe et en Asie, autour de l'année 30 à la périphérie, notamment en Amérique latine et au Proche-Orient. En même temps que les partis, se cristallisait d'ailleurs autour d'eux, du fait même de ces techniques, une couronne résiduelle d'exclus et de dissidents (trotskystes, syndicalistes révolutionnaires, anarchistes, communistes, boukhariniens, « sectaires » et « opportunistes » de toutes dénominations, plus récemment et en Europe occidentale « communistes critiques » et eurocommunistes) dont la présence conflictuelle peut être néanmoins un lieu d'échange et un lien bénéfique avec des segments extérieurs du mouvement ouvrier et socialiste. Ce sont dès lors ces partis communistes là qui assurent l'appartenance *collective* de leurs membres au mouvement communiste international : les partis ont donc pour fonction première d'être les unités élémentaires constitutives du mouvement international et c'est toujours leur fonction, même si, depuis la disparition de l'Internationale communiste, ils ont cessé d'en être statutairement de simples *sections* pour recouvrer leur indépendance d'organisation.

Mais déjà, dans les années d'après la seconde guerre mondiale, notamment en Europe de l'Est, il y a eu du fait des circonstances historiques une sorte de télescopage ou du moins de simultanéité

entre le procès de développement des PC à partir d'un noyau de militants expérimentés souvent numériquement très faibles et le procès de conquête et d'exercice du pouvoir socialiste. Dans ces conditions, ce qui fait entrer un individu dans la sphère du mouvement communiste — l'appartenance à un parti, l'exercice du pouvoir socialiste — a tendu à se confondre.

Or, à partir des années 60, notamment de manière générale dans le Tiers Monde, il n'y a plus seulement télescopage ou simultanéité mais interversion de l'ordre antérieur de succession « normale » des phases de construction du socialisme : des mouvements de libération à caractère ethnique, nationale, populaire ou même socialiste (mais dans le sens qui peut être très vague du terme) fondent des Etats qui, dès avant même leur reconnaissance ou aussitôt après cette reconnaissance par la société internationale des Etats, choisissent à l'extérieur l'alliance avec le camp socialiste et empruntent à l'intérieur des voies de développement économiques-sociales (nationalisations, planification, etc.) qui tendent à autoriser ces nouveaux Etats à se réclamer du socialisme. Mieux : il se trouve souvent que ce sont déjà des groupes au pouvoir, notamment des groupes militaires, modernisateurs ou non, qui découvrent que rien ne peut mieux leur garantir stabilité et longévité à la tête de leur pays que d'orner et fleurir leur fruste autorité politique avec une idéologie aussi logomachique, simplificatrice et pourtant sophistiquée que le marxisme révolutionnaire ; ou bien encore ils observent qu'en échangeant les facilités géo-stratégiques des territoires qu'ils contrôlent contre l'acquisition de systèmes d'armes ils réalisent d'emblée un aspect de la construction du socialisme : son aspect proprement militaire.

Mais, dans ces conditions, ce qui l'emporte, ce sont les rapports d'Etat à Etat sans qu'à aucun moment n'interviennent des rapports de parti à parti alors qu'en honne théorie on se situe là dans la sphère des partis-Etats. Ce fut justement le lieu de la dérive majeure de la politique khrouchtchévienne que d'admettre cette primauté et même cette exclusivité du rapport d'Etat à Etat dans un cadre pourtant socialiste et, de ce fait, d'un retour à la pratique classique de l'alliance interétatique à finalité diplomatique ou militaire même entre Etats qui s'affirmaient socialistes. La fragilité hétérodoxe de ce glissement qui se traduisait par une ignorance absolue quand ce n'était pas le mépris pur et simple de toute préoccupation liée à la construction ou à l'association de partis communistes s'est manifestée au plus haut degré dans le cas des rapports soviéto-égyptiens. Il est apparu en l'occurrence — après le retournement égyptien — que toute construction d'Etats socialistes qui ne s'accompagnait pas, quand elle

n'en était pas précédée, de la construction de partis communistes était bâtie sur du sable et ne donnait aucune garantie contre un changement de cap de régimes structurellement instables. D'où la correction brejnevienne de la trajectoire fallacieusement adoptée par Khrouchtchev en la matière : les partis communistes sont désormais, dans le Tiers Monde comme ailleurs, les garants d'une appartenance stable, y compris dans l'ordre étatique, au système communiste mondial. Leur présence au centre du pouvoir socialiste est indispensable si celui-ci souhaite accéder au stade de l'irréversibilité.

Pour que ce principe de fond soit clair, on en est venu à distinguer très précisément deux catégories d'Etats socialistes : les *Etats socialistes* proprement dits qui sont donc couverts par la garantie générale que leur accorde pour leur défense en toutes circonstances la Communauté des Etats socialistes et les *Etats à orientation socialiste* qui, eux, ne peuvent prétendre à une telle garantie tant qu'ils ne sont pas parvenus à reposer en dernière instance sur l'existence et le fonctionnement d'un parti communiste de type classique. La création d'un tel parti devient donc un objectif prioritaire qui explique l'énorme effort fait pour établir des écoles spéciales destinées à « amorcer la pompe », à produire un noyau dirigeant initial susceptible ensuite de se reproduire et de proliférer (12). Mais les conditions de départ ne sont pas partout favorables et le taux d'échec, à la fois à l'échelle des individus comme du corps partisan lui-même, élevé (13).

Concepteur et moteur de la Communauté des Etats socialistes et du Mouvement communiste international, l'Union soviétique est enfin le concepteur et le moteur d'un troisième compartiment (ou sous-système) du système communiste mondial : le compartiment des Alliances.

On désigne sous le nom d'alliance — l'un des concepts les plus riches, les plus diversifiés de l'histoire de religions, des cultures, des sociétés et de la vie internationale — une forme d'action bien précise dans le champ théorique léniniste : l'alliance dont il s'agit n'est pas une coalition par exemple interétatique de nature diplomatique ou interpartisane du type d'une combinaison politique classique à l'échelle électorale ou gouvernementale mais une *stratégie* particulière dont rend compte le qualificatif de *frontiste*. Une telle stratégie qui repose en effet sur la formation d'un Front (uni, unique, populaire,

(12) Cf. ci-dessous la contribution de Branko LAZITCH.

(13) Cf. ci-dessous la contribution de Pascal CHAIGNEAU.

national, de classe, etc.) est composée de deux éléments également nécessaires qui s'articulent entre eux à la manière d'une double commande : processus et contrôle, en termes concrets programme commun et direction unilatérale (14).

Ainsi comprise (et tout un corps de doctrine systématise l'expérience en la matière), l'alliance est la pratique qui donne au parti — par nature élitiste même si parfois il acquiert les dimensions d'un « parti de masse » en comparaison avec d'autres partis, communistes ou non — latitude d'animer, guider, orienter, diriger un mouvement révolutionnaire plus large et, lui, par nature, assurément « de masse » même s'il arrive qu'il soit de bien maigre et chétive complexion.

Les domaines dans lesquels peut avoir sa place une stratégie d'alliance sont très nombreux : selon les lieux et les temps, celle-ci s'inscrit dans la forme structurée d'une organisation *ad hoc*. Mais trois domaines font entre tous l'objet d'une expérimentation historique à grande échelle.

Le premier, c'est celui où se noue l'alliance du mouvement communiste avec la classe ouvrière internationale : alliance cardinale, essentielle, de principe puisqu'elle est la justification sociale ultime de l'entreprise communiste elle-même. Cette « classe ouvrière internationale » n'est pas qu'une référence abstraite : elle se trouve inscrite, concrétisée, institutionnalisée à un niveau de conscience de sa vocation historique plus modeste que celui où s'inscrit, se concrétise et s'institutionnalise le mouvement communiste international (15). Ce niveau plus modeste, c'est le niveau que Marx qualifiait volontiers de « trade-unioniste », le niveau où se situe le syndicalisme en général. L'institution en est donc le mouvement syndical international dont le segment approprié (dans cette conception des choses) est depuis les années 50 la Fédération syndicale mondiale (FSM). Bref, en théorie du moins car le passage d'une échelle à l'autre n'est pas sans conséquence sur le caractère opératoire d'une alliance ni sur ses modalités, ce que la CGT est au PCF, la FSM l'est au MCI.

Le second domaine d'alliance privilégiée, c'est celui où se noue l'alliance du mouvement communiste avec les « partisans de la paix » (16). La paix, la « lutte pour la paix », le Mouvement de la Paix

(14) Cf. A. K., *Un autre communisme ? Compromis historique, eurocommunisme, union de la gauche ?*, Hachette, 1977, notamment le chapitre de conclusion.

(15) Cf. A. K., *Mouvement ouvrier et socialisme. Identification ou différenciation*, introduction à *Le pain et les roses. Jalons pour une histoire des socialismes*, PUF, 1968.

(16) Cf. ma communication *Lutte pour la paix et Mouvement de la Paix dans la stratégie et les moyens d'action du mouvement communiste international*, contribution au colloque, Maison des Sciences de l'homme de Bordeaux, 14 novembre 1980.

avec, à sa tête, un Conseil mondial de la Paix : un thème, une politique, une institution qui intéressent tout un pan de l'histoire communiste dans son extension mondiale. Il convient ici de partir de l'observation fondamentale que voici : paix et guerre, en bonne doctrine léniniste, ne sont pas des valeurs qu'il suffit d'opposer en elles-mêmes pour le bien ou le mal qu'elles incarnent mais des catégories historiques qui sont à considérer en fonction des seules exigences de la gestation révolutionnaire. Dans cette perspective, la guerre se situe au même titre que la paix au même pôle d'une dialectique dont l'autre pôle n'est ni la paix ni la guerre, mais la révolution et le progrès du socialisme. Prenons le cas de la guerre : la *guerre impérialiste*, surtout quand elle tourne d'un côté à la défaite et au désastre national (ce à quoi peut contribuer une pratique fondée sur le *défaitisme révolutionnaire*), c'est le détonateur par excellence de la « crise générale » annonciatrice de la tempête ; la *guerre révolutionnaire*, c'est la forme que tend à prendre, dans une conjoncture donnée, la conquête du pouvoir ; la *guerre civile*, c'est la modalité par excellence, à une étape donnée de l'établissement du pouvoir socialiste, de la lutte des classes à son apogée ; la *grande guerre patriotique*, c'est celle que légitime la nécessité hautement prioritaire d'assurer la survie d'un Etat socialiste : en 1941, du premier d'entre les Etats socialistes ; la *guerre froide*, c'est l'usage opportun de la tension pour favoriser et resserrer la « discipline de camp » — du camp socialiste et ce faisant en précipiter la structuration interne comme ce fut le cas autour de l'année 50 ; enfin la *guerre intrasocialiste*, telle que le « conflit frontalier » sino-vietnamien de 1979, montre que la guerre ne disparaît pas comme catégorie historique dans l'univers socialiste.

Il résulte de cette classification que la « lutte pour la paix » n'est à l'évidence pas une donnée constante, une valeur suprême de la politique communiste sauf si l'on s'en tient à des métaphores ou si l'on parle par antiphrases. Elle n'a sa raison d'être qu'à des moments précis du développement du système communiste mondial — d'une manière un peu paradoxale d'ailleurs dans ses phases de *consolidation* plutôt que dans ses phases d'*expansion* (17). Cette périodicité de la « lutte pour la paix », sa vitalité à éclipse expliquent que son institutionnalisation soit malaisée : le Mouvement de la Paix, même s'il parvient à conserver une certaine ossature permanente — des années 50 à aujourd'hui par exemple — se trouve, plus que le mouvement syndical, fréquemment « doublé » par des structures plus

(17) En tenant compte que l'alternance de ces deux sortes de phases n'empêche pas l'infiltration en chacune d'elles d'épisodes et de situations dont le caractère dominant soit contradictoire avec le caractère global de la phase.

légères, volatiles, mais mieux adaptées à une intervention ponctuelle comme le furent les Comités du Vietnam.

L'alliance avec les « partisans de la paix » se distingue encore de l'alliance avec la « classe ouvrière internationale » du fait de la composition de sa base sociale. Elle se donne en effet pour cible les groupes sociaux par nature sensibles aux malheurs de la guerre : les jeunes, les femmes, les classes moyennes ; elle vise encore les familles spirituelles ou les catégories professionnelles pour qui la paix est une valeur en elle-même, éventuellement une valeur suprême ; les chrétiens, les socialistes et anarchistes de tradition pacifiste, les intellectuels. C'est pourquoi, en cas de succès, elle parvient à faire coexister deux types de « pacifistes » : les « pacifistes » de principe et d'essence et ceux de circonstance. Elle vise enfin les familles politiques qui, selon les cas, peuvent aussi bien relever de la droite nationaliste — par exemple le gaullisme au temps de la « lutte contre la CED » — que de la gauche modérée. Le moment où s'est avéré décisif le succès remporté sous le signe de l'alliance dans la « lutte pour la paix au Vietnam », c'est celui où les libéraux américains ont basculé du côté des radicaux.

Le troisième grand domaine d'alliance, c'est l'alliance avec les mouvements de libération du Tiers Monde : institutionnalisée en priorité dans le Mouvement des Non-Alignés, cette alliance-là est devenue progressivement depuis le tournant des années 60 l'alliance la plus vivante, la plus féconde, la plus prometteuse. Elle a semblé atteindre un tel degré de consistance et d'évidence qu'elle en a été qualifiée de « naturelle », c'est-à-dire coulant de source et tirant sa raison d'être de la logique des choses. Quoi qu'il en soit, son histoire et ses enjeux constituent désormais un chapitre crucial de la genèse du sous-système communiste mondial (18).

Le propre du sous-système des Alliances en général, mais de l'alliance avec les mouvements de Libération du Tiers Monde en particulier, c'est que, se situant à la périphérie instable du système comme un tout, il est « naturellement » le lieu des échanges les plus intenses avec le monde extérieur, le lieu également le plus « naturel » de l'expansion et de l'innovation : le lieu en conséquence des progrès, des régressions, des échecs, des tâtonnements, des recommencements, des incertitudes prolongées et des nouveaux acquis.

De cette analyse à l'évidence trop brève et qui demanderait à ce que, développée, soient pesés avec le plus grand soin chaque épisode et

(18) Cf. ci-dessous la contribution de G. TAN ENG BOK et celle de A. KALFLÈCHE.

éléments constitutifs de façon à réduire la marge entre la théorisation d'ensemble et le phénomène dans ses réalités concrètes, différenciées et instables, il semble avéré qu'il y a profit à tenir le système communiste mondial non pas comme une simple perception du communisme — comme une méthodologie commode et plus ou moins féconde — mais comme un *acteur historique* entièrement nouveau et original : un acteur dont le jeu a atteint un degré rare de sophistication, dont les rôles sont devenus d'une haute complexité et qui fait toujours preuve d'une aptitude remarquable à évoluer et progresser. L'un de ses tout derniers acquis ? Après avoir atteint la taille intercontinentale, après donc que le qualificatif de « mondial » qui lui est accolé ne désigne plus seulement ni une vocation ni une aspiration mais déjà une réalité existentielle, le système communiste mondial s'est engagé dans un processus de déconcentration qui, à la manière de n'importe quelle multinationale, préserve d'autant mieux la capacité du centre unique de direction que celui-ci évalue mieux les avantages de déléguer une partie de ses pouvoirs de gestion sans pour autant perdre le pouvoir ultime de décision : cette « filialisation » régionale s'incarne désormais dans le fait que le PC vietnamien est doté d'une large délégation pour tout ce qui relève du Sud-Est asiatique tandis que Castro et le PC cubain le sont pour tout ce qui relève des Caraïbes et de l'Amérique centrale après avoir été appelés à apprendre le métier et faire leurs premières preuves en Afrique. Si d'ailleurs l'Afrique et le Proche-Orient ne sont pas encore zones autonomes avec chef de file reconnu, c'est moins faute de volonté de la part de Moscou que faute de chef de file dont la stature et la fiabilité seraient indiscutables : il y a abondance de candidats mais aucun ne s'est encore imposé. Peut-être, un jour, l'Éthiopie ? Une seule zone régionale n'a en toute hypothèse aucune chance d'être filialisée : c'est l'Europe sur laquelle le PC de l'Union soviétique entend garder directement la haute main, témoignant par là que né en Europe, Européen dans son histoire primitive, son idéologie, les armes de sa puissance, le mouvement communiste, fût-il aujourd'hui « mondial », tient que l'enjeu et le critère ultimes du succès, c'est toujours l'Europe.

Cette même Europe où l'événement polonais a tranché le débat qui s'était instauré depuis quelque temps et plus encore depuis seize mois sur la capacité soviétique de continuer à diriger le système dont elle fut l'architecte. La détérioration du secteur économique consacré à la satisfaction des besoins sociaux, l'extension quasi incontrôlée des grandes tares et fléaux sociaux, le réveil des nationalismes, le vieillissement des cadres dirigeants, autant de traits bien établis de l'univers soviétique et qui pouvaient jeter le doute sur le caractère

réellement redoutable d'un nouveau « géant aux pieds d'argile ». Or l'événement polonais a mis en lumière qu'est intacte la capacité de décision et d'organisation du pouvoir à l'échelle de la Communauté des Etats socialistes face à la crise interne d'un de ses membres. Mieux : la grossièreté ostentatoire de l'intervention militaire soviétique ouverte et directe comme manière de résoudre une crise en sec-teur non soviétique laisse place à une opération dont le degré d'inté-gration atteint par les institutions communes — notamment les Forces du Pacte de Varsovie — permet qu'elle soit qualifiée « d'inté-rieure à la Pologne ». On peut même se demander si la crise ne devient pas, en société socialiste, un processus normalisé de gestion, doté d'une fonction propre : celle non de préparer un retour au *statut quo ante* mais de résoudre des problèmes anciens jusque-là laissés en suspens. C'est ainsi que le double enjeu à moyen terme du coup de force de décembre porte sur la réduction de ce qui constituait un aspect de l'« exceptionnalité polonaise » afin de ramener Varsovie au sort socia-liste commun : l'autonomie de l'Eglise, le niveau de vie de la popu-lation qui, si médiocre était-il, était supérieur au niveau moyen en régime socialiste. Il en découle que les critères d'évaluation quant à l'issue d'une crise ne tiennent toujours pas à sa durée ni à la mobili-sation sociale qu'elle a entraînée mais au comportement du parti et de ses appareils : d'abord de ceux de ses organes qui sont déten-teurs de la force — l'armée et la police.

Finalement comme tout système, le système communiste mondial a une *identité*, une *logique* qui en constitue le noyau dur et stable, facteur de cohérence, autrement dit *l'invariant*, mais aussi une *méta-histoire* qui lui fournit sa plasticité, sa capacité créatrice, sa capacité de communication avec son environnement, sa capacité d'expansion, sa capacité d'arbitrage entre ses projets et ses moyens.

HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE

*Uniformité et diversité :  
les voies de développement  
d'une communauté socialiste*

Le système communiste — entendu ici comme système des *Etats* communistes —, qui fut jusqu'en 1945 limité à la seule URSS, s'est depuis lors considérablement étendu et recouvre désormais quatre sous-systèmes, reflets d'une histoire mouvementée.

— Le *système socialiste mondial* comprend tous les Etats qui se réclament du marxisme-léninisme indépendamment des relations qu'ils entretiennent entre eux.

— La *communauté socialiste*, produit de ruptures multiples au sein du système socialiste mondial, est plus difficile à définir aujourd'hui. S'il faut clairement en exclure la Chine et l'Albanie, le cas de la Yougoslavie appelle un jugement plus nuancé et évolutif. Largement entendue, cette communauté recouvre l'ensemble des pays qui se situent dans la mouvance de l'URSS et l'on pourrait même y inclure l'Afghanistan. Mais dans une acception plus étroite la *communauté socialiste* comprend seulement les pays membres du pacte de Varsovie et du Comecon (1).

— Le *pacte de Varsovie*, né en 1955, inclut tous les pays de l'Est européen, à l'exception de la Yougoslavie qui n'y a jamais adhéré et de l'Albanie qui s'en est retirée en 1968.

— Le *Comecon* enfin, dont — exception faite de l'Albanie encore (retrait en 1968) — tous les Etats de l'Est européen font partie, même la Yougoslavie qui y a depuis 1974 un statut d'association. Mais dans cette instance l'on trouve aussi des Etats étrangers à la région, comme

(1) C'est le sens de l'article 30 (chap. IV) de la Constitution soviétique de 1977 qui définit les relations de l'URSS avec l'environnement communiste.

la Mongolie, Cuba, le Vietnam, et elle est de manière toujours plus large le lieu d'accueil des Etats du Tiers Monde qui se réclament du système.

Ce monde complexe du communisme a continûment évolué depuis 1945 dans deux directions opposées : extension spatiale et diversification ; uniformisation et volontés proclamées de différence ; conservatisme et aspiration au changement. Ces deux logiques contraires sont à l'œuvre dans l'ensemble du système ; nulle part, cependant, elles ne sont aussi liées à son histoire que dans l'ensemble géographico-politique de l'Est européen, largement entendu, c'est-à-dire incluant l'URSS. Dans cet espace, occupé par les Etats du *socialisme réel*, le clivage de tendances est tout à la fois géographique et national. Tous les Etats où l'URSS a, à la fin des années quarante, importé le communisme revendiquent le droit au changement et s'efforcent d'adapter le système à leurs traditions culturelles et à leurs conditions sociales et économiques spécifiques. A ces revendications l'URSS répond par un programme continu d'intégration. Et l'opposition de ces deux volontés contraires a créé ici depuis un quart de siècle une situation instable où alternent crises larvées et confrontations brutales. La survie du système à travers des épreuves multipliées mérite examen. Quels sont les éléments qui en assurent le maintien ? Sont-ils seulement extérieurs, liés à la puissance soviétique et à sa capacité d'intervention ? Ou plus profondément implantés dans chaque Etat, permettant à chaque fois de trouver de nouveaux compromis ? Quelle direction ces conflits impriment-ils à cette communauté instable et troublée, la crise permanente ? la rupture ? ou un équilibre progressif ?

La communauté socialiste, au sens récent du terme, est née de la seconde guerre mondiale. Auparavant, les dirigeants soviétiques, tout en affirmant leur confiance dans l'expansion de la révolution, dénonçaient l'idée de l'exporter eux-mêmes et d'étendre ailleurs un modèle uniforme, le leur. « L'exportation de la révolution est une absurdité », avait dit Staline à Roy Howard en 1936 (2), faisant ainsi écho à Lénine pour qui « chaque nation conservera son caractère propre dans telle ou telle variété de... la dictature du prolétariat, dans tel ou tel rythme de la transformation socialiste des différents aspects de sa vie sociale. Rien n'est plus misérable sur le plan théorique, ni plus ridicule sur le plan pratique que de présenter l'avenir sous une couleur uniformément grise » (3).

(2) *Pravda*, 5 mars 1936.

(3) *Socinoniia*, 4<sup>e</sup> éd., t. XXIII, p. 58.

Comment, de ce refus du « modèle exporté », l'URSS en est-elle venue à son exportation systématique ? Et pourquoi ? Il est juste de souligner qu'avant 1945, en dépit des protestations de Staline, deux précédents éclairent la conception soviétique réelle de l'extension de la révolution. Au début des années vingt, la Mongolie n'est nullement un terrain révolutionnaire. Conquise par l'Armée Rouge, elle se voit cependant imposer des structures politiques, et un modèle économique imité de l'URSS. Il en va de même en 1940 pour les Etats Baltes, même si l'invasion allemande arrête rapidement la soviétisation commencée. Mais en 1945, dans l'Est européen, le problème concerne des pays qui ont eu dans l'entre-deux-guerre des structures politiques solides, qui ont une vieille tradition nationale, et dont le statut futur reste en principe ouvert. Ils ne sont pas « reconquis », comme les Etats Baltes, mais libérés des armées allemandes ; et si l'effondrement de l'ordre politique antérieur laisse place à un changement social, celui-ci n'hypothèque pas, en principe, leur avenir politique. Plus encore, partout — sauf en Yougoslavie et Albanie — les partis communistes sont faibles. Le débat entre les Alliés, à Yalta notamment, porte sur l'avenir interne de ces pays, mais de fait c'est leur rôle international qui est en jeu. Et cette double perspective rend compte du compromis contradictoire élaboré à Yalta. Pour Staline, l'URSS veut avoir à ses frontières des *gouvernements amis*. Pour Roosevelt, si cette exigence défensive est acceptable, elle se prolonge dans l'idée plus large d'un avenir réglé par des *élections libres*. Derrière ces formules c'est la fonction du *glacis* est-européen qui est ambiguë. Même s'il doit, par définition, garantir les besoins de sécurité de l'URSS, il est pour Roosevelt destiné à être une zone-tampon isolant l'URSS, freinant ses volontés d'avancée. Pour Staline, la fonction défensive du glacis n'exclut pas sa transformation éventuelle en base d'une expansion révolutionnaire ultérieure. Ce qui est par contre exclu pour lui, c'est que les élections libres remettent en cause l'orientation pro-soviétique des gouvernements, et rendent précaire la zone d'influence acquise. D'emblée donc, on voit combien sont irréconciliables les deux propositions jumelles du compromis de Yalta. L'insistance occidentale sur les élections libres, où Staline voit le désir de remettre en question, aussitôt que possible, les effets de la présence militaire soviétique dans l'Est européen, ne pouvait que le pousser à assurer l'irréversibilité de la situation que ses succès militaires avaient créée. A une première phase d'instauration des démocraties populaires où les communistes, faibles partout, prennent le contrôle des fonctions stratégiques dans des gouvernements de coalition et tentent d'élargir leur base populaire succède la phase de

*soviétisation* totale caractérisée par la suppression de toute opposition et l'imitation absolue du modèle socio-économique de l'URSS. Si dans les premiers temps, jusqu'en 1948, la diversité subsiste, tenant compte des situations nationales, dans le second temps, l'uniformisation des systèmes politiques est totale. Elle passe par l'élimination systématique de tous les cadres soupçonnés de maintenir une voie « nationale » (le Bulgare Kostov est ainsi accusé de vouloir opposer les intérêts de l'URSS et ceux de la Bulgarie) ; la stratégie du développement imposée par Staline à l'URSS est transplantée sans nuances dans des pays dont les conditions diffèrent radicalement de celles de l'URSS dans les années trente, ce qui condamnait d'emblée les plans ainsi élaborés à l'échec. En 1948, Dimitrov assurait encore que le « système soviétique et le système de démocratie populaire sont deux formes d'un pouvoir de nature identique », mais, lorsqu'il l'affirme, les deux formes sont déjà en voie d'unification.

L'évolution interne de l'Est européen appelle une remarque. Elle a trait à la *durée*. Le modèle soviétique a été imposé aux pays de cette région sous sa forme la plus concentrée et achevée en l'espace de six années seulement. Cette exportation brutale d'une expérience élaborée en URSS en deux décennies, dans des conditions particulières, témoigne de la prétention soviétique à la validité universelle du *modèle* et à sa nécessité. En l'exportant pratiquement sans modification dans des pays dont les conditions politiques et sociales, le niveau de développement, les cultures nationales ne sont en rien comparables à ceux de l'URSS, en les imposant par la force dans un environnement international nouveau — le communisme s'étend en Europe mais aussi en Asie —, Staline souligne que le modèle soviétique, compris jusqu'alors comme le produit d'une histoire et de conditions particulières, est en fait *le modèle* socialiste par excellence auquel on ne peut concevoir d'altérations. Dès le début des années cinquante, l'expérience de l'Est européen témoigne que pour les dirigeants soviétiques la structure soviétique — un Etat-parti détenant le monopole du pouvoir et de l'organisation sociale — se confond avec le communisme, et est nécessaire pour le définir.

La soumission aux intérêts généraux définis par l'URSS a été à la fois le point de départ — le Plan Marshall accepté puis refusé sous la pression soviétique en Tchécoslovaquie en témoigne — et la caractéristique de la satellisation de l'Est européen. Cette satellisation comporte pourtant un point faible. Elle a laissé intacte l'indépendance formelle des Etats, que les conditions de l'après-guerre interdisaient de supprimer. Dirigés par des partis communistes totalement inféodés à l'URSS et invoquant en permanence la nécessité d'adhérer

en tout au modèle soviétique, les démocraties populaires ont eu jusqu'en 1953 un statut qui ne différait guère, dans la réalité, de celui des républiques nationales incorporées à l'URSS. Pourtant, la persistance de la souveraineté étatique, même si elle n'a été que de pure forme, allait avoir, dès la mort de Staline, des conséquences considérables. Le maintien d'Etats indépendants, présentés comme cadres de la vie nationale et de ses progrès, allait rendre possible le développement de communismes nationaux, c'est-à-dire la revendication à inventer des modèles inspirés davantage des conditions propres à chaque pays que du modèle soviétique. Dès 1948 la Yougoslavie s'engage dans cette voie. Si dans cette période Staline est en mesure d'imposer l'idée que toute distance prise avec le modèle soviétique équivaut à un abandon du socialisme — l'expulsion de la Yougoslavie du Kominform traduit cette interprétation — aussitôt Staline disparu, le modèle monolithique va subir des assauts répétés qui contraindront l'URSS à le réviser. Il n'est pas accidentel que les premières crises importantes du système — Berlin, puis Poznan et Budapest — aient éclaté dans l'Est européen, là où la conformité aux conditions soviétiques, politique ou économique, était la plus douteuse.

Si les années 1946-1953 avaient conduit à une uniformisation sans nuance des systèmes politiques, les années 1956-1968 vont être marquées par un retour à la diversité de la période initiale, qu'imposeront les crises successives de l'Est européen, un environnement international transformé, et l'évolution même de l'URSS, en quête d'une adaptation de son propre modèle à des conditions nouvelles.

La désagrégation du monolithe stalinien après 1953 tient à des causes multiples, où l'évolution propre de l'URSS — succession, tournant du XX<sup>e</sup> Congrès — se produit sur un fond de crises internes à l'Est européen qui sont dès 1953 très apparentes. L'hétérogénéité des conditions sous-tendant des systèmes politiques et économiques uniformes a créé des tensions constantes. Le modèle soviétique est toujours perçu comme une forme de domination étrangère à la fois parce que les racines nationales du socialisme étaient trop fragiles, sinon inexistantes, et que l'orientation de l'Est européen vers l'Europe occidentale a dans l'ensemble été plus forte, avant 1945, que vers la Russie ; qu'aussi la tradition démocratique, même fragile, y était plus grande qu'en Russie. Cette culture politique passée, brutalement anéantie entre 1945 et 1953, n'a pu être totalement oubliée. Le temps a manqué pour accorder les institutions et la conscience sociale encore sensible à l'écart entre idéologie et réalité. Enfin, le modèle de développement stalinien, même s'il a modifié

profondément les structures de l'économie, n'a pas produit de résultats aussi patents qu'en URSS dans les années trente, car il s'appliquait à des économies relativement développées, particulièrement en Allemagne, Tchécoslovaquie, Hongrie et Pologne. Ces faiblesses du modèle soviétique ont été particulièrement ressenties à l'heure où l'URSS elle-même tendait à en mettre en question certains aspects chez elle, et ont entraîné en 1956 son rejet total en Hongrie (4), et à un degré moindre, ou tout au moins plus contrôlé, en Pologne.

Les aménagements apportés au système entre 1956 et 1968 s'inspirent pour l'URSS d'une double volonté. Sauver le système, le rendre *viable* à l'intérieur de chaque pays ; mais aussi, en dépit de concessions internes à la viabilité, maintenir la cohésion d'une communauté socialiste dans l'espace Est européen. En d'autres termes, fonder le socialisme sur le consensus et non plus sur la force pour le préserver. Cette préoccupation est à l'origine du compromis élaboré avec la Yougoslavie à Belgrade en mai 1955 (5), et des changements apportés au fonctionnement interne du système dans divers pays et d'abord en Pologne et en Hongrie. La reconnaissance de *voies nationales* vers le socialisme (6), de l'indépendance interne des pays du socialisme (7), a été accompagnée d'abord partout par le retrait spectaculaire des conseillers soviétiques. Au-delà de cette mesure dont l'effet psychologique est loin d'être négligeable, le cas de la Pologne illustre dès 1956 la capacité d'innovation des nouveaux dirigeants de l'URSS. La décollectivisation de l'agriculture, la réintroduction progressive de l'Église catholique dans le champ social ont façonné un *modèle* polonais qui n'a cessé, jusqu'en 1970, de s'écarter du modèle soviétique en élargissant ses spécificités. En Hongrie, la « voie nationale » est essentiellement centrée sur le progrès économique, partant elle s'inscrit dans le cadre des principes qui guident l'économie et c'est par là seulement qu'elle s'écarte du modèle proposé à Moscou. Au-delà de ces pays dont l'évolution doit beaucoup aux explosions de 1956, l'innovation s'étend à la Roumanie, où elle prend l'allure d'une contestation systématique de la conception soviétique de « zone commune d'intérêts ». La Roumanie conteste à la fois la communauté des intérêts économiques, et partant le projet de division du travail, et la notion des intérêts communs en politique inter-

(4) Sur l'insurrection hongroise cf. l'excellente mise au point récente de F. FEJTO, *Budapest, l'insurrection*, Bruxelles, 1980, 191 p., et son ouvrage plus ancien, *Budapest, 1956. La révolution hongroise*, Archives, Juillard, 1966.

(5) *Pravda*, 4, 18 et 27 mai, 1955 et 16 juillet 1955.

(6) *Pravda*, 16 juillet 1955.

(7) *Izvestia*, 3 juin 1955.

nationale, allant jusqu'à adopter des positions indépendantes en 1967, dans la guerre des Six jours. Cette progression dans la voie du communisme national culmine en 1968 en Tchécoslovaquie, où le mouvement incarné par Dubček débouche sur l'affirmation explicite qu'il existe un modèle alternatif de socialisme, celui qui a un *visage humain*. L'intervention armée des forces du pacte de Varsovie le 21 août conduit à s'interroger sur le sens de cette évolution générale, et sur les limites qu'elle ne peut franchir.

Les développements des années 56-58 ont consacré plusieurs tendances. Une voie nationale économique, celle que suit avec constance la Hongrie qui a, sans aucun doute, réalisé l'objectif initial de rendre le système viable — tout au moins durant un quart de siècle. Ce modèle national n'a jamais été mis en question par l'URSS, mais il s'inscrit dans des limites très précises : il ne concerne que l'espace économique. Les institutions politiques de la Hongrie n'ont pas dévié du modèle initial, le parti unique est le maître-d'œuvre du changement et contrôle les mécanismes économiques dont il a admis les altérations. Le socialisme de marché reste une solution économique qui ne déborde pas sur le domaine politique. Le rôle du parti dans la décision et la fidélité à la communauté socialiste sont les deux piliers du système hongrois ; ils sont garants que le système économique ne peut dériver. La *voie polonaise* a tout au contraire fait une place plus grande aux spécificités de la culture nationale, c'est-à-dire au compromis avec l'Eglise, garant traditionnel de la nation qui, progressivement, tend à devenir son représentant. Le monopole du parti à la représentation sociale était ainsi nié d'emblée, et ceci annonce la montée de forces différentes de représentation — ouvriers inorganisés de 1970, intellectuels du milieu des années soixante-dix, organisation ouvrière structurée de 1980 — génératrice des crises qui ébranleront chaque fois plus profondément le système polonais. A ces tendances internes, il faut ajouter l'ouverture croissante des pays de l'Est européen vers l'Europe de l'Ouest, qui se fait dans le domaine de l'économie surtout, et que rend possible la politique de coexistence pacifique pratiquée par Khrouchtchev et ses successeurs. Il est vrai que cette ouverture à l'Ouest, qui s'effectue en ordre dispersé, s'accompagne d'une activité internationale commune, dont l'URSS est le pivot, et qui se manifeste dans les instances internationales, dans le commerce et dans l'assistance au Tiers Monde, essentiellement militaire et culturelle.

Acceptant certaines altérations — même limitées — du modèle initial, l'URSS cherche alors à compenser la diversification croissante de son environnement, par la définition d'un camp socialiste souple,

uni par des institutions communes (pacte de Varsovie et Comecon), par des projets d'intégration à long terme (division socialiste du travail) et par une politique extérieure commune. En dépit de ces efforts pour assurer sans ruptures l'évolution du système à l'intérieur de chaque Etat du Bloc — évolution où la voie nationale tend à donner une légitimité nouvelle au socialisme, partant à la réconcilier avec la nation —, le prix de la diversité rétablie s'impose à la fin des années soixante. Le Printemps de Prague oppose au modèle soviétique un nouveau modèle. L'unité socialiste de l'Est européen est mise en question par des politiques dispersées, par l'attraction de l'Occident, par la dissidence ouverte de la Roumanie. Enfin il n'y a plus de mouvement communiste international, parce que la Chine oppose à l'URSS un nouveau modèle et un nouveau centre de la révolution. Du monolithe stalinien ne subsiste plus que la domination soviétique sur les pays de l'Est européen, mais le système communiste est ébranlé dans chacune de ses composantes. La crise tchécoslovaque de 1968, si elle constitue le point de rupture de la diversification commencée au milieu des années cinquante, n'est donc pas l'unique cause du renversement de la vision soviétique ; elle lui sert cependant de révélateur. Elle se déroule, de surcroît, sur la toile de fond de changements profonds en Europe. L'Ostpolitik allemande, engagée par le chancelier Ehrhard en 1965-66 et poursuivie par ses successeurs, tend à recréer une Europe du centre qui puisse dépasser ses différences idéologiques et affaiblir la dépendance de l'Est européen à l'égard de l'URSS. Dans ce contexte, le *socialisme à visage humain* tchécoslovaque peut déboucher tout à la fois sur un changement de système et sur la sortie du Bloc soviétique. L'invasion de la Tchécoslovaquie a été une réponse à l'ensemble des problèmes nés de l'évolution post-stalinienne. Sans doute, immédiatement, elle restaurait le système socialiste dans la seule variante admise par l'URSS et sauvait l'intégrité du camp socialiste. La notion d'une souveraineté limitée par les intérêts supérieurs du maintien du socialisme (8) dessinait les contours d'une communauté socialiste unie par un système politique commun, et formant un bloc homogène face au monde extérieur.

Mais, au-delà de cet impératif immédiat de protection du système politique imposé par l'URSS et de la position soviétique prééminente dans le Bloc, deux préoccupations à long terme sous-tendent l'opération militaire de 1968 : l'une stratégique, l'autre idéologique et politique.

(8) Cette notion n'a jamais été clairement formulée avant août 1968. Elle apparaît en revanche à travers le communiqué de la Conférence de Bratislava, *Kommunist*, 12 août 1968, p. 15620.

L'impératif stratégique détermine le poids de l'URSS dans le monde. Si au début des années cinquante l'URSS est le centre d'un monde communiste qui va de l'Europe de l'Est à l'Asie, dans les années soixante elle n'est plus que le chef de file de l'Est européen. L'érosion de ses positions européennes lui est inacceptable, particulièrement dans la période de coexistence avec le monde occidental qui implique non la réconciliation, mais une compétition où les positions de force sont essentielles (9). L'Est européen ne peut être un *pont* entre l'Est et l'Ouest sans affaiblir l'URSS. Staline avait opposé à sa transformation en zone-tampon la satellisation à outrance. Les successeurs de Khrouchtchev pour qui le *pont* est une autre variante de la zone-tampon vont lui opposer la reconstruction du Camp, par l'intégration socialiste.

Aux raisons stratégiques s'ajoutent, pour le moins aussi décisives, les raisons idéologiques. La transformation de l'Est européen en 1947-1948 et la domination soviétique étaient justifiées alors par l'affirmation, invérifiable, de la perfection du modèle soviétique. Mais la déstalinisation et la critique chinoise ont ruiné cette prétention. L'URSS a admis — même si depuis 1961 cet aveu s'assortit de nombreux retours en arrière — que le modèle imposé en 1947 était vicié par le « culte de la personnalité », et lourd de tragédies. Pour reconstruire une communauté des pays socialistes autour de l'URSS il fallait à la fois définir les contours acceptables d'un modèle idéologique et révolutionnaire, et les contours du système socialiste où ce modèle pouvait être appliqué. Parce que le modèle initial était vite devenu synonyme de la domination de l'Etat soviétique sur d'autres Etats, il importait aussi pour le ranimer d'en atténuer les aspects étatiques, qui accentuent les oppositions et les divisions d'intérêts. Les Etats de l'Est européen, dès lors que la contestation a pu s'instaurer, ont refusé d'être de simples prolongements de l'URSS.

La politique d'*intégration socialiste* mise en œuvre au début des années soixante-dix, dans la troisième phase de l'histoire du communisme institutionnel, constitue la réponse aux problèmes ouverts par la déstalinisation. L'intégration cherche à allier les objectifs des deux périodes initiales : donner une portée universelle à l'expérience soviétique, la rendre viable. Dès le lendemain de la suppression brutale du Printemps de Prague, la réflexion s'engage sur la nature des relations intersocialistes et sur la définition de l'espace où elles s'appliquent. Si le mode de justification de l'invasion de la Tchéco-

(9) *Izvestia*, 16 mai 1968.

slovaquie est toujours resté flou (10), les fondements de l'intégration sont très tôt définis et fondés (11). En 1969 la Conférence des Partis communistes et ouvriers qui se tient à Moscou débat des relations entre États socialistes, et ouvre la voie à une géographie nouvelle du système, séparant nettement l'espace mondial du communisme aux solidarités différentes de l'espace d'une nouvelle *communauté* vouée à l'intégration. La notion d'une *communauté socialiste* (12), étape supérieure, parce que résultant de changements qualitatifs et organisés du monde communiste, repose sur deux idées. Tout d'abord sur l'égalisation rapide des niveaux de développement à l'intérieur de la communauté. Ensuite, sur l'intégration dans quatre domaines : politique, économique, culturel et international.

L'intégration politique bénéficie de structures et de canaux multiples qui n'ont cessé de s'étendre dans les années soixante-dix, et qui dès lors impliquent l'uniformité des institutions. Les liens bilatéraux et multilatéraux entre PC au pouvoir sont renforcés, depuis 1969, et plus clairement organisés. Bilatéraux, ils passent par les rencontres annuelles des dirigeants des partis de l'Est européen avec la direction du PCUS. Les rencontres estivales en Crimée font désormais partie intégrante de la pratique « communautaire » de l'Est européen. Depuis 1972, des conférences annuelles réunissent aussi les responsables des partis au pouvoir, assurant la discussion systématique des procédures d'intégration politique (13). Les rencontres bilatérales et multilatérales des responsables sont enfin renforcées par des rencontres ponctuelles de responsables de secteurs particuliers des PC, prévues pour assurer la coordination d'activités spécifiques.

L'intégration inter-étatique se poursuit au même rythme que celle des partis. Elle concerne d'abord la structure même des systèmes politiques et témoigne que la place dévolue au parti, dans ces systèmes, n'est pas tenue pour suffisante à assurer la cohésion et la stabilité. Depuis le milieu des années soixante-dix tous les États socialistes de l'Est européen se sont engagés dans un processus de révision constitutionnelle. Curieusement, l'URSS a été la dernière à se doter d'une nouvelle constitution, comme pour souligner l'indépendance des démarches nationales. Mais à lire le texte des constitu-

(10) *Pravda*, 23 décembre 1969.

(11) *Sovetskaïa Rossiia*, 29 janvier 1970, ou *Krasnaïa Zvezda*, 2 janvier 1970.

(12) Rapport Brejnev au XXIV<sup>e</sup> Congrès, *Pravda*, 31 mars 1971 et 2 avril 1971.

(13) *Natsional'nye otnocheniia v razvitom sotsialisticheskom obchtchestve*, Moscou, 1977, p. 19.

tions des divers pays de l'Est européen c'est l'uniformité qui s'impose à l'observation. Uniformité des institutions ; uniformité des politiques ; acceptation de deux niveaux de souveraineté, celui de l'Etat (c'est-à-dire du domaine particulier) et celui de l'idéologie (c'est-à-dire du domaine commun). La place faite aux partis communistes dans toutes les constitutions sert d'articulation aux deux niveaux de souveraineté, et définit une communauté idéologico-politique qu'unit l'internationalisme socialiste. De là, découle l'adhésion à une politique étrangère commune. Ainsi, la constitution hongroise de 1972 affirme que le parti marxiste-léniniste est la force dirigeante de la société ; formule que l'on retrouve sans nuance dès les premiers articles de la nouvelle constitution soviétique (14). La constitution de la RDA adoptée en 1974, comme les statuts et le programme du PC adoptés au IX<sup>e</sup> Congrès en 1976 consacrent le même alignement sur la pratique soviétique. La constitution bulgare de 1971, les amendements à la Constitution roumaine de 1976 qui concentrent les pouvoirs de l'Etat aux mains du chef du parti ne peuvent que renforcer la parenté des systèmes politiques. Seule, la Pologne témoigne des difficultés de l'intégration étatique. Les conflits politiques internes qui se situaient au début de la décennie sur le terrain des relations sociales — l'explosion de 1970 en témoigne — se déplacent en 1975 sur le terrain de la réforme constitutionnelle et mobilisent les élites contre des amendements perçus comme signe d'alignement excessif sur l'URSS et sur ses exigences. Le conflit constitutionnel tire alors son ampleur des spécificités polonaises. L'Eglise, qui a confirmé en 1970 sa place dans la société, prend position contre les amendements. Si en 1970 elle avait contribué à l'apaisement interne, en 1976 l'opposition du cardinal Wyszynski à la révision de la Constitution isole le pouvoir et témoigne, pour la première fois aussi nettement, qu'il lui refuse le monopole de la vie politique.

L'intégration par l'uniformisation des institutions politiques internes s'accompagne d'une intégration par l'intermédiaire des institutions communes, militaires et économiques. Le pacte de Varsovie qui, avant 1968, servait surtout de paravent à la présence des troupes soviétiques dans l'Est européen devient, au début des années soixante-dix, une véritable institution commune dont le rôle est politique tout autant que militaire. Par-delà la souveraineté formelle des Etats toujours réaffirmée solennellement, le pacte de Varsovie incarne la garantie commune donnée à l'intégrité des sys-

(14) Cf. les articles 3 sur le *centralisme démocratique* comme principe fondamental de l'organisation de l'Etat — et l'article 6 — Constitution soviétique de 1977.

tèmes politiques, et la solidarité socialiste ou *internationalisme socialiste*. Il fournit aussi des instances de coordination politiques — Comité Politique Consultatif, Conférence des ministres des Affaires étrangères — qui témoignent si besoin était que le pacte de Varsovie n'a pas seulement une logique militaire mais qu'il assure la protection d'un système politique et d'un projet commun. Le pacte de Varsovie est, de surcroît, faut-il le rappeler, complété par des traités bilatéraux reconduits au cours des années soixante-dix, et qui répètent les prévisions intégratrices du pacte et des structures de coordination d'Etat à Etat. Ce réseau complexe d'institutions communes qui s'est constamment renforcé après la crise tchécoslovaque a enfin un volet économique, le Comecon, qui lui aussi était très lâche avant 1968, mais qui, désormais, s'approfondit. Institutionnellement tout d'abord, puisque le plan complexe d'intégration du Comecon élaboré en 1971 (15), complété par les mesures d'intégration économique de 1975 (16), bénéficie désormais de la réorientation vers l'URSS des économies socialistes que la crise occidentale leur impose (17). Si l'économie soviétique dont le XI<sup>e</sup> Plan quinquennal reflète les piétinements et les faiblesses ne peut qu'être freinée davantage encore par le poids que représentent ces échanges avec l'Est européen, il est clair que la coopération économique croissante au sein de la communauté socialiste est — par la dépendance qu'elle crée — un élément décisif de l'intégration politique. Ainsi la « normalisation » polonaise au début de 1982 impose-t-elle à l'URSS, pour éviter l'explosion, de contribuer au redressement de l'économie polonaise, s'il est encore réalisable.

Plus discrètes enfin, parce que moins liées à des institutions étatiques, les procédures d'intégration culturelles constituent, elles aussi, une partie non négligeable de la mise sur pied d'une communauté socialiste viable. L'entraînement commun des cadres militaires et de sécurité est une vieille pratique. Mais, depuis le début de la dernière décennie, l'URSS s'efforce aussi de convaincre ses partenaires de la nécessité de mettre sur pied un vrai marché commun de la culture en unifiant les systèmes éducatifs et en organisant une spécialisation dans la formation des élites (18). Si ces propositions restent pour l'instant du domaine de l'avenir, deux facteurs peuvent leur donner une certaine consistance. La spécialisation au sein du

(15) Cf. présentation du plan par M. LAVIGNE, *Le Comecon*, Paris, 389 p.

(16) *Pravda*, 9 juillet 1975.

(17) Le XI<sup>e</sup> Plan approuvé par le XXVI<sup>e</sup> Congrès et le rapport Brejnev, *Pravda*, 23-24 février 1981.

(18) *Izvestia*, 22 août 1975.

Comecon qui affecte à chaque pays des institutions et des tâches particulières peut pousser à la formation d'élites spécialisées. L'association croissante de certains pays de l'Est européen à la politique étrangère de l'Union soviétique dans le Tiers Monde — RDA notamment — peut leur être un encouragement aussi à accepter des tâches spécifiques et, par conséquent, à former des élites qui y soient adaptées.

Les années soixante-dix — ponctuées par les crises polonaises, la tentation de l'eurocommunisme, c'est-à-dire de la diversité, et la dégradation croissante des économies socialistes — éclairent les lignes générales de l'évolution du monde communiste. Malgré les changements dans l'environnement international — où la Détente a fait place à la tension —, malgré la crise majeure ouverte par la Pologne en 1980, la *communauté socialiste* existe, et paraît être désormais un élément stable du paysage politique socialiste. Sa stabilité — qui n'exclut pas la crise, mais le développement de la crise polonaise a montré la capacité de récupération du système —, elle la doit, sans aucun doute, au développement continu d'un système institutionnel uniformisé, et des structures d'intégration. La communauté tend à prendre le pas sur les États, et laisse peu de place aux expérimentations internes. Au sein de cette communauté, dans le cadre rigide d'institutions identiques d'un bout à l'autre de l'espace socialiste européen et d'instruments de coordination qui multiplient les échanges et les solidarités, la place faite aux spécificités nationales a été clairement précisée. L'économie est la voie royale pour le communisme national ; c'est celle qui donne les résultats les plus probants, et les moins périlleux dans leurs conséquences et contribue à satisfaire la sensibilité populaire.

Les conceptions « nationales » dans le domaine politique, en revanche, se sont révélées intolérables, car elles n'ont eu jusqu'ici qu'un débouché, une tentative de retour au pluralisme qui implique l'effondrement du système. C'est cette connaissance intime de la logique du système communiste, développée par la crise des années 1955-1968, qui a guidé l'action soviétique depuis lors, et façonné la communauté socialiste en tant que cadre politique et institutionnel. C'est aussi cette connaissance qui, d'emblée, condamnait aux yeux des dirigeants soviétiques l'expérience polonaise de 1980, parce que précisément cette expérience se situait en dehors du système qui fonde la communauté socialiste et repose sur l'intégration par l'uniformité.

Le système socialiste, depuis qu'il est sorti du cadre d'un seul pays, est passé par trois phases distinctes. Dans ses débuts, l'URSS a disposé tout à la fois de la force militaire et du prestige d'un *modèle* encore incontesté, pour imposer son expérience et son autorité à l'ensemble du système mondial dont elle était le centre. Sans doute, en 1948, Tito avait-il jeté le doute sur cette prétention à l'exemplarité et à l'hégémonie, mais son rejet du Camp avait permis de résoudre cette première crise. La mort de Staline ouvrit la voie à la recherche de solutions rationnelles, où l'URSS s'efforça de réconcilier le système socialiste et les aspirations particulières des Etats et des nations. Cette quête de systèmes viables, fondés sur la découverte spontanée d'intérêts communs, disloqua le monde socialiste et conduisit certains régimes aux frontières de l'effondrement. C'est pourquoi l'URSS en vint à se replier sur l'espace où son autorité est inévitable, sinon incontestée et où ses intérêts stratégiques rejoignent ses intérêts idéologiques ; elle entreprit dans cet espace d'édifier un nouveau modèle. Car c'est là, en définitive, le sens réel de la *communauté socialiste*. Elle est la projection, à l'échelle de plusieurs pays, du modèle soviétique ; elle est aussi sa légitimation, car elle témoigne que le messianisme soviétique a un contenu concret, elle offre, enfin à l'URSS, les moyens d'affirmer, dans un système communiste disloqué, la cohérence d'un sous-système qui s'identifie au *centre légitime*, au lieu le plus développé du système socialiste mondial.

HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE. — Uniformity and diversity.

Since end of the World War II, the history of relationships between Eastern Countries has been characterized by the dilemma between the claims for acknowledgement of national traditions and features, and the USSR will of integration.

RÉSUMÉ. — Depuis la seconde guerre mondiale l'histoire des relations entre les pays de l'Est dominée par le conflit entre une revendication de la reconnaissance de traditions et de spécificités nationales et la volonté d'intégration de l'URSS.

BRANKO LAZITCH

## *La formation des cadres dirigeants communistes*

Pour tout ce qui est opérationnel et pratique dans le marxisme-léninisme, la source se retrouve beaucoup plus chez Lénine que chez Marx. C'est vrai aussi pour la formation des cadres dirigeants. Sur ce point précis, le raisonnement de Lénine était d'une simplicité totale : pour réussir la révolution, il faut former au préalable un parti révolutionnaire, composé des militants expérimentés. Déjà à l'aube de notre siècle, paraphrasant Archimède, Lénine écrivait : « Donnez-nous une organisation de révolutionnaires et nous retournerons la Russie » (1).

En prévision des guerres, les officiers sont formés par des écoles militaires. Dans la guerre politique que Lénine voulait engager, les révolutionnaires devaient être aussi formés au préalable par des écoles spéciales. Si la pensée de Lénine était claire, les moyens de la traduire en actes restèrent faibles tant qu'il agissait en simple réfugié politique en Europe occidentale. Son idée ne fut concrétisée que très modestement : au printemps 1911 à Longjumeau (près de Paris), une école fut organisée pour quelques semaines avec 13 élèves et 5 auditeurs libres au total. Lénine y fut le principal enseignant. Il donnait près de la moitié des cours. L'économie politique était la matière principale.

Quand il devint le maître de la Russie, Lénine put transformer en réalité son ancienne idée. Dès 1918, sur son initiative des cours spéciaux pour les agitateurs et les instructeurs du Parti bolchevique furent organisés et l'année suivante, en 1919, cette pratique fut

(1) LÉNINE, *Œuvres complètes* (en russe), 4<sup>e</sup> éd., Moscou, 1950, vol. V, p. 433.

institutionnalisée par l'ouverture de l'Université communiste « Sverdlov ». Dès la première semaine, Lénine vint y prononcer une conférence sur l'Etat et il fut suivi par la quasi-totalité des dirigeants bolcheviques, devenus les professeurs occasionnels à cette première école des cadres. A la mort de Lénine en 1924, Staline vit l'intérêt de s'affirmer comme théoricien et gardien de l'orthodoxie. Il choisit l'Université Sverdlov pour y donner une série de cours sur les « bases du léninisme ».

Lénine et son état-major ne se limitèrent pas à fonder l'école des cadres du Parti bolchevique ; ils firent de même dans l'Internationale communiste. La formation des révolutionnaires professionnels dans les pays qui n'avaient pas encore fait la révolution leur parut une tâche encore plus urgente que l'éducation politique en Russie qui était déjà aux mains d'un Parti communiste révolutionnaire. En cinq ans, quatre écoles furent fondées à Moscou pour former des révolutionnaires professionnels du monde entier :

1. L'Université communiste des travailleurs de l'Orient (KUTV), le 21 avril 1921 ;
2. L'Université communiste des minorités nationales d'Occident (KUNMZ), le 28 novembre 1921 ;
3. L'Université chinoise « Sun Yat-sen » en 1925, et
4. L'Ecole léniniste du Komintern en 1926.

Avant la fermeture de toutes ces écoles par Staline, au milieu des années 30, des milliers de jeunes militants communistes étrangers bénéficièrent de ce mode d'éducation.

Ces écoles fournissaient aux étudiants révolutionnaires quelques notions de la théorie et de la pratique marxiste-léniniste. La première année de l'Ecole léniniste comprenait cinq matières principales : l'économie politique, l'histoire du mouvement ouvrier, l'histoire du Parti communiste russe, la structure du parti et la langue russe. Trois matières sur un total de cinq étaient déjà strictement russes, et cette russification devait s'accroître dans les années suivantes. Mais l'acquisition des connaissances livresques n'était pas l'objectif principal : les étudiants étrangers passaient un ou deux ans à Moscou non pas seulement pour apprendre les rudiments du marxisme-léninisme, mais aussi pour être testés et sélectionnés en vue de leur carrière plus tard. *Testés* : les *apparatchiks* du Komintern devaient noter les réactions de chaque élève face à la réalité (peu réjouissante) soviétique ; ils devaient mesurer leur allégeance pas seulement à la cause communiste, mais surtout aux chefs du Kremlin et de l'Internationale. *Sélectionnés* : pour se débarrasser de la génération des fonda-

teurs des partis communistes, les *apparatchiks* du Komintern devaient faire vite monter dans la hiérarchie ces jeunes, jugés plus sûrs. Le diplôme obtenu dans une de ces écoles devient vite une carte de visite précieuse pour faire carrière. La transition du révolutionnarisme à l'arrivisme était vite faite, à juger par ces paroles sévères, adressées en 1930 aux élèves de l'École léniniste par A. Lozovsky, secrétaire général de l'Internationale syndicale rouge : « Des camarades croient que s'ils passent un ou deux ans à l'École léniniste, ils seront sûrs d'avoir en poche un brevet de leader. Résultats : de retour chez eux, ils ne veulent rien moins que s'implanter au Comité central du parti » (2).

La liquidation des écoles de l'Internationale communiste fut suivie un peu plus tard (en 1943) par la liquidation de l'Internationale elle-même. Mais bien des ex-élèves continuèrent brillamment leur carrière politique dans les « partis frères ». Quant aux méthodes d'enseignement, elles furent reprises par les partis communistes de chaque pays séparément. Au lieu des écoles communistes internationales la règle fut désormais de faire fonctionner des écoles communistes nationales.

Nombre d'ex-élèves des anciennes écoles du Komintern arrivèrent à la tête de leur parti. Ainsi — au milieu des années 1960 — une vingtaine d'années après la dissolution du Komintern — ces anciens élèves du Komintern tiennent le poste n° 1 dans leurs partis :

— Ho Chi-minh, président du PC vietnamien, fut d'abord l'élève de l'Université communiste des travailleurs de l'Orient (KUTV), et dix ans plus, en 1935, de l'École léniniste.

— Deng Xiaoping, secrétaire général du PC chinois, fut — selon la révélation de l'*Encyclopédie soviétique* — l'élève d'une des écoles de Moscou.

— Alvarez Arnedo Geronimo, secrétaire général du PC argentin, fut élève de l'École léniniste de 1933 à 1935.

— Khaled Bagdache, secrétaire général du PC syrien, était l'élève de l'École léniniste.

— Gus Hall, secrétaire général du PC des Etats-Unis, était élève de l'École léniniste en 1931-1932.

— Apostolos Grozos, président du PC grec, fut l'élève de KUNMZ.

— Tito, secrétaire général du PC yougoslave depuis 1937, a travaillé dans l'École léniniste, comme Khrouchtchev le lui rappelle dans un toast porté en 1956 : « Nous connaissons le camarade Tito,

(2) A. LOZOVSKY, *La grève est un combat. Essai d'application de la science militaire à la stratégie des grèves*, Paris, 1931, p. 65.

le camarade Kardelj et les autres camarades, nous les connaissons en tant que bolcheviks qui ont travaillé à l'École léniniste » (3).

— Wladislaw Gomulka, secrétaire général du PC polonais, était élève de l'École léniniste de 1934 à 1936.

— Waldeck Rochet, secrétaire général du PC français, fut un brillant élève de 1930 à 1932.

— Ville Pessi, secrétaire général du PC finlandais, a été d'abord élève de KUNMZ, avant d'être admis à l'École léniniste.

A l'heure actuelle, à une ou deux exceptions près, la quasi-totalité de ces dirigeants ne sont plus politiquement actifs. Le temps a fait son œuvre pour ces ex-élèves du Komintern, mais il n'a pas fait disparaître l'idée et la pratique même de ces écoles. Elles continuent à fonctionner dans le mouvement communiste international et elles restent fidèles au même schéma d'enseignement. Aujourd'hui, le mouvement communiste mondial ne dispose plus d'un seul centre dirigeant, reconnu par tous les « partis frères » — comme ce fut le cas au temps de l'Internationale communiste. De même l'URSS a cessé depuis longtemps d'être le seul pays communiste au monde. Or, en dépit de cette diversité, une très grande uniformité caractérise l'enseignement des écoles communistes.

Selon le schéma marxiste-léniniste, le monde se trouve divisé en trois blocs : la communauté des pays socialistes, avec l'URSS comme force dirigeante ; le monde capitaliste, avec les partis communistes, et le Tiers Monde, avec le mouvement national-révolutionnaire. Or, il suffit de prendre connaissance du fonctionnement des écoles marxistes-léninistes dans ces trois zones différentes, pour constater que l'enseignement reste plus que similaire. Une triple comparaison des écoles de cadres en Union soviétique, dans le Parti communiste français et dans un pays lié au mouvement national-révolutionnaire (Congo), fait ressortir la même vulgate, et la même pratique.

En Union soviétique, les statuts du parti obligent leurs membres à assimiler la théorie marxiste-léniniste et à élever leur niveau idéologique. C'est à ce but que servent les écoles politiques, divisées à trois échelons. A la base on trouve les écoles politiques élémentaires, ensuite les écoles de niveau moyen et finalement les écoles supérieures. Leur nombre d'élèves est impressionnant : en 1965-1966 une éducation politique a été donnée à 13 860 000 citoyens soviétiques, dont 7 700 000 dans les écoles élémentaires. Tous les auditeurs de ce premier degré n'étaient pas membres du parti, les mem-

(3) Vilko VINTERHALTER, *Sur le chemin de la vie de Joseph Broz* (en serbo-croate), Beograd, 1968, p. 499.

bres des Jeunesses communistes, ainsi que les sans-parti étant autorisés à suivre ces cours.

Plus l'école est importante, plus l'enseignement politique est poussé. Dans les écoles de niveau moyen, trois principales matières sont enseignées : l'histoire du PC soviétique, l'économie politique et la philosophie marxiste. A l'École supérieure du parti auprès du Comité central du PC soviétique — le plus important établissement politique éducatif — les matières sont : l'histoire du PC soviétique, la philosophie marxiste-léniniste, l'économie politique, la structure du parti, le mouvement communiste international, le mouvement de libération nationale du Tiers Monde, l'économie soviétique, le journalisme, la langue russe, les langues étrangères.

Selon la dernière édition de la *Grande Encyclopédie soviétique* (vol. 5, p. 553, Moscou, 1971) cette école, qui se rattache dans le passé à l'Université communiste Sverdlov, ne fut fondée qu'en 1939. En cette année, Staline devait rapidement fabriquer de nouveaux cadres du parti après la purge de 1936-1938 et l'extermination quasi totale des militants et des dirigeants. Aujourd'hui cette école admet des membres du parti, âgés de moins de 40 ans, titulaires d'un diplôme universitaire, inscrits au parti depuis au moins cinq ans. Le Comité central du parti de chaque république fédérative présente la liste des candidats. L'appareil central du PC à Moscou opère le choix définitif. L'enseignement dure deux ans. Dans l'année scolaire 1970 le total des auditeurs se chiffrait à 720. La quasi-totalité des dirigeants soviétiques sont passés par cette école, sinon de deux ans, au moins par le stage de perfectionnement organisé d'une manière permanente. Un autre fait témoigne de l'importance exceptionnelle de cette école : « Elle peut prêter son aide aux pays socialistes dans la formation de cadres pour le travail du parti et du gouvernement », dit l'*Encyclopédie soviétique*. Cette précision passe sous silence le fait qu'elle accorde cette même aide aux partis communistes des pays capitalistes.

En France, le PCF reproduit fidèlement le modèle soviétique des écoles de cadres à trois degrés. L'école élémentaire, réduite à cinq cours fondamentaux qui sont donnés le plus souvent durant le week-end ; l'école fédérale dure d'une à deux semaines et l'école centrale, d'un à quatre mois. Les militants sont logés et nourris dans un bâtiment spécial du parti à Choisy-le-roi dans l'ancienne villa de Maurice Thorez.

Cette structure à trois étages a pris sa forme définitive dès le lendemain de la deuxième guerre mondiale, mais à ce moment le PCF ne faisait que reprendre la tradition des écoles de cadres qui remonte au temps de l'Internationale communiste. En effet, dès 1924,

sur l'instigation directe de la direction du Komintern, une première école de cadres communistes français fut fondée à Bobigny. Elle fut dirigée par un représentant du Komintern, Alfred Kurella, futur membre du Bureau politique du SED (PC d'Allemagne orientale) et elle comptait dans la première promotion Jacques Duclos. Un deuxième démarrage eut lieu en 1937, l'école étant installée à Arcueil, avec Etienne Fajon comme directeur officiel et un communiste autrichien Fritz Glaubauf, envoyé par Moscou comme son « œil ». Mais il n'y eut à Bobigny qu'une seule promotion (environ 65 élèves) et trois promotions à Arcueil, alors que depuis la Libération l'éducation des futures cadres du PCF continue sans la moindre interruption. Un seul chiffre donne l'idée de cette ampleur : au XIII<sup>e</sup> Congrès du PCF, en 1954, sur la totalité de 1 992 délégués, 12,8 % étaient passés par les écoles élémentaires, 32,5 % par les écoles fédérales et 38,8 % par les écoles centrales. Le reste, 15,7 % de délégués, ne sortait d'aucune école.

Dans l'école centrale du PCF les matières principales ne diffèrent guère de celles qu'on enseigne en Union soviétique : la philosophie marxiste-léniniste, l'histoire du mouvement ouvrier, l'économie politique (le capitalisme, le socialisme). La différence réside plutôt dans la part qu'on attribue à l'élève. En URSS, le parti est au pouvoir et l'élève de l'École supérieure a la possibilité de présenter un travail pour l'obtention d'un titre, y compris la soutenance d'une thèse. En France, le parti ne peut pas offrir de titre de docteur à ses élèves et par conséquent il exige moins d'eux. Ces élèves sont soumis aux travaux pratiques au cours de leur stage : rédaction de tracts et de journaux locaux, organisation du travail des sections, préparation d'un meeting, etc.

Au Congo, dès la victoire des « forces révolutionnaires » en août 1963, l'orientation prise fut l'imitation du modèle marxiste-léniniste. Le ministère de l'information et de l'éducation populaire et civique fit organiser ses écoles de cadres et fit même paraître un manuel, *Ecole des cadres de la Révolution congolaise*, alors que généralement ni le PC soviétique ni le PC français n'ont l'habitude de faire circuler en public les cours enseignés à l'école. Il faut rendre cette justice aux révolutionnaires congolais qu'ils n'ont pas brillé par l'originalité : pour l'exposé sur le parti, ce document plagiait purement et simplement Staline et pour l'analyse de la situation dans le monde, le document plagiait Lénine.

Ce manuel définit ainsi le rôle du parti unique, le Mouvement national de Libération congolaise :

1. Le détachement d'avant-garde du prolétariat et des autres classes révolutionnaires du Congo ;

2. Un détachement organisé de ces classes ;
3. Un détachement uni de ces classes ;
4. La forme suprême d'organisation de toutes les classes. Or, dans ses « Bases du léninisme » formulées en 1924 Staline caractérisait en ces termes le Parti communiste russe : le parti, avant-garde de la classe ouvrière ; le parti, détachement organisé de la classe ouvrière ; le parti, forme supérieure de l'organisation de classe du prolétariat.

Quant à Lénine, le chapitre du manuel sur « La lutte révolutionnaire des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine contre l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme » s'ouvre par une thèse qui n'est en réalité que la reprise du titre d'un ouvrage de Lénine, écrit en 1916, *Impérialisme, stade suprême du capitalisme* ; les « preuves » à l'appui viennent également de cet ouvrage, avec des statistiques se rapportant au siècle dernier !

Depuis 1965, le temps a passé, mais le léninisme est resté article de foi au Congo, selon cette formule enregistrée lors du Congrès du parti en 1979 : « L'application rigoureuse des normes léninistes de la vie du parti et des principes de la direction collective est la condition la plus importante qui permet au parti de tenir son rôle dirigeant » (4). C'est exactement ce qu'on enseigne à l'École centrale du PCF et à l'École supérieure du PC soviétique (5).

Les cadres communistes de tous les pays passent par des écoles non pas pour acquérir une érudition scientifique, mais se préparer au combat politique. Il n'est donc pas étonnant qu'au sein du mouvement communiste international les élèves des écoles politiques occupent une place importante, souvent au moment des circonstances graves.

Tel fut le cas lors du schisme sino-soviétique : depuis plus de quarante ans les ex-élèves chinois des écoles du Komintern sont au centre des événements qui secouent le communisme dans ce pays. L'histoire remonte à 1930 quand « 28 jeunes bolcheviks chinois », accompagnés de Pavel Mif, membre du Parti bolchevique et émissaire du Komintern, arrivèrent en Chine. De ce groupe surgiront

(4) III<sup>e</sup> Congrès extraordinaire du Parti congolais du travail ; Congrès de la radicalisation, Brazzaville, juillet 1979, p. 27.

(5) Les révolutionnaires marxistes-léninistes du Salvador ne procèdent pas non plus avec un excès d'originalité. Selon un journaliste, autorisé à observer le travail de l'école insurrectionnelle, les matières à enseigner englobent marxisme, centralisme démocratique (donc la structure du parti), stratégie de la guerre révolutionnaire et la prise du pouvoir, etc., *International Herald Tribune*, 4 février 1982, p. 5.

trois secrétaires généraux du pc chinois : Shen Shao-yü (*alias* Wang Ming), Ching Penghsien (*alias* Po Ku) et Chang Wen-tsien (*alias* Lo Fu). L'un de ces trois ex-secrétaires généraux, Wang Ming, se trouvait en URSS au moment de la rupture définitive Moscou-Pékin et dans un article écrit pour la presse communiste internationale, il accusait Mao d'avoir voulu éliminer des ex-élèves du Komintern dès le mouvement « Cheng-feng », lancé en 1942 : « Mao Tsé-toung estimait que les coupables étaient tous les dirigeants et responsables du parti qui avaient fait leurs études en Union soviétique et avaient répandu l'influence du léninisme, du Komintern, du Parti communiste russe, et de l'Union soviétique en Chine. Il a classé tous les communistes qui ont fait leurs études en Union soviétique, qui s'occupaient du travail idéologique et politique, ainsi que tous ceux qui étaient issus des milieux intellectuels, dans le soi-disant groupe pro-soviétique et dogmatique de Wang Ming » (6). Lorsque la révolution culturelle chinoise se déchaîna, dans la seconde moitié des années 60, trois principaux personnages qui furent écartés du pouvoir étaient tous les trois ex-pensionnaires du Komintern à Moscou : Liu Shao-qi, Lin Biao et Deng Xiaoping.

Lorsque après le schisme chinois survint une autre crise dans le camp soviétique : le Printemps de Prague, une fois de plus les ex-élèves des écoles de cadres étaient au centre de la mêlée.

L'homme qui symbolisait le Printemps de Prague, et qui fut nommé à la tête du parti, Alexandre Dubček, était lui aussi un ancien élève de Moscou : il avait étudié trois ans, de 1955 à 1958, à l'Ecole supérieure auprès du Comité central russe, et il avait reçu les félicitations de jury. Lors de la « normalisation » de la Tchécoslovaquie, il ne s'associa pas à la collaboration avec Moscou. Mais il ne représentait que l'exception, car la quasi-totalité des ex-élèves des écoles de cadres, de Moscou ou de Prague, se rallièrent au nouvel occupant. Un témoignage de la résistance intérieure en Tchécoslovaquie mettait bien en lumière ce rôle des ex-élèves devenus hauts *apparatchiks* : « La lecture des biographies publiées par la presse tchécoslovaque permet cette conclusion : toutes les nominations depuis l'avènement de M. Husak, surtout en Bohême et en Moravie, dans le parti, dans les institutions d'Etat et dans les organismes et organisations publics, proviennent presque exclusivement de trois sources : les écoles soviétiques et tchécoslovaques du parti, de l'armée et de la police, dont les élèves sont très souvent appelés à servir

(6) WANG MING, Révolution culturelle ou coup d'Etat contre-révolutionnaire, *Bulletin d'Information*, Prague, 1969, n<sup>os</sup> 8-9, p. 56.

avant d'avoir achevé leurs études, il n'y a pas pratiquement d'autre personnel » (7).

La liste devenait effectivement de plus en plus longue, à commencer par le sommet du parti : Joseph Lenart, ex-Premier ministre et secrétaire du Comité central, est un ancien élève de l'Ecole supérieure auprès du PC soviétique ; Drahomir Kolder, secrétaire du Comité central, passa deux ans à l'école de cadres à Prague, après quoi il fut muté directement à l'appareil du Comité central ; Ladislav Asamec, vice-président du gouvernement tchèque ; Frantisek Barbirek, ministre du commerce ; Vaclav Pleskot, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, sont tous anciens élèves de l'école du PC tchécoslovaque.

Quand le général Jaruzelski exécuta son coup de force le 13 décembre 1981, le rôle des académies militaires de Moscou fut rappelé : Jaruzelski et la majeure partie de la Junte avaient suivi dans les années 1950 une formation soviétique. Tel est le cas du personnage n° 2 de la Junte, le général Florian Siwicki, diplômé de l'Académie militaire de Moscou en 1956, et du général Eugenius Molsczyk, le quatrième sur la liste de la Junte.

L'événement le plus récent dans le monde communiste en Europe occidentale, le XXIV<sup>e</sup> Congrès du PC français, n'est pas non plus sans un lien avec les écoles des cadres du parti. Le seul personnage à l'issue de ce congrès qui cumule deux fonctions importantes : ministre de la coalition socialiste-communiste et secrétaire du Comité central du PC, Charles Fiterman, est lié à triple titre à l'école centrale du parti : d'abord élève, ensuite enseignant et enfin directeur dans les années 1960. De même, le seul nouveau promu dans le secrétariat du Comité central, André Lajoinie, est lui aussi lié aux écoles des cadres : il a fait d'abord l'Ecole centrale du parti à Choisy, et ensuite l'école supérieure des cadres à Moscou, en 1967 (8).

Bien entendu, ce n'est pas la totalité des diplômés des écoles de cadres, de Moscou ou de Paris, qui arrivent au sommet de leur parti. Tout d'abord, il n'y a pas de place pour tous les militants, ensuite le déchet est très grand : parmi les militants français venus étudier à Moscou à l'Ecole léniniste de 1927 à 1936, plus de la moitié ont rompu avec le communisme. La première promotion, de 1927-1928, comptait une vingtaine d'élèves. Le meilleur élève était Paul Marion. Il finit sa carrière politique comme ministre de l'information du

(7) *Esprit*, juin 1970, p. 1029.

(8) Guy KONOPNICKI, André Lajoinie : un communiste classique, *Libération*, 8 février 1982.

maréchal Pétain. Le diplôme d'une école de cadres (kominternienne, centrale ou supérieure) ne garantit pas d'arriver au sommet, mais elle permet de franchir un échelon décisif : entrer dans l'appareil central du parti. Pour la suite de sa carrière, l'*apparatchik* doit compter sur de nombreux facteurs : la chance, l'ambition, le conformisme, l'avantage de savoir bien manœuvrer ou d'être bien « pistonné », etc. Mais il est de moins en moins question d'un facteur qui avait joué jusqu'alors : le stage dans une école des cadres. Cet atout consigné dans le dossier biographique reste toujours une pièce utile à avoir.

Dans l'itinéraire d'un ancien élève, de l'école des cadres jusqu'au sommet du parti, beaucoup de choses en lui-même et dans l'environnement sont appelées à changer. Une constante reste : son *Weltanschauung*, son ABC du communisme appris à l'école du parti lui servira de clé pour comprendre le parti, le mouvement, et la lutte à l'échelle mondiale, le jour où il sera à la tête de ce parti. La clé, elle, ne change pas.

#### Branko LAZITCH. — The training of the cadres.

Either as a tiny group as the Bolchevich Party in 1917, or encompassing the whole world as nowadays, the communist movement continues educating its revolutionary cadres in special schools. The majority of the future leaders are trained in special schools which introduce them into the Central Apparatus of the Party. Such is the communist blueprint for the renewal of the political elites.

RÉSUMÉ. — *Le mouvement communiste, soit à l'état groupusculaire, comme le Parti bolchevique avant 1917, soit étendu au monde entier, comme c'est le cas aujourd'hui, garde cette constante : la formation de ses cadres révolutionnaires dans des écoles spéciales. La majeure partie des futurs dirigeants passent par ces écoles qui leur ouvrent les portes de l'appareil central du Parti. C'est la formule communiste de renouvellement des élites politiques.*

MICHEL TATU

## *Les institutions du mouvement communiste international*

« *La phase du socialisme qui commence avec la Révolution d'Octobre a épuisé sa force motrice* » (résolution de la direction du PC italien, le 29 décembre 1981).

« *L'organisation du mouvement ouvrier révolutionnaire autour de l'URSS est définitivement morte* » (Santiago Carrillo, secrétaire général du PC espagnol, le 11 janvier 1982 à Madrid).

On pourrait croire, au vu de ces déclarations des champions de l' « eurocommunisme », que tout a changé dans le mouvement communiste, qu'il faut trouver autre chose pour tenter de reconstituer un embryon de structure internationale, à moins qu'on y renonce purement et simplement. Vu de Rome ou de Madrid, c'est vrai : l'eurocommunisme n'est pas aussi mort qu'on le dit parfois, il est au contraire appelé à se développer au fur et à mesure des crises à prévoir dans le « camp » du « socialisme réel » et de la dégradation de l'image de ce camp à l'extérieur. Mais ce sera autre chose que le communisme — probablement une sorte d'eurogauche réconciliée avec la social-démocratie —, une nouvelle déviation rejetée par le Parti soviétique, même si c'est avec moins de fracas qu'autrefois, vers les ténèbres extérieures.

Vues de Moscou en effet, les choses n'ont pas changé, et l'on observe au contraire une remarquable constance. Même les évolutions qui nous paraissent nouvelles, comme l'accent placé sur le rôle de l'Armée Rouge dans l'expansion du « socialisme », étaient déjà présentes — et exprimées encore plus crûment qu'aujourd'hui — au beau temps de la « phase motrice » dont parlait Berlinguer. « *La démocratie populaire*, disait Bierut, chef du PC polonais en 1949, *n'est pas le résultat d'un soulèvement armé... elle n'est pas née comme*

*le pouvoir des soviets en octobre 1917 en Russie, elle est le fruit de la victoire de l'Union soviétique sur les forces armées du fascisme allemand.* » L'organe du Kominform, *Pour une paix durable, pour une démocratie populaire*, était tout aussi net en écrivant le 15 décembre 1948 : « *La présence de l'Armée Rouge en Europe a été garante du libre développement des forces démocratiques dans les pays libérés* » (1).

La constante, c'est en effet le primat de la force dans les rapports entre partis, la force étant conçue comme un instrument (pas nécessairement le seul) pour parvenir au résultat idéal qui, lui, change encore moins que tout le reste : une relation essentiellement bilatérale entre « parti père » et « parti fils », comme disaient les Chinois dans les années 60, une coïncidence de vues sur toutes les grandes questions, mais principalement sur ce que Moscou juge comme ses grands intérêts en politique étrangère et, plus encore, sur l'image de l'URSS elle-même, à laquelle aucune critique ne doit être adressée.

Si ce résultat peut être obtenu par la seule attraction idéologique, tant mieux. Mais cela est rarement suffisant, d'autant que l'on demande le maximum de soutien, voire d'adulation. Le grand parti soviétique veut être non seulement soutenu, mais aimé, à l'image des incantations qu'il s'adresse lui-même quotidiennement dans la *Pravda*. Entre une adhésion sincère, mais librement discutée et par conséquent contingente et révoquant d'une part, la flagornerie d'autre part, la direction soviétique, depuis Staline, a toujours choisi la seconde. Or celle-ci est d'autant plus assurée qu'elle s'appuie sur des relations de dépendance, qu'elle est entretenue par la pression — financière, policière ou militaire — et que l'« ami » se transforme en « agent ».

Voilà pourquoi les relations de *partnership*, d'égalité et de libre discussion n'ont jamais été possibles en fait dans le monde communiste, même avec un parti aussi puissant que le parti chinois, lequel en a tiré les conséquences dans les années 60. Voilà encore pourquoi la « *Pierre de touche de l'internationalisme prolétarien* », comme on disait récemment et comme on le pense encore aujourd'hui, ne pouvait être que la fidélité à l'Union soviétique, l'approbation des décisions du Kremlin alors même que les plus difficiles d'entre elles (du pacte germano-soviétique de 1939 à l'invasion de l'Afghanistan en 1979) n'avaient pas fait l'objet de consultations entre « amis ». L'équation : *antisoviétisme = anticomunisme = fascisme* est tout aussi valable aujourd'hui, dans la pensée profonde des dirigeants soviétiques, qu'elle l'était dans les années 30.

Les formes multilatérales données au mouvement ont toujours

(1) Cités par Lilly MARCOU, dans *Le Monde diplomatique* d'octobre 1980.

été secondaires par rapport à ce lien fondamental de chaque parti avec Moscou. Le Komintern, dans les années 30, n'était plus qu'une chambre d'enregistrement des décisions de Staline, tout comme les autres institutions soviétiques. Les grandes conférences communistes des années 60 n'étaient intéressantes, pour les Soviétiques, que dans la mesure où elles produisaient le plus grand alignement possible des partis frères sur les positions — déjà arrêtées à l'avance — de Moscou.

Cette préoccupation permanente du Kremlin a toujours transcendé les désaccords ou rivalités entre les dirigeants. Tous les témoignages recueillis par la suite ont toujours confirmé que la « ligne » ne changeait pas vraiment au moins au niveau des intentions, de Molotov à Khrouchtchev, de Brejnev à Souslov : il s'agissait toujours de conquérir le maximum pour nous, par opposition à eux, les étrangers.

Cela dit, l'approche n'est pas la même selon qu'il s'agit des marches de l'empire, du glacis proche, ou de la périphérie, donc du mouvement communiste au sens large. Comme le souligne le général Gallois, l'URSS ne recule pas quand elle s'est implantée dans un pays voisin, avec sa propre armée (comme en Afghanistan) ; elle peut se montrer plus souple en revanche lorsqu'il s'agit de défendre un « intérêt » en Afrique ou en Asie, voire un investissement pourtant coûteux dans une région éloignée. Ce qui est vrai de la stratégie militaire l'est aussi de l'attitude générale. Même Fidel Castro, qui « construit le socialisme » à Cuba et dont la chute signifierait par conséquent un très pénible mouvement en arrière de la « roue de l'histoire », ne représente pas un investissement aussi vital pour la direction soviétique que la Pologne ou même la Bulgarie. En échange, il peut se payer quelques libertés qui seraient plus mal tolérées ailleurs. Compte tenu de la distance géographique, deux grandes sphères doivent être distinguées :

1. *La sphère proche.* — Elle ne recoupe pas totalement les limites de ce que l'on appelle maintenant la *communauté socialiste* (le terme remplaçant celui de *camp socialiste* aux consonances fâcheuses) et qui compte, selon l'énumération officielle donnée au Congrès du PCUS en février 1981, dix pays en sus de l'URSS : Bulgarie, Hongrie, RDA, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie pour l'Europe, Vietnam, Mongolie, Cuba et Laos (2) pour le reste. Les Européens bénéficient,

(2) Malgré l'inclusion du Laos, nouvelle recrue en Asie du Sud-Est (on notera que le Cambodge « libéré » n'a pas encore cet honneur), la liste reste moins impressionnante que celle des années 50, qui comprenait alors la Chine, l'Albanie, la Corée et dans certains cas la Yougoslavie. Aujourd'hui ces derniers pays sont qualifiés de « pays socialistes qui ne sont pas membres du traité de Varsovie ou du Conseil d'Assistance économique mutuelle (Comecon) » (*Pravda* du 24 février 1981).

si l'on peut dire, d'un traitement privilégié : ils seront défendus coûte que coûte, même au prix de la guerre atomique si l'Occident s'en mêle, et en tout cas au prix d'interventions « fraternelles » directes contre la subversion interne : la RDA, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Pologne — jusqu'à un certain point — en ont fait l'expérience.

Là encore le lien bilatéral est plus important que l'appartenance aux institutions multilatérales mises sur pied depuis la guerre. Aussi bien le Conseil d'Assistance économique mutuelle (CAEM, ou Comecon pour les Occidentaux) que le pacte de Varsovie ont été créés beaucoup plus pour répondre, sur le plan de la propagande, à des évolutions occidentales que pour satisfaire des besoins réels : le Comecon, créé en 1949, était supposé faire pièce à l'organisation de l'Europe occidentale sous l'égide du Plan Marshall, le pacte de Varsovie visait à répondre, en 1955, à la consolidation de l'Alliance atlantique et à l'entrée que venait d'y faire une Allemagne occidentale en voie de réarmement.

Jusque-là le Kremlin avait considéré avec réticences les tentatives d'organisation multilatérale du nouveau « bloc de l'Est », de peur de voir les « démocraties populaires » y développer une solidarité suspecte face à la tutelle soviétique. (C'est ainsi que Staline avait rejeté, au lendemain de la guerre, l'idée de fédération balkanique proposée par Dimitrov.) Ces organisations n'apportaient d'ailleurs rien qui n'ait déjà été obtenu de manière beaucoup plus satisfaisante par les traités et arrangements bilatéraux.

C'est pourquoi le Comecon et le pacte de Varsovie restèrent des organisations fantômes pendant de nombreuses années. Encore aujourd'hui, une dissolution du pacte de Varsovie par exemple ne mettrait pas fin aux liens de toutes sortes établis au fil des ans entre l'URSS et chacun de ses satellites aux termes des traités d'amitié et d'assistance mutuelle conclus dans les années 40 : la présence de l'Armée Rouge dans tous ces pays (sauf en Roumanie et, en principe seulement, en Bulgarie) et aussi celle de conseillers soviétiques à divers niveaux dans les ministères de la défense et de l'intérieur de chacun d'entre eux sont le plus sûr garant du maintien de leur gouvernement dans l'orthodoxie.

Le fait que très peu d'éléments soient connus sur l'organisation et le fonctionnement des rouages du pacte de Varsovie est plutôt un signe de leur effacement que de leur puissance : on en sait plus sur l'organisation des forces armées soviétiques. Il semble seulement que le niveau d'intégration des forces y soit moins élevé que dans l'OTAN. Mais cela n'a guère d'importance, dans la mesure où les gouverne-

ments concernés n'auront d'autres choix, en cas de guerre, que de mettre l'ensemble de leurs forces à la disposition du commandement soviétique. En outre, les équipements et munitions — presque tous d'origine soviétique — sont beaucoup plus standardisés et homogénéisés qu'à l'Ouest.

Quant au Comecon, il a pris plus de poids depuis la fin des années 60 sous l'effet d'une double évolution : les dirigeants soviétiques, à commencer par Khrouchtchev, y ont vu un moyen d'intégrer davantage les économies de leurs alliés et de les ajuster à leurs propres desseins après que la liquidation des liens trop léonins d'autrefois (notamment des sociétés mixtes mises sur pied au lendemain de la guerre) eut rendu plus d'autonomie à la planification de chaque pays et encouragé un certain « nationalisme de l'industrie lourde » ; en second lieu, la complexité grandissante des problèmes économiques, la solidarité apparue naturellement entre des économies trop peu performantes pour affronter à grande échelle les marchés internationaux ne pouvaient que resserrer les liens entre tous les pays du système.

Il reste que le Comecon est bien davantage un organisme de « coordination », un lieu d'échange de points de vue et d'informations qu'une institution autonome disposant d'un pouvoir propre. Non seulement il ne dispose pas des pouvoirs pourtant réduits qui sont ceux de la commission européenne, mais il ne peut en aucun cas être assimilé à un « marché commun » ; d'abord parce qu'il n'y a pas de « marché » dans les économies du « socialisme réel », ensuite parce qu'il n'y a pas non plus de monnaie librement transférable, même à l'intérieur du bloc.

L'organisation des pays d'Europe de l'Est n'en reste pas moins un problème important qu'il faudra aborder un jour, même et surtout après que la tutelle soviétique sur ces pays se sera allégée. D'ores et déjà les conditions seraient mûres pour la constitution d'une communauté des pays d'Europe centrale, des pays forts de plus de 100 millions d'habitants, trop faibles pour exposer à la concurrence occidentale un appareil productif modelé par trente-cinq ans de « socialisme » et en même temps porteurs d'intérêts spécifiques face à une URSS dont les besoins sont complémentaires, mais qui devra toujours être maintenue à distance en raison de ses tendances hégémoniques. Déjà les satellites, tout en restant plus développés que le « grand frère » russe dans bien des domaines de par leurs traditions historiques et leur niveau d'éducation (c'est là tout le paradoxe de la colonisation soviétique, qui s'en prend à des peuples plus évolués qu'elle-même) ont cessé d'être une zone d'exploitation pour devenir

une charge. Sous peine d'avoir à affronter des crises, la Russie doit subvenir à leurs besoins en énergie et souvent aussi, malgré des propres difficultés, en produits alimentaires.

2. *La sphère lointaine.* — Ici les choses sont plus souples, d'une part parce que les intérêts soviétiques ne sont pas aussi évidents ou vitaux, d'autre part parce que rien n'est figé et que la tactique doit s'adapter aux circonstances. La stratégie est néanmoins la même, au service du même but : recruter et conserver le plus d'amis possible, et faire en sorte que ceux-ci soient le plus fidèle possible.

Force est pourtant de reconnaître que la dimension « idéologique » de ces amitiés a subi le contrecoup de l'érosion idéologique constatée en URSS même. Les partis « communistes et ouvriers » ne sont plus et ne pourront plus jamais être la grande « famille » qu'ils étaient autrefois, comme en témoigne la constante dégradation des liens multilatéraux et des formes qui leur ont été données au cours des années.

Déjà, dans le vocabulaire sinon encore dans les faits, le *Kominform* organe d'information entre les partis, créé en 1947, se présentait comme une variante édulcorée du *Komintern*, le véritable centre de coordination que se voulait l'Internationale communiste d'avant-guerre et que Staline avait dissoute pour plaire à ses alliés anglo-saxons en 1943. Après la liquidation du *Kominform* en 1956, la principale institution commune est la *conférence mondiale des partis communistes et ouvriers*, réunie en 1957 et en 1960 à Moscou. Mais l'entreprise chancelle déjà à ce stade sous les coups de boutoir de Mao qui, non content d'avoir brisé le « camp socialiste », s'attaque maintenant au mouvement dans son ensemble.

Les Soviétiques, qui échouent dès 1963 à obtenir une condamnation de la Chine, réussirent à tenir encore une conférence de ce genre, en 1969 à Moscou, mais le résultat est bien décevant au regard de la somme d'efforts consentis. Bien pire, les tentatives de ce genre aggravent en fait les différends au lieu de les apaiser. On se rabattra par conséquent sur une formule plus limitée géographiquement : les conférences « pan-européennes », dont un premier essai avait eu lieu à Karlovy-Vary (Tchécoslovaquie) en 1967 et qui sera réédité à Berlin-Est en 1976.

Une nouvelle tentative, entreprise par les partis français et polonais en avril 1980 à Paris, aggrave plutôt, là encore, les difficultés en mettant en lumière le nombre considérable des absents : les partis italien, espagnol, britannique, roumain et yougoslave, pour ne citer que les principaux. En outre ces conférences dont le niveau de repré-

sentation se réduit (les premiers secrétaires en 1967 et 1976, des dirigeants moins importants en 1980) sont de moins en moins « communistes », de plus en plus concentrées sur des thèmes qui appelleraient une audience plus large, comme la paix et le désarmement. Le mouvement communiste finira-t-il comme un appendice du pacte de Varsovie ?

Aujourd'hui en tout cas, surtout après le « schisme italien » qui, pour ne pas avoir pris la forme, aujourd'hui impossible, d'une excommunication à la yougoslave ou à l'albanaise, n'en signifie pas moins une aggravation du différend entre Moscou et le plus grand parti non au pouvoir, les dirigeants soviétiques sont placés devant un choix : ou bien faire comme s'ils ne remarquaient pas leurs désaccords croissants avec une série de partis, tenter de les rallier à une vague plate-forme de soutien à leur diplomatie, comme ils l'ont fait pendant presque toutes les années 70. Ou bien se rabattre sur le « noyau dur » de leurs véritables fidèles, conforter dans leurs fidélités pro-soviétiques les petits partis périphériques (portugais, latino-américains, etc.) et, pour ce qui est des autres, susciter des scissions là où la fronde antisoviétique est devenue par trop agressive.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour dire jusqu'à quel point cette tactique sera appliquée au PCI, il est clair que le Kremlin penchera et penche déjà pour la seconde branche de l'alternative.

Ses propres traditions l'y poussent, mais aussi une triple constatation : la déviation antisoviétique heurte, en Europe occidentale notamment, une partie des clientèles communistes traditionnelles marquées par les souvenirs de la lutte antifasciste et de l'exaltation de la « patrie du socialisme » ; elle pose un problème d'identité aux directions, qui redoutent de devoir choisir entre l'ancienne famille communiste et la social-démocratie abhorrée. Enfin le spectacle de la montée en puissance de l'URSS sur le plan militaire, l'usage qu'elle fait de cette puissance en venant au secours de clients ultra-minoritaires ou en difficultés, comme en Afghanistan, en Angola, en Ethiopie, ont de quoi faire réfléchir pas mal de dirigeants communistes dans le monde : « Et si, au lieu de perdre notre âme à courir après des électeurs fantomatiques, nous redoublions au contraire de fidélité à Moscou de manière à bénéficier le moment venu du « changement du rapport des forces » imposé par l'URSS sur le plan international ? Le « panzer-communisme » ne serait-il pas, après tout, un meilleur tremplin vers le pouvoir qu'un eurocommunisme débilisant ? »

De l'attentisme du Toudeh en Iran au zèle d'un Cunhal au Portugal, il est clair que ce calcul explique l'attitude de nombreux partis. Il ne saurait être étranger non plus à l'évolution à rebours d'un

parti comme le français, qui soutient l'invasion de l'Afghanistan et le coup de force en Pologne, alors qu'il avait critiqué l'intervention en Tchécoslovaquie. Du moins on ne voit pas comment expliquer autrement un tel changement, d'autant plus paradoxal qu'il coïncide avec le déclin de l'image de l'URSS dans l'opinion du pays à convaincre. Et c'est bien ainsi qu'en a jugé Jean Poperen, dans une déclaration qui a amené pour la première fois Charles Fiterman, premier des ministres communistes, à sortir de sa réserve (3).

Ce recul de l'idéologie au profit de la force — et de l'attraction de la force — on le retrouve aussi dans l'approche des problèmes du Tiers Monde. Sans doute, à l'extrême périphérie, comme dans les maquis du Salvador, le soutien communiste revêt-il encore les habits de la révolution anticapitaliste et anti-impérialiste traditionnelle. Mais partout ailleurs, surtout là où il s'agit de consolider un pouvoir ami, l'amitié se mesure au degré de soutien accordé à la politique soviétique, la consolidation est obtenue grâce à des manipulations militaro-policières fondées sur les conceptions essentiellement « techniques » qu'on se fait à Moscou du pouvoir. L'ami devient un « client » qu'une garde prétorienne soviétique, cubaine ou est-allemande protégera de l'hostilité de ses opposants, et cela indéfiniment, même lorsque les opposants se recrutent au sein du même parti « révolutionnaire » que l'ami à défendre.

C'est pourquoi les déboires essuyés naguère en Egypte, en Somalie, au Soudan ne peuvent plus être allégués comme des preuves du caractère velléitaire et fragile de l'engagement soviétique dans le Tiers Monde. Sans doute des reculs sont-ils encore possibles, mais ils sont beaucoup plus difficiles qu'auparavant, dans la mesure où les Soviétiques ont perfectionné leurs méthodes d'implantation dans les rouages clefs des pouvoirs, armée et police notamment. On a même pu parler d'un « lobby colonial » constitué au fil des années à Moscou, avec les milliers de conseillers militaires, politiques et policiers qui ont séjourné dans les pays d'Asie, et d'Afrique, et y ont développé une expérience inconnue au début du mouvement il y a vingt ans.

Ces observations amènent à conclure que, si le mouvement communiste international a profondément évolué depuis le Komin-

(3) Constatant, dans un entretien avec *Le Nouvel Observateur* (9 janvier 1982) que la nouvelle volonté du PCF « de ne plus se démarquer, sur l'essentiel, de l'URSS » coïncide avec une « stratégie de repli, totalement désastreuse sur le plan politique ou électoral », le n° 2 du PS poursuit : « On est amené à se demander si la seule justification d'une telle politique ne serait pas, finalement, l'idée que, d'une façon ou d'une autre, une série de glissements finiront par donner à l'URSS une position de plus en plus prépondérante en Europe et que celle-ci finira par basculer. »

tern, il serait prématuré de l'enterrer. Non seulement les objectifs que lui assignent les dirigeants soviétiques n'ont pas changé, mais les méthodes nouvelles, moins idéologiques et plus « techniques » employées pour y parvenir ne sont pas sans efficacité. Sans doute a-t-il et aura-t-il du mal à maintenir son « front intérieur », c'est-à-dire à préserver ses conquêtes, notamment en Europe orientale. Les institutions multilatérales destinées à lui donner une existence plus officielle laissent également à désirer. Mais le lien bilatéral avec Moscou reste tout aussi puissant, du moins pour ceux des partis et forces « amies » qui choisissent de le nouer. Et ils ne manquent toujours pas de raisons de le faire.

**Michel TATU. — The institutions of the communist international movement.**

Within the « international communist movement », the bilateral link between each communist party and Moscow has always taken precedence on the multilateral institutions. However, the latter are stronger in the « close sphere » of the USSR. Although the forms have been modified with the geographical and historical background, the soviet aim is nevertheless invariable : to enlist and keep as many unconditional friends as possible.

**RÉSUMÉ.** — *Au sein du « Mouvement communiste international », le lien bilatéral entre chaque parti communiste et Moscou a toujours pris le pas sur les institutions multilatérales. Celles-ci sont néanmoins plus rigides dans la « sphère proche » de l'URSS qu'à la périphérie. Si les formes ont varié en fonction du contexte géographique et historique, l'objectif soviétique n'en est pas moins invariable : recruter et conserver le maximum possible d'amis, dont l'attachement sera dans toute la mesure possible inconditionnel.*

# Pouvoirs-Biblio

## DROIT (Théorie)

Alexandre KOJÈVE, *Esquisse d'une phénoménologie du droit*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des Idées » (1943), 1981, 188 F. Les deux cents premières pages sont consacrées à la définition du droit, une centaine sur l'origine et l'évolution du droit, deux cents à nouveau sur le système du droit. Avec des développements spécifiques sur les différents types de phénomènes juridiques (droit international, droit public, droit pénal et droit privé). Une réflexion fondamentale sur la spécificité du juridique et sur le droit, défini comme l'intervention d' « un point de vue tiers dans les affaires humaines ». L'ouvrage s'achève par des réflexions sur la dialectique du Statut et de la Convention.

## HISTOIRE

Christian et Arlette AMBROSI, *La France, 1870-1981*, Masson, 1981, 3<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, 343 p. Un des classiques de la collection « Un siècle d'histoire », qui sert de manuel aux étudiants du Supérieur, mais peut offrir un instrument de travail à un public plus large. On regrettera à cet égard l'absence d'index.

Hélène VÉRIN, *Entrepreneurs, entreprise, histoire d'une idée*, PUF, coll. « Recherches politiques », 1982, 264 p., 98 F. Recherche sur les rapports entre l'idée d'entreprise et celle d'Etat à travers une histoire des mots et de leur signification. L'auteur remonte à l'emprise chevaleresque, au roman courtois, aux entreprises de guerre monarchiques, aux délits d' « entreprise », pour montrer qu'il s'agit toujours de l'action en tant que risque.

## INSTITUTIONS

Jean-Claude MASCLÉ, *Un député. Pour quoi faire !*, PUF, 1982, 232 p., 118 F. L'auteur, spécialiste du mandat parlementaire, et particulièrement de ses attaches locales, dresse un plaidoyer argumenté en faveur de la dissociation entre les responsabilités locales et l'exercice de la fonction parlementaire nationale.

Serge SUR, *La vie politique en France sous la V<sup>e</sup> République*, Montchrestien, Précis Domat, 1982, 2<sup>e</sup> éd. augmentée, 652 p., 120 F. Une quarantaine de pages sur « Mitterrand président » complètent cette excellente présentation des données et dynamismes d'une vie politique si souvent ignorée.

FRANÇOIS G. DREYFUS

## *Le Mouvement de la paix : l'exemple de l'Allemagne fédérale*

Si l'on en croit une personnalité aussi autorisée que Boris Ponomarev, le Mouvement de la paix est un instrument essentiel de la politique internationale du Système communiste (1).

« Le mouvement démocratique pacifiste a constitué et reste un élément très important du potentiel des forces favorables à la paix. Aujourd'hui, il reprend des forces et de l'ampleur, notamment dans les pays d'Europe occidentale.

« Quelles en sont les causes ? D'une part, la population est profondément préoccupée par la politique américaine, d'autre part, les initiatives pacifiques des pays socialistes, qui offrent des possibilités réelles pour écarter la menace militaire, ont eu de l'effet. Diverses forces politiques ont rejoint le mouvement pacifiste. Il s'agit des partis communistes, de secteurs importants de la social-démocratie et du mouvement écologiste. Cela concerne également certaines franges des partis politiques bourgeois, même parmi ceux qui font partie de coalitions gouvernementales. Il est significatif que des militaires connus, ayant assumé autrefois de hautes responsabilités dans leurs armées et dans les états-majors de l'OTAN, commencent à jouer un rôle de plus en plus grand dans le mouvement pacifiste. »

La lutte pour la paix en Europe occidentale a pris depuis le printemps 1981 une très grande ampleur et le Mouvement de la paix y joue un rôle essentiel mais, à la différence de la grande campagne des

(1) Voir Boris PONOMAREV, D'où provient le danger de guerre et comment peut-il être conjuré ?, dans *Nouvelle Revue internationale*, octobre 1981, p. 3-28. Le passage cité est p. 21. Voir aussi Claude DELMAS, Le mouvement pacifiste, dans *Défense*, décembre 1981.

années 1950, de nombreux mouvements, en particulier en RFA et dans les pays de l'Europe du Nord, y ont été associés.

Les manifestations en faveur du pacifisme et du neutralisme posent des problèmes qui se situent très au-delà des slogans par lesquels les organisateurs de ces rassemblements réussissent à mobiliser des foules importantes. Les mots possèdent un pouvoir attractif grâce auquel une propagande bien organisée s'efforce de saper la volonté de défense des peuples ouest-européens. Aldous Huxley comparait les mots à des rayons X : « Si l'on s'en sert convenablement, ils transpercent n'importe quoi. » Il suffit d'ailleurs de remarquer qu'aucune manifestation comparable n'est organisée en URSS et en Europe de l'Est. Il est vrai que la doctrine marxiste-léniniste faisant du communisme l'instrument de la paix, il est logique que le pacifisme en tant que revendication morale et le neutralisme en tant que volonté politique s'expriment dans les pays qui n'ont pas fait de cette doctrine le fondement de l'Etat. Posé en ces termes, le problème concerne la nature de la défense et les objectifs des campagnes en question.

A la fin de son livre sur les *Problèmes contemporains de défense*, Raoul Girardet cite un mot de Platon : « Ce sont les hommes, et non les pierres, qui font la force des remparts protecteurs des cités. » Il faut des pierres et des hommes. C'est contre les hommes que sont organisées les campagnes qui se disent « pacifistes » et « neutralistes ».

### *Le Mouvement de la paix*

Né avec la guerre froide, le Mouvement de la paix fut fondé à Paris au printemps 1949 par des intellectuels communistes (Picasso, Aragon, Eluard, Salacrou). La *Colombe* de Picasso en devint le symbole.

Le 21 avril 1949, lors du I<sup>er</sup> Congrès de ce mouvement, M. Pietro Nenni (qui fut toujours plus proche des communistes que du Parti socialiste italien auquel il appartenait) proposa la création d'un « Conseil permanent de la paix » qui ferait de l'Alliance atlantique « un chiffon de papier ». Pour lui, il s'agissait d'une « nouvelle Sainte-Alliance ». En face du Conseil atlantique prévu par le traité de Washington, le « Conseil permanent de la paix » constituerait « un organisme chargé de coordonner les efforts des peuples dans leur lutte pour la paix (...). Nous avons déjà le Kominform, nous aurons demain le Conseil permanent de la paix ». Cet organisme ne vit vraiment jamais le jour, mais l'opération était significative : l'Union Soviétique ne pouvait qu'enregistrer la situation créée par le traité

de Washington, mais elle engageait le combat par l'intermédiaire des partis communistes et de groupements dirigés par des communistes ou par des « compagnons de route », celui des « Partisans de la paix » étant particulièrement actif. Les « pacifistes » se dressaient alors contre l'armement nucléaire américain (l'URSS ne réalisa sa première explosion expérimentale que le 24 août 1949) et réclamaient un désarmement général, alors que M. Gromyko avait, le 26 juin 1946, aux Nations Unies, rejeté le plan Baruch-Lilienthal qui proposait de placer toutes les matières fissiles sous le contrôle d'une Haute Autorité des Nations Unies.

Ce mouvement des « Partisans de la paix » connut son heure de gloire avec l'*Appel de Stockholm* : « Nous exigeons l'interdiction absolue de l'arme nucléaire », déclara, le 29 mars, le « Conseil mondial de la paix » réuni dans la capitale suédoise. Il recueillit 500 millions de signatures à travers le monde, dont 14 millions en France. C'est lui qui, au printemps 1952, organisa des manifestations violentes, à Paris, contre l'arrivée du général Ridgway comme successeur d'Eisenhower au poste de commandant suprême des forces alliées en Europe.

Il y eut encore trois campagnes : en 1957 pour soutenir le plan Rapacki, repris en 1964 par le président finlandais Kekkonen. D'ailleurs, récemment, M. Brejnev a relancé le projet d'une dénucléarisation de l'Arctique et du Grand Nord, mais en excluant la presqu'île de Kola, qui est devenue l'une des principales bases soviétiques... La seconde en 1965-1966, au cours de laquelle on proposait la dissolution de l'Alliance atlantique et du pacte de Varsovie. On précisait qu'ils devraient être remplacés par un système de sécurité européenne. Comme première mesure concrète, on suggérait « la liquidation des bases militaires étrangères » et le « retrait de toutes les troupes étrangères à l'intérieur de leurs frontières nationales », c'est-à-dire, en fait, le départ des troupes américaines. La sécurité européenne se trouvait ainsi subordonnée à l'établissement d'un « vide militaire » en Europe occidentale. Nous assistons aujourd'hui à la troisième campagne du Mouvement, dirigée contre le projet d'installation en Europe occidentale à partir de 1983 de Pershing 2 et de cruise-missiles et contre l'éventualité d'un stockage de bombes à neutrons.

Toute l'Allemagne occidentale est actuellement recouverte d'affichettes hostiles à la bombe à neutrons. Cette propagande, naturellement encouragée depuis la RDA par le très officiellement reconnu Parti communiste (DKP), dont les organes, telle la « Volkszeitung », entonnent depuis des mois la litanie du refus des nouvelles armes

atomiques, est aujourd'hui sérieusement renforcée par les nombreuses institutions de l'Eglise évangélique en Allemagne (EKD). Sans l'appui de cette dernière, jamais l'appel de Krefeld n'aurait été signé par 1 200 000 personnes.

Il y a, depuis la seconde guerre mondiale, de nombreux protestants allemands qui acceptent sans discussion toutes les positions de l'Europe soviétique. Certes on comprend bien que la RFA et les Eglises soient particulièrement sensibles aux problèmes de la guerre. Il y a bien sûr l'obsession rémanente des horreurs nazies du passé chez les vieux et les jeunes, le poids des 17 millions d'otages de l'Allemagne de l'Est et de la ville de Berlin.

Mais les Eglises évangéliques (EKD), marquées par leur abandon devant Hitler, se sont engagées en Allemagne plus qu'ailleurs dans la voie du pacifisme (déclaration de Stuttgart des Eglises évangéliques en 1945). Elles sont restées profondément fidèles au serment fait en 1945 : « Plus jamais la guerre. » Aussi, depuis plusieurs années, les deux Eglises évangéliques allemandes, celle de RFA et celle de RDA, se sont-elles engagées en une recherche de ce que devrait être une collaboration pacifique entre les deux Eglises et les deux Etats allemands.

Elles vont alors devenir, sans l'avoir voulu, un instrument docile, dévoué et commode du Mouvement de la paix (2).

### *Le neutralisme et le pacifisme allemands au service de la stratégie communiste*

Cette politique peut compter sur l'appui des neutralistes allemands. Ce mouvement déjà ancien qui donna naissance à des petits partis, tel de 1953 à 1957 le *Gesamtdeutsche Volkspartei* (GVP), fondé par Gustav Heinemann, le futur Président de la République fédérale, puis de 1968 à 1969 la *Deutsche Friedens Union* (DFU), financée très largement par la RDA, très proche du précédent et qui en 1969 fera liste commune avec le Parti communiste dans le cadre de l'*Aktion Demokratischer Fortschritt* (ADF) fondée en 1968.

Ces partis ont toujours développé trois thèmes : la paix, le désarmement, la neutralisation de l'Europe centrale. Or ces trois thèmes qui reprennent les idées défendues depuis toujours, nous l'avons vu, par la RDA et l'URSS, ont eu parfois une certaine influence sur une partie de l'opinion allemande. En mars 1954, Herbert Wehner, qui fut longtemps membre du KPD avant de rejoindre le SPD, avait pré-

(2) Nous renvoyons ici à notre étude, *Pacifisme et neutralisme en Allemagne fédérale aujourd'hui*, dans *Défense nationale*, janvier 1982, p. 7-21.

senté le *Deutschlandplan* du SPD qui préconisait une neutralisation de l'Europe centrale accompagnée d'une réunification progressive de l'Allemagne. Ce fut un échec et la SPD se convertit alors aux thèses CDU de politique extérieure. Mais on ne renonçait pas pour autant à cette idée qui fut reprise devant l'Académie évangélique de Tutzing en 1963 par un socialiste encore peu connu, Egon Bahr, alors attaché de presse du hourgmestre régnant de Berlin, W. Brandt. Depuis lors, Egon Bahr, nationaliste tenté par le neutralisme selon ses adversaires, a affiné ses propositions, mais elles se ramènent toujours à cet élément : « Dégager les intérêts allemands dans le débat sur l'organisation de la sécurité européenne. » L'idée fondamentale, c'est de préparer les conditions de la réunification « en assurant la participation de la RDA au nouveau concert européen ».

Dès 1963, Bahr affirme avec force : « Les deux alliances sont dissoutes et remplacées par un système de sécurité européen bénéficiant de la garantie des Etats-Unis et de l'Union soviétique. En feraient partie : les deux Etats allemands, les pays du Benelux, la Pologne et la Tchécoslovaquie ; la France et la Grande-Bretagne pourraient soit devenir membres, soit apparaître comme puissances garantes. Les Etats membres (éventuellement à l'exception de la France et de la Grande-Bretagne) sont dénucléarisés ; ils s'engagent à ne pas conclure d'alliances militaires spéciales. Les Etats garants ne doivent ni stationner de troupes, ni entreposer d'armes sur le territoire couvert par le traité ; leur garantie s'étend à l'existence même du système, en particulier à la protection des frontières des pays membres. Puissances garantes et Etats membres reconnaissent le droit des Allemands à la réunification des deux Etats allemands ; Berlin devient le siège des organes du système de sécurité » (3).

Cette proposition crée les conditions d'une réunification, mais implique en fait la disparition de la Communauté européenne et la dissolution de l'OTAN. Elle affaiblit fortement la position des Etats-Unis ; ainsi, quoiqu'il s'en défende, Egon Bahr conduit à la finlandisation de l'ensemble européen.

Egon Bahr ouvre la porte à la réflexion de l'EKD qui publie en 1965 un important mémorandum demandant la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse et la reconnaissance de la RDA. L'Eglise évangélique entre 1950 et 1955 avait combattu le réarmement allemand avec une très grande énergie, fortement soutenue dans ce combat par les Eglises évangéliques de RDA, encore membre de l'EKD. Cette

(3) Cf. P. BENDER, *Die Ostpolitik Willy Brandt*, 1972, et Ch. ZORCBIBE, *Les relations internationales*, 1975 (en particulier p. 102 et 139). Mais Zorcbibe se trompe en plaçant ce texte en 1968, il est de 1963.

fois-ci, elle invitait le gouvernement fédéral à s'engager dans la voie de l'*Ostpolitik* (4).

Profondément traumatisé par la seconde guerre mondiale, le protestantisme allemand a cherché à lutter contre le militarisme et le bellicisme de nombreux milieux allemands. Nombreux sont les pasteurs et les hommes politiques protestants d'outre-Rhin à avoir entendu les appels de théologiens comme Niemöller ou Gollwitzer, ou d'hommes comme Heinemann. Les Rassemblements protestants (*Kirchentag*), qui se réunissent tous les deux ans depuis 1949, ont très souvent eu pour thème la paix ou la réunification (5), du *Kirchentag* de Berlin de 1951 (« Nous sommes frères quand même ») à ceux de Leipzig en 1954, de Francfort en 1956 ou celui de 1967 « La Paix parmi nous ». Celui qui s'est tenu à Hambourg en 1981 n'a donc en soi rien d'extraordinaire.

Mais il s'inscrit dans une perspective nouvelle : les milieux protestants des années 1950 à 1970 n'étaient sans doute pas infiltrés comme ils le sont aujourd'hui par les théologiens de la Révolution, fort soutenus par le Conseil œcuménique des Eglises (COE). A ses débuts, celui-ci regroupait des Eglises protestantes et quelques patriarchats orthodoxes du Moyen-Orient. Ce n'est qu'en 1960 que le patriarcat de Moscou posa sa candidature, qui fut acceptée un an plus tard. Dès lors, 97 millions d'orthodoxes entrèrent au COE et y tiennent aujourd'hui une place essentielle car ils constituent près du quart des fidèles des Eglises membres du COE. Et on se doute bien que leur participation aux activités du Conseil n'est pas tout à fait innocente. Il suffit pour s'en convaincre de lire le *Rapport secret au Comité central sur l'état de l'Eglise en URSS*, publié en 1980 aux Editions du Seuil. Dès lors, les orthodoxes, aidés des protestants des Eglises des Etats socialistes (RDA, Tchécoslovaquie, Hongrie), vont chercher à renforcer leurs positions souvent christomarxistes. Cette position est renforcée par les jeunes Eglises des pays africains ou asiatiques dont le comportement anti-occidental est de plus en plus exacerbé. C'est à Nairobi, en 1975, que le COE a appelé les Eglises à lutter contre le militarisme et le surarmement. Quatre ans après, à une conférence organisée par le COE, Boston invite les Eglises à lutter énergiquement pour le désarmement (6).

(4) Voir F. G. DREYFUS, Le mémorandum de l'EKD de 1965, dans *Allemagne, réalités et perspectives*, PUF, 1967.

(5) Voir Carola WOLF, *Zwanzig Jahre Kirchentag*, 1969.

(6) Voir sur le rôle international du COE l'étude de Mme Mad. BAROT, Le Conseil œcuménique des Eglises et les questions internationales, *Relations internationales*, n° 28 (1981).

Mais Mme Barot est une fonctionnaire du COE et ne présente qu'un aspect du

On comprend alors que le COE ait été entraîné vers des conceptions plus proches de la théologie de la Révolution que de la théologie traditionnelle. Les théologiens révolutionnaires généralement très proches des milieux communistes vont à cette fin utiliser très particulièrement les Eglises évangéliques d'Allemagne, où règne déjà toute une série d'idées voisines à celles que l'on veut développer. On va agir sur les Eglises et leurs pasteurs pour qu'ils appellent les fidèles à la dénucléarisation et à la démilitarisation de l'Allemagne occidentale au côté du Mouvement de la paix.

Utilisant la peur irraisonnée de l'atome, s'appuyant sur les décisions de Boston, les pasteurs ainsi éclairés condamnent de manière virulente les centrales nucléaires en RFA, mais, naturellement, on ne connaît *aucun* pasteur de RDA ayant pris des positions semblables. Vérité théologique en deçà de l'Elbe, erreur au-delà.

Le mouvement a pris en RFA une ampleur particulière à la suite de la signature, le 24 août 1979, d'une déclaration commune des deux Eglises allemandes évangéliques de RDA et RFA (7).

Ce texte prend, dans le contexte politique général, une signification toute particulière car, destiné à être lu en chaire dans les églises de RFA et de RDA, il se distinguait des autres déclarations faites à cette occasion par la portée du message qu'il entendait délivrer.

Les deux Eglises évangéliques allemandes invitent à réfléchir sur les conséquences de toute guerre. Tout en insistant sur leur situation dans deux systèmes économiques et militaires, et les sphères d'actions différentes où elles font entendre la voix de l'Évangile, elles expriment ensemble leur responsabilité particulière pour la paix, étant donné la place qu'elles occupent à la frontière entre deux systèmes.

Le texte précise surtout : « Le travail pour un ordre pacifique, permettant que s'établisse la confiance et garantissant la sécurité des peuples, demande intelligence, patience et courage, pour que les conflits entre les États trouvent leur solution sans avoir recours aux menaces militaires et à la force. Aux chrétiens des deux États allemands il est demandé de travailler à un approfondissement de la

problème. Sur les limites de sa méthode, voir dans la même revue l'article solide et nuancé de J. FREYMOND, Le COE et l'Afrique du Sud.

On pourra se reporter aussi au n° 2 de 1977 *Militärpolitik Dokument*, intitulé « Das Anti-militarismusprojekt des Ökumenischen Weltrates der Kirchen ».

(7) Voir F. G. HARTWEG, Parole de paix. La déclaration commune des Eglises évangéliques, dans *Revue d'Allemagne*, 1980, p. 627-645. Sur la situation des Eglises et leur rôle en RFA, cf. F. G. DREYFUS, Eglises et société en RFA, dans *Les Langues modernes*, 1981, p. 293-306. Et surtout il faut lire de très près le n° 11-12 de *Militärpolitik Dokumentation* : « Friedensarbeit der Kirchen der Bundesrepublik Deutschland und der DDR. »

politique de détente pour laquelle l'acte final d'Helsinki est un signe d'espoir. »

En soulignant avec force qu'une guerre, longtemps avant qu'elle n'éclate, se prépare « dans les pensées et dans les cœurs », que les sentiments de méfiance, de crainte, comme celui de se sentir menacé, détruisent toute espérance, les signataires appellent de leurs vœux une pédagogie de la paix qui rende apte à la recherche de solutions pacifiques des conflits, tant dans le domaine personnel que dans celui des rapports entre les Etats.

En RFA, la majorité des réactions est positive, sauf à *Christ und Welt, deutsche Zeitung*, hebdomadaire évangélique plutôt à droite, qui reproche au texte de faire bon marché de trente ans de « non-guerre », jalonnés par les événements de Berlin, Budapest, Prague, de ne pas nommer les véritables responsables de la course aux armements, de rester muets sur les violations des droits de l'homme. Mais le journal prêche dans le désert, et la SPD, par la voie de nombre de ses leaders, salue l'aspect positif de la déclaration. Naturellement, toute la presse de la RDA avait applaudi.

Aussitôt, les Eglises évangéliques s'engagèrent dans le combat pour la paix, rappelant « la disproportion scandaleuse » entre les sommes consacrées aux armements et celles destinées à lutter contre la faim et l'analphabétisme. Certaines utilisèrent à fond une revue remarquablement documentée, *Militärpolitik Dokumentation*, fondée en 1976 au lendemain de Nairobi.

L'Eglise de Hesse-Nassau se veut à la pointe et, dès l'automne 1979, s'organisent, animés par l'Académie évangélique de Arnoldsheim, séminaires pour enseignants, pour pasteurs, parfois en coordination avec des Néerlandais ou des Scandinaves, où l'on engage la campagne contre la bombe à neutrons et l'installation de missiles nucléaires tactiques en Europe. Depuis dix-huit mois, ces campagnes se multiplient. Que la paix, l'aide aux pays sous-développés du Tiers Monde soient des thèmes privilégiés pour des Eglises chrétiennes de pays hautement industrialisés, est en soi tout à fait naturel. Ce qui l'est moins est l'insistance de certains milieux protestants, en RFA, à entonner ces thèmes en utilisant les mêmes raisonnements que ceux que l'on retrouve dans les divers organes de la presse communiste.

Depuis l'automne 1980, la campagne pour la paix a pris en RFA un caractère violemment anti-occidental. Cela a commencé avec la préparation, dans toutes les paroisses de la RFA et dans toutes les académies évangéliques, de la marche pour la paix, qui devait être le couronnement du *Kirchentag* de Hambourg en juin dernier, préparation facilitée dans certains milieux par la publication de l'*Appel*

dit de Krefeld, très largement inspiré par des textes venus de l'Est par l'intermédiaire de groupuscules marxistes et antisémites qui pullulent aujourd'hui en RFA dans les milieux étudiants et intellectuels, sous couvert d'aide au Tiers Monde et aux Palestiniens.

Une nouvelle marche s'est déroulée le 5 octobre dernier à Bonn, réunissant 300 000 manifestants, et la paix, le neutralisme ont constitué les thèmes privilégiés comme dans les innombrables réunions paroissiales de rentrée. Il faut avoir présent à l'esprit le texte de convocation à la manifestation, qui ne condamne que les fusées américaines et ne dit mot des ss 20, pour se rendre compte du rôle tenu par les pacifistes allemands conduits par des théologiens protestants très proches de la théologie de la Révolution (telle par exemple Dorothée Sölle) (8).

Depuis, les Académies évangéliques ont mis les problèmes de la lutte contre les Pershing en tête de leur préoccupation et tout cela a certainement contribué à l'expectative du gouvernement fédéral allemand lors de la crise polonaise.

On notera que l'universitaire marxiste Iring Fetscher présentant « le pacifisme allemand » dans *Etudes* de janvier 1982 reconnaît ingénument que si la manifestation de Bonn s'est déroulée sans incident, c'est qu'elle était encadrée par des militants communistes (p. 16). En définitive, on voit bien comment ici a opéré le Mouvement de la paix : s'il s'était présenté à visage découvert, c'est-à-dire comme une filiale du Parti communiste, son action en Allemagne fédérale

(8) Texte de la convocation à la manifestation :

« Les années 80 sont en train de devenir la décennie la plus dangereuse de l'histoire de l'humanité. Une troisième guerre mondiale devient de plus en plus probable, à cause du réarmement mondial. Depuis trente ans, les blocs militaires de l'OTAN et du pacte de Varsovie ont accumulé tant d'armes que toute vie sur terre peut être détruite plusieurs fois. En Europe, nous sommes particulièrement menacés par le stationnement de nouvelles armes atomiques. C'est pourquoi des organisations pacifiques de Hollande, de RFA et d'autres pays européens appellent à une manifestation le 10 octobre 1981 à Bonn.

« — Nous nous défendons contre de nouvelles armes atomiques en Europe.

« — Nous demandons aux gouvernements des pays membres de l'OTAN de retirer leur accord au stationnement de nouvelles fusées à moyenne portée. Ainsi, nous voulons ouvrir la voie à une réduction des armes atomiques en Europe de l'Ouest et de l'Est, avec l'objectif de mettre en route un large processus de désarmement des deux côtés.

« — Nous nous engageons pour une Europe sans armes atomiques, où de telles armes ne seront plus ni produites, ni stockées, ni utilisées. Cela vaut également pour d'autres armes de destruction massive.

« Nos gouvernements doivent prendre des initiatives propres pour des négociations efficaces de désarmement et la continuation de la politique de détente.

« Nous sommes tous appelés à nous défendre avec courage, force, imagination et patience contre une guerre atomique menaçante et à développer des alternatives à la politique militaire actuelle. »

n'aurait eu aucune influence. S'appuyant sur des mouvements pacifistes d'Eglises, dont la paix est la vocation, mais largement influencées par un Conseil œcuménique où les représentants des Eglises enracinées en pays marxiste ou marxisées représentent près de la moitié des délégués, le Mouvement de la paix a pu étendre sans problème son influence. C'est ainsi que récemment, un Néerlandais, M. Samuel Rozemond, directeur de l'Institut néerlandais de Recherches sur la paix, pouvait dire : « Les Eglises mènent depuis longtemps une campagne hostile au principe même de l'armement nucléaire. Et ces Eglises, l'Eglise réformée en particulier, constituent un groupe de pression très actif, composé de militants qui connaissent bien leurs dossiers, apparaissent souvent à la télévision, influencent les parlementaires et font du porte-à-porte dans les rues. »

Toutes précisions tactiques sont d'ailleurs données par un certain nombre de périodiques gauchistes allemands. Le numéro 98 de *Radikal* avoue : « Il faut détruire la société bourgeoise... mais nous devons agir de manière fractionnée. » Dans le numéro de décembre de *Rote Blätter*, journal du mouvement « alternatif », qui prétend n'avoir aucun lien avec le communisme, un membre du DKP, Rudi Hechler, que le quotidien communiste de RDA, *Neues Deutschland* du 1<sup>er</sup> février 1982, présente comme le responsable d'une des Initiatives pour la paix, affirme : « Je suis un communiste, pas un pacifiste. Si les bolcheviques avaient été non violents, jamais la Révolution d'Octobre n'aurait triomphé. » Ne perdons pas de vue d'ailleurs que le secrétaire général du « Comité pour la paix, le désarmement et la détente » n'est autre que M. Achim Maske, ancien dirigeant du groupe Spartakus (9).

Tout ceci confirme la formulation de Konstantin Sarodow dans *Probleme des Friedens und des Sozialismus* de décembre 1980, invitant les communistes à « développer les contacts pour la paix avec l'aile pacifiste de la bourgeoisie ».

(9) Voir sur tout ceci l'article de F. K. FROMME, *Ohne Gewalt hätte die Revolution nicht gesiegt*, dans *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 3 février 1982, p. 9.

**RÉSUMÉ.** — Le mouvement pacifiste a pris, ces dernières années, en Allemagne fédérale, une très grande ampleur. L'Eglise évangélique, en plein accord avec le Conseil œcuménique des Eglises, a tenu dans cette extension une place essentielle et a mis d'importants moyens au service de cette action (Académies évangéliques, revues, diverses activités paroissiales). Elle a joué un rôle essentiel dans le succès de la Marche de la paix à Bonn en octobre 1981.

MARTIN MALIA

*La résistance aux crises :  
le cas de la Pologne<sup>(1)</sup>*

Dans la nuit du 12 au 13 décembre, la Pologne de Solidarité, qui portait depuis seize mois les espoirs du monde démocratique, disparaissait dans un trou noir. Au cœur même de l'Europe, une nation de 36 millions d'habitants était coupée du monde, atomisée, quadrillée et la terreur et la répression s'abattirent sur chaque individu. Un régime incapable de nourrir sa population, incapable de fournir les pièces détachées nécessaires au fonctionnement de ses usines pouvait en une seule nuit transformer un pays tout entier en camp d'internement.

Pour certains, c'est Solidarité qui avait provoqué cette catastrophe en faisant monter trop haut les enchères. Pour d'autres, en pariant sur la libéralisation partielle d'un régime totalitaire, le syndicat cherchait depuis le début la quadrature du cercle ; une entreprise, ajoutaient certains, dans laquelle seuls pouvaient s'engager ces Polonais romantiques, chargeant une fois encore les panzers avec leurs sabres de cavalerie. Mais la tentative du général Jaruzelski pour revenir au totalitarisme n'est-elle pas un pari tout aussi désespéré ? Après que se fut ouverte cette grande brèche dans l'ordre léniniste, l'« inassimilable Pologne », pour reprendre l'expression de Marx, peut-elle être à nouveau « normalisée » comme l'ont été la Hongrie et la Tchécoslovaquie ? Ou bien se pourrait-il que l'effort entrepris pour y parvenir marque le début d'une crise encore plus profonde du système soviétique ?

La Pologne de Solidarité, moitié libre, moitié esclave, est un monde paradoxal, proche de l'Est par la forme et de l'Ouest par le

(1) Traduit de l'américain par Françoise Ducrocq.

fond, où les termes familiers prennent un sens étrange, et pour lequel nos catégories politiques habituelles cessent d'être pertinentes. Les aspirations des Polonais sont si proches que nous pensons les comprendre, mais leur situation est si éloignée de la nôtre qu'en fait souvent il n'en est rien. Ainsi attribuer l'émergence et plus tard l'échec de Solidarité aux effets de la « crise économique » est un contresens qu'il faut éviter.

Il y avait bien crise économique pendant l'été 1980, une crise qui a pris à présent des proportions de catastrophe. On en connaît les grandes lignes à partir de 1970, Edouard Gierek emprunte lourdement aux pays occidentaux pour construire une « seconde Pologne » surindustrialisée. A la fin de la décennie, la crise mondiale l'empêche d'exporter suffisamment pour rembourser ses dettes (près de 27 milliards de dollars), de solliciter de nouveaux emprunts, ou même d'importer les pièces détachées nécessaires au maintien de la production. Dans le même temps, le démantèlement de l'agriculture privée s'ajoute à l'échec endémique du système communiste pour créer une agriculture collectivisée viable. Il se trouva, par conséquent, périodiquement contraint de réduire les subventions aux produits de première nécessité et d'augmenter les prix de façon dramatique, notamment en 1976 et en 1980, provoquant ainsi des « émeutes de la faim », comme cela s'était déjà produit sous Gomulka en 1970.

Tout ceci n'est que trop vrai. Mais les régimes communistes ne sont-ils pas toujours en crise économique ? Schématiquement, les économies communistes ne rencontrent un succès relatif, du moins pour leurs populations, que lorsqu'elles passent d'une économie pleinement socialiste à une économie en partie rendue au marché comme sous la NEP en Russie dans les années 1920 ou comme actuellement en Hongrie. Le reste du temps, seul un marché parallèle illégal mais toléré permet à la population d'échapper au désespoir complet, et au secteur socialiste de continuer à fonctionner comme sous le règne de Khrouchtchev et pendant la plus grande partie de celui de Brejnev. Souvent les choses vont plus mal encore. A l'heure actuelle, la situation en Roumanie et dans une grande partie de l'URSS est presque aussi mauvaise qu'en Pologne pendant l'été 1980. Au Vietnam, elle est infiniment plus grave. Les choses étaient plus terribles encore, avec des famines provoquant des millions de morts, des épidémies et des déportations, au temps du « communisme de guerre » sous Lénine et de la « construction du Socialisme » sous Staline pendant le 1<sup>er</sup> Plan quinquennal.

Néanmoins, dans aucun de ces cas la crise économique n'entraîna d'effondrement politique ; parce que le régime préservait sa capacité d'imposer sa volonté, tandis que la population perdait sa volonté et son pouvoir de résister. En Pologne, en août 1980, la volonté et le pouvoir d'agir ont changé de camp et transformé ce qui n'était qu'une autre crise des prix en détonateur d'une crise de régime. Cette transformation est fondamentalement un processus politique, éthique même, et non un processus économique.

Les événements d'août 1980 cristallisèrent trente-cinq ans d'expérience polonaise en régime communiste, car déjà le système était en faillite, non seulement au plan économique mais également dans tous les autres domaines. Dès le début, l'Etat-parti polonais, établi sur les ruines de l'insurrection de Varsovie de 1944 par l'une des deux puissances occupantes de 1939, était dépourvu de légitimité sociale et nationale. Sa seule chance de succès se situa après la révolte de Poznań de 1956, lorsque Wladislas Gomulka se fit le champion des revendications des travailleurs et des paysans contre l'appareil du parti et du ressentiment national contre la Russie. Mais ce « communisme national » se trouva bientôt confronté aux limites institutionnelles de l'Etat-parti. En mars 1968, une campagne antisémite et nationaliste orchestrée par l'Etat élimina les intellectuels afin de prévenir toute imitation du Printemps de Prague ; dès lors le marxisme, même révisionniste, cessa d'être une force intellectuelle en Pologne. En décembre 1970, la révolte des ouvriers de Gdańsk, de Gdynia et de Szczecin qui demandaient justice, fut écrasée dans le sang ; depuis l'idée que l'Etat-parti puisse aucunement être l'expression de la société, a elle aussi disparu. Pour masquer le vide, Gierek proposa à la population une médiocre imitation de la consommation à l'occidentale et quelques bribes de liberté culturelle ; au parti gonflé de ses 3 millions d'adhérents, il donna une chance de s'enrichir. Mais cette politique ne fit que répandre le cynisme dans un système à présent privé de conviction idéologique et de la plus élémentaire justification.

Au cours de ces mêmes trente-cinq années, la société civile reprenait progressivement conscience de son identité et de sa capacité d'auto-organisation. L'Etat-parti commit deux légères erreurs dans les années d'après-guerre qui sont à l'origine de cette renaissance. Pour faciliter l'adhésion d'une nation historiquement pieuse et patriotique, il s'abstint de ses attaques habituelles contre l'Eglise et les petits propriétaires paysans. Ainsi la Pologne fut-elle le seul pays

d'Europe socialiste à continuer de posséder une société civile indépendante du régime. Pendant plus d'un quart de siècle, le cardinal Wyszynski étendit et renforça cet espace de liberté en défendant obstinément les droits de l'Église comme expression des droits de l'homme. De cette manière, il permettait que la piété traditionnelle de la paysannerie — et dans le même temps son patriotisme — soient transmis aux nouvelles cités industrielles du socialisme par les « paysans-travailleurs » de la seconde Pologne. Il y parvint non seulement parce qu'il s'appuyait sur mille ans de tradition polonaise, mais aussi parce que le monde de la pratique religieuse était devenu la seule source d'émotion authentique, d'engagement et de « communauté » dans un univers de simulation forcée et d'atomisation institutionnalisée.

Après 1970, cet élan moral prit une forme proto-politique. Sur la Baltique, le bain de sang souda les paysans-travailleurs de Gdańsk en une communauté unie et consciente de l'être, déterminée à demander justice pour les victimes de l'année sanglante ; l'une de leurs premières revendications en 1980 concernait trois croix expiatoires monumentales. Puis, en 1976, la répression des grévistes d'Ursus et de Radom provoqua une alliance entre les intellectuels déçus par 1968 et les travailleurs déçus depuis 1970 qui formèrent un mouvement organisé d'autodéfense sociale, le KOR. Désormais, les deux forces séculières les plus puissantes de la société civile possédaient une institution, même si elle restait embryonnaire, et une stratégie. Il s'agissait, par l'auto-organisation non violente des « mouvements sociaux » extérieurs au parti, d'arracher des espaces toujours plus larges d'autonomie et d'obtenir la reconnaissance d'une légalité officielle. En premier lieu, cela signifiait des syndicats libres ; mais aussi la liberté culturelle, comme en témoignent après 1978 le *samizdat* de Nowa et les cours de l'« Université volante ». Puis, cette même année, un miracle se produisit : un fils de la Pologne fut élu pape, qui, en 1979, revint chez lui en pèlerinage. Pendant neuf jours, le régime cessa virtuellement d'exister tandis que la population, parfaitement disciplinée, s'assemblait par millions dans les rues et les champs. Pour la première fois, la nation tout entière pouvait sentir son unité — sa solidarité — et compter sa force physique et morale.

Dans ce contexte, toute nouvelle erreur du régime ne pouvait que provoquer l'explosion ; et ce qui se passa en août 1980 est moins une grève au sens occidental du terme qu'une mutinerie industrielle nationale, une insurrection non violente de désobéissance civile

dont les objectifs n'étaient que partiellement exprimés par les vingt et une revendications classiques des travailleurs de Gdańsk. Ce qui était réellement en cause, selon la nouvelle terminologie qui se répandit immédiatement, c'était d'obtenir que la « société » s'émancipe du « pouvoir ». La société ne supportait plus d'être « représentée » et mal représentée par des syndicats fantoches, un parlement fantoche, une démocratie populaire fantoche ; elle voulait parler, agir pour elle-même, avoir un lieu qui soit authentiquement sien — le syndicat —, et le droit de dire « non » au pouvoir — la grève.

L'aspect éthique et existentiel des événements d'août peut se résumer en une phrase : le refus du mensonge. Dans *L'homme de fer* de Wajda (quelles que soient ses qualités artistiques, il donne selon la plupart des Polonais une description exacte de leurs motivations), Birkut dit à son fils Maciek : « Nous savons que nous gagnerons parce que le mensonge ne peut durer éternellement. » Ce n'est pas là formule d'intellectuel mais volonté populaire, comme le montre bien le refus des travailleurs d'utiliser le terme « camarade » ou « citoyen », et la décision, votée au Congrès de Solidarité de Gdańsk à l'automne 1981, de supprimer le mot « socialisme » partout où il se trouvait dans le projet de programme du syndicat rédigé par des intellectuels prudents, soucieux de rassurer le pouvoir. Mais il s'agissait bien plus que d'une question de terminologie. Comme l'a constamment souligné Adam Michnik, l'acceptation de la langue « de bois » du régime était signe d'allégeance à son idéologie et d'assujettissement à ses institutions (2). Elle légitimait la supercherie du « socialisme réel ». Car c'était sur le chantage à la « construction du socialisme » et sur le caractère historique irréversible de cette « conquête » que se fondait l'imposture orwellienne totalitaire.

Ainsi, dès le début Solidarité était implicitement révolutionnaire. Cependant, c'était une révolution d'un type nouveau et unique. En dépit de son refus du mensonge, l'organisation était contrainte par les circonstances sinon de mentir, du moins de ne pas dire toute la vérité. Ce que l'on baptisait avec délicatesse la « raison d'Etat » ou la « réalité géopolitique » — c'est-à-dire la proximité du « Big Brother » soviétique — impliquait que le pouvoir polonais, même s'il était l'ennemi direct, devait être en même temps traité comme un complice, de manière à préserver la paix civile et l'unité nationale nécessaires pour tenir « Big Brother » à l'écart. Il fallait faire pression sur le gouvernement pour préserver les droits de la société, mais

(2) Cf. sa conférence à Varsovie, 14 novembre 1980, dans *Alternative*, Maspero, janvier-février 1981.

point trop fort, pour que l'indépendance nationale soit préservée. Ainsi Solidarité se trouva-t-il dans la situation exceptionnelle d'être un phénomène révolutionnaire qui n'osait pas dire son nom, ni désigner son ennemi. Selon l'expression de Jacek Kuron, il fallait que ce soit, à l'intérieur comme à l'extérieur, une « révolution auto-limitée ».

Concrètement, cela signifiait d'abord qu'il ne pouvait remettre en question l'alliance de Varsovie avec Moscou, ni menacer d'aucune manière les communications et les positions militaires soviétiques en Pologne. Solidarité s'en tint toujours scrupuleusement à cette position. En second lieu, Solidarité s'interdisait d'aspirer à une victoire sur le plan intérieur, car il fallait absolument respecter deux tabous : le socialisme et le pouvoir. Solidarité pouvait bien réclamer un nombre toujours croissant de réformes spécifiques, il ne devait jamais réclamer le « démantèlement » du socialisme en tant que tel ; il pouvait demander *un certain nombre* de pouvoirs, jamais *le* pouvoir. Toucher à ces tabous aurait démasqué le Mensonge et révélé que l'on pouvait en fait renverser le cours de l'histoire — un précédent aussi dangereux pour la sécurité soviétique que n'importe quelle menace contre ses lignes de communications militaires. Il était cependant plus difficile à Solidarité de s'autolimiter dans ce second domaine. Car la vocation de l'Etat-parti est de s'assurer le monopole total du pouvoir, et Solidarité par son existence même avait créé un système de « double pouvoir ». Les « mécanismes léninistes » ne pouvaient que chercher à mettre un terme à cette situation intolérable. Solidarité, en retour, ne pouvait que résister au régime, et ce faisant augmenter ses exigences. C'est dans cette dangereuse dynamique que se développa la révolution autolimitée pendant les seize mois de crise.

Pour clarifier cette succession apparemment chaotique de crises, divisons ces seize mois en trois périodes. Pendant la première, de septembre 1980 à mars 1981, Solidarité cherche à assurer sa survie. La seconde, d'avril au IX<sup>e</sup> Congrès du parti en juillet, peut être appelée la grande trêve ou la décomposition du parti. La dernière période, de fin juillet au début décembre, vit le conflit ouvert des deux pouvoirs lorsque les tabous d'août 1980 tombèrent enfin et que les ambiguïtés de l'année précédente furent levées.

Puisqu'il limitait ses aspirations révolutionnaires, il fallait que Solidarité joue la légalité et s'appuie sur les droits syndicaux exprimés dans les vingt et un points des accords de Gdańsk. C'était un ensemble disparate de concessions économiques conjoncturelles

et de questions institutionnelles aux implications infiniment plus larges. En outre, il ne s'agissait que de promesses faites par le Gouvernement au comité de grève qu'il restait à traduire en mesures juridiques et législatives. Nul à Solidarité ne se faisait la moindre illusion sur les intentions gouvernementales concernant le respect des engagements pris. La « guérilla » qui s'ensuivit déboucha sur quatre crises majeures.

La première éclata en octobre, lorsque Solidarité présenta ses statuts pour qu'ils soient enregistrés. Le Gouvernement tenta de les amender en y insérant une phrase empruntée à la Constitution qui reconnaissait au parti « le rôle dirigeant dans l'Etat pour la construction du socialisme ». Ce n'était pas une question de principe. Il s'agissait à la fois de tester la détermination de Solidarité et de tenter d'établir une base statutaire qui assujettirait le nouveau syndicat aux structures de décision de l'Etat. Solidarité, après l'échec d'un mois de négociations, répondit à cette « provocation » par la seule arme dont elle disposait : une grève nationale d'une heure. Le régime recula ; les statuts furent enregistrés le 10 novembre, et la référence au rôle du parti, reléguée de manière ambiguë en annexe.

Peu de temps après, des éléments du Gouvernement engagèrent la première action de police contre Solidarité. Le quartier général du syndicat à Varsovie fut mis à sac et un cadre de l'organisation, Narozniak, fut arrêté alors qu'il était en possession d'un document volé concernant des mesures de répression contre les « extrémistes antisocialistes » du KOR. Au cri de « Narozniak aujourd'hui, Walesa demain », Solidarité se mobilisa à nouveau. Le régime cette fois recula rapidement et relâcha le prisonnier avant que la nouvelle grève ne s'étende au plan national. Puis, en janvier, le processus se répéta pour la troisième fois à propos des « samedis chômés » : les interminables discussions sur ce point des accords de Gdańsk se soldèrent finalement par une troisième grève d'avertissement et un compromis sur trois des quatre samedis du mois.

Ainsi, cinq mois après Gdańsk, deux seulement des vingt et un points avaient été mis en application et la messe du dimanche était retransmise à la radio. En un sens, le syndicat avait fait d'énormes efforts pour de bien médiocres résultats. A un autre niveau, néanmoins, le bilan était beaucoup plus positif, car les tentatives du parti pour faire reculer Solidarité eurent pour résultat inverse d'assurer son implantation nationale. Le nombre d'adhésions à Solidarité qui était de 3 millions en septembre passa à 10 millions en janvier ; dans le même temps, le syndicat s'était donné une structure organisationnelle solide et démocratique, au niveau de l'entreprise, de la

région et de la nation, avec quelque 40 000 cadres permanents, un financement stable fourni par les cotisations et un réseau de presse. La société civile polonaise était à présent mobilisée en permanence contre l'Etat-parti.

C'est à ce moment que se produisit l'incident le plus grave de la période héroïque de Solidarité qui constitua, après la grève d'août, le second temps fort de sa carrière : la provocation de Bydgoszcz. Les étudiants et la paysannerie étaient sur le point d'imiter l'exemple de Solidarité, et organisaient des *sit-in* pour obtenir la reconnaissance de leurs propres syndicats. La démocratie touchait même le parti : des organisations « horizontales » émergeaient à la base, pour contrebalancer la traditionnelle structure « verticale » de l'appareil, et un million de membres, pour la plupart des ouvriers, adhèrent à Solidarité. La structure tout entière du parti semblait s'écrouler. Pour renverser le mouvement, le général Wojciech Jaruzelski fut nommé Premier ministre le 11 février. Son uniforme de général évoquait à la fois le patriotisme polonais et la menace implicite d'un recours à la loi martiale. Jaruzelski demanda la suspension des grèves pour trois mois. Solidarité l'assura de sa volonté de coopérer, dans la mesure où les nouveaux droits seraient respectés.

Tout cela devait rester lettre morte. Le 19 mars, la police évacuait par la force la préfecture de Bydgoszcz à la fin d'une réunion entre dirigeants paysans, cadres de Solidarité et représentants du Gouvernement ; au cours de l'opération, trois membres de Solidarité, dont le dirigeant extrémiste local, Jan Rulewski, furent roués de coups. A l'époque on soupçonna les « durs » — Tadeusz Grabski (et peut-être aussi Stefan Olshowski) — d'être les auteurs de cette tentative pour forcer Solidarité à déclencher une nouvelle grève au moment où les manœuvres soviétiques avaient lieu sur le territoire polonais et dans les pays voisins. Quoiqu'il en soit, pour la première fois depuis août 1980, on avait recours à la violence physique contre des membres de Solidarité, et le syndicat était contraint de réagir s'il ne voulait pas que d'autres attaques se reproduisent qui auraient provoqué la défaite finale.

Solidarité mobilisa tous ses adhérents, déclencha une grève d'avertissement nationale de quatre heures, massivement suivie, menaça de lancer un mot d'ordre de grève illimité le 31 mars, si les responsables de l'incident de Bydgoszcz n'étaient pas traduits devant la justice et si la branche paysanne de Solidarité n'était pas reconnue. Toutes les usines furent occupées et on y entreposa nourriture et combustible ; on stocka des torches à acétylène, de l'essence et des produits chimiques, en préparation d'un éventuel affrontement

(Solidarité ne possédait presque pas d'armes véritables). Solidarité avait finalement été forcé de recourir à son arme absolue, à laquelle le régime ne pouvait répondre de façon crédible qu'en décrétant la loi martiale. Si Solidarité était clairement préparé tant sur le plan psychologique que matériel pour une telle confrontation, le régime ne l'était pas.

C'est Solidarité, néanmoins, qui le premier fit marche arrière. Au cours de négociations infiniment plus tendues et secrètes que celles du mois d'août, le vice-président Mieczyslaw Rakowski fit pression sur Walesa et ses conseillers modérés — Bronislaw Geremek et Tadeuz Masowiecki — en usant de l'argument selon lequel une grève illimitée entraînerait l'intervention des Soviétiques. On ignore encore si le risque en était imminent ; il est probable que non. Pourtant, Walesa décida de ne pas prendre ce pari et, sans consulter sa Commission nationale, annula le mot d'ordre de grève en échange de simples promesses concernant aussi bien des sanctions contre les policiers que la reconnaissance de la branche paysanne de Solidarité.

Des enquêtes ultérieures révélèrent que la base, en dépit de sa détermination, était soulagée de ne pas avoir à combattre. Néanmoins, les plus engagés des cadres syndicaux furent révoltés par ce qu'ils considéraient comme le mépris de Walesa pour la procédure démocratique. Ils lui reprochaient surtout d'avoir laissé passer une occasion unique pour Solidarité, alors à l'apogée de sa force, d'infliger une retentissante défaite à un régime discrédité et déloyal qui ne se maintenait que grâce au chantage de l'intervention soviétique. A l'intérieur du syndicat, un clivage profond se creusa donc entre les modérés et les extrémistes, ou plus exactement entre les prudents et les audacieux, car leurs divergences ne portaient que sur la tactique à adopter. A partir de ce moment Solidarité fut divisé entre partisans d'une pression active de la base et avocats de négociations patientes au sommet pour obliger le régime à tenir ses promesses, débat dont Bydgoszcz constituait le principal symbole.

De fait, Bydgoszcz fut bien l'événement charnière entre août 1980 et décembre 1981. Il révéla que Solidarité ne pouvait utiliser son arme absolue, la grève générale, sans courir le risque de transformer la révolution autolimitée en révolution globale. D'une certaine manière, Solidarité fut désarmé et condamné à adopter une tactique de pressions lentes alors que la crise économique s'amplifiait rapidement, rendant le projet de moins en moins réalisable. A la lumière des événements du 13 décembre, il apparaît qu'en étant plus ferme le 31 mars Solidarité n'avait guère à perdre, si ce n'est quelques mois de plus d'existence et de légende, et sans doute beaucoup à gagner ; un

contrôle immédiat de la société et de l'économie. Il est clair qu'à long terme le Gouvernement tira un immense profit de la leçon de Bydgoszcz. Il comprit que le succès d'un état de siège contre l'immense majorité de la population ne pouvait dépendre d'une provocation improvisée, mais d'une préparation secrète et méticuleuse comme celle qui de toute évidence précéda le coup d'Etat du 13 décembre.

Fin mars cependant, le régime n'était pas en position d'appliquer la leçon de Bydgoszcz, car l'incident entraîna l'effondrement virtuel du parti. Au IX<sup>e</sup> Plénum, tenu pendant la crise, les démissions affluèrent, les « durs » furent relégués à l'arrière-plan et l'on décida de tenir en juillet un Congrès extraordinaire, dont les représentants seraient élus à bulletin secret. Au printemps, la décomposition du parti était telle que Solidarité commença à craindre qu'il ne soit bientôt plus assez fort pour servir même de « Reine d'Angleterre » rouge et qu'en l'absence de ce bouclier, les Soviétiques décident d'intervenir. Solidarité chercha à aider son « partenaire-adversaire » à traverser la crise. Il en résulta une trêve de quatre mois, d'avril à juillet, pendant laquelle il n'y eut aucune grève importante.

Cette précaution n'était pas vaine, car en juin le Kremlin tenta de déposer le premier secrétaire, Stanislaw Kania, par une lettre adressée au Comité central critiquant son attitude indécise pendant la période qui allait de l'affaire de l'enregistrement à l'incident de Bydgoszcz. La lettre encourageait les « durs » à reprendre le pouvoir. Le but de cette manœuvre était d'empêcher la tenue du Congrès extraordinaire, dont on craignait qu'il ressemblât au Congrès du parti tchèque de 1968, qui, comme tout le monde s'en souvenait, avait poussé Moscou à intervenir. Cependant, compte tenu du désarroi du parti polonais, parier sur la tendance dure était aussi maladroit et prématuré que la provocation de Bydgoszcz. Kania se trouva ainsi en position de défier le parti soviétique et de conserver sa place. Il fut soutenu par Jaruzelski et les militaires ; et la question se pose à présent de savoir les appuis dont il bénéficia à Moscou.

Le IX<sup>e</sup> Congrès du parti se tint donc comme prévu en juillet. A l'époque, une grande partie de la société polonaise et de la presse occidentale croyait que le parti changerait assez pour mettre en œuvre le « renouveau socialiste » promis. D'autres à Solidarité faisaient remarquer que le mot qui signifie « renouveau » en polonais — *odonowa* — signifie aussi « recommencement » ou bien « toujours plus de la même chose » ; et s'ils étaient assez vieux pour se souvenir

des désillusions de 1956, ils rappelaient la capacité des mécanismes léninistes, même discrédités, à s'imposer de nouveau en cas de menace de démantèlement.

En l'occurrence, les sceptiques avaient raison. Tout simplement, parce que si, à l'intérieur du parti, les cadres furent renouvelés « démocratiquement », le parti en tant qu'institution ne fut investi d'aucun mandat comparable par la société. Ainsi les vieilles structures demeurèrent intactes ; leur pouvoir sur la base s'en trouva même renforcé, parce qu'elles étaient à présent investies d'une apparence de légitimité démocratique.

Tout ce que le parti retira de ce Congrès fut la possibilité de se renouveler en tant qu'institution de contrôle politique. Le parti n'avait rien à proposer pour régler ce qui était devenu le problème crucial du pays — l'effondrement presque complet de l'économie. Pour une part, ce silence a une cause structurelle : « Destiné à régner en l'absence de toute liberté démocratique, le parti est frappé d'impuissance lorsque les décisions prises au sommet risquent d'être contestées par la société » (3). D'autre part, il a une cause historique. L'échec de la politique de Gierk ne laissait en effet aucune marge de manœuvre au parti. Tout produit polonais par exemple — qu'il s'agisse d'allumettes, de nourriture ou de tracteurs —, fait appel pour partie à des composants qui doivent se payer en monnaie forte. Ce système fut institué pour « moderniser » la consommation et permettre aux dirigeants d'entreprise de bénéficier des « fruits de la détente ». Par conséquent, en l'absence d'apports étrangers, toute la production nationale s'effondra. C'est ce phénomène, et non l'effet prétendu des grèves, qui explique l'état surréaliste de l'économie polonaise à l'heure actuelle.

La pénurie ainsi engendrée frappa pour la première fois l'ensemble du pays au lendemain des événements de Bydgoszcz. Pendant l'été, Solidarité se retrouva, pour reprendre la comparaison de Zbigniew Bujak, comme un « syndicat de marins à bord d'un navire en train de couler » (4), qui aurait perdu tout contrôle sur son capitaine et se trouverait dans l'impossibilité d'en changer. Après le Congrès du parti, Solidarité, pour tenter de résoudre ce problème, préconisa une politique d'« autogestion » industrielle.

Le terme *autogestion* qui renvoie à l'idée séduisante quoique floue de contrôle de l'entreprise par les travailleurs renforça la sympathie des Occidentaux pour Solidarité mais masqua ce que cela représentait

(3) ККА, « Appel » du 13 août, *Solidarnosć*, n° 20.

(4) ККР, réunion du 24-25 juillet, *Solidarnosć*, n° 19.

réellement pour les Polonais. Le concept d'autogestion, développé par Solidarité, n'avait pas le caractère « fondamentaliste », idéologique du concept occidental ; il était éminemment « pragmatique » et pratique, et avait été élaboré comme toutes les autres positions de Solidarité à partir d'une expérience concrète. Dans un premier temps, Solidarité avait rejeté l'idée d'autogestion et de conseils ouvriers. En effet, l'expérience de 1956 avait révélé que l'Etat-parti pouvait très bien les intégrer dans ses structures verticales. Ce que souhaitait au contraire le nouveau syndicat, c'était de se maintenir dans une relation d'opposition par rapport au pouvoir de manière à préserver sa propre sphère d'intérêts des empiètements de l'Etat.

La réhabilitation du concept d'autogestion émanait du groupe « réseau » créé par les sections syndicales de seize grandes entreprises nationales. Il s'agissait pour l'essentiel de récuser la nomination des directeurs par le parti et de proposer qu'ils soient désormais élus par le personnel à partir d'une liste de candidats professionnellement qualifiés. Il n'était pas question de gestion directe par les travailleurs ou le syndicat, mais plutôt de l'autonomie de l'entreprise par rapport à l'Etat et du remplacement du critère de loyauté politique par celui de compétence technique. De cette manière le syndicat restait à l'extérieur et se maintenait dans un rapport d'opposition vis-à-vis de la direction, comme défenseur des intérêts sociaux spécifiques des travailleurs. En résumé, l'autogestion était une attaque contre la *nomenklatura*, cette liste secrète, établie non seulement dans le secteur économique mais dans tous les domaines de la vie nationale, à partir de laquelle le parti nommait ses hommes sur la base de critères politiques et non sur leur compétence, et qui était le principal moyen institutionnel de contrôle monolithique du pouvoir sur la société.

Cette nouvelle position ne signifiait pas que Solidarité aspirait à démanteler la *nomenklatura* tout entière. Elle ne souhaitait la supprimer que dans l'industrie lourde, et sans toucher même aux entreprises liées à la défense. En outre, dans tous les cas, le parti conserverait le droit soit d'opposer son veto à l'élection d'un candidat, soit de choisir l'un des candidats proposés. Il s'agissait de réduire le pouvoir de la *nomenklatura*, non de l'abolir. Néanmoins, le parti s'alarma : l'autogestion dans l'industrie lui apparut comme « la première tranche du saucisson », le début d'un processus qui devait inévitablement s'étendre aux fonctions administratives et politiques. De plus, on prétendit que la campagne pour l'autogestion allait au-delà de la charte de Solidarité — les accords de Gdańsk —, bien que la question ait été soulevée de façon indirecte dans le point 13 du document. Mais de toute manière la vie continuait et rien

ne justifiait que la société polonaise doive s'en tenir éternellement aux revendications conjoncturelles définies dans le tumulte du mois d'août 1980.

Quoi qu'il en soit, Solidarité venait de faire la première mise dans le grand jeu de poker polonais. Le syndicat n'en était plus à réclamer le droit de coexister avec le pouvoir officiel, mais tentait — ce qui était beaucoup plus menaçant pour le régime — de rogner au maximum les mécanismes léninistes. Cette question allait dominer la troisième phase, et les quatre derniers mois d'existence de Solidarité. A présent, le régime se préparait fermement à résister et c'est ainsi que se produisit l'affrontement entre les deux pouvoirs.

Au lendemain du Congrès du parti en juillet, les négociations entre Solidarité et le Gouvernement reprirent, et Rabowski adopta immédiatement une ligne dure et provocatrice, destinée à montrer à la fois à Moscou et à Solidarité que le parti conservait le pouvoir. Certes une loi sur la censure fut votée en août. Mais ailleurs la campagne d'intimidation et de déstabilisation contre le syndicat se poursuivit jusqu'au Congrès national de Solidarité à Gdańsk en septembre et au début d'octobre. On avait craint que les Soviétiques ne s'opposent à la tenue du Congrès du parti, compte tenu de ses orientations réformistes. On redoutait *a fortiori* qu'ils s'opposent au scandale plus grand encore que représenterait un Congrès tenu par une organisation autre que le parti sur une question de réforme nationale. A l'arrière-plan, les manœuvres navales soviétiques commençaient dans le golfe de Gdańsk. Pourtant ni Moscou, ni Varsovie ne décidèrent d'agir ; le Congrès siégea dans une véritable « tempête de démocratie ».

Qu'un tel parlement parallèle pût se réunir était un fait sans précédent dans un régime léniniste. L'événement *ipso facto* mettait en question la légitimité du parlement officiel et de l'appareil du parti. Plus encore, il était psychologiquement et politiquement impossible qu'une telle assemblée puisse cacher sa vraie nature et ne pas agir comme une institution nationale. Automatiquement la révolution autolimitée abandonna quelques-uns de ses tabous des mois précédents, notamment lors du vote spectaculaire, bien que sans grande signification, d'une motion appelant les travailleurs des autres pays socialistes à former des syndicats indépendants.

La question de l'autogestion fut au centre du Congrès. Au cours des négociations, le Gouvernement avait proposé aux travailleurs un rôle consultatif dans la nomination des directeurs. Solidarité

de son côté insistait pour qu'il y eut de véritables élections. Karol Modzelwski proposa une résolution qui fut acceptée à une majorité écrasante par le Congrès, dans laquelle Solidarité mettait la Diète au défi d'organiser un référendum national sur cette question et proposait, en cas de refus probable de la Diète, d'organiser lui-même le référendum. Solidarité augmentait la mise. Dès lors, l'arme ultime de Solidarité au cours des négociations ou des conflits avec le pouvoir cessait d'être la grève générale, trop dangereuse à manier, pour devenir le recours au verdict démocratique.

Entre les deux sessions du Congrès, Walesa prit une initiative qui se situait en retrait par rapport à cette tactique qu'il estimait prématurée, et accepta un autre compromis avec le régime. Certains députés non inscrits au parti avaient en effet contraint le Gouvernement à revenir sur son projet initial concernant l'autogestion et à reconnaître le principe du choix ouvrier sur une liste de candidats. Walesa accepta ce compromis. Pour la seconde et dernière fois le contenu des accords de Gdańsk fut concrétisé par une loi. Cependant le Congrès, réuni de nouveau, considéra cette « victoire » de la tactique modérée comme une capitulation. Walesa faillit y perdre son siège de président pour n'avoir pas respecté les décisions du Congrès. Les délégués tentèrent alors une nouvelle fois de forcer le Gouvernement à accepter un partage du pouvoir par le biais de la création d'un « conseil de contrôle économique » recruté en dehors de l'appareil et chargé de surveiller l'application de la loi sur l'autogestion (à présent édulcorée) et tous les autres aspects de la réforme économique. Le Congrès se sépara en votant une grève d'avertissement destinée à soutenir cette revendication, et en agitant le menace du référendum.

A partir de là l'histoire de Solidarité trouve son épilogue. Il est clair à présent que le régime se contenta de jouer au chat et à la souris avec son « partenaire ». D'un côté, Solidarité, qui avait de fait perdu la bataille sur l'autogestion, tentait d'imposer son Conseil de Contrôle économique au nom d'une « entente nationale » avec le Gouvernement et l'Eglise. De l'autre, le régime proposait un nouveau « front national » avec Solidarité et l'Eglise. Une fois Jaruzelski devenu Premier secrétaire du parti le 3 octobre, il rencontra Walesa et le Primat de Pologne, Josef Glemp, le 4 novembre, lors d'une réunion au sommet spectaculaire dont le but était d'harmoniser les deux propositions. Il devint vite clair que Walesa et le Primat étaient tombés dans un piège et que l'objectif du régime était la constitution d'un front léniniste classique au sein duquel Solidarité et l'Eglise

n'auraient aucun pouvoir et se contenteraient d'apporter leur caution aux politiques déterminées par le régime. Cette rencontre sonna le glas de la stratégie de la prudence. Le régime n'attendait que cela. Pour la première fois de l'année la provocation avait réussi. Car Solidarité n'avait d'autre alternative au meeting de Radom le 6 décembre que de radicaliser sa position et de brandir une fois encore la menace de la grève et des élections.

Walesa lui-même confessa que ces seize mois n'avaient été qu'illusions et duperies. « La confrontation est inévitable et elle aura lieu. J'aurais voulu que nous y arrivions naturellement, après que tous les groupes sociaux se seraient ralliés à nous. Mais j'ai fait une erreur d'appréciation, parce que je pensais que les commissions législatives et la Diète rejoindraient d'elles-mêmes nos positions. Il est clair à présent que cette technique était sans avenir... Depuis 1970 je n'ai jamais cru en quiconque collabore avec ce système. Ils ne veulent que nous attirer dans leur camp. Ils se rendent compte... que si nous créons des comités d'autogestion partout, leur système se décomposera. » La vérité était enfin dite et l'ennemi désigné. Cependant, même cette sincérité défaitiste allait servir le régime : l'enregistrement du discours de Walesa fut retransmis à la télévision pour démontrer que ce n'était pas le régime mais bien Solidarité qui avait toujours joué un double jeu.

Bien entendu, ce n'est pas la soudaine découverte de ces « machinations » qui poussa le régime au coup de force du 13 décembre. Et Solidarité n'eut jamais l'intention, même lors de son dernier meeting à Gdańsk, qui réclama enfin des élections démocratiques, de « s'emparer du pouvoir ». Mais il lui fallait alors exercer une pression maximum pour obtenir une redistribution du pouvoir à l'intérieur du double équilibre existant ; car, après le sabotage de l'« entente » tripartite par le régime, ne pas avancer signifiait automatiquement perdre du terrain.

La véritable question à propos du 13 décembre n'est pas de savoir si Solidarité a été trop loin, mais dans quelles circonstances et dans quel but fut prise la décision du coup de force. Une opération de police d'une telle envergure implique de longues et minutieuses préparations. Elle implique aussi que le secret soit total, sauf pour une poignée de dirigeants, et que les exécutants ne soient informés qu'à l'heure H, au moment où ils ouvrent leurs enveloppes scellées. Enfin, dans la situation polonaise, elle implique la coopération de Soviétiques.

Il n'est point besoin de multiplier les preuves à l'appui de cette

affirmation, comme par exemple de rappeler que les affiches non datées proclamant la loi martiale ont été imprimées en Union soviétique. Il suffit de savoir que les armées du pacte de Varsovie dépendent totalement des Soviétiques pour leur logistique, leurs munitions, leurs communications et leurs structures de commandement. Sans le consentement et la coopération des Soviétiques une telle armée ne peut s'engager dans une opération d'envergure. Et aucun officier général ne peut devenir ministre de la défense si sa nomination n'est pas approuvée par les Soviétiques ou s'il n'est pas directement nommé par eux, surtout en Pologne qui est le couloir de l'URSS vers l'Occident. Le général Jaruzelski est ministre de la défense depuis 1968. Toute sa carrière depuis la fin de la deuxième guerre mondiale est celle d'un officier politique parrainé par les Soviétiques, non d'un homme de terrain, ni d'un ambassadeur du Comecon. La légende — dont il est l'auteur —, qui écrit son enfance pieuse de Polonais catholique, la déportation de sa famille pendant la guerre, sa lecture assidue de Pilsudski, correspond très probablement à un effort délibéré pour attendrir Walesa, le Primat et le peuple. De fait, jusqu'au 13 décembre, Jaruzelski jouissait d'une popularité authentique, ou du moins apparaissait comme une « énigme » qui pouvait se révéler plus patriote que communiste, une sorte de Gomulka en uniforme ou de Tito polonais. Il est clair à présent qu'il n'est depuis le début qu'un *ersatz* soviétique en costume national.

Mais pourquoi Moscou et son homme de main attendirent-ils aussi longtemps pour agir ? Bien que l'action une fois engagée fût ferme et brutale, dans l'ensemble le bilan de l'action des régimes soviétiques et polonais révèle une confusion et une hésitation incroyables. Ni Varsovie, ni Moscou ne savaient en effet, ni ne savent d'ailleurs que faire du défi lancé par Solidarité. Au mois d'août Varsovie, dépassée par l'ampleur de la mutinerie, ne put réagir efficacement. Moscou s'attendait ensuite à ce que le Gouvernement polonais revienne peu à peu sur les concessions faites en août, mais il n'en fut rien à cause de l'épisode de l'enregistrement des statuts et de l'affaire Narozniak. Enfin l'URSS, exaspérée, mobilisa ses forces autour de la Pologne au début du mois de décembre, comme si elle était prête à l'envahir, mais elle n'en fit rien — que ce soit à cause des avertissements de Washington, par manque de préparation, par crainte de la résistance polonaise ou pour ne pas déclencher un orage international, un an seulement après l'Afghanistan, et provoquer ainsi la fin de la détente.

En février, avec la nomination de Jaruzelski au poste de Premier ministre, Moscou semblait s'orienter vers un règlement intérieur de la crise, du moins en apparence. Un général polonais émigré,

ancien intime de Jaruzelzki, soutient que, dès cette date, il avait juré « d'écraser Solidarité » (5). C'est tout à fait plausible, mais en tout cas ni Jaruzelski ni Moscou n'avaient encore de véritable plan comme en témoigne l'incohérence de l'opération de Bydgoszcz. Et pendant les quatre mois qui suivirent, en dépit de nouvelles manœuvres militaires, Moscou et Varsovie mobilisèrent tous leurs efforts dans le seul but de maintenir le parti polonais à flot, ou de lui éviter le destin catastrophique du parti tchécoslovaque. Ce n'est donc qu'après le Congrès du parti en juillet qu'il leur fut possible de concevoir un projet de contre-attaque à long terme. C'est précisément d'ailleurs au mois d'août que les positions du parti se durcirent pendant la négociation, et que les actions et les discours provocateurs reprirent comme pour forcer Solidarité à hausser le ton et à radicaliser sa position. Il est probable que l'on commença à préparer le coup de force dès fin septembre, lorsque le Congrès de Solidarité, par sa seule existence fit la preuve de l'incapacité du régime à gouverner.

Solidarité n'ignorait rien de tout cela et s'attendait à une épreuve de force. Des rumeurs de loi martiale circulaient (6) ; et Jaruzelski demanda publiquement que la Diète vote l'état d'urgence. Mais Solidarité supposait à tort que le régime affaibli n'agirait que sous le couvert légal de ce vote, que, par conséquent, il ne frapperait que plus tard dans l'hiver, que l'opération se ferait au grand jour et à une telle échelle qu'on puisse lui opposer la grève générale. Le caractère secret et l'ampleur du coup du 13 décembre prirent les militants par surprise. Si Solidarité s'est trompé, c'est parce que, tout comme l'Occident, il était trop innocent pour concevoir l'habileté dont allait faire preuve Moscou pour intervenir sans apparaître directement, et sauvegarder ainsi la campagne de paix anti-nucléaire, les contrats de gaz sibérien et les crédits étrangers.

Cela ne veut pas dire cependant que Moscou soit au bout de ses peines et que la « normalisation » de la Pologne soit chose acquise. Certes le général Jaruzelski a pris des mesures allant dans le sens d'une telle normalisation : la « vérification » ou purge, des activistes de Solidarité et sympathisants du parti, le début d'un programme d'austérité et d'augmentation des prix, dont la loi martiale va cette fois « amortir » les effets ; et la réquisition des produits agricoles. Mais ces mesures sont loin de fournir les conditions nécessaires à une

(5) Entretien avec le général Léon Dubicki, *Der Spiegel*, 28 décembre 1980.

(6) *Solidarnosc*, n° 23.

normalisation réussie, c'est-à-dire à l'acceptation par la population polonaise de sa défaite définitive et la perte de tout espoir. Au contraire, le nombre de ceux qui se sont proposés pour coopérer avec le régime est si faible que la nation devra être gouvernée pour une durée illimitée comme un pays occupé. La mise au pas de la population nécessiterait un déploiement des forces beaucoup plus important, impliquant des milliers d'arrestations, des expulsions massives et au moins quelques exécutions exemplaires, comme en Hongrie en 1956, ce que jusqu'à présent Jaruzelski ne manifeste aucune intention de faire. De plus, il faudrait effacer non seulement les seize mois d'existence de Solidarité, mais tout ce qui depuis 1956 différencie la Pologne des autres pays de l'Est, c'est-à-dire l'indépendance de la paysannerie et l'autonomie de l'Eglise. Mais collectiviser la paysannerie et reléguer l'Eglise au rang de satellite provoquerait vraiment alors la guerre civile et le chaos. L'opération ne pourrait être menée avec la même discrétion que la campagne de « vérification » actuelle et provoquerait un scandale international amplifié et dramatisé par le Vatican. Les forces polonaises n'y suffiraient très probablement pas, car faire donner l'armée pour quadriller les quartiers est une chose et l'utiliser activement contre le clergé et les petits propriétaires paysans est tout à fait autre chose. Et les pressions internationales contre le recours à l'intervention soviétique qui jouèrent au moment de Solidarité seraient encore plus fortes dans le cas d'une telle opération. Selon toute probabilité, les gouvernements occidentaux et en particulier le Président Reagan seraient enfin forcés de mettre à exécution leurs menaces réitérées depuis l'Afghanistan, et d'ajouter l'embargo sur le blé à la dénonciation du contrat sur le gaz.

Un autre facteur empêche la normalisation partielle actuelle de s'étendre. La Hongrie d'après 1956 et la Tchécoslovaquie d'après 1968 n'étaient pas dans un état de prostration économique comparable et l'économie mondiale était en expansion. La normalisation était donc possible en combinant la carotte et le bâton, tout particulièrement en Hongrie où le régime pouvait s'engraisser aux dépens des crédits et des marchés occidentaux. A l'heure actuelle, cependant, l'économie mondiale est en récession et l'une des conséquences de la détente est que les économies socialistes ne peuvent plus vivre en autarcie. Toutes, y compris l'Union soviétique, connaissent des difficultés importantes et croissantes. Cette situation est aggravée par leur dépendance par rapport à l'Occident en ce qui concerne les produits alimentaires, la technologie et les crédits; en effet, la dette totale du bloc soviétique à l'égard de l'Occident s'élève à pré-

sent à 90 milliards de dollars. Il est donc singulièrement difficile pour l'Union soviétique de pousser plus avant la normalisation, car elle courrait alors le risque d'être isolée économiquement au plan international et par ricochet de voir la maladie polonaise contaminer le reste du bloc socialiste.

Il semble donc probable que la situation actuelle reste bloquée pendant une période de temps indéterminée. L'ensemble du système soviétique devra supporter cet énorme fardeau d'une économie et d'une société en état de dissidence profonde bien que passive. Néanmoins, en dépit de ce que cette situation a d'effrayant pour la Pologne et pour tous les peuples de l'Europe de l'Est, paradoxalement un certain espoir demeure. Car si les dirigeants soviétiques sont aussi impuissants à régler l'affaire polonaise qu'ils l'ont été depuis août 1980, il est peu probable que leur fermeté stalinienne leur soit d'une quelconque utilité si la crise s'étend au reste de l'empire. Comme le régime polonais à la suite des événements d'août, ils risquent, pour préserver l'essentiel de leur pouvoir, d'être contraints à faire des concessions qui équivaldraient à un degré ou à un autre à une sorte de NEP politique et économique.

Tout ceci peut paraître alarmant, comme si le seul espoir qui nous restait était de voir les Polonais jouer à la roulette russe avec la paix du monde. Mais la crise du monde du socialisme réel ne peut manquer de se produire quels que soient les espoirs et les craintes de l'Occident. La « petite apocalypse » de ce socialisme surréaliste décrite par Tadeusz Konwicki dans son *samizdat* de 1978 provient de la nature même de ce surréalisme. Car dans le monde soviétique, pas plus qu'en Pologne, « le mensonge ne peut durer éternellement ».

# Pouvoirs-Biblio

## INSTITUTIONS

Hervé BRUSINI, Francis JAMES, *Voir la vérité, le journalisme de télévision*, PUF, coll. « Recherches politiques », 1982, 200 p., 72 F, suivi d'un débat post-face entre François Châtelet et Pierre Dumayet. Deux jeunes journalistes-chercheurs réfléchissent sur l'information télévisée, en récusant délibérément la problématique traditionnelle axée sur l'intervention du pouvoir. Ils préfèrent analyser l'évolution de la façon de produire l'information télévisée. Avec pour thèse la substitution de la télévision d'examen (le commentaire) à la télévision d'enquête (le réel).

Philippe DECRAENE, *Vieille Afrique, jeunes nations*, « Le Continent noir au seuil de la troisième décennie des indépendances », PUF, coll. « Perspectives internationales », dirigée par Charles ZORGBIBE, 1982, 304 p., 98 F. Chef de la rubrique « Afrique » au journal *Le Monde*, Philippe Decraene dresse un bilan des problèmes actuels de l'Afrique en neuf chapitres riches d'informations (traumatismes culturels, mutations sociales, incertitudes religieuses, handicaps économiques, tensions politiques internes, sujétions extérieures, pan-africanisme). En annexe, cinq pages de bibliographies et un tableau très utile des 51 Etats indépendants du continent africain.

## IDÉES

François CHATELET, Olivier DUHAMEL, Evelyne PISIER-KOUCHNER, *Histoire des idées politiques*, PUF, « Mémento Thémis », 1982, 296 p., 68 F. Les réflexions sur l'Etat servent de fil directeur à cette histoire des idées politiques de l'Antiquité à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage s'apparente davantage à un manuel qu'à un mémento et il reprend, pour le XX<sup>e</sup> siècle, la problématique dégagée dans *Les conceptions politiques du XX<sup>e</sup> siècle* (Thémis, 1981).

Dominique LECOURT, *Les philosophies sans feinte*, Hallier/Albin Michel, 1982, 172 p., 65 F. Dominique Lecourt, élève d'Althusser, inaugure ici la collection « Meta » qu'il dirige et qui constitue l'un des signes du regain d'intérêt pour la philosophie, particulièrement politique. Le présent recueil de textes permet à l'auteur de mieux présenter les partis qu'il a pris, ce qui en irritera quelques-uns, et stimulera quelques autres. A noter que l'auteur confirme la parution prochaine de ses *Conversations avec Althusser*, précédemment annoncée sous le titre provocateur « Entretiens de Sainte-Anne ».

François RANGEON, *Hobbes, Etat et droit*, préface de Victor GOLDSCHMIDT, Hallier/Albin Michel, coll. « Meta », 1982, 220 p., 69 F. Réhabilitation de Hobbes ? Plus exactement, un retour à Hobbes, par l'analyse rigoureuse de sa méthode, et de sa théorie de l'Etat.

ALAIN KALFLÉCHE

*A partir de quel degré de socialisation  
un régime appartient-il  
au système communiste mondial ?*

Il est fréquent d'entendre des hommes politiques ou des diplomates occidentaux contester l'appartenance au système de toute une série de régimes du Tiers Monde qui se veulent « progressistes », « socialistes scientifiques » ou même « démocrates populaires », et qui, plus significativement, ont noué des liens privilégiés avec le bloc de l'Est, militairement, politiquement et, plus souvent qu'on ne croit, économiquement.

De fait, si personne ne songe à nier la véritable intégration au système de pays comme Cuba ou le Vietnam dont les gouvernements se proclament tout simplement communistes, le doute subsiste légitimement s'agissant de toute une série d'« expériences » d'Afrique ou du Proche-Orient. L'Irak ou le Sud-Yémen, l'Algérie ou la Libye, l'Angola ou le Mozambique, le Congo-Brazzaville ou le Bénin, l'Éthiopie ou Madagascar, la Guinée ou l'archipel de São Thomé Principe font-ils partie du système et à quel degré ?

Pour le mesurer, il est évident qu'on doit naviguer à vue dans des conditions extrêmement difficiles entre deux types d'écueils.

Le premier relève du bon vieux manichéisme et du désir, plus ou moins innocent, de « réveiller » l'Occident, en le persuadant qu'il est encerclé et condamné à perdre la bataille dans l'hémisphère Sud.

Tels régimes, mettons ceux de l'Angola, de l'Éthiopie ou du Mozambique, seront classés définitivement « communistes », ce que suggère évidemment l'importance de l'effort militaire du pacte de Varsovie en leur faveur, mais à y regarder de plus près, on découvre

que le Kremlin a beaucoup de difficultés à les intégrer véritablement au système, qu'il n'en obtient pas toutes les facilités espérées et qu'il craint en permanence leur retournement ou leur trahison. Supposer, *a priori*, que Moscou ou ses courroies de transmission font la loi à Addis-Abeba, Luanda ou Maputo pourrait donc présenter l'inconvénient majeur d'empêcher que les puissances occidentales (ou d'autres) y jouent des contradictions internes d'un système encore mal assuré de ses conquêtes africaines et nullement décidé (d'après ce qu'on a pu constater jusqu'à présent) à s'y maintenir à tout prix.

S'agissant de l'Afrique, le paradoxe veut que les plus convaincus de la véracité de la fameuse phrase de Lénine (elle est parfaitement apocryphe) : « La porte de l'Europe est en Afrique » ou « à Alger » — il y a plusieurs versions fantaisistes — soient en même temps les plus acharnés à décourager irréversiblement l'évolution communiste d'un certain nombre d'Etats du Tiers Monde. Une attitude qui fait évidemment le jeu du système.

A l'opposé, il convient de se méfier à l'extrême du postulat naïf selon lequel les Africains — ou les Arabes, les Asiatiques et les Sud-Américains — ne peuvent pas être vraiment communistes ou accepter de s'intégrer au système (pourquoi donc le marxisme aurait-il triomphé dans le pays le plus traditionaliste et le plus sous-développé d'Europe ?).

Mao, Ho Chi Minh et Castro ont déjà largement prouvé l'inanité de cette billevesée « libérale » mais, à la limite, raciste. Il est probable que des Africains le démontreront encore et nombre d'entre eux, individuellement intégrés au système (par adhésion spontanée ou corruption, les deux se chevauchant souvent), s'étonnent depuis longtemps, avec amusement ou désespoir, du formidable aveuglement des Occidentaux à leur égard.

Un aveuglement manifeste à deux degrés. D'une part, on s'est convaincu du caractère anticommuniste des ouvertures économiques des pays progressistes en direction de l'Occident : pas du tout, elles étaient inspirées ou dictées par l'URSS, selon laquelle l'« impérialisme » doit payer, à titre de réparation. D'autre part, on s'est persuadé que ces ouvertures économiques favoriseraient l'amorce d'une libéralisation politique : il eût fallu, pour cela, qu'elles ne se manifestent pas uniquement par de grands projets concernant fort peu de monde (comme en URSS d'ailleurs) et que le Tiers Monde — et plus particulièrement l'Afrique — ait eu quelques raisons de croire à un projet politique de l'Ouest.

Richard Nixon met très précisément et justement le doigt sur ce facteur fondamental de la prolifération du système quand il écrit,

dans *The real War* : « Les Soviétiques n'ont pas commis l'erreur de croire que les dirigeants africains tiennent automatiquement et avant tout au développement économique de leurs populations. Forts de leur propre expérience, les Soviétiques savent que la priorité pour beaucoup de ces dirigeants est de se maintenir au pouvoir et c'est le Kremlin, et non pas l'Occident, qui, à cette fin, offre l' « aide étrangère » la plus efficace. »

Ceci donne l'une des clefs, primordiale, de la participation au système, mais ne les donne pas toutes. En particulier, la remarque de Nixon ne tient aucun compte de la « socialisation » et de ses éventuelles conséquences. Les dirigeants africains dont parle l'ancien Président ont été en effet, dans les premiers temps qui ont suivi leur prise de pouvoir, des personnalités relativement isolées et, à quelques exceptions près (celles qui ont précisément échappé totalement au système, par exemple Houphouët Boigny), sans classes sur lesquelles s'appuyer. Car, peut-on utiliser le terme de classe dans son acception marxiste quand on est confronté à des sociétés traditionnelles encore extrêmement vivantes, au sein desquelles la hiérarchie des êtres et des choses reste parfaitement acceptée parce que « naturelle » ?

Le communisme a trouvé en Amérique latine un terrain à peu près familier dans la mesure où il rappelle l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais les praticiens du système ont très vite perçu qu'il n'en allait pas de même en Afrique noire, ce que suggère l'un des plus célèbres d'entre eux, V. G. Solovovnikov, membre correspondant de l'Académie des sciences de l'URSS, nommé ambassadeur en Zambie, il y a sept ans. Ecrivant dans la revue de l'Institut de l'Afrique, et définissant ses axes de recherche : il lui recommande, en tout premier lieu, de prêter « une attention toute particulière au choix des voies de développement et à l'élaboration d'une théorie marxiste-léniniste de l'évolution des pays non capitalistes d'Afrique » (*Azia Afrika Sovodnia*, n° 3 de 1976).

Une telle théorie ou approche de théorie n'existe pas encore. On la cherche vainement dans la masse des publications soviétiques et, dans les leurs, les chercheurs du PCF ou du PCI (il fait preuve d'une belle activité dans toute la Corne de l'Afrique et au Maghreb) ne paraissent nullement s'en préoccuper. Au vrai, c'est la praxis, au sens le plus prosaïque, qui est en train de lui frayer la voie, mais dans des termes inavouables, difficiles à inscrire dans le marbre de l'Idéologie.

Dégageons quelques règles générales de la démarche du système dans le Tiers Monde (mais certaines découlent simplement des bonnes vieilles expériences) :

1) Faute de luttes de classes au sein des sociétés traditionnelles et pour étouffer le désir capitaliste, individualiste, et *in fine* libéral qu'engendrent une éducation de type occidental et l'idée de développement, on a créé l'« irréversible », à savoir une *nomenklatura* économique qui n'est nullement marxiste, il est vrai, mais qui sait finalement que le système est la garantie suprême de ses privilèges et qui accepte de le servir dans les conflits qui lui importent, à l'échelle régionale ou internationale.

Le cas du Mali est particulièrement significatif à cet égard. « Socialisé » et étatisé dès le début des années 60, ce pays vit, depuis, d'une manière caricaturale sous le règne de sociétés d'Etat parfaitement prédatrices. Les besoins naturels et le proverbial instinct commerçant du peuple malien n'étant guère satisfaits, on a accepté avec succès, dès le début des années 70, d'obtenir de l'Ouest les moyens financiers capables de perpétuer la permanence des intérêts du système. Pour autant, il reste inébranlable. En particulier par le biais des intérêts d'une armée qui est parfaitement imperméable, malgré toutes sortes de péripéties, aux experts européens ou nord-américains qui tentent d'analyser la véritable nature de ses rapports avec l'URSS.

Le Mali a bénéficié d'une aide tout à fait considérable de l'Ouest depuis dix ans, mais l'un des membres les plus en vue de sa classe dirigeante nous confiait récemment : « La présence de conseillers russes dans notre armée, de soi-disant marxistes dans notre administration, nous sert de gisement de pétrole dans nos négociations avec la France, la CEE ou même les Américains... » Un raisonnement qui se propage en Afrique.

Aucun dirigeant malien n'est réellement communiste, aucun n'accepte l'idée que le gouvernement de Bamako fasse réellement partie du système, mais tous consentent à le servir dans les causes qui lui importent : l'Angola en 1975 (des avions soviétiques transitaient par là), le Sahara occidental ou le Tchad aujourd'hui.

2) A la constitution d'une *nomenklatura* (classique) s'ajoute très souvent l'utilisation de clivages d'ordre ethniques. A Cuba, en Angola, au Congo-Brazzaville, en Ethiopie, au Mozambique dans une certaine mesure, la notion de parti d'avant-garde s'est subtilement et cyniquement transformée. A l'idée d'une poignée ouvrière « consciente », on a substitué celle d'une minorité raciale ou tribale, dont les intérêts, parce qu'elle est minorité dans un contexte très sensible à cette notion, ne sont garantis que par le système.

Le cas le moins reconnu, mais révélé depuis l'affaire d'Angola,

est celui de Cuba. On a redécouvert que la patrie de Fidel était essentiellement nègre, qu'au contraire l'élite du Parti communiste cubain restait plus ou moins parfaitement blanche, que les contingents de *barbudos* envoyés en Afrique étaient systématiquement recrutés (et parfois sacrifiés) sur une base raciale. D'où l'entente privilégiée entre la classe blanche ou métis de Cuba et le pouvoir « café au lait » de Luanda, constamment contesté au sein même du MPLA (Mouvement populaire de Libération de l'Angola). L'URSS a magnifiquement utilisé, dans cette affaire, les compétences du Parti communiste portugais qui s'est révélé beaucoup plus efficace (le génie de la race ?) que le PCF en matière coloniale. Des milliers de ces militants continuent à tenir les leviers de commande à Luanda ou à Maputo et les photos de famille du MPLA ou du FRELIMO (Front de Libération du Mozambique) feraient sursauter ceux qui s'indignent que des non-nègres continuent à participer au gouvernement du Zimbabwe, de l'Afrique du Sud, du Sénégal ou de la Côte-d'Ivoire.

Au Congo-Brazzaville, le système n'a pas utilisé principalement l'*intelligentsia*, en partie métisse, ni la petite élite ouvrière employée par le chemin de fer Congo-Océan qui, grâce à l'action de quelques militants expatriés de la CGT, allaient fournir les seuls véritables cadres marxistes du pays (on retrouve très souvent ce noyau cheminot à l'origine des PC d'Afrique, notamment en Angola, au Soudan et au Zimbabwe). Le système va s'appuyer sur une vieille rivalité régionale, privilégiant un Nord pratiquement laissé en friche à l'époque coloniale et, par là, totalement étranger à un quelconque « mouvement progressiste » ou pré-marxiste, mais grand fournisseur de militaires. Un Nord démographiquement très minoritaire (300 000 habitants, soit à peine le huitième de la population totale) et d'autant plus contrôlable, à partir du moment où, grâce à l'armée, on sera parvenu à l'installer au pouvoir. Il est frappant de constater qu'une grande majorité des militants du Parti congolais du travail (PCT) sont originaires des départements en amont de Brazzaville. Frappant, également, d'analyser les statistiques disponibles au sujet de la répartition des salariés au Congo : 24 000 peuvent être considérés comme des agents économiques (secteurs publics et privé confondus), 27 000 sont purement bureaucrates.

Le même souci d'ethnie « avant-gardiste » se retrouve dans des conditions à peine moins caricaturales en Ethiopie, où le Président Mengistu Haïle Mariam représente une sous-couche Galla longtemps méprisée et où toutes les populations amharas, érythréennes ou somalis, sont marginalisées au niveau du pouvoir. Qu'il s'agisse de classes compromises au temps de l'exploitation « impérialiste » ou

de populations laissées en marge avant le début des années 60 (plus tard, s'il s'agit de l'Éthiopie), le système joue des minorités qui ont à perpétuer des privilèges plus ou moins récents et qui ne le pourraient pas sans lui. Elles se font donc, *per inde ac cadaver*, ses complices à l'échelle internationale, s'il est vrai qu'elles ne se soucient que formellement d'orthodoxie au niveau de l'organisation interne.

On touche là au critère fondamental de l'appartenance. Il n'est plus du tout évident que la socialisation des institutions de tel ou tel régime du Tiers Monde démontre sa participation au système. Quantité d'entre eux le récusent, bien que beaucoup plus socialisés dans les faits (c'est le cas de nombreux pays dits modérés d'Afrique vivant sous des régimes de parti unique et dont l'économie est souvent fortement étatisée, par exemple la Côte-d'Ivoire). Le vrai critère est donc dans la plus ou moins grande complicité de ces régimes à l'égard des positions internationales du système. Il n'y en a plus vraiment d'autre, d'autant que l'URSS encourage ses plus fidèles alliés sous-développés à utiliser des techniques de développement qu'elle récuse officiellement. C'est en effet la seule manière pour elle :

1) D'éviter une aide économique ruineuse (la cruelle expérience de Cuba) dont elle n'aurait certainement pas les moyens à l'échelle de son empire ;

2) De créer des flux économiques dont elle tire, même marginalement, le plus grand profit. Remarquons, à cet égard, le développement considérable des lignes maritimes soviétiques sur les côtes Est et Ouest de l'Afrique, à partir de Leningrad et d'Odessa. Soulignons l'accaparement d'immenses domaines de pêche dans des conditions scandaleuses. Enfin, marquons que les pénuries qui règnent en Angola, inexplicables quand on songe que l'exploitation du pétrole de Cabinda rapporte, chaque année, plus d'un milliard de dollars au gouvernement de Luanda, sont beaucoup plus compréhensibles quand on sait que l'aide militaire du bloc de l'Est est payée fort cher dans le cadre de la solidarité internationaliste.

C'est également en son nom que l'URSS fait pression sur des régimes clients pour les empêcher de conclure avec l'Ouest des contrats qui gênent ses propres exportations de matières premières. On vient de le constater au Congo, avant la conclusion des accords gaziers entre Moscou, Bonn et Paris. Souvent, ce sont d'autres branches du système qui exploitent ses conquêtes politiques. Ainsi du groupe français Doumeng qui est devenu l'intermédiaire obligé, bien avant le 10 mai, des entreprises publiques et privées françaises (voire des ministères) avec des pays tels que l'Angola, le Bénin, le Congo,

le Mozambique, etc. On retrouve le même type d'opérations en étudiant les cas italiens, portugais ou espagnols.

Qui appartient aujourd'hui au système dans l'hémisphère Sud ? Evidemment ceux qui le confortent de bon ou de mauvais gré, diplomatiquement, militairement ou économiquement.

Le cas de la Pologne, lors d'un récent débat de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies, vient d'en fournir un exemple flagrant. L'Algérie, par exemple, a été l'une des plus ardentes à rameuter la majorité automatique qui a finalement obtenu que la question soit occultée. Pourtant, le régime algérien, surtout depuis la disparition du Président Boumédiène, ne peut pas être sérieusement qualifié de « communiste », malgré des mesures de socialisation internes qui ont abouti à la création de structures assez semblables à celles qui existent au cœur du système. Au contraire, les dirigeants algériens, fût-ce au temps de Boumédiène, ont toujours tenté de prendre leurs distances avec lui et, plus encore, depuis l'avènement du Président Chadli Benjedid. Mais force est de constater qu'ils l'ont toujours fidèlement servi dans toutes les crises où il lui fallait compter les siens et dans tous les domaines : Proche-Orient, affaire d'Afghanistan, tentative de « finlandisation » de l'océan Indien, Amérique latine, Est et même Europe occidentale... On s'inquiète officiellement à Alger d'un éventuel déploiement des fusées Pershing, tout en disant à l'Europe qu'une alliance sérieuse avec elle rabattrait le caquet des superpuissances...

Le cas de l'Algérie est exemplaire, dans la mesure où il s'agit d'un pays contrairement à nombre d'Etats progressistes au sud du Sahara, obligé de soutenir le système du fait de son inconsistance nationale, des problèmes de sécurité qu'elle implique et, pour tout dire, de la peur de ses dirigeants.

Il serait difficile, même dans le cas d'une étude plus vaste, de déterminer ce qui la pousse à participer, malgré tout, à un système profondément étranger à ses aspirations, même au plus haut niveau :

Est-ce l'existence de groupes réellement et profondément « orthodoxes » au sein des institutions socialisées ? C'est certain, mais dans une plus ou moins grande mesure selon les époques.

Est-ce le souci de ses intérêts nationaux et l'idée, hélas répandue et vérifiée, selon laquelle l'appartenance au système confère, dans le Tiers Monde, un traitement privilégié de la part des Occidentaux ? On ne peut pas sérieusement en douter.

Est-ce l'« irréversible » créé par la socialisation et l'existence d'une nouvelle classe immense qui craint la remise en cause de sa situation et d'un certain vocabulaire, quels que soient ses instincts

bourgeois et ses sympathies occidentales, matérielles et intellectuelles? C'est probable, à en croire les nombreux Djilas algériens.

Enfin, est-ce la certitude confuse que le système communiste mondial triomphera de l'autre ou des autres? Probablement oui et l'on peut dire que l'appartenance au système est principalement fonction de cette conviction.

En tout cas, l'Algérie, fût-ce de mauvais gré, en fait partie. Comme l'Angola, le Mozambique, le Congo, le Bénin, le Mali, l'Éthiopie, etc. Ils supportent mal la socialisation telle que la conçoit le système, mais ils acceptent les consignes du système.

**Jean-Marc KALFLÉCHE. — What degree of socialisation brings a state into the international communist system ?**

A Third World State is no longer part of the ICS because of its specific pattern of social organisation. What matters is the attitude of this State — this is at least the criterion used by Moscow — concerning the offensive or defensive moves of the Eastern block. In many respects the principle that is successfully used is closer to Maurras' phrase, « Politics first », than to Marx's economist interpretation of history.

**RÉSUMÉ. — L'adoption d'un certain type d'organisation de la société n'est plus forcément le critère qui permet de déterminer l'appartenance d'un Etat du Tiers Monde au système communiste international. Plus importante est l'attitude de cet Etat — en tout cas c'est ainsi qu'on en juge à Moscou —, à l'égard des démarches offensives ou défensives du bloc de l'Est. Celui-ci s'inspire davantage et non sans succès d'une devise maurrassienne, « Politique d'abord », que de l'interprétation économiste marxiste du mouvement de l'histoire.**

GEORGES TAN ENG BOK

## *L'action à la périphérie*

Avec la participation d'importantes forces combattantes cubaines en Angola et dans la Corne de l'Afrique, la présence de nombreux conseillers est-européens, notamment est-allemands, en Afrique et l'occupation du Cambodge par le Vietnam, on assista à l'apparition d'expressions du genre : « mercenaires cubains », « nouvelle Afrika Korps », « Cubains de l'Orient », etc. Ces expressions servent à indiquer que l'URSS recourt à des « forces supplétives » (1) dans l'accomplissement de ses desseins expansionnistes en direction du Tiers Monde. Quoique très évocatrices, de telles expressions recouvraient-elles l'ensemble des données ? Pourrait-on assimiler des pays comme Cuba ou le Vietnam uniquement à de simples pions dans la stratégie soviétique au niveau global et à différents échelons régionaux ? Quel rôle y jouerait la Corée du Nord, très active pour sa part, en Afrique et dans certaines parties de l'océan Indien ? Quelles différences existerait-il entre Cuba et les pays est-européens qui agissent aussi pour le compte de Moscou dans les mêmes zones ? De même, par rapport aux autres pays est-européens, l'action de la RDA comporterait-elle des options supplémentaires ? Enfin, comment situerait-on des pays comme l'Algérie, la Syrie et le Sud-Yémen ou une organisation comme l'OLP dans le dispositif régional du Kremlin ?

(1) Voir, par exemple, B. CROZIER, *The Surrogates Forces of the Soviet Union*, *Conflict Studies*, 92, February 1978, pp. 1-20, et G. D. RA'ANAN, *The Evolution of the Soviet Use of Surrogates in Military Relations with the Third World, with Particular Emphasis on Cuban Participation in Africa*, Santa Monica (Calif.), RAND (P-6420), December 1979, 97 p.

## TYPOLOGIE

*Les dirigeants du Kremlin ne veulent pas la guerre, ils veulent le monde* (2). Par cette formulation concise, Paul H. Nitze nous éclaire à la fois sur la finalité ultime de la stratégie globale des Soviétiques et sur la forme que ceux-ci entendent privilégier dans l'accomplissement de ce dessein. Ceci dénoterait chez les hiérarques du Kremlin le souci d'atteindre leurs buts stratégiques tout en évitant une confrontation directe majeure qui risquerait de dégénérer en guerre mondiale (3). Aussi, des trois démarches complémentaires auxquelles ils recourent en vue de peser sur la « corrélation des forces » (4), à savoir : la puissance militaire, les négociations diplomatiques et les manœuvres indirectes ; les Soviétiques ont montré une prédilection pour ces deux dernières.

### *L'effort central*

D'un point de vue politique et surtout militaire, le monde industrialisé constitue l'obstacle majeur aux visées expansionnistes du Kremlin. Ceci est plus particulièrement vrai pour les Etats-Unis. D'autre part, tant dans l'épanouissement de la liberté que dans l'essor économique, les démocraties industrialisées matérialisent, par leur seule existence, la faillite du socialisme, c'est-à-dire de l'idéologie dont les dirigeants du Kremlin ont besoin pour légitimer leur régime. Soumettre le monde industrialisé représenterait donc l'effort central de la stratégie globale des Soviétiques. Mais soucieux d'éviter tout conflit direct (5), ceux-ci se gardent bien d'agir de front. Séparer les Etats-Unis de leurs partenaires industrialisés, notamment de leurs

(2) P. H. NITZE, Strategy in the Decade of the 1980s, *Foreign Affairs*, 59 (1), Fall, 1980, p. 90.

(3) A cet égard, les Soviétiques semblent avoir bien assimilé les enseignements de la crise des missiles de Cuba (octobre 1962).

(4) Contrairement au concept occidental de « rapport de forces » qui tient compte essentiellement des éléments militaires de la puissance, la formule soviétique recouvre des domaines plus vastes faisant appel aux facteurs politiques comme le degré de cohésion des alliances et l'évolution des convergences stratégiques, ainsi qu'à des facteurs psychologiques comme le moral de la population. Cf., par exemple, colonel S. TYUSHKEVISH, *The Methodology of the Correlation of Forces in War*, *Voyenayaya Mysl'*, 6-1969, FPD 0008/70, 01/30/70, p. 29.

(5) Avec l'évolution de l'équilibre militaire en leur faveur, les Soviétiques pourraient être encouragés à prendre davantage d'initiatives pour saper les positions stratégiques américaines, d'où une augmentation des risques de confrontation directe. Cf. F. M. SALLAGER, *An Overview of the Soviet Threat*, Santa Monica (Calif.), RAND (R-2580-AF), February, 1980, 32 p.

alliés européens, suffirait à faire basculer la « corrélation des forces » en ce sens. C'est dans ce cadre que servent les négociations diplomatiques et les manœuvres indirectes.

### *Le cadre politico-stratégique*

Grâce aux SALT, les Soviétiques ont obtenu une parité stratégique avec les Etats-Unis, d'où une stabilité des systèmes centraux qui améliore la crédibilité dissuasive des forces nucléaires soviétiques. Pour la sécurité européenne et la solidarité atlantique, les conséquences semblent graves à moins d'une évolution (6) puisque, parallèlement, l'URSS a acquis un avantage euro-stratégique annulant « l'équilibre des déséquilibres » (7). Cette fonction dissuasive contribue d'autre part à paralyser significativement l'éventualité de répliques américaines face aux initiatives du Kremlin dans le Tiers Monde (8).

### *Les manœuvres indirectes*

Elles consistent en pressions internes et externes grâce auxquelles Moscou espère isoler les Etats-Unis de leurs partenaires industrialisés. De concert avec l'accentuation de la pression militaire soviétique, de forts courants pacifistes et neutralistes secouent divers pays d'Europe occidentale. Mais jusqu'où serait-on en mesure d'envisager une entreprise suscitée, financée et coordonnée à partir du Kremlin ? Au niveau des pressions externes possibles, le monde industrialisé montre une grande vulnérabilité à tout chantage se rapportant à son approvisionnement énergétique et minéral (9). Pour

(6) Voir l'argumentation présentée par F. de ROSE, *Updating Deterrence in Europe : Inflexible Response ?*, *Survival* XXIV (1), January/February 1982, p. 19-23. (Cette thèse est contrebalancée par celle de McGeorge Bundy qui voudrait se placer d'un point de vue plus politique : M. BUNDY, *America in the 1980s : Reframing our Relations with our Friends and Among our Allies*, *ibid.*, pp. 24-28).

(7) Cette élégante formule est empruntée à F. de ROSE, *The Future of SALT and Western Security*, *Foreign Affairs*, 57 (5), Summer 1978, p. 1067. Il s'agit d'une situation selon laquelle les forces nucléaires de théâtre du camp atlantique devraient équilibrer sur le front européen la suprématie conventionnelle soviétique. Voir un développement chez A. FRYE, *Nuclear Weapons in Europe : No Exit from Ambivalence*, *Survival*, XXII (3), May-June 1980, pp. 98-106.

(8) D. K. SIMES, *Deterrence and Coercion in Soviet Policy*, *International Security*, 5 (3), Winter 1980-1981, pp. 80-103. En particulier les p. 95 à 97 où l'auteur appuie son analyse sur des textes soviétiques : du fait de la stabilité stratégique mutuellement admise, les Etats-Unis seraient alors moins enclins à intervenir, d'où une plus grande liberté de manœuvre pour les Soviétiques et leurs supplétifs.

(9) Voir R. PERLMAN et A. MURRAY, *Resources and Conflict : Requirements and Vulnerabilities of the Industrialized World*, in *Third World Conflict and International Security*, Part II, 22nd Annual Conference of the IISS, September 1980, *Adelphi Papers* 167, Summer 1981, pp. 51-59.

ces manœuvres d'encerclement se déroulant à la périphérie, l'URSS fait appel à des forces supplétives, ce qui lui permet de rester en retrait. Mais il semblerait erroné de considérer tous les supplétifs engagés comme de simples pions. En fait, une distinction s'établirait entre l'*entreprise principale* et les *délégations régionales* lors du recours aux supplétifs.

#### L'ENTREPRISE PRINCIPALE

Il s'agit d'une initiative prise par le centre qui en contrôle le bon déroulement des différentes phases. *Subordonné à l'effort central*, l'enjeu d'une telle entreprise réside dans le *contrôle*, à la source et pendant le transport, des produits énergétiques et des matières premières minérales indispensables au bon fonctionnement du monde industrialisé. A ce sujet, le Japon vient en tête des pays industrialisés tributaires de l'extérieur suivi par la CEE (10). La concentration dans un nombre restreint de pays africains à propos des minerais stratégiques (11) et au Moyen-Orient en ce qui concerne les champs pétrolifères particulièrement vulnérables (12), sans oublier les points de passage obligé — route du Cap, détroit de Bab-el-Manded, etc. (13) — fournit une bonne indication des axes d'efforts majeurs soviétiques dans ce domaine.

L'intérêt porté par les Soviétiques à l'Afrique et au Moyen-Orient remonte assez loin (14). Mais au cours des années soixante, l'emploi en Afrique noire de supplétifs appartenant à diverses nationalités (15) aurait plutôt correspondu à un schéma classique de subversion destiné

(10) Japon : tributaire à 75 % pour les importations de minerais stratégiques et à 90 % pour celles de produits pétroliers ; CEE, dépendance à 60 %.

(11) Par exemple D. REES, *Soviet Strategic Penetration of Africa*, *Conflict Studies*, 77, November 1976, pp. 1-20 ; *The Need to Safeguard NATO's Strategic Raw Material from Africa*, London, Foreign Affairs Research Institute, 18/1977, 7 p.

(12) Cf. I. GREIG, *The Security of the Persian Gulf Oil*, *The Atlantic Community*, 18 (2), Summer 1980, pp. 193-200 ; D. L. PRICE, *Moscow and the Persian Gulf*, *Problems of Communism*, XXVIII (2), March-April 1979, pp. 1-13.

(13) Deux études du plus haut intérêt par R. J. HANKS/USN (Ret.), *The Unnoticed Challenge : Soviet Maritime Strategy and the Global Choke Points*, Cambridge (Mass.), IFPA, *Special Report*, August 1980, 66 p. ; *The Cape Route : Imperiled Western Lifeline*, Cambridge (Mass.), IFPA, *Special Report*, February 1981, 84 p.

(14) Voir par exemple U. RA'ANAN, *Moscow and the Third World*, *Problems of Communism*, XIV (1), January-February 1965, pp. 21-31 ; K. VALKENIER, *The USSR and the Third World*, *Survey*, 19 (3), Summer 1973, pp. 41-49. Sur le Moyen-Orient en particulier : J. HADASS, *La politique soviétique au Moyen-Orient (1947-1967)*, thèse pour le doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en sociologie politique, Paris I, 1975, 406 ff.

(15) Cubains, Tchèques, Chinois, Nord-Coréens, Est-Allemands, Polonais, etc. Cf. J. BARRON, *KGB. The Secret World of Soviet Secret Agents*, 10th Printing, New York, Bantam, 1979. Voir Index ; *Nkrumah's Subversion in Africa*, Accra Ghana, Ministry of Information, s.d. (approx. 1966), 91 p.

à favoriser l'émergence de « forces démocratiques révolutionnaires ». Il faudrait attendre la guerre du Yom Kippour pour que débutent les premières tentatives soviétiques d'exploitation de conflits régionaux au profit de ce type de manœuvres d'encerclement et avec un emploi *orchestré* de supplétifs. L'intervention cubaine en Angola (hiver 1975-1976) marquerait enfin l'apparition d'une forme bien rodée de division du travail entre Soviétiques, Est-Européens, Cubains et, accessoirement, Vietnamiens et Nord-Coréens.

### *Vers le tournant*

Les affrontements survenus au cours de la guerre du Yom Kippour auraient vu le premier emploi orchestré de supplétifs en nombre significatif par Moscou. A cette époque remonterait aussi le principe fondamental observé par les Soviétiques dans l'utilisation des forces satellites. Selon les termes de l'accord soviéto-américain de 1972 concernant la prévention de la guerre nucléaire (16), Moscou s'est fixé une obligation de ne pas envoyer combattre des ressortissants de pays membres du pacte de Varsovie si ceux-ci risquent de se heurter aux alliés des Etats-Unis. Ainsi, des pilotes nord-vietnamiens participèrent activement à la défense de l'espace aérien syrien alors que leurs collègues nord-coréens prirent en charge celle de l'Egypte au cours de la guerre d'octobre. Mais l'utilisation systématique de supplétifs n'apparut qu'après la conclusion du premier cessez-le-feu (17) et aux côtés des Syriens seulement. Dans un premier temps, on assista à une refonte complète de l'armée syrienne aux frais des Soviétiques. D'autres pilotes nord-vietnamiens arrivèrent en renfort. De nombreux cadres soviétiques et est-allemands réorganisèrent l'artillerie et la défense anti-aérienne syriennes. Enfin, l'équivalent des effectifs de deux divisions blindées cubaines fut acheminé pour aider les Syriens à reconstituer leurs forces durement ébréchées au cours des combats précédents. Selon certaines sources (18), leur rôle se serait poursuivi en participant à la « guerre d'usure » sur le Golan dans le cadre d'unités blindées mixtes cubano-syriennes appuyées par une artillerie dont les feux ont été réglés par des Soviétiques et des Est-Allemands. Préfigurant les engagements ultérieurs, il serait intéressant

(16) *Arms Control and Disarmament Agreements — Texts and History of Negotiations*, Washington (DC), ACDA, 1977, pp. 151-154.

(17) *Rappel chronologique* : 6-10-1973, les Egyptiens franchissent le Canal de Suez ; 22-10-1973, premier cessez-le-feu ; 18-1-1974, Accord israélo-égyptien de désengagement ; 4-2-1974, les Syriens lancent une nouvelle « guerre d'usure » sur le plateau du Golan ; 31-5-1974, Accord israélo-syrien de désengagement.

(18) Cf. G. D. RA'ANAN, *op. cit.*, n. 1, pp. 36-38.

de noter ici l'esquisse d'une division du travail entre les Soviétiques et leurs différents supplétifs, non seulement selon des critères politiques déjà énoncés, mais aussi en fonction des compétences respectives (19).

### *Une division du travail bien rodée*

Bien plus que par son aspect particulièrement ostentatoire — l'intervention massive de soldats cubains aux côtés du MPLA —, l'opération Carlotta traduit un *tournant majeur* dans la politique soviétique vis-à-vis du Tiers Monde (20) : la volonté et surtout la capacité de recourir, directement et indirectement, à la force militaire pour régler radicalement un conflit local (21). Ce tournant pourrait être interprété comme le produit d'une évolution doctrinale concernant les nouvelles possibilités de « développement non capitaliste » pressenties (22) avec l'apparition d'un cadre politico-stratégique favorable. Dans la pratique, cela reviendrait à soutenir des gouvernements bienveillants, en place ou « aidés » à s'installer, dont la localisation s'échelonne sur un arc de cercle correspondant à des objectifs prioritaires d'encercllement du monde industrialisé. Sur le terrain, le Kremlin a organisé une division du travail désormais bien rodée se rapportant à trois fonctions complémentaires mais bien distinctes. Les Soviétiques se sont réservé la coordination globale, l'encadrement à un niveau élevé et le soutien logistique (23) sans oublier la participation de leurs forces

(19) Voir un développement : U. RA'ANAN, *The USSR and the Middle East : Some Reflections on the Soviet Decision-making Process*, *Orbis*, XVII (3), Fall, 1973, notes 9 et 10, p. 975, p. 976.

(20) P. VANNEMAN et M. JAMES, *The Soviet Intervention in Angola : Intentions and Implications*, *Strategic Review* 4 (3), Summer 1976, pp. 92-103.

(21) Notamment, ce concept de « risque acceptable » : J. M. McCONNELL et B. DISMUKES, *Soviet Diplomacy of Forces in the Third World*, *Problems of Communism* XXVIII (1), January-February 1979, pp. 14-27.

(22) Cf. : V. SOLODNIKOV et N. GAVRILOV, *Africa : Tendencies of Non-Capitalist Development*, *International Affairs* (Moscow), 3-1976, p. 33 : ce concept d'« orientation socialiste » considéré comme l'étape la plus avancée de la « révolution nationale démocratique » qui est destiné à toucher, dans une approche « contre-impérialiste », des Etats jugés dans cette mouvance de préférence à des intellectuels dogmatiques mais isolés. Voir aussi R. LOWENTHAL, *Soviet « Counter-Imperialism »*, *Problems of Communism*, XXVI (6), November-December 1976, pp. 52-63 ; *Model or Ally ? The Communist Powers and the Developing Countries*, New York, Oxford University, 1977, « Epilogue », pp. 359-376, et D. E. ALBRIGHT, *Soviet Policy*, *Problems of Communism*, XXVII (1), January-February 1978, pp. 20-39 ; C. LEGUM, *The African Environment*, *ibid.*, pp. 1-19.

(23) Elles sont désormais bien au point. Par exemple : l'aérotransport des équipements vers l'Angola a représenté, en termes de tonnage enlevé par miles, un flux équivalent à celui de la guerre du Yom Kippour mais sur une distance six fois plus longue. Cf. C. C. PETERSEN et W. J. DURCH, *Angolan Crisis Development*, in *Soviet Naval Diplomacy*, Edited by D. DISMUKES et J. M. McCONNELL, New York, Pergamon, 1979, pp. 144 et 145.

navales à des fins dissuasives. Les Européens de l'Est se voient attribuer une fonction d'encadrement à un niveau moyen et d'assistance technique. La fonction de combat est dévolue aux Cubains qui fournissent les « gros bataillons ». A ce sujet, les forces cubaines furent tellement sollicitées en Afrique vers la fin des années soixante-dix que La Havane dut envisager, en janvier 1978, le rappel des réservistes.

#### DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Contrairement à l'entreprise principale, les délégations régionales ne sont pas directement subordonnées aux objectifs de l'effort central poursuivi par les Soviétiques. Cuba et le Vietnam représentent les bénéficiaires types de telles délégations qui les distinguent des autres supplétifs au service du Kremlin. Mais d'autres formes moins faciles à déterminer existeraient car leurs actions les placent dans une situation *intermédiaire*. La RDA fournirait un exemple car, sans prendre réellement ou ouvertement des initiatives, ses prérogatives semblent dépasser celles dont disposent les autres satellites est-européens. De même, le comportement de la Corée du Nord laisse transparaître une certaine ambiguïté quant aux diverses finalités possibles. Enfin, tout en conservant apparemment leur autonomie politique, certains acteurs remplissent des tâches qui servent indéniablement les intérêts de Moscou.

#### Un rôle inversé

En principe, les délégations régionales *inversent* le sens de l'initiative et l'ordre des priorités. Face à de telles éventualités, les Soviétiques laissent faire car ils n'y trouvent qu'un *intérêt indirect* par rapport à leur effort central. Au mieux, ils accordent une aide matérielle. Mais celle-ci demeure relativement modeste. Par contre, les bénéficiaires de la délégation régionale y portent un *effort central* puisque, de ce fait, ils consolident leur légitimité. Prenons Cuba et le Vietnam, deux pays qui, en dépit d'une situation intérieure catastrophique (24), se lancent dans des aventures extérieures. Après l'Afrique,

(24) Cuba. Une analyse édifiante : Spécial — Où va Cuba ?, *L'Express*, 1468, 25/30-8-1979, pp. 48-68. Une étude plus approfondie de l'impasse dans laquelle La Havane s'est fourvoyée : C. MESA-LAGO, *Cuba in the 1970 s : Pragmatism and Institutionalization*, 1st Ed., 1974, Revised Edition, Albuquerque, University of New Mexico, 1978, 187 p.

Vietnam. L. P. PERONNE, La politique intérieure du Vietnam, *Politique étrangère*, 44 (2), décembre 1979, pp. 235-249 ; W. F. TURLEY, Hanoi's Domestic Dilemma, *Problems of Communism*, XXIX (4), July-August 1980, pp. 42-61.

La Havane se tourne de nouveau vers les Caraïbes et l'Amérique latine (25). Suivant de près le Nicaragua aspiré dans l'orbite soviéto-cubaine, le Salvador devient à son tour la cible des menées subversives (26). Quant au Vietnam ravagé par trente ans de guerre, son comportement a de quoi surprendre : occupation du Cambodge, absorption du Laos, rupture d'avec la Chine. Certes, de telles évolutions ne seraient pas pour déplaire aux Soviétiques (27), mais dans le cas du Vietnam par exemple, les intérêts réellement acquis restent flous (28). De même, ces initiatives semblent rapporter à leurs auteurs davantage de désagréments que de gains en raison des efforts nécessités. En fait, nous nous heurterions à la *logique d'un système* où l'action extérieure représenterait un exutoire aux déboires internes. Compte tenu de sa réalité locale quotidienne, le Castrisme ne pourrait survivre qu'en s'exportant (29). Parallèlement, Hanoï présente ses options internes et externes comme résultant d'un choix imposé par l'« alliance Washington-Beijing » (30).

(25) Cf. E. BAILLY, Cuba et les Caraïbes, *Politique internationale*, 9, automne 1980, pp. 115-123 ; J. VALENTA, The Soviet-Cuban Alliance in Africa and in the Caribbean, *The World Today*, 37 (2), February 1981, pp. 54-53.

(26) R. BONNER, Training School for Salvador's Rebels Blends Marxist and Military Thinking, *International Herald Tribune*, February 4, 1982 ; J. J. GUY, El Salvador : Another Domino ?, *The World Today*, 36 (8), August 1980, pp. 326-330 ; W. M. LEO GRANDE, Drawing Line in El Salvador, *International Security*, 6 (1), Summer 1981, pp. 27-62.

(27) Plus de 50 % du brut importé par les Etats-Unis transitent par les Caraïbes. Cf. C. K. EBINGER, Caribbean Energy, *The Washington Quarterly*, 4 (2), Spring 1981, pp. 114-125.

(28) C'est que soutenir le Vietnam représente un investissement énorme pour des gains relativement modestes. D'autre part, les Soviétiques connaissent leurs limites en matière d'assistance économique. Ainsi, le Vietnam leur « coûte » actuellement 3 millions de dollars par jour. Contourner la Chine à ce prix se justifierait-il ? Cf. M. LEIGHTON, The Soviet Union and Postwar Vietnam, *RFE-RL Radio Liberty Research* RL 256/77, November 3, 1977, 19 p. ; D. PIKE, The USSR and Vietnam into the Swamp, *Asian Survey*, XIX (12), December 1979, pp. 1159-1170.

(29) Une analyse des données internes poussant un petit pays comme Cuba à poursuivre la politique extérieure d'une grande puissance : J. I. DOMINGUEZ, Cuban Foreign Policy, *Foreign Affairs*, 57 (1), Fall, 1978, pp. 83-103. Les dirigeants cubains voient même très loin : à l'île des Pins, 30 000 jeunes Cubains, Africains (Angola, Congo, Ethiopie, Guinée-Bissau, Mozambique, Sao Tome y Principe, Sud-Yémen) et Nicaraguayens de 7 à 15 ans y subissent un endoctrinement intense (*Associated Press*, November 15, 1979). L'existence d'une *Brigade pédagogique internationale Che Guevara* ne devrait pas être négligée pour ses implications subversives (Rapport M. MULLER, *La sécurité européenne et les problèmes africains*, Paris, Assemblée de l'UEO (24<sup>e</sup> session ordinaire, 1<sup>re</sup> partie), 16 mai 1978, Document 772, p. 6).

(30) A propos des détenus politiques par exemple : « Si, cinq ans après la libération du pays, certains sont encore détenus, c'est la faute de Jimmy Carter et de Deng Xiaoping. Si Pékin et Washington n'entretiennent pas la tension contre nous, nous aurions déjà pu les libérer » (Déclaration de HOANG TUNG lors d'une conférence de presse à Hanoï le 19 avril 1980).

*Un processus de reproduction élargie du système communiste mondial ?*

En contribuant aussi à l'entreprise principale, Cuba et le Vietnam ne remplissent pas seulement leurs obligations de satellites. Dans le cadre de leur *quête de légitimité*, ils indiqueraient en fait leur *appartenance* à un ensemble plus vaste : le système communiste mondial. En partant d'une telle logique, il semble possible de dire que la délégation régionale traduirait les conséquences externes engendrées par le processus de reproduction élargie du système communiste mondial. A cet égard, l'on pourrait considérer Cuba et le Vietnam comme deux *cas parvenus à maturité* dans leur évolution. L'introduction de ce concept de reproduction et sa référence à un caractère *dynamique* permettraient de résoudre les problèmes d'interprétation de la fonction occupée par la RDA, la Corée du Nord et d'autres acteurs mentionnés dans la stratégie régionale du Kremlin. L'action de la RDA sur le continent africain paraîtrait indissociable des concepts clés suivants : *Abgrenzung* (31) et *Annäherung* (32), apparus au cours des années soixante-dix qui recouvrent une dimension inexistante chez les autres satellites est-européens (33). Ce serait pour cette raison que le SSD (l'équivalent du KGB) se vit déléguer une responsabilité particulière dans les rapports avec les services spéciaux algériens, anglais, éthiopiens, libyens, mozambiques et sud-yéménites : coordination, instruction, assistance technique, etc. De même, l'attitude de Pyong Yang se révèle assez ambiguë. Vis-à-vis de l'occupation vietnamienne du Cambodge, il a souscrit aux thèses chinoises en parlant de « forces dominationnistes ». En revanche, son action en Afrique le rapproche davantage de l'URSS. Parler à ce sujet de jeu d'équilibre ne suffirait pas à tout expliquer (34). En fait, la présence nord-coréenne en Afrique ressemblerait à la même problématique rencontrée chez Cuba et le Vietnam : renforcer la légitimité à l'intérieur en se parant de l'appartenance à un ensemble plus vaste et à *vocation universelle*. Ce même souci se retrouverait aussi au Sud-Yémen, seul Etat marxiste-

(31) Délimitation vis-à-vis de la RFA.

(32) Intégration dans la « Communauté des Etats socialistes » avec une étroite imbrication (*Verflechtung*) à l'égard de l'URSS.

(33) M. CROAN, *A New Africa Korps ?*, *The Washington Quarterly*, 3 (1), Winter 1980, notamment, p. 13. Cf. aussi G. A. GLASS, *East Germany in Black Africa : A New Special Role ?*, *The World Today*, 36 (3), August 1980, pp. 305-312.

(34) CHUNG CHIN O, *Pyong Yang Between Peking and Moscow : North Korea's Involvement in the Sino-Soviet Dispute, 1958-1975*, Alabama, University of Alabama, 1978, 230 p. ; K. C. KIM, *Pyong Yang, Moscow and Peking*, *Problems of Communism*, XXVIII (6), November-December 1978, pp. 54-58.

léniniste dans tout le monde arabe (35). Enfin, il reste un groupe d'acteurs — Algérie, Libye, OLP, Syrie — dont les options « anti-impérialistes » coïncident avec les intérêts régionaux de la stratégie soviétique. Si l'on prenait le Vietnam comme modèle de référence, l'OLP ressemblerait, par certains de ses aspects, au Vietminh, à savoir : une organisation affichant des aspirations nationales soutenues par le communisme international. Quant à l'Algérie, la Libye et la Syrie, elles font partie de ces régimes qualifiés par Moscou d'« orientation socialiste ». Dans les deux cas, l'« anti-impérialisme » représente une *raison d'être*.

Depuis 1975, le camp soviétique enregistre sans cesse de nouvelles entrées : le Vietnam « réuni » qui a absorbé à son tour le Laos puis le Cambodge, l'Angola, le Mozambique, l'Ethiopie, l'Afghanistan et le Nicaragua. Certes, une telle énumération présente l'inconvénient d'escamoter, au niveau régional, des données internes dont la diversité et la complexité dépassent le seul fait dû aux Soviétiques. Mais au niveau des implications stratégiques, ces actions à la périphérie signifient l'établissement d'une chaîne de facilités et de bases potentielles, voire effectives, pour Moscou le long des axes de transit pétroliers (36). Ainsi, quand l'on connaît les difficultés rencontrées par les Etats-Unis dans la constitution d'une force de déploiement rapide — RDF — à propos des distances et du prépositionnement du matériel nécessaire (37), certains faits mériteraient d'être soulignés. Le détroit d'Hormuz est à 700 km de l'Afghanistan alors que 11 000 km séparent les Etats-Unis de la région du golfe Persique. En partant de Tbilissi et de Tashkent, trois divisions aéroportées soviétiques pourraient être acheminées en une seule rotation vers le golfe Persique avec leur équipement dont plus de 300 BMD qui leur assureront une puissance de feu et une mobilité tactique incomparables (38). Cette

(35) Cette évolution ne serait pas indépendante de la lutte pour le pouvoir entre Salim Rubbayat Ali et Abdel Gattah Ismail qui tourna à l'avantage de ce dernier, tenant de la ligne pro-soviétique. Cf. R. E. BISSEL, *Soviet Use of Proxies in the Third World : the Case of Yemen*, *Soviet Studies*, January 1978, pp. 87-106 ; S. CHUBIN, *Soviet Policy Toward Iran and the Gulf*, *Adelphi Papers*, 157, Spring 1980, pp. 28-30 ; C. HOCHÉ, *Yemens : le coup soviétique*, *L'Express*, 1408, 3/9-7-1978, pp. 59 et 60.

(36) En plus des études de R. J. HANKS mentionnées à la note 13, voir notamment cette étude : *After Afghanistan. The Long Haul. Safeguarding Security and Independence in the Third World*, The Atlantic Council's Working Group on Security Affairs, Harlan CLEVELAND et Andrew J. GOODPASTER, *Co-Chairmen*, Joseph J. WOLF, *Rapporteur*, Washington (DC), March 1980, 71 p. En particulier pp. 18 et 19.

(37) Cf. J. RECORD, *The Rapid Deployment Force and US Military Intervention in the Persian Gulf*, Cambridge (Mass.), IFPA, *Special Report*, February 1981, 82 p.

(38) K. ALLARD, *Soviet Airborne Forces and Preemptive Power Projection*, *Parameters X* (4), December 1980, p. 46.

opération d'aérotransport demanderait dix heures environ tandis que les Etats-Unis auront besoin de dix jours au moins pour amener une division aéroportée. En fait, il faudrait attendre 1985-1986 pour que la RDF parvienne à surmonter ces problèmes de transport et de soutien logistique. C'est dire si les menaces planant sur l'approvisionnement énergétique du monde industrialisé sont grandes par suite des actions que l'URSS et ses satellites ont menées à la périphérie.

Georges TAN ENG BOK. — *Surrogates and proxies.*

Soviet strategy toward the Third World aims to reach wider goals than the sole regional gains. By selective penetration, Kremlin leaders try to control the sources of energy and raw materials as well as the sea lanes which access denial would negatively affect the industrialized world prosperity, even bring it to collapse. But in these peripheral maneuvers, they avoid the risks of direct confrontation with the US and their allies by resorting to surrogates and proxies.

RÉSUMÉ. — *L'action à la périphérie des Soviétiques vise des objectifs plus importants que la seule pénétration du Tiers Monde. Par une approche sélective, les dirigeants du Kremlin recherchent en fait le contrôle à la source et pendant le transport des produits énergétiques et des matières premières dont la rupture d'approvisionnement affecterait considérablement la prospérité du monde industrialisé, voire sa survie. Mais au cours de ces manœuvres d'encercllement, ils évitent les risques d'affrontement direct avec les Etats-Unis et leurs alliés en employant des forces supplétives.*

Pascal CHAIGNEAU.

The malagasy political structure taken in the context of the world communist system as a whole, clearly shows that this country belongs to the States oriented towards socialism operating at the very border of the system. The ideological beliefs, the institutional and economic choices, the option establishing the foreign policy all contribute to this statement. However, a political and sociological analysis based on the very realities and vicissitudes of the Regime tends to show some unnegligible brakes on the irreversibility of the soviet influence and on the durability of the present structure. Nevertheless, the true problem consists in perceiving that the concessions already made to the USSR must be analysed basically in military and strategic terms.

RÉSUMÉ. — *Dans une approche globale du « système communiste mondial », la prise en considération de l'exemple malgache permet de faire ressortir le net positionnement du pays dans la catégorie des « Etats à orientation socialiste » agissant à la périphérie du système. Ce, tant au plan idéologico-doctrinal qu'à celui des choix institutionnels et économiques et des options conditionnant la politique étrangère.*

*Toutefois, une analyse socio-politique tenant compte des réalités profondes et des vicissitudes du régime laisse transparaître des freins non négligeables à une irréversibilité de l'influence soviétique et à la durabilité de la voie actuellement en vigueur. Néanmoins, la véritable problématique consiste à percevoir que les concessions d'ores et déjà accordées à l'Union soviétique s'analysent fondamentalement en termes militaro-stratégiques.*

PASCAL CHAIGNEAU

*Un mode d'orientation socialiste  
à la périphérie du système :  
le cas singulier de Madagascar*

La Grande Ile, après douze années d'anticommunisme militant (1960-1972) et une phase transitoire particulièrement trouble (1972-1975), devait connaître, sous le leadership du capitaine de frégate Didier Ratsiraka, l'avènement de la « République démocratique de Madagascar » conceptuellement prônée comme « résolument socialiste ».

Afin de préciser les nuances et les conséquences d'un tel choix, il convient, dès lors, de s'interroger, dans un premier temps, sur les phénomènes permettant de classer aujourd'hui Madagascar dans la catégorie des Etats à orientation socialiste et, dans un second temps, sur la pérennité du système et les freins à une irréversibilité de la présence soviétique.

Le système communiste mondial pouvant être divisé (1) en « Partis-Etats socialistes » formant la « Communauté des Etats socialistes » ; en partis constituant le « Mouvement communiste international » et en « Etats à orientation socialiste », phase intermédiaire dont le débouché devrait être un Parti-Etat, deux types d'approches permettent d'intégrer Madagascar dans cette dernière catégorie, situant ainsi le pays à la périphérie du système communiste mondial : la teneur des options opérées par les décideurs politiques et les éléments d'une présence et d'une influence soviétiques.

Au stade des choix politiques, trois plans essentiels concourent à l'accréditation d'un socialisme malgache plus marxisant que spécifique : les déterminants d'une idéologisation de fond ; les mesures

(1) Cf. La typologie établie par Annie KRIEGEL, in *Les dimensions de l'expansionnisme soviétique*, communication en date du 6 janvier 1982 au colloque EHESS-IFRI sur les « Formes de l'expansionnisme communiste ».

économiques entreprises et les données conditionnant la politique étrangère du pays.

Ainsi, malgré les multiples références à l'authenticité et à la spécificité, le support idéologico-doctrinal du régime, la « Charte de la révolution socialiste Malagasy » (également appelée « Boky Mena » ou Petit Livre rouge) apparaît comme un *melting pot* idéologique dont la véritable originalité est de faire se côtoyer principes traditionnels du marxisme-léninisme, emprunts à la doctrine chinoise (en matière de développement agricole) et legs du kimilsunisme (théorie des trois révolutions, notamment), le tout dans un souci de référence adéquate au terrain sociétal du pays.

De même, sur le plan institutionnel, alors que la Constitution malgache du 29 avril 1959 témoignait d'une très large référence au modèle français d'octobre 1958 (abstraction faite d'un choix monocamériste), c'est davantage vers la structure algérienne et la Constitution soviétique de 1977 qu'il convient de se tourner pour appréhender le mécanisme fonctionnel de la constitution malgache du 31 décembre 1975. En effet, la philosophie juridique du constituant est particulièrement nette en matière de renforcement étatique et d'introduction d'une distinction pouvoir d'Etat - administration d'Etat ; la seule déviation majeure par rapport à la conception socialiste classique se présentant, en l'occurrence, comme un présidentialisme offrant au chef de l'Etat les prérogatives confiées en Union soviétique au *praesidium* du soviét suprême.

Dans la même voie, sur le plan économique, on notera, également, que le pays s'est doté de l'ensemble des mesures caractérisant les Etats socialistes de type classique, à savoir : nationalisation des secteurs clés, planification centralisée avec création d'un ministère à cet effet et établissement de « chartes » devant, théoriquement, amener l'économie nationale, à horizon 2 000, à n'être plus régie que par des « entreprises socialistes », des fermes d'Etat et des « coopératives socialistes » dont le type final s'apparente directement au modèle kolkhozien (2).

Enfin, outre les déterminants idéologiques et les données économiques, les options en matière de politique étrangère confortent l'image d'un alignement — au moins partiel — sur l'est en marge d'un discours politique prônant officiellement le « tousazimutisme ».

Ainsi, les dirigeants malgaches ont-ils rejoint le « camp progressiste » de l'OUA, soutenu l'OLP et la Polisario et apporté leur

(2) Charte des Coopératives socialistes de production, *JORDM* du 16 juillet 1977 ; Charte des Entreprises socialistes, *JORDM* du 1<sup>er</sup> mai 1978.

concourent activement à des mouvements aussi nettement engagés que l'« Afrique militante » (3), les « pays progressistes d'Afrique » et le « Conseil mondial pour la Paix » (4). En outre, la matérialisation la plus évidente de l'influence nord-coréenne sur les penseurs politiques malgaches se traduisait par la réunion à Antananarivo, les 29 et 30 septembre 1976, du troisième séminaire international sur les idées du Djoutche (Kim il Sung). Dans le même temps, la Conférence des Non-alignés de La Havane, en 1979, permettait de situer la Grande île dans le bloc se rangeant sur les thèses soviéto-cubaines et l'année 1980 consacrait une intense activité diplomatique dans la voie d'un « océan Indien zone de paix » (5).

Enfin, dans le test du vote onusien sur l'Afghanistan, Madagascar s'alignait clairement sur la position soviétique.

Par ailleurs, les éléments clés d'une présence et d'une influence soviéto-coréennes dans le pays permettent aujourd'hui à l'observateur de classer Madagascar dans la périphérie du système communiste international.

Afin d'aborder cette problématique, trois approches majeures doivent être retenues : l'aspect militaro-stratégique ; l'utilisation de « relais » visant au contrôle de l'appareil d'Etat et de l'Institution militaire, et les soutiens partisans internes.

A cet égard, si les relations diplomatiques soviéto-malgaches établies le 29 septembre 1972 ne se sont guère traduites, économiquement parlant, que dans le secteur minier (en dépit de l'établissement, en 1979, d'une Commission mixte de Coopération), il en va tout autrement, depuis 1977, dans le domaine militaire. Ainsi, à l'heure où l'on écrit ces lignes et en marge des dotations de l'armée de terre et du régiment du train, l'armée de l'air malgache se compose-t-elle de 8 « MIG 17 », 13 « MIG 21 », 6 « MIG 23 » et d'un avion de transport « YAK 40 », respectivement fournis par la République démocratique de Corée et l'Union soviétique et toujours pilotés et entretenus

(3) On rappellera que « L'Afrique militante » incarne le « bloc dur » de ce continent et compte aujourd'hui, parmi ses membres, la plupart des Etats à orientation socialiste tels l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Congo-Brazzaville et le Mozambique. Très rapidement, Madagascar est apparu comme l'un des fers de lance du mouvement et, depuis le 8 juillet 1976, Antananarivo sert de siège à l'Organisation.

(4) Les conférences de ces deux mouvements s'étant tenues dans la capitale malgache respectivement du 17 au 19 mai 1978 et du 23 au 27 janvier 1981.

(5) Sur la problématique d'une activité diplomatique malgache pouvant, en l'occurrence, favoriser une tactique soviétique tendant, notamment, à l'inclusion du Golfe dans la zone océanique indienne, cf. entre autres : A. LADOJSKI, La lutte de l'URSS pour la transformation de l'océan Indien en zone de paix, *La Vie internationale*, août 1981 ; amiral LONG, in *International Herald Tribune* du 21 avril 1981, pp. 1 et 2.

par des personnels militaires détachés de Pyongyang et, marginalement, de Hanoï.

De plus, la fourniture de tels matériels étant presque toujours liée par l'URSS à des conditions sous-jacentes, la livraison des avions de types « MIG » 21 et 23 s'est accompagnée d'un autre don à caractère obligatoire : celui de trois radars destinés à couvrir le canal de Mozambique et le sud-ouest de l'océan Indien.

Ainsi, l'Union soviétique est-elle, désormais, en mesure, à partir du gigantesque porte-avions naturel que constitue Madagascar, de mener, le cas échéant, une action d'envergure à l'égard de l'Afrique du Sud, problématique fondamentale quand on sait que l'enjeu sud-africain (avec la situation namibienne, notamment) est appelé à devenir l'axe préférentiel de la politique de l'URSS sur ce continent.

En effet, si la base maritime de Diégo-Suarez n'est pas encore contrôlée par les Soviétiques (6), c'est fondamentalement en termes de bases aériennes qu'il s'agit d'appréhender le problème de la zone. Or, sur ce point, les Soviétiques disposent d'ores et déjà, en marge des stations radars auxquelles on a fait allusion, de l'aéroport d'Ivato et de l'ancienne base NASA d'Arivonimamo leur offrant les moyens d'un pont aérien de première importance dans cette partie occidentale de la zone océanique indienne par où transitent, *via* la route du Cap, près des deux tiers de l'approvisionnement pétrolier de l'Europe de l'Ouest.

Parallèlement, depuis ces cinq dernières années, on assiste aux prémices d'un double foyer de contrôle de l'Institution militaire et des services de sécurité où se côtoient militaires et « coopérants techniques » soviétiques (une centaine) et « relais » vietnamiens et nord-coréens (environ 400) (7). En ce sens, outre l'encadrement de l'armée proprement dite, la DGID, organe essentiel de l'appareil d'Etat, chargée des investigations, de la sécurité et du renseignement est, désormais, noyautée par des ressortissants nord-coréens ayant ainsi établi leur présence au niveau des rouages les plus stratégiques de la mécanique interne du pouvoir.

Enfin, l'URSS est en mesure, au sein des forces politiques malgaches, de s'appuyer, dans son processus d'implantation, sur une formation

(6) Le gouvernement malgache ayant, jusqu'à présent, exprimé une fin de non-recevoir aux avances soviétiques en la matière, compte tenu d'une opinion internationale (et interne) sensibilisée sur ce point.

(7) La Corée du Nord s'analysant ici comme un « contributeur spécialisé » aux termes du dernier des trois critères définis par Annie Kriegel pour analyser l'originalité relative des Etats membres du système communiste mondial : 1) la conformité au double modèle soviétique ; 2) la conformité en politique étrangère ; 3) la participation générale ou spécialisée au fonctionnement du système communiste.

partisane non négligeable : l'AKFM (8). Parti de cadre représentatif de la bourgeoisie tananarivienne, cette organisation dirigée par des protestants dans une voie peu conforme à l'analyse webérienne, fidèle depuis vingt-trois ans aux principes du marxisme-léninisme et intrinsèquement pro-soviétique, apparaît comme le noyau politique sur lequel tente de miser l'URSS. Concrètement, ce parti dispose pour infléchir la politique malgache en faveur du « pays frère » d'atouts allant de la pénétration des rouages étatiques et de l'influence des décideurs politiques (9) à la direction d'associations participant au mouvement communiste mondial en passant par la formation des cerveaux, tant par l'allocation de bourses à destination de l'Université Patrice-Lumumba de Moscou (900 étudiants malgaches y sont actuellement formés) que par le contrôle (grâce à l'entremise du président du parti, le pasteur Richard Andria-Manjato) du collège protestant d'Antananarivo (10). Dans cette optique, l'AKFM se présente comme l'atout et le lieu privilégiés de la pénétration politique et intellectuelle des thèses soviétiques à Madagascar.

Toutefois, si les éléments précédemment explicités permettent de classer typologiquement Madagascar, au plan optionnel et en termes de degré d'influence, dans la catégorie des Etats à orientation socialiste agissant à la périphérie du système, il convient d'aborder présentement les freins à une irréversibilité de la ligne actuellement suivie.

Sous cet angle, deux catégories de déterminants en interaction, socio-politiques et économiques, semblent devoir agir.

Sous l'angle des données socio-politiques, se posent successivement le problème d'un terrain sociétal non récepteur, l'existence d'un tissu pluri-partisan complexe et l'inefficacité de l'ossature structurelle du régime.

Dans cette optique, imprégnée d'un nationalisme insulaire attesté par la richesse de son histoire, la population malgache, fière de sa spécificité (renforcée par un véhicule linguistique unique) et pour qui le concept d'Indépendance nationale revêt une connotation puissante, ne constitue certes pas le terrain le plus propice à une présence soviéto-coréo-vietnamienne sur son sol, comme le prouvent maints tracts émanant des milieux universitaires de la capitale.

Cependant, c'est au niveau des partis et des formations politiques

(8) Parti du Congrès de l'Indépendance fondé le 10 novembre 1958.

(9) L'AKFM est au nombre des sept formations membres du « Front national pour la Défense de la Révolution » contribuant collégialement au « soutien » du régime.

(10) Collège FJKM (Fédération des Eglises protestantes de Madagascar).

que les principales carences se font jour. Ainsi, si l'on admet que c'est à partir d'un Parti communiste ou d'un parti unique structuré sur le principe fonctionnel du « centralisme démocratique » que s'établissent les modalités matérialisatrices d'un pouvoir socialisant et de sa pérennisation, Madagascar est loin de répondre à ce schéma.

En effet, d'abord conçue comme un oligopole mort-né d'une hypothétique fusion des partis préexistants, l'« Avant-Garde de la révolution malgache » (AREMA), formation présidentielle, connaît aujourd'hui une scission évidente s'analysant elle-même en une série de regroupements et de réseaux. *Catch all party*, l'AREMA, derrière la vision simpliste d'un parti ultra-dominant, porte les stigmates d'une carence idéologique quasi absolue de la part de ses cadres, d'une faiblesse profonde sur le plan organisationnel et de clivages amenant à analyser une fraction entière du parti (l'AREMA de Tananarive dite « isoraka » ou de « droite ») comme virtuellement antagoniste à la tendance réunie sous l'égide du Président de la République (11).

De plus, l'instauration d'un monisme partisan se heurte, dans le cas malgache, à une tradition pluripartiste puisant ses sources à la veille de la seconde guerre mondiale, voire pour certains aspects, aux années 1910-1915. Ainsi s'explique, le provisoire devenant définitif, l'actuelle survivance d'un « Front » où se côtoient sept formations d'éthiques et de philosophies politiques fort diverses et toutes traversées, si l'on fait abstraction de l'AKFM et de certains éléments de l'AREMA présidentielle, par des degrés variables d'anticommunisme, d'antisoviétisme ou de nationalisme autocentré, l'adoption théorique de l'idéologie en vigueur n'étant appréhensible que comme une condition *sine qua non* de survie.

De même, l'armée a largement dépassé, pour sa part, le stade purement corporatiste et s'analyse, désormais, en termes de « partis militaires » au sein desquels le leadership demeure monopolisé par des éléments formés en France antérieurement à 1972 et d'autant moins soviétophiles que l'introduction de membres étrangers au sein d'une institution militaire dont dépend, dans une large mesure, la survie du Régime a suscité des réactions de rejet parfois mal dissimulées.

Face à cette situation consubstantielle au tissu politique, la pénétration réelle du socialisme se complique encore par le fait que

(11) Guidée par le ministre des finances, M. Rakotovo-Razakaboana, cette « AREMA oppositionnelle » laisse, en outre, transparaître les phénomènes de blocages existant au sein même de l'appareil d'Etat parallèlement aux rivalités tactiques et doctrinales que l'on pourra percevoir en précisant qu'en dépit des directives émanant de la Présidence, M. Razakaboana devait refuser, lors de son voyage à Moscou en 1980, de signer l'Accord militaire soviéto-malgache.

l'ossature fonctionnelle et administrative de l'instauration du système : le « Fokonolona socialiste », adaptation d'une institution socio-anthropologique ancestrale aux besoins d'une orientation idéologique connaît une faillite sapant les bases mêmes de l'interventionnisme étatique. En effet, prônées comme le fer de lance du socialisme malgache, les « collectivités décentralisées » se sont trouvées vidées, dans la pratique, de leur substance conceptuelle au point que l'on s'interroge aujourd'hui sur l'aptitude concrète de l'Etat à embrayer sur les populations (12).

Enfin, outre les données socio-politiques, les vicissitudes économiques actuelles du pays (moins d'un jour de réserve en devises au 1<sup>er</sup> janvier 1982), l'échec global du système de production (les mêmes options produisant les mêmes effets quelles que soient les latitudes), la pénurie quasi totale des centres urbains pour les produits de première nécessité, le développement de l'inflation et l'effondrement de la production agricole nécessitant jusqu'au rationnement du riz, aliment de base de la population, amènent l'opinion publique à s'interroger sur le bien-fondé d'une doctrine véhiculée par le discours politique comme devant réaliser le bonheur et s'analysant, au niveau du vécu, comme produisant l'effet diamétralement opposé.

Parallèlement à ce phénomène de saturation de la société globale, le rôle croissant de la France dans la survie économique du pays et le développement d'un climat de tension et de crise larvée permanentes commencent à susciter, de la part d'une bourgeoisie pourtant choyée par le régime, la question de la valeur objective de l'orientation choisie et de l'inadéquation possible d'une voie évolutive socialisante aux réalités socio-culturelles malgaches.

Face à ces multiples problèmes et en l'absence de résultats internes opératoires, la politique étrangère « progressiste » de la République Démocratique de Madagascar doit être, avant tout, perçue comme un alibi visant à faire accréditer l'image d'une envergure externe afin de mieux masquer une faillite intestinale.

Il convient alors de constater que le prix de l'idéologie s'est traduit par des concessions militaro-stratégiques de première importance confortant la présence soviétique dans une zone aussi vitale que la partie occidentale de l'océan Indien.

Malgré tout, et contrairement au Congo, Madagascar ne réunit aujourd'hui aucune des conditions profondes permettant le passage de l'orientation socialiste au « Parti-Etat » socialiste. De même, le seuil

(12) Il est peu probable que les élections aux différents échelons des collectivités décentralisées puissent avoir lieu, comme prévu, en 1982.

d'irréversibilité n'est nullement atteint et il est significatif de noter qu'aucune relève politique valablement formée n'a encore été assurée (13). Dès lors, si le régime actuel venait à connaître les malheurs de l'Histoire, il est important de souligner que l'Union soviétique ne dispose point encore de « solution de rechange », l'AKFM elle-même, du fait de sa coloration ethnique « Merina », ne semblant guère prédisposée à pouvoir assumer les rôles de l'appareil d'Etat. Enfin, l'Institution militaire, dernier recours en cas de crise ouverte et s'étant déjà à deux reprises trouvée confrontée à l'exercice du pouvoir n'est, actuellement, dans ses tendances les plus représentatives, nullement favorable ni à l'idéologisation du politique, ni à l'établissement de liens privilégiés situant Madagascar dans la périphérie du système communiste mondial.

Toutefois, convient-il de reconnaître les difficultés d'une analyse prospective et de différencier, en la matière, le possible du probable (14) dans un contexte stratégique global amenant l'URSS à accorder un intérêt croissant à la Grande Ile comme en témoigne, suite au voyage du président Ratsiraka à Moscou en septembre 1981, la réception à Antananarivo, en novembre dernier, d'une délégation soviétique conduite par le Premier secrétaire du Parti communiste d'Uzbekistan (15).

(13) Contrairement à ce qu'il en est à Brazzaville, du fait de la reproduction du noyau dirigeant par le truchement de l' « Ecole centrale du Parti congolais du Travail ».

(14) Approche méthodologique empruntée à M. le Pr Jacques Vernant.

(15) La tentative de coup d'Etat révélée par les autorités le 24 janvier 1982 (essentiellement fondée sur les clivages de l'Institution militaire) et le remaniement gouvernemental opéré par le président Ratsiraka depuis la rédaction de cet article confirment les analyses que l'on y a développées.

Loi de remettre en cause les fondements doctrinaux et comportementaux du régime, le troisième gouvernement de la RDM, instauré à la mi-janvier, traduit en fait, par une mutation des hommes le double souci du chef de l'Etat de marginaliser la faction « oppositionnelle » de l'AREMA et d'introduire dans l'appareil des éléments plus « disciplinés » ou plus favorables à ses options personnelles.

De plus, les phénomènes de rivalités et de luttes intestines caractérisant la physionomie profonde du régime ne sont nullement éradiqués dans la mesure où leur terrain d'expression et de formalisation demeure le « Conseil suprême de la Révolution » (où a été, désormais, intégré M. Rakotovo Razakaboana) et le Bureau politique du « Front national pour la Défense de la Révolution ».

La problématique est, dès lors, de constater que la récente tentative de putsch contribuera nécessairement à renforcer dans la voie de la radicalisation tant les autorités que les forces oppositionnelles (31 janvier 1982).

JEAN LALOY

## *Au-delà d'Helsinki et de Madrid*

Qui veut regarder l'avenir se tourne d'instinct vers le passé. L'anxiété répandue aujourd'hui rappelle l'immédiat après-guerre, lorsque l'Europe occidentale semblait vouée au joug totalitaire. Cependant, que de différences !

En 1945, l'Union soviétique était, pour une grande partie de l'opinion, la puissance de l'avenir. Aujourd'hui c'est l'inverse. Jusqu'aux communistes français qui qualifient l'expérience soviétique de « globalement positive ». Globalement ! Écoutons cependant Soljenitsyne : « Toujours et en tout pays, dit-il en substance, on trouve les quelques milliers de gens nécessaires pour faire régner la terreur. Ce qui arrive à la Pologne peut arriver à tout le monde » (1).

Les circonstances ont changé. Le risque demeure.

« Notre problème, disait récemment Mc George Bundy, est de définir une orientation qui puisse nous unir tous, en combinant force et sagesse. Il n'y a pas de majorité durable pour une politique étrangère à l'égard de l'Union soviétique fondée sur l'hostilité radicale ou sur l'accommodement permanent. Nous avons appris cela lorsque nous avons pris la sage décision de passer de la doctrine Truman au Plan Marshall. Aujourd'hui nous sommes devant la même exigence, devant la même occasion » (2).

Le choix, en juin 1947, était celui de la résistance. Mais on n'atta-

(1) A. SOLJENITSYNE, *Glavny Urok* (La leçon essentielle), 31 décembre 1981, *Vestnik (Le messager)*, Paris, n° 135.

(2) Discours à la New York University, 16 octobre 1981, *Survival*, IISS Londres, janvier-février 1982, pp. 24-28.

quait pas de front le communisme, on s'en détournait plutôt pour tenter d'abord de restaurer les sociétés démocratiques. Le reste viendrait par surcroît. Les années qui ont suivi ont été de grandes années. L'horizon semblait ouvert, même si la tâche était difficile. Des crises redoutables en effet sont venues : blocus de Berlin (1948-1949), guerre de Corée (1950-1953), réarmement de l'Allemagne (1950-1955) sans oublier les troubles de la décolonisation, opposant parfois Européens et Américains. Tout cela a été surmonté.

Aujourd'hui, c'est de nouveau l'obscurité. Pour avoir gagné la guerre froide, disait un jour Richard Löwenthal, nous sommes en train de perdre la partie. Entre l'optimisme de Bundy, les avertissements de Soljenitsyne, le pessimisme de Löwenthal, peut-on discerner une voie ?

### *De Metternich à Jean Monnet*

A lire beaucoup d'auteurs contemporains et non des moindres, on pourrait croire que rien n'a changé dans notre monde depuis le cardinal de Richelieu, sinon depuis Thueydide. Les nations défendent leur « indépendance ». Les Etats se proclament « souverains ». Chacun protège ses « intérêts ». Rien de nouveau sous le soleil. Les relations internationales d'aujourd'hui se ramènent-elles vraiment à ce qu'en pensait Metternich après 1815 ? Henry Kissinger lui-même semble en douter aujourd'hui.

Depuis 1945, le monde est soumis en permanence au risque de l'anéantissement instantané de continents entiers, sinon de la planète. Rien ne pourra changer cela. Même si on parvenait à détruire toutes les armes atomiques, on ne détruirait pas la capacité de les fabriquer. Cependant, on s'accroche aux maximes du passé.

En sens inverse, la diffusion universelle de la technique et, avec elle, de la rationalité, le développement de liens innombrables entre les sociétés existantes, des plus archaïques aux plus évoluées, aussi bien liens d'intérêts que liens de fait (voyages, médias, commerce, etc.), font apparaître les premières ébauches d'une société civile internationale.

Prises entre ces phénomènes antinomiques, les nations auraient pu prendre une plus grande conscience de leur solidarité réelle. Ainsi auraient pu naître des institutions susceptibles de s'acquitter des tâches qui dépassent les moyens des Etats nationaux. Il est vrai que des pas en ce sens ont été accomplis depuis 1950 en Europe occidentale, ainsi qu'entre cette Europe et l'Amérique. Mais le processus semble aujourd'hui s'enliser. Ailleurs, il n'existe pas grand-chose. A

l'impasse entre l'Est et l'Ouest qui reste le problème dominant, s'ajoutent les bouillonnements des sociétés récemment affranchies, dont beaucoup ont du mal à sortir d'une sorte d'âge ingrat. Le monde restera-t-il toujours celui de l'anarchie internationale tempérée par le risque d'anéantissement ?

### *Une autre idée du progrès*

Dans l'ordre des idées politiques, la nouveauté n'est pas moindre. La notion de progrès, thème de tous les discours politiques au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, a changé. Plus personne n'ose affirmer que les bienfaits de la science conduiront inmanquablement l'humanité à un avenir radieux. Beaucoup ont compris que le concept d'« avenir radieux nécessaire » est à l'origine des pires tyrannies de notre siècle. Disparaît ainsi l'idée du progrès automatique et absolu, laissant derrière elle un vide que les recettes d'un modeste pragmatisme ne suffiront pas à combler.

Les défis en effet sont énormes : anéantissement brusque ou extinction progressive de la race humaine, pollution envahissante, effets ambivalents de la technique, revendications des pays du Sud, sans parler chez nous de la crise profonde des mœurs et de la culture. Il est difficile de s'en tenir aux méthodes du bon vieux temps. Mais l'esprit d'invention a lui aussi ses limites. Beaucoup ont compris qu'en politique il faut fuir l'absolutisme simplificateur. Il n'existe ni parti, ni politique qui puissent, avec leurs seules forces, prétendre résoudre le mystère de l'histoire.

Cette transformation des esprits ne fait que commencer. Elle est loin d'être universelle. Dans nos sociétés, l'héritage du passé, c'est-à-dire la passion idéologique, est toujours présent. Dans les sociétés affranchies règne encore une grande confusion. Dans les pays soumis au « socialisme scientifique », c'est, sous le poids des appareils, l'attente de la délivrance.

En dépit de ces pesanteurs, on peut se demander si ne se révèlent pas à nos yeux les premiers signes d'une nouvelle époque, celle de l'organisation des rapports internationaux, de l'interdépendance (3), de la création d'institutions supérieures aux États sans lesquelles la vie humaine risque de devenir impossible sur la terre. C'est sans doute la tâche du siècle suivant. Mais elle peut se préparer dès maintenant.

(3) On lira avec fruit sur ce sujet le livre récent de Jacques LESOURNE, *Les mille sentiers de l'avenir*, Paris, Seghers, 1981.

### *Victoire sans guerre*

L'une des causes du blocage actuel est sans doute l'impasse entre l'Est et l'Ouest, l'opposition entre les sociétés fondées sur un mythe messianique de moins en moins justifié et celles qui, avec tous leurs défauts, permettent au moins à l'être humain d'échapper au poids des idéologies.

L'impasse est due pour une part aux faiblesses des sociétés libérales. Mais elle s'explique surtout par la nature du régime soviétique dans son état actuel.

Les hommes qui ont lancé le *containment* pensaient que, dûment contenu, le régime soviétique se transformerait. Il n'en a rien été. Confronté au risque de révisionnisme au moment du XX<sup>e</sup> Congrès en 1956, il est parvenu à l'éviter. Depuis 1964, il s'est figé à l'intérieur dans un conservatisme pesant. A l'extérieur, malgré la grande querelle avec Mao Tsé-toung, il a réussi, sous le couvert d'une politique de « détente », à implanter des postes avancés en Asie, en Afrique, en Amérique latine, affirmant ainsi dans les faits et par la puissance des armes sa prétention à une vocation universelle, même si celle-ci se réduit aujourd'hui à une entreprise de domination. L'expansion vers le Sud se combine, en Europe, avec une politique dont le but proclamé est de séparer peu à peu l'Europe des Etats-Unis, de ruiner en somme le seul résultat positif de l'après-guerre.

En d'autres temps, ces prétentions auraient conduit à une crise belliqueuse. Le risque de conflit atomique a heureusement bloqué cette voie, celle que suivaient les Etats à l'époque classique. Mais au lieu de s'orienter vers la paix, même lointaine, on s'est laissé guider vers la « coexistence » telle qu'elle est comprise à Moscou, c'est-à-dire une coexistence s'achevant sans guerre par la victoire du système communiste.

Rien n'a été fait jusqu'ici pour opposer à cette politique une autre politique. On a accepté, sans même chercher à le comprendre, l'axiome fallacieux : « Pas d'alternative à la coexistence », qui signifie : « Pas d'alternative à la politique de victoire sans guerre. » On a parlé de « détente, entente et coopération », sans s'interroger sur la nature d'une détente qui repose sur la discorde.

Sommes-nous donc voués à osciller entre ce que M. Mc George Bundy appelle l'hostilité radicale et l'accommodement permanent ?

### *Un autre mode de coexistence*

On ne parle ici que de l'Europe, ou plus exactement de l'axe Est-Ouest. Non qu'on néglige le Sud ! Mais d'une part les positions y sont

moins bloquées, d'autre part les responsables soviétiques répètent que dans le monde entier, il n'existe rien d'autre qu'une rivalité entre l'Est et l'Ouest. Celle-ci reste jusqu'à nouvel ordre le problème central.

En Europe plus qu'ailleurs, règne le système de « deux poids deux mesures » : à l'Est, aucune opinion publique dont les dirigeants soient obligés de tenir compte ; à l'Ouest, une opinion ouverte à toutes les influences, non seulement par les moyens d'information mais par les manipulations de toutes sortes. Comment remédier à une telle dissymétrie ? Le problème est celui de la « lutte idéologique » dont M. Gromyko a dit une fois qu'elle était la « condition » du maintien de la détente. Les pays occidentaux sont fondés, semble-t-il, à remettre en cause une situation où l'inégalité est la règle. Mais chacun sait que s'ils bénéficiaient à l'Est de moyens égaux à ceux dont jouissent chez eux l'URSS et le mouvement communiste, ils disposeraient d'un instrument redoutable pour les régimes en place. La faiblesse de ceux-ci leur interdit d'accepter la libre concurrence. Faute de celle-ci, le jeu est truqué, aucune évolution n'est possible d'un côté, tout est péjorativement en mouvement de l'autre.

Une solution consisterait à distinguer ce qui concerne les Etats et ce qui concerne les partis, les partis uniques coiffant les Etats.

S'il doit y avoir « lutte » dans le domaine des idées, c'est-à-dire une discussion ouverte à tous sur la nature des régimes, la vocation des sociétés, les droits des groupes et des individus, que ce soit sur une base de réciprocité ! Mais pour que cette réciprocité ne conduise pas en Europe orientale à une formidable décompression génératrice de troubles, qu'elle s'accompagne, au moins au départ, du respect des positions de sécurité telles qu'elles existent.

On dira qu'une telle proposition n'a aucune chance d'être acceptée telle qu'elle. C'est probable en effet. Mais une politique à long terme n'est pas faite pour être acceptée du premier coup, elle est faite pour donner peu à peu des résultats. Si on consent à confirmer ce qu'à Moscou on appelle « l'état de choses issu de la guerre » moyennant quelques engagements de principe sur la coopération économique ou humanitaire, on fait un marché de dupes (4). Si, au contraire, on distingue la sécurité stratégique (dont on accepte les contraintes même pesantes) de la sécurité idéologique (récusée comme contraire aux intérêts non seulement de l'Occident mais aussi bien du système

(4) Cf. Iouriï JOUKOV, *Pravda*, 5 octobre 1981 : « C'est seulement dans les années soixante-dix, lorsque la corrélation des forces avait changé que, après une lutte acharnée, l'Union soviétique et les pays frères socialistes ont pu obtenir la conclusion d'une série d'accords comportant la reconnaissance de l'inviolabilité des frontières établies à la suite de la guerre. »

établi à l'Est, car elle suscite à intervalles réguliers des explosions populaires qui risquent de tout remettre en cause), on pose un dilemme réel.

A partir de là, différentes situations peuvent se développer : au départ le blocage est total. Mais, moyennant quelque persévérance, il peut se présenter des occasions : crises de succession, changements de générations, crises économiques, là ou ailleurs. Une politique qui distingue la sécurité des Etats de celle des partis communistes peut éveiller un écho. Elle offre une base de discussion. On sort de la « détente », telle qu'elle a été conçue et appliquée jusqu'ici.

### *Quelques suggestions*

Sur quoi faire porter les discussions ? Moins sur des principes généraux que sur des faits ou plutôt sur un choix. Comment établir entre l'Est et l'Ouest, spécialement sur le continent européen, une sécurité satisfaisante pour les Etats, à condition que, cette sécurité confirmée, les différentes nations puissent évoluer librement, par étapes mais librement, sans que soit invoqué un impératif idéologique dont la valeur universelle est contestée partout, jusqu'à l'intérieur du mouvement communiste.

En pratique cela conduirait à envisager différents modèles de sécurité. Tant que la situation actuelle à l'Est demeure ce qu'elle est, on peut définir au plus quelques règles pour assurer un minimum d'équilibre. A mesure que des progrès apparaissent possibles vers un autre statut des pays de l'Est, on pourrait envisager un dispositif de sécurité plus élaboré, des réductions de forces, etc. Au-delà, dans un avenir encore indéterminé, un autre type de rapports, un autre dispositif que ce qui existe actuellement.

Dans la période actuelle, on ne chercherait à modifier ni la structure ni les engagements de l'alliance de l'Est, on pousserait au rétablissement de rapports normaux entre les Etats membres, indépendamment des considérations de parti. On peut penser à un socialisme laïcisé, désacralisé, à une sorte de NEP intellectuelle et politique. On définit un objectif à long terme et c'est en fonction de cet objectif qu'on apprécie les rapports à établir avec l'URSS dans tous les domaines.

Il s'agit d'une politique pour une longue période, difficile à conduire et qui ne pourrait, pour l'instant, que se heurter à une vive résistance. Mais elle viserait, au-delà des dirigeants, l'opinion publique dans les pays de l'Est, et particulièrement les couches nombreuses qui là-bas souhaitent une évolution des régimes : non une brusque

explosion mais une évolution, la fin de l'arbitraire du parti au pouvoir.

L'esprit de ces suggestions est un peu celui de Soljenitsyne lorsque, dans sa *Lettre aux chefs de l'Union soviétique*, écrite en 1973 avant son bannissement, il proposait de maintenir à l'intérieur du pays un régime d'autorité, pourvu que soit supprimé le carcan idéologique qui paralyse tout progrès. C'est aussi l'esprit dont s'est inspiré le mouvement *Solidarité* en Pologne jusqu'au 13 décembre 1981. On cherche à tenir compte des perspectives mondiales à long terme telles qu'elles ont été esquissées plus haut, et de la situation dangereuse existant actuellement en Europe et dans le monde, pour proposer une autre marche vers le futur que celle entrevue par Marx, il y a plus d'un siècle, et mise en œuvre par Lénine il y a plus de soixante ans avec les résultats que l'on sait. On ne se fait pas d'illusions sur les obstacles. Ils sont nombreux.

Le premier, nous en avons parlé, est que l'URSS ne se laisse pas entraîner dans cette voie. On répond que l'objectif n'est pas d'obtenir son assentiment immédiat. Il s'agit de l'amener peu à peu à transiger ou à envisager de transiger sur certaines de ses positions, en fonction des événements.

On peut dire aussi que des propositions de ce genre risquent de conduire à long terme au départ des forces des Etats-Unis et donc à de grands risques pour l'indépendance de l'Europe occidentale. Ce risque est inhérent à la situation résultant de la guerre. Tant qu'il n'y a pas de changements décisifs dans la situation européenne, différentes précautions peuvent être envisagées pour éviter une évolution de ce genre.

On peut se demander comment évoluerait le problème allemand dans une telle perspective. Il semble qu'il existe un objectif minimum acceptable pour tous : le rétablissement de rapports normaux entre les Allemands de l'Ouest et de l'Est, liberté de déplacement, de communications, etc., sans toucher au statut territorial actuel. Ce serait déjà un résultat considérable.

Ces objections, et beaucoup d'autres qu'une étude approfondie ne peut manquer de faire apparaître, méritent réflexion. Mais on doit tenir compte aussi des avantages probables, dont on peut citer au moins trois.

L'opinion, dans les pays de l'Est, spécialement en Pologne, recevrait le réconfort non seulement des discours ou des secours mais d'un appui permanent, d'un encouragement à long terme.

Les dirigeants dans les pays occidentaux disposeraient d'un instrument leur permettant d'adapter leur politique à la démarche de l'autre partie. C'est en fonction de progrès même tenus dans les relations entre l'URSS et ses alliés européens qu'on réglerait les programmes d'échanges, les facilités de crédit, etc. Surtout, on disposerait d'un moyen de contrôler les négociations sur les rapports entre les deux systèmes de défense. Les progrès dans ce domaine seraient mis en rapport avec ceux qu'on pourrait observer dans l'autre.

Une politique de ce genre aiderait aussi à maintenir l'unité de l'alliance occidentale. La revendication principale de la République fédérale, celle qui concerne sinon la libération des territoires allemands au moins la liberté des citoyens placés sous le contrôle de l'URSS, serait reprise et soutenue par les alliés occidentaux. Du coup, la République fédérale, cessant d'avoir à porter le poids principal des rapports avec l'Est, retrouverait plus d'aisance à l'intérieur du système occidental.

A supposer même que cette politique demeure sans effet pratique, le simple fait de l'avoir proposée aurait des résultats à long terme. Comme on l'a dit plus haut, l'un des traits typiques du monde actuel est l'interdépendance dont l'une des formes est la diffusion de l'information par-dessus toutes les barrières destinées à l'arrêter. Un projet politique, même s'il demeure en suspens, produit des effets du seul fait qu'il est connu.

L'avenir n'appartient à personne. Mais le présent comporte un enseignement. Le régime soviétique ne changera pas de lui-même. La politique fondée sur l'idée que le changement à l'Est se fera en quelque sorte derrière le dos des dirigeants, grâce à un mélange d'échanges commerciaux et de déclarations sur la coexistence, s'est révélée inefficace sinon nuisible.

Une politique se bornant à rétablir les équilibres stratégiques fondamentaux est sans doute nécessaire. Elle n'est pas suffisante.

Le changement à l'Est, s'il se produit jamais, résultera d'un effort persévérant de l'Ouest, fondé sur une politique dont les buts lointains seraient clairement énoncés mais dont les méthodes seraient patientes et progressives.

Le dilemme n'est pas entre la « coexistence » et la « guerre froide » mais entre la « coexistence » et la paix. Une paix fondée au moins sur la réciprocité, peut-être un jour sur la réconciliation.

Nous n'en sommes pas là.

GEORGES LAVAU

## *Le rapport entre l'idéologie et la politique extérieure*

### I. — POLITIQUE EXTÉRIEURE IDÉOLOGIQUE ET PRAGMATIQUE

La controverse sur le rôle de l'idéologie dans la définition et la mise en application de la politique extérieure du système communiste est presque aussi vieille que l'Union soviétique elle-même. Les termes n'en ont guère été renouvelés lorsque certains États communistes — Yougoslavie, Albanie, République populaire chinoise, Roumanie — et certains partis — eurocommunistes — ont revendiqué l'indépendance de leur politique extérieure par rapport à celle de l'URSS.

Face à l'affirmation des communistes que toute la politique, tant intérieure qu'extérieure des États « socialistes », puise dans les enseignements de Marx-Engels-Lénine et est guidée par le marxisme-léninisme (ou en « dévie » ou le « trahit », s'ils polémiquent entre eux), la thèse la plus répandue (tant chez les non-marxistes que chez certains marxistes doctrinaux) est que la rhétorique marxiste révolutionnaire n'est qu'un rideau de fumée masquant des politiques d'États traditionnels, dominées par le nationalisme, l'opportunisme et le pragmatisme, recherchant la puissance et la sécurité par tous les moyens appropriés à la situation et aux objectifs.

Si ce débat persiste depuis les premières années du pouvoir bolchevique, c'est que, depuis lors, l'URSS (et, après elle, les autres États « socialistes ») n'a jamais cessé de se présenter simultanément comme un État « ordinaire » et comme un système « différent » (différent puisque, n'étant plus une société de classe et n'étant plus l'instrument du mode de production capitaliste, ce système ne *peut* vouloir la

conquête de marchés et ne *peut* plus poursuivre des buts de domination). Aujourd'hui encore, l'URSS et la Chine jouent de ces deux registres.

Lénine avait cependant semblé choisir la seconde voie lorsque, en 1917, il repoussait le rétablissement pur et simple de la souveraineté russe sur la Finlande et l'Ukraine (1), lorsqu'en 1921, il abandonnait à la Pologne des territoires pourtant situés à l'est de la ligne Curzon (2), lorsque, le 30 décembre 1922, il envoyait des notes exaspérées au Congrès des Soviets pour s'indigner de la brutalité « grand-russienne » de Staline et d'Ordjonikidze en Georgie (3).

L'ambiguïté avait cependant commencé du vivant même de Lénine qui, dès avant la révolution, avait toujours tendance à faire prédominer sur la théorie l'*adaptation* de cette théorie aux circonstances, comme le montre cet extrait d'une lettre à son amie Inessa Armand du 30 novembre 1916 : « Tout l'esprit du marxisme, tout son système, exige que chaque situation ne soit étudiée : a) qu'historiquement ; b) qu'en relation avec d'autres situations ; c) qu'en relation avec l'expérience historique concrète. »

Il ne manque certes ni faits ni textes qui pourraient prouver qu'après la mort de Lénine la politique des dirigeants communistes n'obéit plus qu'à un pragmatisme nu ou ne fait que manipuler l'idéologie. Dans son célèbre discours au Soviet suprême du 31 octobre 1939, Molotov se débarrassait en ces termes de l'antifascisme du VII<sup>e</sup> Congrès de l'IC : « Les formules que nous avons employées, encore récemment, et auxquelles beaucoup de gens se sont habitués sont aujourd'hui inapplicables et dépassées. » Désinvolture que ne surpasse même pas le mot de Deng Xiaoping : « Chat blanc, chat noir, qu'importe la couleur pourvu qu'il attrape des souris. »

On n'aurait cependant pas plus de difficultés à aligner faits et textes prouvant le contraire. C'est en vertu du principe que « dans les pays coloniaux, la première phase du mouvement révolutionnaire doit être *inévitablement* un mouvement national démocratique », et en vertu d'une analyse des quatre classes non capitalistes représentées par le Guo Mindang, que les accords Ioffé-Sun Yat Sen de janvier 1923 soumettaient le PC chinois au Parti nationaliste. Et, lorsqu'au

(1) Jean LALOY, *Entre guerres et paix*, 1945-1965, p. 274.

(2) Alors que Staline, aussi bien en 1939 dans ses négociations avec les Allemands qu'en 1941-1943 avec les Alliés, s'acharnait à revenir à la ligne Curzon et ne concédait à la Pologne le triangle de Bialystok qu'en échange de l'annexion de Koenigsberg.

(3) François FEJTÖ (*L'héritage de Lénine*, 2<sup>e</sup> éd., p. 112-116) cite de longs extraits de ces notes.

VI<sup>e</sup> Congrès de l'IC en 1928, la collaboration avec le Guo Mindang fut (momentanément) condamnée, Kuusinen invoquait encore des raisons théoriques : « Pour les masses laborieuses de Chine et d'Inde, il est possible de se développer en évitant le stade de la domination capitaliste. » La sous-évaluation de la montée du fascisme jusqu'à 1934 a été justifiée théoriquement par la thèse des « diverses formes de l'Etat capitaliste », le pacte germano-soviétique de 1939 par la théorie des guerres interimpérialistes. Le conflit sino-soviétique a fait l'objet, de part et d'autre, au moins entre 1960 et 1974, d'une intense polémique idéologique sur l'orthodoxie par rapport au marxisme-léninisme. Il en a été de même à propos de l'eurocommunisme. Les manuels militaires de stratégie eux-mêmes invoquent abondamment les principes du marxisme-léninisme : « L'étude de la guerre et de l'armée fait organiquement partie des études marxistes-léninistes sur la société », dit l'un d'eux (4).

Cette série d'arguments, il est vrai, n'est pas décisive. Si les Etats et les partis communistes invoquent si souvent la théorie et les principes, s'ils rappellent inlassablement la nécessité de la « lutte idéologique », s'ils s'efforcent toujours d'attribuer aux fondateurs du marxisme et du léninisme les nouveaux mots d'ordre et les nouvelles pratiques de relations internationales, c'est tout simplement — diront ceux pour qui tout cela n'est qu'un habillage rhétorique de l'expansionnisme et de l'égoïsme d'Etat —, pour deux raisons. D'abord, parce que ces Etats et ces partis savent parfaitement le prestige et la force que le mélange de « science » marxiste-léniniste, d'utopie socialiste et de messianisme révolutionnaire leur confèrent auprès des jeunes Etats et auprès des groupes minoritaires des Etats « capitalistes ». Ensuite, parce que si ces Etats ne manipulaient plus ce code idéologique, ils se priveraient de cette nature « différente », « au-delà de l'Etat-puissance », que l'URSS a revêtue en octobre 17, et qui leur permet, aujourd'hui encore, d'avoir à la fois les avantages de l'Etat classique et ceux de la mission révolutionnaire guidée par la science.

Ce débat est sans issue si l'on établit au départ une dichotomie absolue entre logique du pouvoir et logique de l'idéologie. Mais rien n'oblige à rester captif du couple antinomique pragmatisme-idéologie. Si, bien évidemment, la politique extérieure des Etats communistes n'est pas à tout moment simplement déduite de l'idéologie et si elle présente souvent — sauf peut-être dans le cas de l'Albanie — les traits

(4) VOLKOGONOV *et al.*, *La guerre et l'armée* (Moscou, 1977), cité par Henri PARIS, *Stratégies soviétique et américaine, Cahiers de la Fondation pour les études de défense nationale*, n° 7, 1980, p. 39. Cette brochure contient aussi de nombreux extraits des livres des maréchaux A. GRETCHKO et V. D. SOKOLOVSKY.

d'une *Realpolitik*, il serait imprudent de ne voir dans les arguments idéologiques mis en avant par ces Etats que des *rationalisations* opportunistes et changeantes d'un pragmatisme sans limites. Il est plus fructueux de partir de l'hypothèse que leur politique extérieure est à la fois pragmatique et idéologique, tantôt simultanément, tantôt successivement, qu'il y a entrelacement et va-et-vient, inégal et variable selon les moments, selon les problèmes et selon les théâtres d'action, entre pragmatisme et idéologie (une idéologie qu'on complète ou qu'on révisé, qu'on utilise le plus souvent par fragments démembrés et non dans sa totalité systématique). Telle est, nous semble-t-il, la position méthodologique adoptée par les meilleurs spécialistes du monde communiste (5).

Je voudrais proposer deux exemples de cet entrelacement :

1<sup>o</sup> Entre 1946 et 1948, Eugène Varga avait élaboré — à partir des deux concepts théoriques majeurs du marxisme-léninisme, « impérialisme » et « crise générale du capitalisme » — une adaptation théorique : selon lui, d'une part, les guerres interimpérialistes ne doivent plus être considérées comme « inévitables » (et cela pour des raisons aussi bien économiques que politiques), d'autre part, à l'époque du « renforcement de la crise générale du capitalisme » (dû à l'évolution des démocraties populaires vers le socialisme et à la « division du monde en deux camps »), il y a un risque de guerre accru entre capitalistes et socialistes (6). Ces thèses sont en partie réfutées par Staline (qui,

(5) Cf., entre autres, Hannes ADOMEIT, Idéologie et point de vue soviétique en matière d'affaires internationales, in Christoph BERTRAM (direct.), *La menace soviétique* (Paris, Berger-Levrault, 1982); Hannes ADOMEIT, Robert BOARDAN (eds.), *Foreign policy making in Communist countries* (NY, Praeger, 1979); Vernon ASPATURIAN, *Process and power in soviet foreign policy* (Boston, Little & Brown, 1971); Mario BETTATI, *Le conflit sino-soviétique* (Paris, A. Colin, 1971); Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE et Stuart SCHRAM, *Le marxisme et l'Asie* (Paris, A. Colin, 1971); François FEJTÖ, *Chine-URSS* (Paris, Seuil, 1973); *L'héritage de Lénine* (Paris, 2<sup>e</sup> éd., « Pluriel », 1977). Groupes d'études et de recherches sur la stratégie soviétique, Les fondements doctrinaux de la stratégie soviétique (*Cahiers de la Fondation pour les études de défense nationale*, n° 13, 1979); Leopold LABEDZ, Idéologie et politique étrangère soviétiques, in *La menace soviétique*, cité ci-dessus; Jacques LEVESQUE, *Le conflit sino-soviétique et l'Europe de l'Est* (Montréal, 1970); *L'URSS et sa politique internationale de 1917 à nos jours* (Paris, A. Colin, 1980); Pierre HASSNER, *Les stratégies de l'URSS et des partis communistes en Europe occidentale et méridionale* (CERI, FNSP, 1977).

Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, dans sa préface à *La menace soviétique* (cité ci-dessus), résume parfaitement cette double dimension lorsqu'elle écrit : « L'URSS a (...) conduit sa politique extérieure dans deux directions différentes, voire opposées. Une politique insérée dans le système international où le mode de relations entre Etats est celui de l'intérêt réciproque et de la puissance comparée, et où l'idéologie ne tient que peu de place. Une politique, étrangère au système international, qui vise à le déstabiliser, puis à le transformer radicalement, et dont l'idéologie est le fondement » (p. 10).

(6) Ces questions donnent lieu à de substantielles discussions lors d'une conférence tenue à l'Institut d'Economie de l'Académie des Sciences en 1948.

cependant, ne nomme jamais Varga) dans *Problèmes économiques du socialisme en URSS* (brochure présentée au XIX<sup>e</sup> Congrès du PCUS en 1952).

Apparemment, Staline se présente ici comme un idéologue qui, d'un côté, corrige à propos des guerres interimpérialistes le révisionnisme de Varga en réaffirmant la théorie de leur « inévitabilité » héritée de Lénine et du Komintern, et qui, de l'autre côté, affirme qu'il est « évidemment, théoriquement juste » que la contradiction entre capitalistes et socialistes l'emporte sur les contradictions entre impérialistes.

L'analyse du texte laisse cependant clairement apparaître que les préoccupations de Staline sont encore plus politiques qu'idéologiques. S'il affirme que les guerres interimpérialistes demeurent très probables (mais il se garde de dire « inévitables »), c'est probablement pour mieux convaincre les autres Etats « socialistes » qu'ils ont bien fait de refuser l'aide Marshall et qu'ils ont tout à gagner à leur association au camp socialiste. Ses arguments sont les suivants : la France et la Grande-Bretagne ne pourront pas, à la longue, supporter l'étreinte américaine et finiront par entrer en conflit avec les Etats-Unis, tandis que l'Allemagne et le Japon se relèveront de leurs ruines et réclameront leur indépendance. Quant au risque de guerre capitalistes/socialistes, il cherche au contraire à rassurer ses alliés en déclarant que les desseins agressifs des puissances capitalistes sont contenus par la force du camp socialiste et par l'obligation où elles sont de reconnaître la nature pacifique de l'URSS. Sur ce dernier point, le texte de Staline ne faisait qu'annoncer l'interview qu'il accorda le 21 décembre 1952 à James Reston du *New York Times* (7). Ce tournant politique donnera naissance à son tour à une nouvelle élaboration théorique (souvent complétée et réajustée) autour du concept de « coexistence pacifique », qui lui-même va retentir sur d'autres éléments de la « théorie » (« impérialisme », « transition au socialisme » ...).

2° A la fin de 1978 la revue soviétique *Kommunist* (n° 11, 1978) publiait un article, évidemment situé dans le contexte de la controverse idéologique sino-soviétique sur la « théorie des Trois Mondes », qui esquissait une réflexion de caractère théorique (que cette « théorie » soit pauvre importe peu ici) déniait toute consistance au concept du Tiers Monde : « Pour déterminer les caractéristiques communes aux pays en voie de développement, il faut prendre comme point de départ ces deux observations fondamentales : la *division du monde contem-*

(7) « Je continue de croire que la guerre entre nos deux pays ne doit pas être considérée comme inévitable, qu'ils peuvent continuer de vivre en paix. »

porain en deux systèmes socio-politiques opposés, et l'importance historique de notre époque comme *période de transition du capitalisme au socialisme*. Ces observations montrent qu'il est objectivement impossible que des pays libérés se développent dans une troisième direction. Parmi les pays en voie de développement se trouvent déjà les Etats qui suivent la voie capitaliste et d'autres qui ont choisi l'orientation socialiste. En même temps, il peut se produire, et il va se produire une disparition progressive de leurs points communs, due au fait que certains pays en voie de développement s'associeront avec le système socialiste mondial et que d'autres s'uniront aux pays capitalistes développés » (8).

Le plus intéressant de cet article de *Kommunist* est la liste des pays composant ces deux groupes. Dans le groupe des ralliés au capitalisme étaient énumérés tous les adversaires déclarés de l'Etat soviétique : Egypte, Soudan, Somalie, Iran, Arabie Séoudite, Pakistan, etc. Dans l'autre : tous les alliés de l'URSS et ceux dont le non-alignement lui permet de nourrir des espérances de soutien : Angola, Congo, Bénin, Tanzanie, Ethiopie, Madagascar, Algérie, Libye, Sud-Yémen. Il est donc clair que c'est bien davantage la pratique internationale de l'URSS qui guide cette classification que l'« analyse théorique » qui l'introduisait. Il n'en est pas moins vrai qu'il est aussi conforme aux principes théoriques du marxisme-léninisme (même s'il est arrivé à l'URSS de les oublier momentanément) de ne pas admettre de « troisième direction » durable entre capitalisme et socialisme ; et ce serait se tromper que ne voir là que pure rhétorique.

Aux yeux de ceux pour qui la politique extérieure des Etats communistes n'est que pragmatique, les arguments développés plus haut sont sans valeur : selon eux, ce que nous avons ici appelé « théorie » ou « idéologie » ne mérite en aucun cas ce nom et n'a rien en commun avec les principes du marxisme, et même du léninisme. En un sens, ils n'ont pas entièrement tort, mais ceci exige d'abord qu'on se mette au clair sur les contenus et les usages de l'idéologie.

## II. — LES CONTENUS, LES NIVEAUX ET LES USAGES DE L'« IDÉOLOGIE »

A) Deux malentendus doivent d'abord être dissipés :

a) L'idéologie qui inspire aujourd'hui les Etats communistes doit relativement peu à Marx et à Engels (9). Elle doit bien davantage au Lénine de *L'impérialisme...* et d'après. Et elle a sans cesse été

(8) Cité par Léopold LABEDZ, in *La menace soviétique*, ouvr. cit., p. 93 ; j'ai souligné les termes se référant à des concepts théoriques fondamentaux.

(9) V. sur ce point l'excellent ouvrage de Miklos MOLNAR, *Marx, Engels et la politique internationale* (Paris, Gallimard-Idees, 1975).

complétée, « enrichie », adaptée par le Komintern, par Staline, par Dimitrov, par Khrouchtchev, par Brejnev, par Mao Zedong, par les seconds rôles (Molotov, Jdanov, Souslov, Ponomarev), mais aussi par des *Institchiki* (dont le plus connu a été Varga) ainsi que par les revues « théoriques » soviétiques et chinoises.

b) Le marxisme n'est pas qu'une philosophie et il ne résume pas à sa dimension utopique. Il est aussi une théorie *de* l'action et *pour* l'action : en ce sens donc pleinement « pragmatique » au sens vrai du terme (qui, en aucun cas, ne peut signifier « opportuniste »). En ce sens encore, il est bien difficile de décréter *a priori* illégitimes les révisions, les adaptations, les utilisations partielles, du fond théorique initial qui, par sa destination *active* elle-même, appelait ses compléments ultérieurs. Mais de là même sont venues toutes les difficultés ultérieures entre les deux pôles du dogmatisme et de l'opportunisme.

B) Cela étant dit, on clarifierait un peu le problème en tentant de classer les contenus et les niveaux de l'énorme corpus « idéologique », en allant du plus fondamental et permanent au plus éphémère et conjoncturel.

1. Au sommet se trouverait le *fond permanent de principes théoriques* très généraux dérivés des œuvres fondatrices. Aujourd'hui — et en fait, depuis plus de vingt-cinq ans — ces principes ne sont plus constamment répétés et réaffirmés mais ils n'ont jamais été contredits ni rectifiés et il est aisé d'en apercevoir la trace, souvent profonde, dans d'autres élaborations « théoriques » de niveau inférieur. On rangera dans ce premier niveau : la théorie de la succession des modes de production, le principe d'un affrontement bipolaire permanent entre le capitalisme et le socialisme (affrontement auquel se résument, en dernière instance, parce qu'il représente la « contradiction principale », toutes les péripéties de l'histoire mondiale), enfin le principe selon lequel la lutte de classes est à la fois nationale et internationale (principe dont se déduit la théorie de l'internationalisme révolutionnaire). Sans doute pourrait-on aussi ranger dans ce « fond permanent » la théorie de la « crise générale du capitalisme ». Si l'hésitation est permise, ce n'est pas seulement parce qu'elle semble moins en honneur depuis la fin des années soixante, c'est aussi parce que, souvent reformulée et re-périodisée entre 1930 (XVI<sup>e</sup> Congrès du PCUS) et 1961 (XXII<sup>e</sup> Congrès), elle semble avoir moins de permanence que les principes précédemment énumérés.

2. Le niveau immédiatement inférieur — mais, de loin, le plus abondant et celui qui est le plus directement en prise sur la conduite à

moyen terme de la politique — se compose de ce que, faute d'un meilleur terme, j'appellerais *des assemblages idéologiques*. « Assemblages » pour plusieurs raisons. D'abord, parce que sans être en contradiction avec « le fond permanent », ils n'en dérivent pas toujours directement. Ensuite, parce que c'est à ce niveau que se fait le plus intensément la coopération, au niveau des formulations et des reformulations, entre les dirigeants politiques et les « hommes d'instituts ». Enfin, parce que ces « morceaux théoriques » sont souvent complexes et composites : ils conjoignent un principe et ses exceptions (ou ses contraires), une théorie non abandonnée et ses compléments et adaptations, un théorème et ses corollaires, parfois même ils combinent le « rappel » d'une théorie jamais expressément formulée avec la réfutation de cette « théorie » à seule fin de fabriquer une nouvelle théorie. Leur degré d'élaboration théorique est inégal, comme d'ailleurs leur durée de vie.

On pourrait ranger au tout premier rang de ce second niveau la théorie léniniste de l'impérialisme (avec ses corollaires : typologie des guerres, distinction des guerres « justes » et « injustes », l'existence de « maillons faibles dans la chaîne impérialiste »). Sur le même plan se situent les doctrines chinoises de l'impérialisme — « tigre de papier » puis du « social-impérialisme soviétique ».

Sans prétendre à l'exhaustivité, on pourrait encore classer dans ce deuxième niveau :

- la théorie de la division du monde en deux camps ;
- l'analyse des trois forces qui — dans un ordre immuable d'énumération — sont considérées comme contraignant l'impérialisme à la défensive et à la paix : les pays socialistes (et, au premier rang d'entre eux, l'Union soviétique), les classes ouvrières des pays capitalistes, les mouvements de libération nationale des PVD ;
- la coexistence pacifique entre Etats de régimes socio-économiques différents (avec son complément-correctif que « la coexistence pacifique ne signifie en aucune manière le maintien du *statu quo* politique et social », qu'elle n'équivaut pas à un abandon de la « lutte idéologique ») ;
- la diversité des voies de passage, y compris pacifiques, au socialisme (10) (avec son complément-correctif qu'il y a cependant des « lois fondamentales » et des « principes universels » du socialisme,

(10) C'était là la seule véritable innovation « théorique » du XX<sup>e</sup> Congrès de février 1956. La théorie de la coexistence pacifique avait été en effet très clairement énoncée par Staline et par Malenkov dès le XIX<sup>e</sup> Congrès de 1952 et développée par Eugène VARCA dans un article des *Temps nouveaux* de 1954.

parmi lesquels figurent l'internationalisme prolétarien, la solidarité internationaliste et l'amitié avec l'URSS (11) ;  
 — la théorie de la « souveraineté limitée » ou « doctrine Brejnev » ;  
 — enfin, du côté de la Chine, la théorie des « Trois Mondes ».

3. A un niveau encore inférieur se situerait ce qu'on pourrait appeler — parce que l'élaboration théorique est ici minimale — les  *mots d'ordre* . Qu'on ne s'y trompe cependant pas : formules d'action au premier chef, ils dérivent cependant du « fond permanent » et des « assemblages théoriques », ils les condensent, et ils sont reçus dans le monde communiste à la fois comme des consignes d'action et comme des « programmes idéologiques ». On se bornera, pour illustrer ce troisième niveau, à un bref échantillon : « le socialisme dans un seul pays », « le social-fascisme », « l'encercllement par le capitalisme », « l'URSS, rempart de la paix », « Solidarité avec les luttes anti-impérialistes d'indépendance nationale », « défense des conquêtes du socialisme contre les menées impérialistes », « le vent d'Est l'emporte sur le vent d'Ouest »...

Si l'on tient absolument à parler de l'« effritement de l'idéologie » dans la détermination de la politique extérieure des Etats communistes, ce ne peut être vrai, à mon avis, qu'en raison d'une part de la différenciation croissante de ces trois niveaux (et, à l'intérieur de chacun d'eux, d'une hiérarchisation encore plus compliquée), d'autre part en raison de l'incessant gonflement des niveaux 2 et 3, les moins idéologiquement « purs ».

Mais ceci amène à un autre problème sans lequel la tentative de clarification serait insuffisante : quelles sont les  *utilisations de l'idéologie*  pour les Etats communistes ?

C) La plupart des analyses consacrées à ce problème ne sortent généralement pas du dilemme : ou l'idéologie est l' *inspiration (motivation)*  de la politique extérieure, ou elle n'en est qu'une simple

(11) Cette « théorie » est encore « complétée » par le rappel périodique que de vrais révolutionnaires ne peuvent se contenter de laisser se dérouler de façon passive les procédures démocratiques. En juin 1974, tirant les leçons de l'échec d'Allende au Chili, Boris Ponomarev écrivait : « La garantie que la révolution pourra se dérouler pacifiquement n'est pas seulement fondée sur un rapport de forces sociales dans lequel la bourgeoisie n'ose pas se lancer dans la guerre civile, mais aussi sur de constants efforts pour  *préparer l'avant-garde révolutionnaire et les masses (non seulement en paroles, mais aussi en pratique) à recourir aux moyens de lutte les plus décisifs, si la situation le demande*  » (cité par J. LEVESQUE,  *L'URSS et sa politique étrangère...* , p. 291, souligné G. L.). De la même façon en juillet 1975, commentant dans la  *Pravda*  la situation politique au Portugal, Constantin Zarodov invitait les vrais léninistes à agir de façon à faire prévaloir les « majorités politiques » sur les « majorités arithmétiques ».

*rationalisation*, les moins simplistes affirmant qu'elle est à la fois l'une et l'autre. Il y a, me semble-t-il, avantage à écarter cette simplification et à introduire plus de distinctions.

L'« idéologie » me semble avoir pour les Etats communistes cinq utilisations liées à leur politique extérieure.

1. Elle est une *motivation* (certes, pas la seule... !). A entendre par là qu'elle est une source de croyances, une des raisons de leur choix et de leurs actions (et parfois de leurs erreurs de jugement), un des mobiles (parfois caché, parfois manifeste) de leur comportement dans les relations internationales, aussi bien envers l'ami qu'envers l'ennemi. Certes cet usage de l'idéologie est plus sensible chez Lénine et Mao Zedong que chez Staline et Brejnev mais il n'est pas complètement inexistant même chez ceux-ci. Il *contribue* à expliquer les défis un peu irréflechis que lança Khrouchtchev au début des années 60 à la fois sur le statut de Berlin et dans l'affaire des missiles à Cuba. Assurément, l'idéologie — comme motivation — puise principalement dans le « fond permanent » mais les « assemblages idéologiques » contribuent aussi à l'alimenter.

L'idéologie joue comme motivation — du moins de nos jours — beaucoup plus dans les relations des Etats communistes avec les Etats « capitalistes » que dans leurs relations entre eux ou avec les partis communistes (il n'en allait pas de même dans les premières années de l'IC où celle-ci apportait une aide souvent héroïque aux mouvements révolutionnaires mondiaux, ou qu'elle croyait tels). Face à l'ennemi impérialiste, la conviction révolutionnaire et marxiste-léniniste continue de rester *une* des raisons de leur action.

2. Le corpus idéologique peut être utilisé comme *instrument d'analyse du réel*. C'est pour cet usage que, du vivant même de Marx et d'Engels et plus encore avec Lénine et ses successeurs, le noyau théorique sans cesse agrandi a nécessité compléments et adaptation mais suscité aussi vigilance théorique. Aussi bien est-ce pour cela que cet usage-là recourt principalement au niveau des « assemblages idéologiques » et qu'il contribue aussi à le gonfler et à le compliquer incessamment.

Il est vrai que plus l'URSS est devenue une grande puissance politique, économique et militaire, moins les explications « théoriques » et l'idéologie ont été les principaux instruments de ses analyses pour établir sa politique extérieure. Celles-ci lui ont, dans le passé, procuré quelques déboires ; aussi recourt-elle aujourd'hui, comme tout Etat ordinaire, à des instruments plus classiques (diplomatie, services

d'analyse et de prévision, scénarios, etc.) (12). Ce n'est pas pour autant toutefois que des « fragments idéologiques » ne continuent pas de lui servir, parallèlement aux autres instruments, de grilles d'analyse (parfois malheureuse, ceci est une autre histoire...). Ainsi en est-il — ou en a-t-il été — des théories de l'impérialisme, des diverses versions de la « crise générale du capitalisme », du concept de « contradictions », de l'analyse en termes de rapports antagonistes de classes.

3. L'idéologie sert de *rationalisation* et de *justification*. Ici tous les niveaux du corpus idéologique et tous les fragments théoriques (de préférence isolés et dissociés de leur tronc principal ou de leurs compléments-correctifs) peuvent être mis à contribution. Théories de l'impérialisme, de l'inévitabilité ou de l'évitabilité de tel ou tel type de guerres, théorie de l'encercllement capitaliste, de la division du monde en deux camps, de la coexistence pacifique sans coexistence idéologique ni renonciation au soutien des luttes des peuples pour leur indépendance, de la souveraineté limitée, principe de la non-ingérence, théorie des Trois Mondes et du « social-impérialisme, danger principal » ... : tout a été, à l'occasion et selon les circonstances, utilisé pour justifier et couvrir annexions, interventions, coups de force, alliances, retournements d'alliances, stratégies d'apaisement ou stratégies de tension.

4. L'idéologie est utilisée comme *ressource de pouvoir*.

Dans un monde où l'URSS est devenue l'adversaire principal et permanent des Etats-Unis, champion de l'impérialisme, la puissance et le rôle de cet Etat confèrent à l'idéologie qu'elle représente un rayonnement et une puissance d'attraction qu'elle n'aurait pas sans l'URSS mais qui, par un mouvement en retour, renforce le pouvoir de celle-ci. Chaque Etat communiste, et chaque Parti communiste, participe du rayonnement de cette puissance de l'idéologie. Les cibles privilégiées de cet usage de l'idéologie comme ressource de pouvoir sont évidemment en premier lieu les peuples du Tiers Monde et, à un moindre degré, les déshérités des pays développés.

C'est pourquoi la production permanente d'un corpus idéologique en constante recherche d'adaptation, la protection de la production légitime de ce corpus et la garde de son intégrité, sont des impératifs étroitement liés aux nécessités de la politique extérieure des Etats

(12) Il peut arriver que les analyses fournies par ces instruments « non idéologiques » soient ensuite ré-investies et re-traduites en termes « idéologiques ». Certes, on est bien là en présence d'un usage de l'idéologie comme *rationalisation*, mais ne peut-on admettre que ce qui est d'abord une pure rationalisation devient ensuite, par la résistance du système au changement, une véritable idéologie ?

communistes. La meilleure illustration en a été fournie par la véritable guerre idéologique que se sont livrés Soviétiques, Chinois et Albanais entre 1960 et 1977. Certes, surtout entre Soviétiques et Chinois, les vrais enjeux étaient politiques. Il n'empêche que les Chinois ont, dès 1960, cherché à supplanter l'URSS aux yeux du Tiers Monde dans la maîtrise du savoir révolutionnaire, c'est-à-dire à frapper les Soviétiques dans une de leurs principales ressources de pouvoir (13). Ceux-ci ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et — quelle qu'ait été leur réticence à se situer sur ce terrain — ils ont bien été contraints de répliquer — et de faire répliquer leurs alliés — sur le terrain de l'idéologie. La revue *Kommunist* (15 octobre 1963) était catégorique : « La tentative de remplacer le marxisme-léninisme par les idées de Mao Zedong provoque une protestation catégorique chez tous les communistes. Le marxisme-léninisme a été et sera notre étendard. »

La réaction, quoique moins brutale, a été la même face aux prétentions idéologiques des eurocommunistes. Les revues soviétiques autorisées (notamment *Nouveaux Temps*) ont répliqué sur le terrain idéologique à Santiago Carrillo, à Manuel Azcarate, ainsi qu'aux communistes français et espagnols.

On peut remarquer que l'idéologie est d'autant vitale comme ressource de pouvoir que l'Etat communiste est faible, isolé, en position défensive : aussi n'est-il pas surprenant que l'URSS utilise beaucoup moins l'idéologie à cet effet que ne le font la Chine et surtout l'Albanie (ou, jadis, la Yougoslavie).

5. L'idéologie est utilisée enfin comme *ciment du système communiste mondial*. Cet usage de l'idéologie a concerné jadis les relations à l'intérieur de l'IC ; elle concerne aujourd'hui les relations entre Etats socialistes, ou entre ces Etats et les partis communistes des Etats non socialistes, ou entre partis communistes.

Sans doute, depuis les années 60, l'homogénéité du système communiste mondial n'est-elle plus ce qu'elle fut et l'idéologie commune n'a pu la préserver. Cela est dû à des conflits d'intérêts, mais aussi à ce que les anciennes institutions du mouvement communiste interna-

(13) Ce n'est pas un hasard si la grande offensive idéologique du PC chinois contre le PCUS s'ouvre (après l'attaque indirecte menée par l'Albanie en 1957) par un éditorial du *Drapeau rouge* (16 avril 1960) significativement intitulé « Vive le léninisme ». Voir aussi en avril 1963 la « Lettre en 25 points, réponse du PCC à la lettre du 30 mars du CC du PCUS ». L'un des adversaires peut d'ailleurs, dans une autre conjoncture, réutiliser les arguments de son contradicteur. Par exemple, dans la Lettre précitée de 1963, le PCC déclarait (point 15) que : « La coexistence pacifique ne doit pas être étendue aux rapports entre nations opprimées et nations oppresseurs » : l'argument sera repris, presque dans les mêmes termes, par les Soviétiques et par Maxime Gremetz pour justifier l'intervention en Afghanistan.

tional — Komintern, Kominform, et après celles-ci les conférences — qui étaient à la fois lieux d'élaboration des politiques et lieux de production et de contrôle idéologiques — ou bien n'existent plus ou bien ne dégagent plus de normes communes.

En dépit de ce bouleversement, il n'en reste pas moins que les contradictions des intérêts nationaux, la diversité des situations et des environnements, les héritages historiques et culturels différents, les rivalités de prestige enfin, auraient pu conduire depuis longtemps à un éclatement encore plus grand du « système » (ou de ce qui en subsiste). Dans une très large mesure, c'est l'idéologie qui a freiné l'éparpillement et qui constitue encore un ciment, parfois efficace, parfois trop rigide.

Si l'idéologie peut encore être un puissant facteur de cohésion, c'est que tous les dirigeants communistes sont à des degrés divers, aujourd'hui encore, des idéologues. Tous sont des « marxistes » et des « léninistes » et le demeurent. Tous ont été nourris intellectuellement par le même corpus idéologique (assez largement unifié par la « coordination » des manuels d'histoire et de l'enseignement des « écoles, par l'inter-connaissance des congrès des grands partis, par la circulation d'un même code linguistique et sémantique). Si un Etat ou un parti communiste a tant de difficultés à prendre ses distances par rapport à l'URSS et même à la Chine, c'est évidemment pour des raisons d'intérêts et parce que dans certains cas la rupture pourrait procurer autant d'inconvénients que d'avantages, mais c'est aussi en raison d'une *adhésion* profonde et réelle à l'idéologie et en raison d'un *attachement* à la vaste communauté intellectuelle internationale que construit l'idéologie.

On ne fait pas appel en vain à ce fonds commun. Il permet d'unifier les politiques extérieures, de surmonter (ou de taire) les divergences, de conjurer (ou de retarder) les dissidences et les schismes. En septembre 1947, à Szlarska-Poreba, Duclos et Fajon comme Longo et Reale s'inclinent évidemment parce que tous les dirigeants communistes survivants ont toujours eu l'habitude de s'incliner devant l'URSS, mais leur acceptation de la nouvelle ligne (et plus tard de la politique antititiste) s'explique aussi parce que Idanov et Staline ont eu l'intelligence d'en donner des justifications théoriques qui pouvaient, dans une large mesure, paraître conformes à l'essentiel du corpus idéologique déjà constitué. Le même processus se répétera pour la condamnation du culte de la personnalité, pour justifier les interventions à Budapest, en Tchécoslovaquie, en Afghanistan, pour essayer d'obtenir la condamnation « idéologique » de la Chine, etc.

La politique extérieure des Etats communistes doit être déchiffrée à partir de deux rationalités : la rationalité de la puissance et de la sécurité, la « rationalité idéologique ». On se tromperait en surestimant le rôle de l'idéologie dans la définition des politiques extérieures du système communiste mondial, mais il serait tout aussi erroné de penser que ces politiques sont aujourd'hui totalement indépendantes de l'idéologie ; à condition du moins, comme nous avons tenté de le faire, de distinguer les niveaux et les usages de cette « idéologie ».

Deux observations pour conclure : Si l'idéologie était indifférente, pourquoi l'Albanie — qui depuis vingt ans rafistole ses outillages d'origine chinoise à bout de souffle — s'obstine-t-elle à refuser les offres soviétiques de technologie moderne, alors qu'elle accepte celles d'autres pays du Comecon et qu'elle sollicite celles du Japon et de la RFA ?

En dépit d'une position internationale qui *a priori* semblerait rendre l'Union soviétique attractive aux yeux des Etats du monde musulman, les résultats qu'elle a jusqu'ici obtenus auprès de ceux-ci demeurent dans l'ensemble (en dépit de quelques exceptions) assez médiocres et souvent précaires. On peut fournir à cela plusieurs explications (erreurs politiques, arrogance de grande puissance, etc.) mais, entre autres raisons, n'est-ce pas aussi parce que sa politique extérieure porte avec elle des fragments idéologiques qui heurtent l'« idéologie » islamique ? Observation qui permet de rappeler que le caractère partiellement idéologique de la politique extérieure peut être parfois un atout, mais parfois aussi une source de faiblesse.

#### Georges LAVAU. — Relations between foreign policy and ideology.

The foreign policies of Communist countries are less and less determined by ideology. However, it would be misleading to consider ideology as simply dressing and masking interests. Actual foreign politicians are at one and the same time pragmatic and ideological. Understanding the role of ideology in the foreign policy's orientations requires to distinguish *a*) between various ideology's levels, *b*) between its various usings (motivation, tool for analysis, rationalizing, resource of power, resource for the system's cohesion).

RÉSUMÉ. — *La politique extérieure des Etats communistes est de moins en moins déterminée par l'idéologie. Néanmoins l'idéologie n'est pas exclusivement l'habillement et le masque des intérêts. Ces politiques sont à la fois pragmatiques et idéologiques. Pour mieux apprécier le rôle de l'idéologie dans la définition de la politique extérieure, il convient de distinguer les contenus et les niveaux de l'idéologie, ainsi que les divers usages qui en sont faits : motivation, instrument d'analyse, justification, ressource de pouvoir, maintien de la cohésion du système.*

JEAN-LUC DOMENACH

*Alliance, conflit et parenté :*  
*le cas chinois*

A l'heure où le drame polonais rappelle quelle puissante tutelle pèse sur les peuples d'Europe orientale, la tentation est grande de se tourner vers le seul grand pays qui soit parvenu à se libérer de la domination soviétique — un pays, au surplus, qui s'oppose de façon effective à son ancien protecteur : la Chine. Pourtant, l'expérience chinoise n'offre pas que des raisons d'espérer. Après d'autres signes, le récent rétablissement des relations entre le PCC et le PCF vient de rappeler ce que les discours de propagande et les communiqués diplomatiques n'auraient pas dû faire oublier : la Chine est sortie de l'alliance soviétique, mais non du modèle soviétique de socialisme ; elle fait encore partie de la grande famille marxiste-léniniste. Essayer d'analyser et d'expliquer cette situation, ce n'est pas seulement éclairer un paradoxe mal connu. C'est aussi nuancer l'opinion commune sur le conflit qui oppose la Chine communiste à son ancien protecteur.

*Des relations instables*

L'influence de l'histoire sur les relations actuelles entre le PCC et le PCUS est considérable. Peut-être faut-il considérer qu'aujourd'hui encore celles-ci restent marquées par un événement ancien : l'échec de l'alliance conclue entre le communisme soviétique et le jeune mouvement révolutionnaire chinois en 1924-1927. Cette période apparaît en effet après coup comme la seule où le PCC se soit trouvé l'objet d'une entreprise de soviétisation idéologique et pratique. L'effondrement de la stratégie de collaboration avec la bourgeoisie nationale prônée par Staline contribue à expliquer que Mao Tse-tung se soit

imposé à la tête du PCC (1935) et se soit toujours montré capable de protéger son indépendance décisionnelle face à un allié lointain. Pendant les quatre grandes périodes qui ont suivi, le Parti chinois a entretenu avec l'Union soviétique des rapports très différents *sauf* ceux qui impliquaient la soviétisation de son propre appareil.

De 1927, et plus encore de 1935, à 1949, un premier modèle s'est mis en place : celui d'une déssoviétisation organisationnelle et stratégique combinée à une soviétisation idéologique. Les hommes de Moscou sont éliminés ou marginalisés. Le PCC entretient des relations assez suivies avec la métropole soviétique mais décide de sa stratégie dans une indépendance quasi-totale. On sait — surabondamment peut-être — combien cette stratégie fut originale : c'est à l'issue d'une longue guérilla menée essentiellement dans les campagnes et sur des mots d'ordre nationalistes que le PCC a remporté la victoire. Ce que l'on sait moins, c'est que, grâce aux efforts d'acclimatation théorique de Mao Tsé-tung et à de puissants mouvements de rectification, ce parti, massivement paysan et militaire, s'est appliqué durant cette période un processus de soviétisation idéologique. La victoire fut celle de Mao — mais « l'idéologie directrice » était celle de Staline.

Après 1949, les impératifs de la sécurité et du développement économique conduisirent le nouveau pouvoir à rechercher l'alliance et plus encore l'aide de l'Union soviétique. Les dirigeants chinois acceptèrent de réduire leur indépendance en matière extérieure (la Chine devait dans l'ensemble se comporter comme un membre discipliné du camp soviétique) et même intérieure (le gouvernement communiste entreprenait de soviétiser l'économie et les institutions). Autrefois seulement idéologique, l'influence soviétique s'étendait à la politique concrète. Cependant, cette évolution rencontra rapidement deux limites. D'une part, les communistes chinois se montraient capables de résister — d'une façon qui mériterait d'être étudiée (1) — aux infiltrations soviétiques dans leur appareil de décision : à aucun moment, au moins après l'affaire Gao Gang (2), il n'a été possible de

(1) Que le problème se soit posé à l'époque est une évidence que l'on éprouve malheureusement des difficultés à confirmer par des sources précises. Signalons néanmoins l'accusation portée par Hu Yaobang, l'actuel président du PCC, contre Kang Sheng, le grand maître des services de sécurité chinois : dans un discours interne prononcé en novembre 1978, Hu reproche à Kang d'avoir défendu, en 1951, le modèle d'organisation des services de sécurité soviétiques (*Issues and Studies*, juin 1980, p. 78).

(2) Ancien de la guérilla mais aussi potentat du puissant Nord-Est (en contact, donc, avec les Soviétiques), Gao Gang fut éliminé en décembre 1953. De nombreux observateurs ont estimé que l'une des raisons de son élimination résidait dans ses liens avec Moscou. Mais il n'existe aucune certitude.

repérer avec certitude une faction pro-soviétique dans les instances supérieures du PCC. D'autre part, peu de temps après que le processus de soviétisation eut commencé à se concrétiser — une constitution de type soviétique était adoptée en septembre 1954 et les objectifs détaillés du premier plan quinquennal étaient annoncés en février 1955 — Mao Tsé-tung en limitait les effets par des initiatives hétérodoxes : le premier bond en avant de 1955-1956, les Cent-Fleurs et une nouvelle stratégie extérieure. Le deuxième modèle des rapports sino-soviétiques, celui des années cinquante, a donc été caractérisé par une extension de l'influence soviétique à l'économie, aux institutions et à la diplomatie. Mais cette influence était limitée par l'indépendance des centres de décision du régime et par les premières initiatives maoïstes.

A partir de la rupture sino-soviétique de 1959-1960 s'est organisé un nouveau modèle de relations sino-soviétiques qui ne devait s'effacer totalement qu'à la fin des années soixante-dix. Les causes et les circonstances de la rupture sont assez bien connues aujourd'hui. Si la Chine populaire est sortie de l'alliance soviétique, c'est d'abord parce que ses dirigeants l'ont voulu. En effet, leurs efforts pour rendre autonomes leur modèle intérieur et leur stratégie extérieure s'étaient de plus en plus heurtés à l'intention soviétique de n'aider la Chine qu'en échange d'une conformité d'ensemble de son régime et d'une coordination des deux politiques étrangères. Cette exigence était inadmissible pour des dirigeants venus au pouvoir sans aide soviétique — des dirigeants qui, au surplus, se sentaient contraints d'innover par leurs difficultés intérieures. Mais il faut également noter que les dirigeants chinois possédaient les moyens de rompre. Des moyens organisationnels : les centres de commandement du parti et de l'armée n'avaient pas été pénétrés par l'influence soviétique. Des moyens idéologiques aussi : en étendant à la construction du socialisme une réflexion jusqu'alors limitée à des innovations stratégiques ou à des adaptations pédagogiques, Mao Tsé-tung avait élaboré depuis 1956 certains principes d'un modèle alternatif. Bref, le PCC était en mesure de résoudre le déséquilibre croissant des relations sino-soviétiques, non par une soviétisation complète, mais par une extension de l'indépendance à tous les domaines : ce fut le troisième modèle.

Ce n'est pas ici le lieu de détailler les causes de son effondrement à partir de la révolution culturelle. L'une d'entre elles, cependant, est centrale pour notre propos car elle touche à la nature même du modèle alternatif édifié par Mao Tsé-tung. Sa critique du modèle soviétique a engendré un schisme rampant à l'intérieur du PCC. Elle

a ouvert la voie à des conflits internes qui ont finalement mis en danger, pendant la révolution culturelle, les bases mêmes du régime. Mais Mao n'est pas pour autant parvenu à distinguer suffisamment son modèle idéologique du modèle classique pour acquérir la confiance populaire sans laquelle son projet était voué à l'échec. Le Grand Bond en avant (1958-1960) n'abolit ni ne remplaça la conception stalinienne du développement. Il en étendit la réalisation aux campagnes et l'accéléra : seul son échec permit la formulation, en 1960-1962, d'une priorité à l'agriculture et à l'industrie légère que les particularités de l'économie chinoise rendaient nécessaire. La révolution culturelle n'annula pas le parti unique : elle le suspendit, le temps d'une purge ludique et violente, pour en renforcer aussitôt le pouvoir. Quelles que fussent ses ambitions, le projet maoïste s'est résumé à une déformation verbalement utopiste et pratiquement totalitaire du modèle soviétique classique, non à son dépassement.

### *Le retour dans la famille marxiste-léniniste*

Rien d'étonnant, dans ces conditions, que l'effondrement du modèle maoïste n'ait pas seulement provoqué la chute d'une faction, mais ébranlé l'ensemble du régime. Le père du communisme chinois avait failli : l'ensemble de son œuvre était mis en cause. Bien qu'il ait été amorti par dix années de réajustements politiques (1968-1978), l'effondrement du modèle maoïste a engendré une profonde crise de confiance dans les villes chinoises. Les dissidents du « mouvement démocratique » en furent les interprètes les plus conséquents. Mais le danger le plus grave ne se situait pas là, aussi longtemps du moins que le régime conservait un pouvoir de contrôle et de répression suffisant. Il venait de ce que la crise de confiance avait pénétré (dans des proportions que l'histoire devra mesurer) l'appareil du PCC.

La majorité des dirigeants admettait la nécessité d'abolir enfin le règne des formules creuses et de remettre la Chine sur la voie de la modernisation. Mais pour cela, deux voies se présentaient. La première consistait à estimer, de façon très classique, que le délire d'un Mao vieillissant ne compromettait pas les bases théoriques et les acquis politiques du régime : il suffisait donc de reprendre pour point de départ les méthodes éprouvées des années cinquante. En revanche, une deuxième voie, qui semble avoir tenté de très hauts dirigeants, consistait à admettre ce qui, aux yeux de nombreux Chinois, était une évidence : avec Mao, c'est le régime communiste, c'est peut-être le marxisme-léninisme qui avaient échoué ; il fallait donc recourir à des importations massives de technologie, de management et

même, dans une large mesure, de libéralisme politique en Occident.

Après avoir, semble-t-il, hésité durant l'automne 1978 et l'hiver 1979, Deng Xiaoping et ses collègues choisirent finalement la première solution. Leur histoire personnelle les y préparait : ces anciens guérilleros avaient reçu leur formation idéologique à l'époque stalinienne et leur expérience de gouvernement la plus fructueuse datait des grandes années de la collaboration sino-soviétique. Mais la raison principale de leur choix était ailleurs : si la voie des réformes de structure permettait d'espérer un développement économique rapide, elle rendait plus probable encore la disparition du régime communiste (3).

Dès lors, quels que fussent ses épisodes et ses palinodies, l'évolution du régime chinois était inéluctable : c'était le retour aux « grands équilibres » du modèle soviétique. Depuis 1979, la « direction Deng Xiaoping » a rétabli la primauté du parti, le rôle de l'Etat et des instances techniques, l'autorité théorique du Plan et jusqu'aux signes extérieurs de la hiérarchie dans une société où chacun se voit assigner un rôle déterminé. Mais il ne pouvait s'agir de revenir à un modèle soviétique pur : d'abord, comme nous l'avons vu, parce que celui-ci, ayant été très rapidement nuancé, n'avait jamais existé en Chine ; mais aussi parce que le temps qui s'était écoulé depuis avait déposé un héritage psychologique, social et politique avec lequel il fallait compter. C'est pourquoi le processus de resoviétisation que connaît la Chine depuis 1979 présente trois caractéristiques originales : il est triste, limité et paradoxal. Tout d'abord, si l'on revient aux principes des années cinquante, c'est à reculons, sans l'enthousiasme et la faculté d'innovation que l'on montrait alors. Rendus lucides par l'expérience, les dirigeants chinois savent que, ce qu'ils font aujourd'hui, c'est faute de mieux — que, notamment, ce qu'ils gagnent en stabilité politique, ils le perdent en matière de rapidité du développement économique. Ils se savent donc condamnés — c'est la deuxième caractéristique — à pallier les rigidités de leur régime, non par de vrais compromis ou par des réformes globales, mais par des retraites temporaires, par des limitations conjoncturelles du pouvoir politique. La production agricole reste insuffisante ? On décollectivise partiellement l'agriculture. La qualité de l'enseignement supérieur demeure médiocre ? Quelques milliers de fils de

(3) DENG XIAOPING a souvent exprimé ce souci dans des discours internes. Mais le dirigeant chinois qui s'est expliqué avec le plus de franchise sur cette question est Chen Yun, l'homme du I<sup>er</sup> Plan quinquennal qui est aujourd'hui redevenu le grand maître de l'économie chinoise (on se référera à son discours interne reproduit dans *Etudes et Documents*, août 1980, pp. 45-65).

cadres iront étudier à l'étranger. Les difficultés financières et économiques interdisent d'élaborer une stratégie économique de moyen terme ? On élève le « rééquilibrage » — c'est-à-dire le pilotage à vue — au rang d'une stratégie. Le régime chinois actuel combine les principes éprouvés du classicisme soviétique avec un pragmatisme conjoncturel.

La caractéristique la plus spectaculaire de cette évolution est qu'elle contredit une politique étrangère dont les grands axes n'ont eux, apparemment pas changé. Un modèle intérieur dans l'ensemble très proche des enseignements soviétiques a été réinstallé en Chine non par les chars russes, mais par des dirigeants hostiles à l'Union soviétique. Dans le même temps, la stratégie extérieure de Pékin confirmait un antisoviétisme actif né à l'époque maoïste. Elle le rendait même plus effectif et plus dangereux pour Moscou en renouant avec le camp occidental (1970-1975) puis en forgeant des relations de quasi-alliance avec les Etats-Unis (1978-1981). La caractéristique la plus apparente du rapport que la Chine populaire entretient aujourd'hui avec l'Union soviétique, c'est le paradoxe entre la re-soviétisation intérieure et la permanence de l'antisoviétisme à l'extérieur.

### *La primauté des facteurs internes*

Ce paradoxe est-il solide et durable ? Ou bien reflète-t-il une contradiction instable ? Pour répondre à cette question centrale, il est utile de rechercher quels facteurs permanents expliquent l'histoire chaotique des rapports entre le PCC et le modèle soviétique depuis 1949. Si l'on met de côté le rôle, pourtant par moments décisif, des personnes et des factions — que l'on pense à l'imbrication des enjeux personnels et idéologiques dans la politique chinoise et dans la dispute Mao-Khrouchtchev — quatre facteurs au moins paraissent avoir exercé une influence permanente.

Les facteurs extérieurs, tout d'abord. La structure des relations internationales a sans nul doute constitué un environnement influent pour les relations interétatiques entre Pékin et Moscou. De ce point de vue, l'histoire des trois dernières décennies paraît fournir deux enseignements complémentaires : que la polarisation des forces pousse une puissance de second rang comme la Chine à se ranger dans l'un des deux camps (comme on l'a vu de 1949 à 1959 et, de façon un peu moins nette, depuis 1972) ; et que la détente entre les deux Grands rend au contraire une politique indépendante de la Chine à la fois plus nécessaire et moins difficile (comme on l'a vu dans les années

soixante). De plus, l'évolution du rapport des forces mondial et régional est un élément important du calcul stratégique de Pékin. Puissance par définition « candidate » à un rôle plus important dans le futur, la Chine trouve plus aisément une place du côté du moins fort : on se souvient que l'affaiblissement des Etats-Unis a été un motif explicite du mouvement entrepris par Pékin vers Washington entre 1968 et 1972. Enfin, le modèle idéologique du PCC a été plus influencé qu'on ne le croit souvent par ce que l'on pourrait appeler les phénomènes idéologiques internationaux et plus précisément par les mutations idéologiques qui se produisaient dans l'environnement politique ou géographique de la Chine : la déstalinisation et la montée des révisionnismes en Europe de l'Est (1956-1960), la montée des populismes du Tiers Monde (1960-1966) et plus récemment le déclin spectaculaire du marxisme en Indochine (1975-1981).

Un deuxième facteur est le nationalisme chinois. Encore faut-il en mesurer la nature et les effets. Car il ne présente qu'un seul contenu permanent : la défense de l'indépendance du parti et de l'Etat qui motive, aujourd'hui, le maintien d'un contrôle strict sur les étrangers en Chine. Au-delà de ce facteur stable mais défensif, le nationalisme du PCC a adopté des visages différents. C'est seulement dans les années de maoïsme virulent (1958-1968) que le gouvernement chinois a placé au-dessus de tout les vertus d'indépendance et de rayonnement extérieur. Avant — et, à un moindre titre, après — les dirigeants chinois ont privilégié dans une proportion variable la sécurité et le développement du pays. Pour cette raison, ils ont alors estimé possible d'aliéner temporairement une partie de leur indépendance idéologique, économique et même diplomatique. Le facteur nationaliste paraît donc à la fois stable et décisif dans sa version défensive, et plutôt flou dans son acception positive. Il explique mieux l'indépendance des évolutions du régime chinois que leur nature.

L'urgence et les énormes difficultés du développement économique chinois constituent du côté de Pékin le troisième facteur permanent des relations sino-soviétiques. S'il est un acquis de la recherche sur la Chine populaire, c'est bien celui qui concerne l'influence des débats (et des difficultés) économiques sur la formation du délire maoïste (1956-1958) comme sur le choix de régime du printemps 1979. Aucune de ces deux ruptures ne se comprend si l'on ignore le sentiment du danger chez Mao puis chez Deng Xiaoping. Malgré les lents progrès de l'économie chinoise, le problème n'a pas fondamentalement changé depuis le milieu des années cinquante : la Chine est un énorme pays rural et surpeuplé que travaillent à la fois les contradictions du développement et du sous-développement.

Il ne faut pas oublier que toute l'histoire politique de la Chine populaire s'est déroulée sur un fond de disette et de catastrophes climatiques. Les stratégies économiques successivement adoptées devaient résoudre autant la question de la survie alimentaire que celle du modèle de croissance. Par leur urgence, par leur ampleur et aussi par leur rémanence, les difficultés économiques sont un facteur de changements brutaux, d'adhésions aussi rapides que les dénonciations et les repentirs qui les suivent.

La gravité des problèmes économiques permet de comprendre le rôle du dernier facteur permanent : la succession de modèles idéologiques très contrastés. Entre le classisme efficace mais lent et les ambitions à hauts risques, les urgences économiques laissent peu d'espace (et de temps) pour la réforme et l'expérimentation. Peut-être le facteur le plus important de l'évolution du rapport de la Chine communiste à son modèle soviétique aura-t-il résidé dans l'incapacité des communistes chinois à développer, à partir de la matrice soviétique originelle, un modèle conservant ses vertus politiques propres mais adapté aux énormes problèmes économiques et sociaux du pays. Cette faillite idéologique explique l'adoption successive d'un premier modèle importé efficace mais insuffisamment adapté aux réalités et aux urgences chinoises, puis d'un utopisme à la fois mal dégagé du stalinisme et totalement irréaliste, enfin d'un deuxième modèle de type soviétique capable de supporter les secousses politiques et sociales mais comme essoufflé et rabougri sur lui-même.

Dans l'histoire de la Chine populaire, ces quatre facteurs ne paraissent pas avoir influé d'une façon équivalente sur les rapports sino-soviétiques. Notre sentiment est que les deux premiers sont ceux qui ont fonctionné de la façon la moins active. L'environnement international favorisait un certain type de politique, il n'en imposait pas la nature et l'intensité. Exception faite d'une capacité d'indépendance qui est l'une des grandes originalités du communisme chinois, le nationalisme des dirigeants de Pékin a autorisé des politiques différentes — et, à deux reprises, très modérées. En revanche, les facteurs intérieurs — économiques, politiques et idéologiques — nous paraissent avoir influé de façon non exclusive, mais décisive sur les redéfinitions successives de l'attitude chinoise à l'égard de Moscou : en 1950, le besoin d'une aide économique et la communauté idéologique se sont ajoutés à la recherche de la sécurité pour transformer l'alliance militaire en une participation active au camp soviétique ; à la fin des années cinquante, l'autonomisation du modèle intérieur transforme les différends en conflit et en rivalité ; au début des années soixante-dix, l'affaiblissement intérieur consécutif à la révolution

culturelle conduit Zhou Enlai, devant la menace d'un conflit militaire avec Moscou, à se rapprocher de l'Occident.

La primauté des facteurs intérieurs dans la détermination de l'attitude chinoise à l'égard de l'URSS conduit à questionner son évolution récente. On est fondé à se demander si le contraste entre le régime intérieur et la politique étrangère ne recouvre pas une contradiction peu durable (et déjà partiellement résolue) entre ce qui a déjà changé (le régime) et ce qui va changer dans le même sens (la politique extérieure). L'ouverture entre Pékin et Moscou, dans l'automne 1979, de négociations politiques bientôt suspendues mais non annulées, le va-et-vient des émissaires et les échanges de petites phrases (ou de silences) seraient les signes avant-coureurs d'une inévitable modération du conflit sino-soviétique. Qu'en est-il ?

### *Une hostilité fluide*

Il faut d'abord rappeler que le seul élément stable des relations entre le PCC et le PCUS depuis 1927, c'est la volonté et la capacité d'indépendance des communistes chinois. S'ils veulent un jour renouer avec Pékin, les dirigeants soviétiques devront auparavant renoncer à exercer un quelconque contrôle politique sur leurs partenaires chinois.

Par comparaison avec cette capacité d'indépendance, le contenu du conflit sino-soviétique paraît aujourd'hui, non pas moins important, mais plus aléatoire. Il n'existe plus de différend idéologique sérieux entre les deux communismes. Pékin a réhabilité le modèle classique. Son pragmatisme conjoncturel ne peut être plus condamnable, aux yeux de Moscou, que celui de plusieurs autres membres du camp soviétique. Surtout, en plaçant le dogme de la souveraineté de chaque parti au-dessus de tous les autres critères, le PCC ne suspend plus la reprise des relations à son propre jugement sur l'URSS mais à l'arrêt des critiques soviétiques. C'est pourquoi, pour la thèse, le véritable contenu du conflit n'est plus idéologique. Il est devenu stratégique. La presse chinoise ne présente plus l'URSS comme un traître, mais comme un ennemi. Elle ne détaille plus ses turpitudes, mais démontre le danger qu'elle représente et la nécessité de lui faire pièce. Ici se trouve aujourd'hui le principal facteur de stabilité du conflit sino-soviétique, au moins du point de vue chinois. La Chine se sent aujourd'hui menacée par l'URSS au même titre qu'elle s'est autrefois sentie menacée par les Etats-Unis, de la guerre de Corée au deuxième conflit indochinois. Comme elle n'a pas les moyens — ni

l'ambition, depuis l'effondrement du modèle maoïste — de constituer à elle seule un pôle de résistance, elle est contrainte de s'aligner plus ou moins sur le camp occidental — quitte à tirer par ailleurs un profit commercial, technologique et aujourd'hui militaire de cet alignement. Au fond, le dernier grand facteur de conflit, pour la Chine, est aujourd'hui celui qui ne dépend pas d'elle : c'est la menace que Moscou fait peser sur son intégrité, sa sécurité et son indépendance.

La presse chinoise ne cesse d'insister sur l'ampleur croissante de cette menace. D'une part, le rapport mondial des forces, notamment en Asie, se modifie en faveur de Moscou, sans que les Occidentaux en tirent les conclusions proposées par Pékin. D'autre part, et surtout, le rapport bilatéral des forces entre Pékin et Moscou se dégrade de façon accélérée depuis quelques années, non seulement au plan des armements, mais au plan de ce que l'on pourrait appeler la « puissance installée » de la Chine. La croissance de l'économie chinoise n'a cessé de se ralentir depuis 1978 : elle est passée d'un rythme de 12 % à 3 % en 1981, sans qu'une amélioration sensible soit en vue. En fait, tout laisse à penser que, jusque vers la fin de la décennie, l'économie chinoise éprouvera de graves difficultés à absorber les générations en surnombre nées aux belles heures du maoïsme (4). La seule politique économique possible restera celle du « rééquilibrage », c'est-à-dire du bricolage conjoncturel. Les dirigeants chinois le reconnaissent : une Chine de moins en moins capable de supporter la comparaison avec son puissant voisin, une Chine en proie au rééquilibrage permanent ne peut pas se permettre de prendre des risques à l'extérieur. Elle est contrainte à la prudence par l'ampleur même de la menace extérieure et par son propre affaiblissement.

Ainsi prennent sens les changements secondaires observés depuis 1979 dans le déploiement de la politique extérieure chinoise, que l'on oublie souvent de noter. L'orientation, on l'a vu, reste identique ; la Chine conduit de par le monde une politique effectivement antisoviétique. Mais la politique chinoise a subi des éclipses régionales : elle a pratiquement abandonné l'Amérique latine, elle s'efface dans une bonne partie de l'Afrique et baisse de ton en Europe. Surtout, quelle que soit la violence des discours, son intensité effective baisse chaque fois qu'un affrontement direct est possible avec Moscou. L'aide chinoise à la résistance afghane reste discrète. Pékin s'est toujours montré méfiant devant les efforts d'émancipation du

(4) Sur la situation actuelle de l'économie chinoise et ses possibilités d'évolution, on lira avec profit l'article de Pierre VERDIER, La Chine deviendra-t-elle une puissance économique ?, dans *Politique internationale*, automne 1981, pp. 193-213.

corps social polonais (5). Même en Indochine, la stratégie adoptée à l'issue de l'échec rencontré par son offensive sur les frontières vietnamiennes de février-mars 1979 vise autant à immobiliser l'ennemi qu'à le vaincre. Les allusions aujourd'hui fréquentes de la propagande chinoise à une « paix » qui, quoique « menacée » par l'URSS, reste non seulement souhaitable mais « possible » acquièrent dès lors une signification claire : Pékin a choisi de ne pas changer sa politique à l'égard de Moscou, mais d'en diminuer les risques.

Cette stratégie est par excellence une stratégie d'attente et de transition. Elle porte en elle plusieurs hypothèses d'avenir différentes, qui vont d'un nouveau durcissement à des compromis temporaires. En attendant, elle propose d'ores et déjà à la diplomatie chinoise deux champs de manœuvre où chaque progression pourra plus tard prendre sens aussi bien comme un gain par rapport à Moscou que comme une perche tendue à l'adversaire. Le premier, offert à la diplomatie d'Etat, avait été brillamment exploré dans les années cinquante : c'est la mouvance progressiste des non alignés, qu'il s'agisse de l'Inde ou même d'Etats plus proches de l'URSS. Le second, encore moins neuf, concerne la diplomatie de parti, qui a perdu beaucoup de son importance dans la décennie précédente : c'est le monde communiste. Pékin n'a jamais cessé d'entretenir des relations convenables avec les démocraties populaires d'Europe de l'Est, qu'il considèrerait comme des victimes, et il s'efforce généralement de maintenir ses positions chez les alliés les moins virulents de Moscou dans le Tiers Monde. Depuis 1979, il renoue avec les partis communistes d'Europe occidentale, privilégiant dans un premier temps les partis euro-communistes dont il ne s'est, à tort ou à raison, jamais exagéré l'indépendance réelle. Tout indique que cette politique va devenir plus active, sinon toujours efficace.

En d'autres termes, le paradoxe des relations sino-soviétiques recouvre une contradiction dans laquelle la réalité intérieure chinoise — retour au modèle soviétique, affaissement économique — joue un rôle moteur. L'évolution interne influe déjà sur la politique étrangère. Celle-ci semble aujourd'hui caractérisée par une fluidité et une dualité inévitables. Tout se passe au fond comme si, après avoir hésité en 1979 à atténuer de façon publique et contractuelle son conflit avec Moscou, Pékin, contraint de prendre en compte la rémanence de la menace soviétique, avait adopté, au moins transitoirement, une attitude double : poursuivre sa politique d'encoura-

(5) Cf. l'article du GESC, La Chine et la crise polonaise, dans *Défense nationale*, août-septembre 1981, pp. 95-107.

gement à l'antisoviétisme et, chaque fois que possible, marquer des points contre Moscou ; mais exclure les risques, limiter les pertes et laisser la porte ouverte sur l'avenir. Il ne faut pas voir là la duplicité d'une puissance sûre d'elle-même, mais surtout le reflet d'une évolution plus subie que voulue : la Chine est sortie de l'orbite soviétique mais elle n'a pas encore réussi son décollage économique, et son régime a réintégré la grande famille des régimes de type soviétique.

Jean-Luc DOMENACH. — *Alliance, conflict and kinship : the Chinese case.*

Since 1949 the relations between China and the USSR have been characterized alternatively by alliance and conflict and more recently a paradoxical relationship between a return to the soviet model in internal politics and the maintenance in foreign policy of a line apparently hostile to the USSR. Yet, the primacy of internal factors (both economic and ideological) helps understand why China's soviet policy has already suffered local eclipses and an overall lowering of intensity, and why, to-day, it demonstrates a certain flexibility.

RÉSUMÉ. — *Depuis 1949, les relations sino-soviétiques ont successivement été caractérisées par l'alliance, le conflit et, récemment, un rapport paradoxal entre le retour au modèle soviétique à l'intérieur et le maintien d'une politique étrangère apparemment hostile à l'URSS. La primauté des facteurs intérieurs (économiques et idéologiques) permet cependant de comprendre que la politique soviétique de la Chine ait déjà subi des éclipses locales et une baisse générale d'intensité, et qu'elle montre aujourd'hui une certaine fluidité.*

ALAIN BESANÇON

*La normalité du communisme  
selon Zinoviev*

On ne peut faire en quelques pages le tour de la pensée et de l'œuvre de Zinoviev. Elle comprend déjà, traduits en français, six volumes — dont deux sont énormes — et doivent bientôt paraître les deux volumes tout aussi énormes de *La maison jaune*. Il n'y a pas de signe que le flot se tarisse et Zinoviev est en plein travail. Cette abondance un peu surhumaine est soutenue par une rhétorique remarquablement adaptée au sujet. Il n'y a pas d'abondance, enseignaient les Anciens, sans une rhétorique adéquate. La sienne se coule dans la forme de la conversation décousue habituelle à certains cercles de l'*intelligentsia* marginale moscovite. Zinoviev vient du peuple. Sa promotion sociale il la doit (il le reconnaît) à la révolution bolchevique, à l'extermination des anciennes élites, au recrutement hâtif de jeunes gens doués d'une « bonne origine sociale » et, secondairement, de talents intellectuels. Ayant acquis une compétence internationalement reconnue de logicien, il parvint au seuil prestigieux de l'Académie des Sciences. Mais il n'y entra pas. Il souffrait en effet du « malheur d'avoir trop d'esprit » (Griboïédov). En URSS, il faut en effet pour parvenir que le talent soit modéré par d'autres qualités, comme la servilité, l'indifférence pour la vérité, l'absence de scrupule, l'arrivisme, l'aptitude à enfoncer son collaborateur, toutes qualités qui finissent par venir à bout du talent le plus exceptionnel.

Ce malheur qu'il a développé sur des centaines de pages déclencha chez lui une réflexion sur le système dont il avait jusque-là profité, des discussions interminables avec un groupe d'amis qui n'appartenaient ni à l'*establishment* nomenklaturiste ni proprement à la

dissidence morale et politique, laquelle affrontait au même moment le monstre à mains nues. Lui a décidé de n'engager que son intelligence mais toute son intelligence. Il ne croyait pas à l'avenir de la dissidence — jusqu'ici, il a eu raison — et il pensait que l'indignation et même la lutte sont inutiles tant qu'on n'a pas compris la nature de ce que l'on avait en face de soi et qui vous écrasait. Or, cette exploration l'a conduit infiniment plus loin qu'il le prévoyait, d'abord à l'exil, ce qui n'est pas le plus grave, mais surtout à approcher de plus en plus près, au bout de multiples détours et de circonvolutions infinies, un mystère redoutable, une sorte d'inversion généralisée mais cohérente et stable de tout ce qui est humain, à une intuition métaphysique insupportable mais de plus en plus patente du *mal absolu*.

Je n'irai pas jusqu'à ce lieu infernal, car personne ne peut l'approcher et certainement Zinoviev souffre cruellement d'en ressentir le souffle et l'aimantation. D'ailleurs lui-même colle autant qu'il est possible à la description. Il se veut sociologue, mais je doute qu'il le soit vraiment. Il est d'abord un artiste, qui procède par vision, une vision si large et si profonde qu'aucune théorie sociologique ne peut l'épuiser. Il est aussi un métaphysicien sauvage et un théologien sauvage.

Les livres de Zinoviev se présentent comme des dialogues torrentiels, avec retour obsédant des mêmes thèmes, chaque fois repris sous un angle différent. Dans ces immenses rhapsodies, il est possible d'isoler certaines propositions. C'est d'ailleurs ce qu'il a fait lui-même. Après *Les hauteurs béantes*, il en a donné une version courte dans *L'avenir radieux*. Puis il a essayé de les caser dans une théorie d'ensemble de la société, dont la société communiste soviétique forme un cas particulier, le plus évolué, le plus mûr : *Le communisme comme réalité*. Je vais énumérer quelques-unes de ces propositions, qui doivent être écoutées dans l'environnement symphonique où elles sont présentées et sans lequel elles perdent une partie de leur force convaincante.

1. Le socialisme est couramment représenté comme une oppression. On le peint comme la dictature d'un homme, d'un parti, d'une nouvelle classe, d'une bureaucratie, etc., pesant sur « le peuple » et perpétuant sa domination par un appareil de répression exceptionnellement développé. Dans cette perspective, le socialisme apparaît comme fragile, et les opprimés comme ceux qui se trouvent à l'extérieur du système peuvent attendre la conjoncture favorable qui jettera à bas cette oppression, ou cette tyrannie plus sévère

sans doute que les tyrannies du passé, mais d'une nature analogue. Le point de départ révolutionnaire de Zinoviev, sa révolution copernicienne dans l'abord du phénomène soviétique est de considérer le socialisme comme une société. C'est une forme de vie en société que les hommes ont inventée, qu'ils ont fini par accepter et à laquelle ils tiennent. Cette société s'annonce de loin. En fait, elle existe à l'état de tendance dans toute l'histoire humaine. Et toute l'histoire humaine est un effort pour l'éviter en construisant des digues qui s'appellent le droit, la morale, la religion, l'art, la propriété qui entourent l'individu de certaines protections, qui l'empêchent de se conduire comme un loup ou comme un rat, et qui se résument dans le concept de *civilisation*. Mais quand la digue se rompt en un point, alors s'établit cet état stable d'*anticivilisation* que l'on peut appeler le socialisme puisque c'est ainsi qu'il se nomme lui-même. Cette rupture c'est la Révolution d'Octobre. Depuis ce moment, la civilisation souffre d'une sorte d'hémorragie ou de cancer. Le socialisme est en effet une pente de moindre effort, alors que la civilisation requiert un effort continu. Il est une entropie qui peut engourdir progressivement l'humanité et la fixer dans cet état de fin de course, de stagnation et de pourrissement sur place dont il décrit, inlassablement, interminablement, les symptômes.

2. Cette société est stable parce qu'elle est acceptée. Non qu'elle soit agréable, ou même supportable, mais justement, c'est l'insupportable qui est accepté. La collectivisation, par exemple, peut être jugée comme une atrocité, ou comme une expérience ratée, mais c'est la juger de travers. « La collectivisation fut un phénomène normal dans la vie de cet organisme social en voie de formation. Quant aux concepts de violence et d'atrocité, ils ne reflètent pas davantage le fond du problème. Ne serait-ce que parce que l'écrasante majorité des paysans se mit dans les kolkhozes de son plein gré et que toute tentative de restaurer la propriété individuelle à l'échelle du pays est condamnée à la faillite, même si on emploie la contrainte. » C'est là un exemple extrême. Mais Zinoviev en donne d'innombrables autres. C'est pourquoi il ne croit pas en l'avenir de la dissidence, parce qu'elle a contre elle non pas tant l'Etat et son cortège d'« organes », que toute la population qui ne tient pas à changer de vie, ou bien qui croit, avec quelque apparence de raison, qu'en ce pays tout changement va du mal au pire.

3. A cette acceptation du communisme, Zinoviev donne plusieurs raisons. Le communisme fournit aux individus des plaisirs infé-

rieurs, mais qui n'en sont pas moins des plaisirs. Si, préalablement avilis, les hommes finissent par se plaire dans la paresse et l'irresponsabilité crasses, s'ils finissent par aimer une vie végétative de clochard, d'asilaire ou de relégué, le socialisme leur donne d'innombrables possibilités de les réaliser. La loi du moindre effort qui aboutit au socialisme règle aussi le socialisme. Une fois qu'on y est, on n'a plus envie d'en sortir et l'on tâche seulement d'aménager sa bauge confortablement.

Une autre raison réside dans le caractère inversé de la hiérarchie sociale. Dans une société non communiste, les élites socialement reconnues recouvrent, malgré de très nombreuses exceptions, les élites naturelles, ce qui fait que la hiérarchie est fragile et combattue par la majorité. Dans la société communiste, les élites sociales sont composées de ceux qui sont adaptés au communisme, qui savent mentir, flatter, dénoncer, jouer du coude, écraser les subordonnés, faire trébucher les compétiteurs. Mais ce ne sont jamais et pour cause les plus intelligents, les plus instruits, les nobles. D'où l'accumulation, à la tête des sociétés communistes, de savants ignorants, de médecins nuls, d'artistes sans talent, d'administrateurs pagailleurs. Tous savent que dans une société non communiste, ils retomberaient dans les sphères inférieures. Tous ont donc une affection pour un régime aussi bienveillant, doux et tolérant à leur endroit. D'autre part, les masses incultes, ignorantes, sans talent se reconnaissent dans de tels chefs. Après tout, Lénine n'avait-il pas écrit que « les cuisinières devaient apprendre à gouverner l'Etat ? » Les cuisiniers le gouvernement, sans même avoir eu à apprendre. D'une certaine façon l'égalité socialiste est réalisée. Le plus profond, le plus envieux, le plus âpre des égalitarismes, celui qui en veut à la supériorité morale et intellectuelle, est enfin pleinement satisfait.

4. « *L'intelligentsia* contestataire n'a aucun poids dans la société. » Le peuple communiste en effet se rend compte de sa situation. « Il sait ce qu'il veut et en gros il a justement ce qu'il veut. » Il connaît à peu près l'horreur ou l'inconfort de sa situation et dit pis que pendre du système à qui veut l'entendre. « Mais il ne le changerait pas pour un empire. » Ce n'est pas le gouvernement qui a chassé Soljenitzyne, mais c'est le peuple lui-même. Le peuple lui aurait probablement préparé un sort pire que l'exil, car dans les sociétés communistes le gouvernement, y compris et surtout les organes de répression, représente l'élément le plus libéral et, pour employer le langage des dissidents, le plus « progressiste ».

5. Le pouvoir n'est pas politique. Il est apolitique. Il n'a en face de lui aucune force indépendante, et par conséquent il n'arbitre pas et considère toute opposition comme un crime de droit commun. Il ne gouverne pas non plus. « C'est un pouvoir qui se suffit à lui-même, sans intermédiaires... Il ne sert pas la société ; il admet seulement son existence dans l'exacte mesure où c'est une condition nécessaire et suffisante de sa reproduction de son fonctionnement et de la réalisation de ses propres idéaux. Ici, la société n'est qu'un milieu nourricier et une scène de théâtre pour le pouvoir. » Il est tout-puissant dans sa capacité de détruire impunément ce qui s'oppose à lui et, de proche en proche, toute la réalité. Mais il est impuissant à faire quoi que ce soit de positif, à créer, à mener à bien la plus insignifiante réforme si du moins elle doit être positive, et amener un bien quelconque pour la société. Il ne connaît pas la société, ni l'état réel du pays : l'idéologie l'en empêche et rien ni personne dans le pays ne peut le tirer de son autisme définitif.

6. Quel est le statut de l'idéologie ? Zinoviev attaque le problème sur toutes ses faces, mais il n'est pas sûr qu'il en trouve la solution. Il reconnaît qu'elle n'a aucun contenu, aucune signification, aucune consistance, aucun rapport avec la réalité. Elle est l'« isme » et qu'on mette avant ce suffixe Marx, Lénine, « social », commun », « matériel », etc., n'a pas d'importance. Elle n'est pas la doctrine du pouvoir, elle est le pouvoir lui-même. Elle est l'« organisation de la société dans son ensemble sur le plan idéologique ». C'est pourquoi il y a des millions de propagandistes et que « tout chef est en partie un employé de l'idéologie ». Les gens n'y « croient pas », mais elle leur convient, tout comme l'organisation sociale elle-même. « Elle pénètre tous les domaines de la culture, science et sport inclus ». Elle « ressemble à la science et à la religion », mais elle n'est pas une science ni une religion. La science suppose l'utilisation d'une terminologie précise, l'idéologie l'utilisation de termes insensés, vagues, équivoques. La religion « imprègne l'âme », l'idéologie reste à l'extérieur. L'idéologie assume quatre fonctions : 1) elle permet aux citoyens de prendre connaissance de la doctrine officielle ; 2) elle interdit tout ce qui n'est pas d'accord avec elle ; 3) elle fournit une interprétation de tous les événements qui ont lieu dans le monde ; 4) elle oblige les citoyens à participer, à jouer un rôle, à le jouer sérieusement et même passionnément. Le citoyen est un acteur : il joue le jeu idéologique avec feu, mais s'en distancie comme le comédien de Diderot.

Ce que dit Zinoviev de l'idéologie est juste, mais un peu flou,

court et comme hésitant. Il voit bien qu'elle est centrale mais, comme il voit aussi qu'elle est nulle, et non avenue, il ne veut pas la mettre au centre. Elle est une fonction de la société. Le communisme est d'abord une formation sociale.

Il n'est pas facile de critiquer Zinoviev. J'ai dit que sa vision excède en ampleur et en profondeur sa théorie. Celle-ci peut apparaître sommaire, et porter même les marques d'une éducation à la soviétique. Par exemple, il présente le socialisme comme une formation sociale de plein droit, au même titre que le capitalisme et le féodalisme. Il faudrait lui expliquer que cette succession des formes sociales n'a aucun sens pour un historien. Il est impossible de subsumer la réalité moderne sous le concept de « capitalisme » sans entrer justement dans cet *isme* que Zinoviev est le premier à mépriser. Zinoviev est logicien, il ne semble pas avoir eu le temps de se donner une culture philosophique et historique, bien que, lorsqu'il aligne cette succession des régimes sociaux, il croit en avoir une. Mais procéder ainsi est lui faire une mauvaise querelle. Le squelette théorique peut être maladroit ou incomplet, il est habillé si richement, si magnifiquement par l'abondance des idées toujours pénétrantes, la surabondance des choses vues criantes de vérité que cela ne semble pas avoir d'importance. Ce n'est pas au théoricien Zinoviev, mais à l'artiste Zinoviev qu'il faut répondre théoriquement.

Voici ce qui me sépare de lui : la relation entre la société et l'idéologie. Selon moi, ce qui est premier, historiquement et logiquement, c'est l'idéologie. Elle apparaît dans le petit cercle des révolutionnaires et, simultanément, le constitue. Ils prennent le pouvoir et s'efforcent de faire coïncider la société (autrement dit la réalité) avec ce que l'idéologie prévoyait qu'elle serait et ordonne qu'elle soit. La catastrophe générale qui résulte de cette attaque de la société et de la résistance panique de celle-ci porte un défi à l'idéologie. Elle devient la seule légitimité du pouvoir. Elle devient le pouvoir lui-même. Elle se vide de tout contenu, de toute relation avec la réalité, sinon pour en former un double en principe complet, qui règne dans la propagande, le haut-parleur et la parole publique, mais est radicalement incapable de s'incarner. La société, de son côté, se scinde et prend deux formes. Elle se recroqueville dans l'ombre dans une demi-clandestinité, ou dans des formes élémentaires, à demi-ruinées, comme la famille, les relations amicales, les transactions économiques libres. Elle subsiste obscurément même dans le kolkhoze, dans l'usine ou dans le bureau, partout où se nouent entre les hommes des relations fondées sur l'intérêt matériel, sur la morale commune et médiatisée par le langage naturel. Chaque fois qu'on échange un bien contre un bien,

qu'on se conduit déceimment, qu'on se laisse aller à une parole spontanée, c'est la société qui naît ou qui renaît.

D'autre part, et justement pour subsister sous la première forme, elle entre dans le jeu idéologique. Elle fait semblant de se comporter comme l'idéologie ordonne de se comporter, pour ne pas la démentir, pour ne pas la contrarier, pour ne pas entrer en contravention avec la loi, pour ne pas avoir affaire aux organes répressifs. En entrant dans le jeu, le sujet du pouvoir idéologique se dérobe à ce pouvoir en même temps qu'il lui donne l'impression de triompher. Il donne de l'existence à la pseudo-société que suppose l'idéologie, mais c'est afin de perpétuer l'existence de la vraie société qui survit souterrainement et sous la pseudo-société. On comprend ainsi pourquoi le sujet, comme dit Zinoviev, joue ainsi passionnément et sérieusement son rôle : c'est afin de protéger l'autre rôle, le rôle naturel, simplement humain et normalement social qu'il essaye de tenir loin des regards omniprésents du contrôleur idéologique.

Dans une telle perspective, il n'y a pas de société communiste. Il n'y a que des apparences, des décors, des faux-semblants, des mannequins, des prothèses d'une société qui fait semblant d'exister sous une forme afin de continuer d'exister sous une autre. Tout est suspendu à la magie de l'idéologie et du pouvoir qu'elle sécrète en permanence. Une rupture dans l'idéologie-pouvoir, et la réalité fait un rapide retour, la société réelle crève l'écran de la pseudo-société qui la recouvre et la question du pouvoir est rapidement posée. C'est ce qui s'est passé en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Pologne.

A une telle présentation des choses, Zinoviev peut répondre que dans ces trois occasions le pouvoir idéologique a pris le dessus. Que la société communiste a résisté à des assauts aussi terribles que l'assaut hitlérien. Il répond aussi par un argument qui me paraît d'une force singulière et qu'il présente dans son dernier livre, *Le communisme comme réalité*. La société communiste ne se compose pas d'un Etat et d'une masse atomisée et informe. Celle-ci est maillée et organisée à l'échelon local de l'entreprise, du bureau, du laboratoire, de l'immeuble, du quartier, etc. Chaque cellule forme un *collectif* qui reproduit, à son échelle, la société tout entière. Le collectif est accepté, stable, s'auto-reproduit, surveille ses membres et élimine immédiatement le déviant. C'est du *collectif* que la société globale tire sa force, sa puissance d'adaptation, l'ubiquité de son contrôle. Le *collectif* est la cellule germinale qui repousse à l'identique et cicatrise les brèches que la conjoncture historique ouvre parfois dans la société globale. Il est aussi l'école où se forme l'homme

*nouveau* communiste, où est sélectionné ce type humain lâche, féroce, ignoble que Zinoviev compare généralement au rat.

L'argument est puissant parce qu'il fait voir la société nouvelle dans son épaisseur, dans sa quotidienneté, dans son réseau incroyablement serré et dense. Mais il me paraît que dans la cellule initiale du *collectif* se reconnaît, sous une forme comprimée, la structure générale. A savoir le pouvoir de l'idéologie qui suscite et maintient en fonction une forme de vie sociale correspondante. Mais cette cellule tout comme l'ensemble de la société est suspendue à la magie idéologique — activée par l'agit-prop, l'agit-punkt, la réunion permanente, la « discussion », le « vote », etc. —, mais elle n'a pas de consistance interne et de stabilité, sinon dans la mesure où elle sert de cadre et d'abri précaire à d'autres relations qui se nouent sous elle et malgré elle. En somme, la micro-société de base est toujours le produit d'un compromis entre les exigences de l'idéologique, qui cherche indéfiniment à s'incarner, et la société qui cherche indéfiniment à vivre, à respirer, à se reconstituer. *L'homme nouveau* est le produit profondément pathologique de ce compromis, lequel, dans le sujet individuel, est vécu comme déshonneur, mensonge, folie schizophrénique. Il veut vivre, mais pour cela il doit se diviser, mener une vie cachée et véritable et une vie publique et fausse, vouloir la seconde pour protéger la première, mentir sans cesse pour garder quelque part un coin de vérité.

Cette critique de Zinoviev fait, me semble-t-il, pleinement droit à la vérité de ses descriptions et de sa vision. Dans la mesure où elle conclut à l'irréalité fondamentale de la société communiste, elle introduit peut-être un élément d'espoir que, pour sa part, il refuse. Je ne suis pas sûr d'avoir raison. Une option métaphysique me soutient : que pour corrompre entièrement la nature il faut la détruire entièrement. Tant qu'elle subsiste, un Soljenitsyne, un Zinoviev, un Walesa peuvent surgir... Et aussitôt, un processus de guérison, de « civilisation » dirait Zinoviev, se met en route.

# JOURNAL

## *Nouveau mandat pour le Parti québécois : l'épreuve du pouvoir*

PATRICK LECOMTE\*

« Contrairement à ce que certains pensaient en 1976, nous ne sommes plus un accident de parcours ! »

René LÉVESQUE, le 13 avril 1981.

Dans le tohu-hohu de la campagne présidentielle, qui donc en France aura perçu le lointain écho du « triomphe modeste » (1) de René Lévesque, chef du premier Gouvernement péquiste de l'histoire du Québec, vainqueur aussi incontestable qu'inattendu des élections générales provinciales du 13 avril 1981 ? Triomphe pourtant digne d'attention et riche d'enseignements, qu'on le mesure à l'aune de ses dimensions, de sa signification ou simplement de son imprévision : au terme des quatre années d'une expérience de pouvoir indéniablement placée sous le signe de l'épreuve, le Parti québécois conquiert un second mandat gouvernemental, renforce ses positions parlementaires et élargit ses assises électorales.

La netteté et l'ampleur de cette triple victoire, sur l'usure du temps, l'adversité de la conjoncture et la critique de l'opposition, suffiraient déjà à dissuader toute tentative d'explication hâtive en termes de « rente de situation ». Mais la performance paraît plus surprenante encore que brillante : elle suggérerait plutôt l'idée d'un « rétablissement de situation », puisque c'est dans un contexte politique singulièrement défavorable et au lendemain d'un désaveu électoral particulièrement embarrassant que le PQ parvient à conforter sa position hégémonique. Ce qui confère à l'événement sa véritable importance et à son analyse, un intérêt tout à fait légitime.

Mais pour tenter de l'expliquer, il faut d'abord en prendre la mesure.

\* Maître-assistant à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble.

(1) *Le Monde*, 15 avril 1981.

## LE PARADOXE DE LA VICTOIRE

A considérer l'ensemble de ses éléments caractéristiques, l'issue du scrutin du 13 avril apparaît de nature à reproduire, toutes proportions gardées, l'effet de surprise provoqué par les résultats des précédentes élections générales qui avaient permis en novembre 1976 au jeune mouvement « souverainiste » de mettre un terme brutal au long règne libéral des années 60 (2). À l'étonnement général, le PQ avait alors recueilli plus de 1 390 000 voix (41,4 % des suffrages exprimés) et conquis 71 des 110 sièges de l'Assemblée nationale, tandis que son adversaire libéral, avec 33,8 % des voix et 26 sièges seulement, enregistrait la pire défaite de son histoire plus que centenaire. Le succès inopiné de la formation de René Lévesque prenait d'autant plus de relief que depuis son intrusion sur la scène politique, sa progression régulière dans l'électorat (24 % en 1970, 30 % en 1973) ne s'était pas traduite par un renforcement aussi significatif de son poids parlementaire (7 élus en 1970, 6 en 1973). La combinaison des effets du scrutin uninominal à un tour (distorsions dans la distribution des suffrages et des sièges), du découpage des circonscriptions (inégalités de représentation) et de la concurrence d'un tiers-parti (dispersion des votes) expliquait certes l'exceptionnel avantage parlementaire dont bénéficiait cette fois le vainqueur du Parti libéral. Mais elle n'affaiblissait aucunement l'importance de son gain de popularité, véritable clé de sa conquête du pouvoir (3).

Or, quatre ans plus tard, les trouble-fête de 1976 administrent la preuve manifeste qu'ils sont devenus les maîtres du jeu en obtenant 1 771 330 voix (49,2 % des suffrages exprimés) et 80 sièges (4), contre 1 647 143 voix (46 %) et 42 sièges pour le Parti libéral, et 143 603 voix (4,6 %) pour l'Union nationale (5). Les deux principaux rivaux améliorent leurs performances respectives de 1976, mais le redressement libéral (+ 12,2 %, + 16 sièges) n'est nullement suffisant pour prévenir la consécration de la suprématie péquiste, assurée par une progression de 7,8 % dans l'électorat et un gain de 9 mandats à l'Assemblée (6).

(2) Règne à peine interrompu, depuis 1960, par la victoire inopinée de l'Union nationale aux élections de 1966.

(3) Cf. A. BERNARD, *Québec : élections 1976*, Montréal, Hurtubise/HMH, 1976.

(4) Sur un total de 122, le découpage des circonscriptions ayant été modifié. Lors de la dissolution de l'Assemblée nationale, la répartition des sièges était la suivante : PQ : 67 ; PLQ : 34 ; UN : 5 ; non-inscrits : 2 ; vacants : 2.

(5) L'UN ne parvient même pas à faire élire son nouveau chef, Roch Lasalle, alors qu'en 1976 elle détenait encore 18,2 % des voix et 11 sièges. Pour l'ancien parti dominant du Québec, cet échec paraît sonner le glas d'une ultime tentative de renaissance fondée sur l'espoir de s'adjuger en 1981 la « balance du pouvoir » entre les forces presque égales du PQ et du PLQ (*Le Monde*, 24 mars et 15 avril 1981).

(6) *Le Monde*, 15 et 16 avril 1981. L'analyse approfondie du scrutin du 13 avril doit faire l'objet de la publication de A. BERNARD, B. DESCÔTEAUX, *Québec : élections 1981*, Montréal, Hurtubise/HMH, 1981.

Plus remarquable cependant que le renforcement de la majorité sortante apparaît l'élargissement de ses assises électorales. Dans trois directions (les campagnes, les jeunes, les minorités), le PQ amorce, développe ou confirme un processus de « nationalisation » de son implantation de nature à lui assurer le statut de nouveau parti dominant du Québec. Dans les circonscriptions rurales où les formations conservatrices en déclin maintenaient leurs fiefs les plus solides, sa progression est suffisante pour préciser le tracé d'une ligne de clivage géographique opposant le Nord et l'Est de la province à l'Ouest : l'héritage unioniste tend au Québec septentrional et oriental à passer sous contrôle péquiste, tandis que l'influence libérale demeure prépondérante dans les circonscriptions occidentales (7). Au près des électeurs de moins de 40 ans, le PQ consacre l'indéniable avantage que lui conféraient déjà les précédents scrutins, au point de déterminer un autre clivage, entre les générations d'avant et d'après 1940 : la majorité des électeurs nés entre 1935 et 1939 reste fidèle aux libéraux alors que les plus jeunes s'identifient en majeure partie aux péquistes ; schisme d'autant plus important pour l'avenir du PQ que croissent à la fois la proportion des citoyens nés après 1940 et, parmi eux, la part de ses supporters (8). Mais c'est auprès des quelque 20 % de l'électorat constitués par les Québécois anglophones de souche et les nouveaux immigrants que la progression péquiste, pourtant la plus timide, paraît la plus significative : première brèche ouverte dans le « mur linguistique » séparant en deux communautés antagonistes francophones et anglophones du Québec, l'élection de 2 des 7 candidats de langue anglaise présentés par le PQ en gage de bonne volonté envers les minoritaires est l'indice le plus probant de la nationalisation progressive de ses assises (9). Sans signifier pour autant le début de l'effacement de ce clivage culturel traditionnel : 85 % au moins des suffrages exprimés par les anglophones se sont portés sur le PLQ, tandis que le PQ obtenait l'appui de près de 60 % des votes francophones.

Même assortie d'une telle réévaluation de ses atouts, la consécration du pouvoir péquiste ne revêtirait pas le caractère d'une véritable « nouvelle donne » si elle ne venait s'inscrire en faux, de manière apparemment

(7) Comme si le voisinage de l'Ontario était susceptible d'exercer un effet dissuasif sur les tendances « émancipatrices » des électeurs québécois...

(8) Plus du quart de la population active du Québec se situe dans le groupe des 15-24 ans (contre moins de 20 % pour la France). L'importance politique de ce « conflit des générations » est attestée de façon éloquente par le vote libéral majoritaire des circonscriptions francophones du centre : les électors de Portneuf, Jean-Talon et Charlevoix sont particulièrement âgés.

(9) La brèche opérée par le PQ paraît d'autant plus remarquable que sa politique linguistique, en particulier l'adoption dès 1977 de la Charte du Français (loi 101), avait plutôt consolidé la barrière de défiance entre minorité anglophone et majorité francophone : les mesures coercitives en faveur de l'enseignement et de l'usage professionnel du français avaient alors soudé dans une même réprobation les anciennes élites anglophones et les diverses communautés ethniques des nouveaux arrivants (cf. J.-F. LÉONARD *et al.*, *La chance au coureur*, Montréal, Nouvelle Optique, 1978).

paradoxalement, contre une impressionnante série de facteurs adverses. Les trois principaux : l'aggravation de la crise économique, le renforcement de l'opposition libérale et l'échec du projet « souverainiste », semblaient en tout cas devoir conjuguer leurs effets négatifs pour empêcher une nouvelle victoire du PQ au terme d'un premier mandat grevé d'aussi lourdes hypothèques.

Sur le front économique, la conjoncture critique rencontrée d'emblée par l'équipe de René Lévesque (10) accusait de plus en plus brutalement les tares de la dépendance et du déséquilibre des structures québécoises, tout en mettant à rude épreuve les politiques social-démocrates du nouveau gouvernement. Pillage des richesses nationales, faiblesse des industries manufacturières, inégalité des revenus et des statuts (11) : dans le contexte de la récession américaine et de l'inflation mondiale, les effets pervers du « capitalisme par procuration » que constitue encore le Québec à la périphérie du système économique de son puissant voisin ne pouvaient manquer d'aggraver sa situation, en dépit de toutes les thérapeutiques de l'État-providence. De sorte qu'à la fin de l'année 1980, la proportion des chômeurs s'était accrue de 50 % depuis 1976, atteignant 9,6 % de la population active québécoise (contre 5,6 % pour l'ensemble canadien), tandis que dans le même temps le déficit budgétaire avait presque triplé (12).

Sur le front politique, le Parti libéral allait bien sûr tirer argument de telles difficultés pour s'efforcer de renverser à son profit l'aspiration majoritaire à « un vrai gouvernement » qui lui avait coûté le pouvoir en 1976. Libéré dès le début de l'année 1978 de l'hypothèque d'une direction discréditée grâce à l'élection du prestigieux « patron » du quotidien *Le Devoir*, Claude Ryan (13), il ne tardait pas à réorganiser ses forces pour devenir

(10) Le gouvernement libéral de Robert Bourassa, discrédité par ses erreurs et ses abus en matière économique et sociale, laissait un déficit de 500 millions de dollars à son successeur, qui avait tiré le plus grand profit du slogan : « Ça ne peut plus continuer comme ça ; on a besoin d'un vrai gouvernement. » A cet héritage encombrant s'ajoutaient dès 1977 les conséquences de l'effet de panique provoqué dans les milieux anglophones par l'arrivée au pouvoir et le programme de réformes des « séparatistes » : baisse des activités boursières, transfert des sièges sociaux ou blocage des investissements de nombreuses entreprises, « exode » de quelques dizaines de milliers de personnes...

(11) Selon le ministre québécois du développement social, près de 80 % des grandes sociétés de la province sont encore aux mains des Américains en 1980 ; les industries locales de transformation demeurent embryonnaires et les manufactures traditionnelles déclinent ; sur les 2 800 000 Québécois actifs, 600 000 seulement travaillent dans les industries manufacturières et les 86 % de francophones n'occupent que 69 % des postes de direction ou de haute technicité, leur revenu moyen *per capita*, à Montréal, étant inférieur de 2 000 dollars à celui des anglophones (*Le Monde*, 16 et 17 décembre 1980).

(12) *Le Monde*, 16 et 17 décembre 1980, 24 mars 1981.

(13) Robert Bourassa avait quitté le pays à la suite de son échec de 1976 et Claude Ryan apparaissait comme la seule personnalité capable de ramener dans le giron libéral ses anciens supporters déçus et de regrouper autour de lui les nouveaux opposants : éditorialiste intègre, il avait dénoncé le trouble climat affairiste

à nouveau la première formation partisane du Québec, avec 241 000 membres (14). Et il confirmait dès les élections partielles d'avril, puis de novembre 1979, le regain de popularité dont le créditaient les sondages depuis le règlement de la succession de Robert Bourassa. Réalignement des électeurs anglophones qui avaient déserté le camp libéral en 1976, mais aussi conversion de nombre d'anciens soutiens francophones de l'Union nationale ou du Ralliement créditiste : le PLQ paraissait désormais en mesure de reconquérir le pouvoir aux prochaines élections générales. Ses chances n'allaient être démenties par aucun des onze scrutins partiels tenus de 1976 à 1981, tous remportés par ses candidats. Le redressement spectaculaire des libéraux « provinciaux » se trouvait d'ailleurs conforté en février 1980 par le retour inopiné des libéraux « fédéraux » de Pierre Trudeau au pouvoir à Ottawa (15) : fort de l'appui de 68 % des suffrages québécois (contre 35 % dans les provinces anglophones), le nouveau gouvernement central venait à point nommé jeter tout son poids dans la bataille référendaire qui s'engageait alors au Québec entre « souverainistes » et « fédéralistes » (16).

Dernier écueil pour le pouvoir péquiste, sur lequel butaient enfin le plus grand projet de son mandat, la raison même de son combat : mûrement pesée, longuement préparée et soigneusement expliquée, la question clé posée le 20 mai 1980 au Québécois sur leur avenir pouvait-elle ne pas engager du même coup celui du parti ? Ses militants le croyaient, qui pressaient leur gouvernement d'user de sa nouvelle autorité pour plier la résistance des faits à la volonté de leurs convictions (17). Ses dirigeants le craignaient, qui n'oubliaient pas que leur succès s'était fondé en 1976 sur un label de rigueur et de compétence oblitérant l'image plus inquiétante de la passion indépendantiste (18). Ses opposants le clamaient, qui lisaient dans la division de l'opinion et l'incertitude des sondages l'approche de l'échéance de leur revanche (19). Quoique la question référendaire n'eût

de la gestion de R. Bourassa ; catholique rigoureux, il affichait les valeurs traditionnelles chères aux conservateurs ; fédéraliste éclairé, il défendait les intérêts minoritaires sans négliger la défense de la spécificité québécoise.

(14) *Le Monde*, 28 janvier 1981.

(15) Leur défaite le 22 mai 1979 devant les progressistes-conservateurs de Joe Clark, suivie de l'annonce de la retraite politique de Pierre Trudeau, avait été saluée par le PQ comme la fin opportune du mythe du *French power* canadien, complaisamment entretenu par les « fédéralistes » pour nier la légitimité du combat des autonomistes québécois.

(16) Le jour même de l'annonce de la date du référendum sur la souveraineté-association, P. Trudeau inaugurerait son nouveau mandat en rappelant son hostilité et son incapacité juridique à négocier un tel arrangement constitutionnel avec le Québec. (Sur le contentieux des relations fédérales-provinciales, cf. M. CROISAT, *Le fédéralisme canadien et la question du Québec*, Paris, Anthropos, 1979.)

(17) Sur l'« obsession du référendum » et son influence sur les relations entre militants et gouvernants péquistes, cf. R. PELLETIER, *La torpeur du Parti québécois*, *Le Devoir*, 4 janvier 1979.

(18) Cf. V. MURRAY, *Le Parti québécois : de la fondation à la prise du pouvoir*, Montréal, Hurtubise/HMH, 1976, p. 238-239 en particulier.

(19) La majorité des électeurs percevait plutôt confusément les données du problème constitutionnel et semblait encline à refuser un projet dont la négociation

rien d'un brûlot (ne s'agissait-il pas de solliciter un simple mandat de négociation constitutionnelle avec le Canada ?) (20), l'enjeu de la consultation dépassait clairement son objet. Et la nature de la réponse (59,5 % de NON contre 40,5 % de OUI) paraissait équivaloir à un net désaveu de la formation au pouvoir pour qui considérait le rejet de son option la plus ferme et l'échec de son objectif le plus important. René Lévesque pouvait certes invoquer « l'appui massif des... moins de 40 ans et de 50 % du Québec français », dénoncer la confusion sciemment entretenue par ses adversaires entre « négociation » et « réalisation » de la souveraineté-association, s'engager à « ne pas forcer la démocratie (et à chercher à améliorer le régime (existant) » (21). Mais Claude Ryan ne semblait pas non plus forcer la logique en réclamant la dissolution de l'Assemblée nationale et la sanction législative de cet échec référendaire (22).

Une logique qui aurait échappé aux électeurs en l'espace de quelques mois, alors que le vainqueur de mai 1980 avait encore remporté les 4 scrutins partiels de novembre et qu'en février 1981 l'opinion majoritaire le créditait toujours d'une nette avance sur le PQ ? À ne considérer que l'évidence des chiffres globaux, dix sur soixante des NON de 1980 se seraient convertis à la cause péquiste en 1981 pour permettre un tel renversement de situation. Conversion trop brutale pour ne pas prêter à interrogation, trop importante pour ne pas requérir explication...

#### LA SOCIAL-DÉMOCRATIE SANS L'INDÉPENDANCE

Par-delà l'apparence d'un soudain revirement électoral en faveur du PQ, quels sont les mécanismes et les ressorts réels de la consécration d'un pouvoir recruté d'épreuves au terme de plus de quatre ans d'exercice ? Ce qu'il faut mettre en lumière, c'est tout à la fois la nature et l'amplitude de l'évolution, en l'espace d'un an, du rapport des forces électorales entre le PQ et ses adversaires et les causes, inscrites dans l'espace plus long de son mandat, de la succession d'un échec et d'un succès d'une égale netteté. En effet, si l'importance de la victoire d'avril 1981 suffit à exclure le soupçon d'un « accident de parcours » sur la voie du retour au pouvoir des libéraux, l'évidence tout aussi incontestable de la défaite de mai 1980

n'apparaîtrait pas certaine de réussir (Gouvernement du Québec, *Sondage sur la perception des problèmes constitutionnels Québec-Canada par la population du Québec*, 1979).

(20) Cf. P. LECOMTE, La stratégie péquiste d'accès à la souveraineté : L'Étatisme, in *Le référendum québécois du 20 mai 1980*, Centre d'Études canadiennes de Grenoble, 1981.

(21) En acceptant de participer aux négociations constitutionnelles déclenchées par P. Trudeau dès juin 1980 en écho à sa promesse d'offrir un « fédéralisme renouvelé » au Québec, en cas de rejet du projet péquiste.

(22) Retour aux urnes reporté par R. Lévesque afin de ne pas mêler au débat électoral la nouvelle controverse fédérale-provinciale sur le « rapatriement » et la révision de la Constitution canadienne (*Le Monde*, 14 décembre 1980, 14 mars 1981).

devrait de même conduire à écarter l'hypothèse d'un « revers épisodique » dans le processus de consolidation de la domination péquiste. Et la contradiction apparente des choix successivement opérés par l'électorat, loin de constituer une manifestation collective d'inconséquence politique, pourrait recéler une dissociation des réactions appelées par des situations distinctes : le rejet d'un projet mis en consultation n'implique pas nécessairement le désaveu d'un bilan soumis à évaluation. Ou bien encore recouvrir une différenciation des soutiens mobilisés au service de causes diverses : l'élection d'une majorité parlementaire libérale ne draine pas fatalement toutes les énergies engagées dans la défense du fédéralisme.

Pour tester la pertinence de ces éléments d'interprétation, il faut donc tenter de mesurer les proportions respectives du vote référendaire négatif qui se sont transformées en vote législatif péquiste, prolongées en suffrages libéraux, ou perdues dans l'abstention. Puis chercher à éclairer le sens de ces différents mouvements.

Or, la comparaison des résultats des scrutins de mai 1980 et d'avril 1981 au niveau des circonscriptions révèle l'importance déterminante du « jeu » des abstentions d'une consultation à l'autre (23). Relativement plus élevée dans l'ensemble de la province, lors du référendum qu'aux élections législatives (85,6 % contre 82,5 %), la participation est exceptionnelle en 1980 dans les circonscriptions à forte population anglophone. Et là où les votants représentent près de 90 % des inscrits, les suffrages négatifs l'emportent largement. À cette corrélation entre le poids des anglophones, l'importance de la mobilisation des électeurs et le surcroît de faveur du NON, s'ajoute un excédent inhabituel d'inscriptions sur les registres électoraux qui constitue l'enseignement le plus notable de cette analyse comparative. En effet, la confrontation des listes d'électeurs inscrits aux deux consultations laisse apparaître, dans ces mêmes circonscriptions, un afflux inopiné de suffragants à l'occasion du référendum, afflux qui se tarit lors des élections législatives. Il est clair que ces inscrits « excédentaires » ou « inhabituels », au nombre d'environ 70 000 pour l'ensemble du Québec, sont venus opportunément gonfler les taux exceptionnels de participation et de vote négatif enregistrés dans les bastions anglophones le 20 mai 1980. De sorte qu'au total, on peut estimer à quelque 200 000 suffrages (sur 2 187 991 NON) le renfort apporté au camp des adversaires du projet péquiste par des électeurs généralement si peu concernés par les affaires publiques qu'ils négligent de s'exprimer, voire de s'inscrire. Un excès de zèle équivalent ne s'est en revanche pas manifesté dans les zones de force du PQ, où la participation électorale de 1980 est souvent inférieure à celle de 1976 (24). Indice d'une insuffisante identification du projet référendaire et de son enjeu, ou d'une appréhension persistante des risques du changement ?

Quoi qu'il en soit, les soutiens qui ont fait alors défaut au PQ ne lui

(23) Cf. A. BERNARD, B. DESCÔTEAUX, *Québec : élections 1981, op. cit.*

(24) Ainsi, dans le bastion péquiste de Chicoutimi, l'abstention croît de 5 %.

manqueront plus en avril 1981. Au niveau des chiffres globaux, la comparaison de ses performances législatives et référendaires révèle un gain de près de 300 000 voix. Au niveau des statistiques de circonscription, elle confirme le vote péquiste de nombreux abstentionnistes de 1980 ainsi qu'à l'inverse, l'exemption de participation de certains partisans du NON : 10 % environ de l'électorat semblent avoir ainsi témoigné de la distinction qu'ils opèrent entre l'option souverainiste et le bilan gouvernemental du PQ, plus réticents devant la première que critiques envers le second. Plus remarquable cependant apparaît le décompte des « conversions » du vote référendaire négatif au vote législatif péquiste : il n'y a guère que 200 000 électeurs, en définitive, qui ont exprimé successivement des positions contradictoires dans leurs effets sans être incompatibles dans leurs motifs. C'est peu, si l'on considère l'ampleur des efforts consentis par le PQ pour dissocier dans l'esprit des Québécois tout rapport entre les deux consultations et pour regagner auprès d'une fraction au moins de la coalition des NON le crédit dont l'avait privé son projet référendaire. Mais c'est beaucoup, si l'on convient que ce léger déplacement de voix suffit à rétablir sa situation.

Il est possible, à présent, de prendre l'exacte mesure des différents mouvements qui se sont combinés pour produire, d'un scrutin à l'autre, l'apparent retournement de faveur dont a bénéficié le PQ. Dans l'ensemble, son électorat paraît d'une remarquable fidélité : l'essentiel de ses gains est dû à l'accroissement de ses soutiens parmi les jeunes plutôt qu'à l'extension des ralliements de ses adversaires. Et la succession de son échec et de son succès provient du « jeu » des abstentionnistes plutôt que d'une volte-face des électeurs : 10 % seulement des Québécois, en passant du NON à l'abstention ou de celle-ci au soutien du PQ, et 5 % au maximum, par la conversion de leur vote référendaire négatif en vote législatif péquiste, ont traduit dans leurs comportements électoraux une certaine dissociation entre les objets et les enjeux des deux consultations.

Ce qui réduit la portée d'une explication du paradoxe offert par la discordance des résultats de 1980 et de 1981 en termes de « subtilité » électorale ou de « sagesse » politique (25). Les choix reflétant plus ou moins clairement le souci de distinguer entre l'opportunité d'un projet et la légitimité d'une équipe ou d'une politique concernent trop peu de citoyens pour offrir un modèle satisfaisant de représentation des comportements de l'ensemble des électeurs. Les attitudes de cette petite cohorte de « transfuges » n'en sont pas moins significatives. Et sans doute peuvent-elles servir d'indice dans la recherche des facteurs politiques de la consécration du pouvoir péquiste, à défaut de constituer un échantillon représentatif des orientations de l'électorat à son égard.

Car la stabilité de la plupart des suffrages et le déplacement de quelques voix montrent comment le PQ a pu remporter la victoire législative en

(25) Cf. D. DHOMBRES, Un nationalisme social-démocrate, *Le Monde*, 15 avril 1981.

dépit de son revers référendaire, mais ne suffisent pas à expliquer pourquoi il a obtenu un second mandat malgré l'échec du plus ambitieux projet de son premier exercice. La signification de sa reconduction au pouvoir ? La stratégie qui a inspiré les « conversions » électorales dont il a bénéficié en offre peut-être le symptôme. Il est en effet frappant de constater qu'elle corrobore celle du PQ lui-même. Dès l'ouverture de la campagne législative, ses dirigeants ont cherché à se libérer de l'image « indépendantiste » à laquelle ils s'étaient pourtant identifiés plus clairement que jamais lors de la bataille référendaire. Désormais édifiés sur le préjudice encouru par leurs candidats du fait de ce label aussi peu populaire en 1981 qu'en 1976, ils n'ont pas hésité pour lever cette hypothèque à écarter catégoriquement l'éventualité d'un nouveau référendum sur la souveraineté au cours d'un second mandat (26). Et toute la propagande gouvernementale a tendu à renforcer dans l'électorat l'image de « bon gestionnaire » des affaires publiques, qui avait valu au PQ sa première victoire sur les libéraux.

Calcul aussi judicieux qu'opportun : sur ce plan, l'équipe sortante pouvait à bon droit opposer le bilan de ses réalisations aux critiques et aux promesses gagées par les échecs passés de son rival. A la dénonciation d'un déficit et d'un endettement publics en hausse constante, répliquer par la mise en évidence d'une progression des investissements (+ 12 % de 1977 à 1979) et d'une croissance de l'économie (14,5 % en quatre ans) sans équivalent au Canada (27). Contre la revendication d'une « déréglementation » appelée par les abus de l'interventionisme étatique, plaider les progrès sociaux assurés par une politique social-démocrate en voie de faire du Québec le modèle nord-américain de l'Etat-providence (28). Et surtout, invoquer à l'appui des orientations progressistes et des actions réformistes de sa première expérience de pouvoir, la confiance intacte du monde du travail et la suspicion désarmée du monde des affaires (29). Fort des acquis de sa gestion, le PQ a donc choisi de solliciter le jugement des électeurs sur l'ensemble de son bilan, à l'exception de sa politique souverainiste. Très légitimement : ne venaient-ils pas de se prononcer sur celle-ci à l'occasion d'une consultation spéciale ? Et pour obtenir le renouvellement de leur soutien, il a cherché à les convaincre que sa compétence gouvernementale, attestée par l'expérience en dépit d'une conjoncture et d'un environnement défavorables, ne serait plus ohérée par sa passion nationaliste durant son prochain exercice. Sans renoncer à leur option mais en excluant

(26) Tout en laissant entendre que la 33<sup>e</sup> élection générale pourrait bien être une consultation référendaire (*Le Monde*, 17 mars 1981).

(27) *Le Monde*, 24 mars et 12-13 avril 1981.

(28) Cf. J.-F. LÉONARD *et al.*, *La chance au coureur*, *op. cit.* ; *Le Monde*, 16 et 17 décembre 1980.

(29) Malgré quelques critiques, les syndicats ont réitéré leur soutien à un parti comptant nombre de leurs adhérents. Les milieux d'affaires avaient favorablement accueilli l'« énoncé de politique économique » (*Bâtir le Québec*) du gouvernement en 1979 et les performances économiques péquistes faisaient même l'objet des commentaires élogieux du *Financial Times* de Toronto à la veille du scrutin de 1981 (*Le Monde*, 24 mars et 12-13 avril 1981).

sa réalisation de leur programme de législature, les dirigeants péquistes invitaient clairement les Québécois à ratifier par leur vote la dichotomie nouvelle qu'ils instauraient eux-mêmes entre les deux volets de leur projet politique : la social-démocratie sans l'indépendance.

Redéfini par les gouvernants, l'enjeu du pouvoir mis en compétition devient le pacte qui les lie aux gouvernés, dès lors que leur légitimité se trouve réaffirmée sur cette base. Il donne aussi sa véritable signification à leur consécration électorale. René Lévesque l'a entériné dans la composition moins « progressiste » de sa nouvelle équipe gouvernementale (30) et les indépendantistes les plus intransigeants, ou les plus impatientes l'ont dénoncé en déplorant cette « tragique victoire » (31). Sans pour autant convaincre du bien-fondé de leurs craintes : le premier mandat péquiste n'a pas permis de faire avancer du même pas les causes du nationalisme et de la social-démocratie mais ne les a nullement desservies en soumettant l'une au vote et l'autre à l'expérience ; le second leur offre les atouts réévalués d'un pouvoir renforcé par l'épreuve et la clause suspensive qu'il comporte à l'égard du projet souverainiste pourrait bien être levée à son terme par les nouveaux succès d'une politique réformiste.

(30) En confiant notamment le ministère de l'industrie et du commerce à l'ancien chef de l'Union nationale, rallié au PQ en 1978, ainsi qu'en limitant à deux nouvelles promotions seulement le renforcement de la gauche péquiste au sein de l'équipe dirigeante (*Le Monde*, 16 mai 1981).

(31) Selon Pierre Bourgault, fondateur du Rassemblement pour l'Indépendance nationale qui avait contribué à la naissance du PQ, la « mise en veilleuse » de la souveraineté chercherait la « mise à mort » de l'idée même d'indépendance (*Le Monde*, 23 avril 1981).

**Patrick LECOMTE. — New term of office for the Parti Québécois : the power-test.**

Starting from a comparative analysis of the contradictory results of May 1980's referendum and April 1981's general election, P. L. brings out the electoral mechanisms and political meaning of the PQ's maintaining in office, at the end of a first term singled out by the miscarriage of its sovereignty's plan.

**RÉSUMÉ.** — *A partir de l'analyse comparative des résultats contradictoires du référendum de mai 1980 et des élections législatives d'avril 1981, P. L. met en lumière les mécanismes électoraux et la signification politique du maintien au pouvoir du PQ, au terme d'un premier mandat marqué par l'échec de son projet de souveraineté.*

# *Chronique de l'opinion publique*

## Images du communisme. 1

### *La dégradation de l'image de l'Union soviétique*

OLIVIER DUHAMEL et JEAN-LUC PARODI

Que l'image du Parti communiste français ait été profondément altérée dans l'opinion au début de 1980 par les prises de position spectaculaires de G. Marchais sur l'Afghanistan et qu'il ne soit jamais parvenu à la redresser au cours des dix-huit mois qui ont suivi, on le mesure clairement aujourd'hui aussi bien par l'effondrement des cotes du PC et de son leader, signalées ici même (1), que par le recul continu constaté dans les élections cantonales partielles depuis cette date (2). Cette relation à trois termes entre le PCF, l'URSS et l'opinion pose un double problème : comment ont évolué au cours des trente dernières années la perception de l'Union soviétique et ses principales composantes ? Comment les diverses attitudes adoptées par le PC à l'égard des grandes décisions internationales de l'URSS ont-elles été reçues par l'opinion et ont-elles modifié son image ? La présente chronique apporte quelques éléments de réponse à la première question. La seconde sera examinée dans le prochain numéro de *Pouvoirs*.

#### *De la guerre froide à la détente*

L'examen des quelque quarante à cinquante enquêtes effectuées de 1945 à nos jours et dans lesquelles l'Union soviétique est directement ou indirectement présente offre l'éternelle difficulté d'interprétation que provoquent des questions trop liées à la conjoncture pour être facilement compa-

(1) Voir *Pouvoirs*, n° 15, p. 159, et n° 19, p. 159.

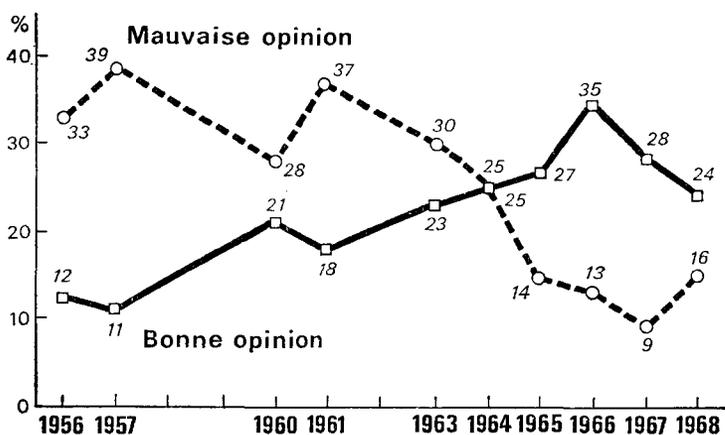
(2) Voir J. JAFFRÉ et J.-L. PARODI, Communication à l'Association française de Science politique, *La signification politique des élections cantonales*, 3 février 1982, et *La Croix*, 11 mars 1982.

rables. L'analyste est donc contraint de sauter d'une question à l'autre et de déplorer constamment la modification de telle rédaction ou l'interruption de telle série qui semblait prometteuse. De cette documentation, on peut cependant tirer une périodisation générale et de précieux éléments d'explication.

Une première série de données, issue des archives de l'IFOP permet de fixer les grands traits de cette évolution (graphique 1).

On y lit clairement la progressive amélioration de l'image de l'Union soviétique à mesure que l'on évolue de la guerre froide à la détente.

### Les effets positifs de la détente



GRAPHIQUE 1. — Evolution de l'opinion à l'égard de l'URSS (IFOP) de 1956 à 1968

(Autres réponses : ni bonne ni mauvaise, entre 26 % et 42 %)

Dans un premier temps, autour des années cinquante, l'image globale est plutôt négative et seule l'adhésion massive des sympathisants communistes l'empêche d'être plus mauvaise. En 1953, par exemple, 25 % des personnes interrogées « estiment que le gouvernement soviétique désire sincèrement la paix », dont 89 % des sympathisants communistes, 27 % des socialistes, 12 % de MRP, 10 % de RPF (3). De la même manière, 11 % des Français pensent « qu'en cas de victoire de l'Union soviétique dans une prochaine guerre mondiale, la vie serait plus agréable » (4), mais ce chiffre s'élève à 63 % chez les communistes. En 1955, 35 % des Français classent l'URSS comme « le pays le plus dangereux pour la France » (mais 13 % seule-

(3) Sondages, 1953/2.

(4) Contre 57 % « moins agréable » et 14 % sans changement, Sondages, 1954/1.

ment de communistes) (5). En 1955 encore, la méfiance reste très grande : 45 % ne croient pas « à la sincérité du gouvernement soviétique dans sa nouvelle politique de détente » (pour 22 % qui y « croient ») (6). Mais à mesure que le temps passe, les représentations s'améliorent, le khrouchtchevisme offre de l'URSS une image qui se révélera à sa chute nettement favorable (7) et ses successeurs la retrouveront partiellement quelques années plus tard (8). Le mouvement se poursuit, jusqu'au début des années soixante-dix.

1974-1980 : l'inversion de l'image de l'URSS

Au milieu des années soixante-dix, l'Union soviétique recueille des opinions relativement favorables. Une enquête SOFRES de 1974 atteste une perception exceptionnellement positive de « l'expérience soviétique » (9) : dans cinq domaines sur sept les Français sont plus nombreux à estimer qu'elle « constitue plutôt un succès » que « plutôt un échec » :

1974 : un bilan plutôt positif

TABLEAU 1. — L'expérience soviétique constituée...

	Ensemble	PC	PS	Centristes	Gaullistes
« Plutôt un succès »					
L'enseignement et la formation professionnelle	50 %	59	57	58	49
Le développement économique	47 -	63	56	54	38
L'amélioration du niveau de vie	45 -	53	50	51	45
La participation des travailleurs à la gestion des entreprises	35 -	60	41	39	25
La réduction des inégalités sociales	34 -	49	37	34	31
Le fonctionnement de la justice	15 -	32	15	10	10
Le respect des libertés publiques et individuelles	13 -	33	14	10	7

(5) Sondages, 1955/1.

(6) Sondages, 1955/4.

(7) Sondages, 1964/3, l'éviction de M. Khrouchtchev.

(8) Sondages, 1966/2 et 1968/2.

(9) SOFRES, 16-21 mars 1974 pour *La Dépêche du Midi*, *Le Midi libre*, *Le Provençal*, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *Le Républicain lorrain*, et *Paris-Normandie*.

TABLEAU 1 (suite)

	En-semble	PC	PS	Cen-tristes	Gaul-listes
<i>« Plutôt un échec »</i>					
L'enseignement et la formation professionnelle	8 %	9	7	7	11
Le développement économique	19 -	5	16	24	27
L'amélioration du niveau de vie	20 -	13	21	25	25
La participation des travailleurs à la gestion des entreprises	20 -	8	20	25	26
La réduction des inégalités sociales	25 -	10	25	35	31
Le fonctionnement de la justice	44 -	19	52	44	53
Le respect des libertés publiques et individuelles	55 -	23	57	76	69

## 1980 : un bilan fortement négatif

TABLEAU 2. — *Si vous pensez à des pays comme l'Union soviétique et les démocraties populaires diriez-vous que pour chacun des domaines suivants le système socialiste est...*

	<i>« Plutôt un succès »</i>					<i>« Plutôt un échec »</i>
	En-semble	PC	PS	UDF	RPR	En-semble
L'égalité des chances devant l'enseignement	40 %	54	47	33	31	25 %
Le développement économique	26 -	60	34	16	13	46 -
L'amélioration du niveau de vie	20 -	53	24	10	11	53 -
La participation des travailleurs à la gestion des entreprises	25 -	51	29	21	20	42 -
La réduction des inégalités sociales	28 -	69	35	19	14	43 -
Le respect des libertés publiques et individuelles	8 -	25	10	5	4	70 -
L'accès de tous à la santé	47 -	70	56	42	44	16 -

Six ans plus tard, les majorités sont renversées. Dans les cinq domaines dans lesquels une question identique a été posée en 1974 et 1980, les réponses négatives l'emportent (10). Seuls l'enseignement et la santé offrent un résidu au mythe social du socialisme réel.

Certes, les questions associent les démocraties populaires, accentuant ainsi les opinions d'échec, mais une précédente enquête sur la seule Union soviétique indiquait le même renversement de tendance (11). Surtout, en 1974, quoique structurées selon l'axe droite-gauche, les perceptions positives des Français étaient majoritaires dans toutes les familles politiques. La gauche communiste était certes davantage sous le charme soviétique que la droite gaulliste, mais elles l'étaient l'une et l'autre avec l'ensemble des Français pour apprécier une réussite économique et sociale. A l'inverse, en 1980, deux images du système soviétique s'opposent selon qui regarde. D'un côté les communistes, qui dressent un bilan positif en toutes matières — sauf les libertés —, de l'autre tous les autres, socialistes inclus, qui dressent un bilan négatif en toutes matières — sauf l'enseignement et la santé (12). Comment expliquer ce retournement des opinions ?

### Un effet Goulag ?

En 1980, à la différence de 1974 et de l'opposition communistes/non-communistes qui joue sur les autres questions, tous les Français, quelle que soit leur préférence partisane, sont plus nombreux à considérer que le

(10) *Figaro-SOFRES* (23 au 29 octobre 1980).

(11) *SOFRES* (23-29 mai 1980) groupe de journaux de province. N'ont été alors posées que les questions sur le développement économique, l'amélioration du niveau de vie, et le respect des libertés publiques et individuelles :

#### Mai 1980 : L'expérience soviétique constituée...

	En-semble	PC	PS	UDF	RPR
		« Plutôt un succès »			
Le développement économique	25 %	43	31	18	17
L'amélioration du niveau de vie	20 -	30	27	18	10
Le respect des libertés publiques et individuelles	4 -	12	3	2	3
		« Plutôt un échec »			
Le développement économique	38 %	16	35	51	60
L'amélioration du niveau de vie	42 -	19	40	54	62
Le respect des libertés publiques et individuelles	68 -	40	74	78	88

(12) L'enquête *SOFRES* citée dans la note précédente et concernant la seule image de l'URSS confirme cette polarisation PC/les autres.

bilan est négatif en matière de libertés. On peut mesurer le chemin parcouru dans cette « découverte » du caractère répressif du système soviétique par l'analyse des réponses à une question ne portant plus sur le bilan du système mais son évolution au cours des dix dernières années. En 1974, une majorité estimait que les libertés augmentaient, en 1980 qu'elles diminuent, en 1977, les opinions s'équilibrent à peu près.

### 1974-1980 : la régression des libertés en Union soviétique

TABLEAU 3. — *D'une façon générale diriez-vous qu'en Union soviétique il y a plutôt plus ou plutôt moins de libertés politiques qu'il y a dix ans*

	« Plutôt plus »			« Plutôt moins »			« Sans changement »		
	1974	1977	1980	1974	1977	1980	1974	1977	1980
Ensemble	46 %	30 %	18 %	13 %	14 %	21 %	21 %	28 %	32 %
PC	66	39	29	11	14	12	4	14	29
PS	48	36	20	13	15	26	22	26	30
RI-UDF	46	21	14	19	17	21	23	39	39
UDR-RPR	37	27	23	15	18	24	27	35	39
NSP	37	21		9	8	18	19	26	28

Il est évidemment difficile d'apprécier, en l'état des données d'enquêtes, quels ont été les vecteurs de cette perception nouvelle et leurs poids respectifs ? Soljenitsyne n'atteint pas directement les dizaines de millions de Français qui ne l'ont pas lu, mais *L'Archipel du Goulag* leur est largement présenté à partir du début 1974 et ils y sont sensibles. Une enquête SOFRES (27 janvier 1974) permet de mesurer les réactions des électeurs communistes et socialistes : les taux de non-réponse aux questions mentionnant Soljenitsyne sont bas : entre 6 % et 20 %. Electeurs communistes et socialistes estiment massivement que Soljenitsyne a eu « raison de rappeler les pratiques policières et les camps d'internement » (PC : 61 % ; PS : 82 %), « raison de publier son livre en Occident après le refus soviétique » (PC : 65 % ; PS : 89 %), et que « le gouvernement soviétique a eu tort de l'expulser » (PC : 66 % ; PS : 69 %) car il aurait « dû le laisser libre en Union soviétique » (13). On peut également supposer que la phase « eurocommuniste » du Parti communiste français a contribué à la révision du jugement des communistes. En 1974-1976, un pan de la propagande pro-soviétique du PCF a été abandonné et remplacé par l'accent mis sur les différences

(13) *Nouvel-Observateur*, 4 mars 1974.

entre « le socialisme aux couleurs de la France » et la réalité soviétique (14). Mais le retour du PCF à une ligne plus orthodoxe et l'appréciation sur le « bilan globalement positif » des pays socialistes formulé en février 1979 et adopté le 9 mai 1979 par le XXIII<sup>e</sup> Congrès n'endiguera aucunement l'évolution : le bilan du système socialiste était globalement positif pour 28 % des Français en 1972, 14 % en 1980, globalement négatif pour 43 % en 1972, 59 % en 1980.

Il reste qu'en 1974 une majorité de Français appréciait positivement les résultats des dix premières années de brejnevisme. Est-ce à dire qu'ils le faisaient bénéficier à retardement des vertus prêtées au khrouchtchevisme ? N'est-ce pas plutôt que la réalité des libertés n'est pas le seul élément de l'image de l'URSS et que l'opinion des Français en la matière est également structurée par autre chose ?

*L'effet « guerre et paix »*

On en revient à l'importance décisive des relations internationales, repérée en début de chronique, et au regard de laquelle les pratiques étatiques internes, libéralisatrices ou totalitaires, n'interviennent que secondairement.

Ainsi, une enquête de 1975 montre que l'Union soviétique était consi-

**De l'image pacifique à l'image guerrière de l'URSS**

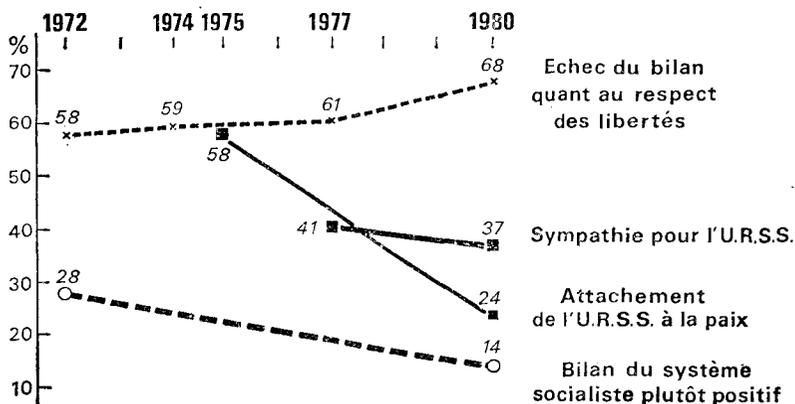
TABLEAU 4. — *En faisant le bilan des dernières années diriez-vous que l'Union soviétique est sincèrement attachée à la paix ou pas ?*

	Mai 1975		Mai 1980		Evolution Oui
	Oui	Non	Oui	Non	
Ensemble	58 %	19 %	24 %	46 %	— 34
PC	77 —	9 —	49 —	21 —	— 28
PS	68 —	17 —	29 —	47 —	— 39
UDF	55 —	26 —	19 —	65 —	— 40
RPR	58 —	25 —	13 —	67 —	— 45

(14) 8 mai 1974 : condamnation de la visite de l'ambassadeur soviétique à V. Giscard d'Estaing ; 11 décembre 1975 : condamnation du camp de travail forcé de Riga sur lequel la télévision venait de diffuser un reportage ; 7 janvier 1976 : annonce de l'abandon de la dictature du prolétariat ; 21 octobre 1976 : poignée de mains Juquin-Plioutch ; 20 décembre 1976 : condamnation de l'« inadmissible marchandage » entre le communiste chilien Corvalan et le dissident soviétique Boukovski.

dérée comme attachée à la paix de façon majoritaire (et absolument majoritaire) par toutes les catégories de sondés, ce qui éclaire l'image positive de 1974. A l'inverse, cinq ans plus tard, l'Union soviétique est considérée comme n'étant pas sincèrement attachée à la paix de façon majoritaire par toutes les catégories (sexe, âge, socio-professionnelles, préférence partisane), sauf les communistes (15).

En 1975, l'Union soviétique bénéficie tout à la fois d'une image d'attachement à la détente et de la contre-image « impériale » des Etats-Unis. Nous sommes au cœur de la grande réconciliation américano-soviétique avec ce que Michel Jobert appelait le condominium (phase 1974-1976 des relations internationales) (16). Surtout, l'Union soviétique paraît avoir contribué au cours des années précédentes à ce que la guerre du Vietnam ne dégénère pas en conflit mondial : voyage de Nixon en URSS et accords SALT I le 22 mai 1972, ouverture de négociations sur la sécurité en Europe (22 novembre 1972) soldées par les accords d'Helsinki (1<sup>er</sup> août 1979), voyage de Brejnev aux Etats-Unis (17 juin 1973 : accord sur la prévention de la guerre nucléaire), accord de principe sur les SALT II signé à Vladivostok par Brejnev et Ford (23 novembre 1974). A l'inverse, les Américains, s'ils participent à ces négociations, ne peuvent en retirer une image aussi positive puisqu'ils sortent à peine de la guerre du Vietnam (17), sont impliqués dans le coup d'Etat au Chili (11 septembre 1973), bref,



GRAPHIQUE 2. — Diversité de la dégradation des images de l'Est

(15) Enquêtes SOFRES des 7-12 mai 1975 et 23-29 mai 1980 (groupe de journaux de province). A titre d'exemple, en 1980, seuls 23 % des ouvriers (profession du chef de famille) estiment que l'URSS est attachée à la paix et 40 % le contraire.

(16) V. André FONTAINE, *Un seul lit pour deux rêves. Histoire de la « détente » 1962-1981*, Fayard, 1981.

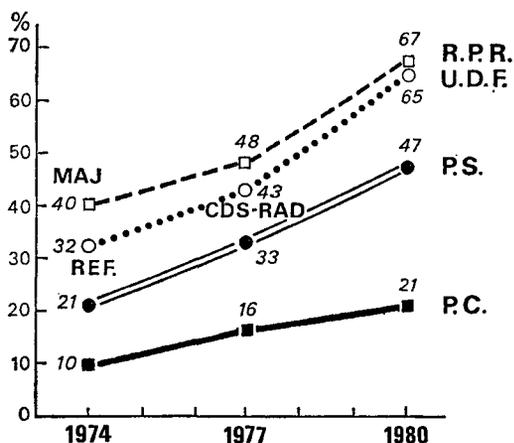
(17) Les accords de Paris ont été signés le 27 janvier 1973 ; à Saïgon, le régime Thieu tombe à la fin avril 1975, soit juste avant le sondage cité.

incarnent la puissance et la guerre. En ce mois de mai 1975 où 58 % des Français pensent que l'URSS est sincèrement attachée à la paix, ils ne sont que 43 % à porter le même jugement sur les Etats-Unis (18).

Le principal changement international intervenu entre 1975 et 1980 est, à n'en point douter, que la première fois depuis la deuxième guerre mondiale l'Union soviétique a envahi un pays extérieur au pacte de Varsovie. Nous avons déjà insisté sur l'invasion de l'Afghanistan au soir de Noël 1979. Mais il est significatif que dans l'ensemble des indicateurs sur l'image de l'Union soviétique, ce soit celui sur l'attachement à la paix qui s'effondre.

On aurait cependant tort d'expliquer cette régression de l'image pacifique de l'Union soviétique par le seul effet Kaboul. En effet, la tendance était largement entamée *avant* l'entrée de l'Armée Rouge en Afghanistan, ainsi qu'il ressort d'une enquête de juin 1977 (19), interrogeant sur la sincérité de l'attachement « à la politique de coexistence pacifique et de détente ». Même en admettant que cette formulation, légèrement différente de l'attachement à la paix, entraîne un surcroît de réponses négatives, l'explication ne suffit pas pour rendre compte de l'effondrement par rapport à juin 1975 : 28 % « sincèrement attachée » (contre 58 %), 34 % « pas sincèrement attachée » (contre 15 %). La chute affecte toutes les catégories, mais dans les catégories politiques elle se manifeste de plus en plus au fur et à mesure que l'on avance à droite.

« Que l'Union soviétique n'est pas sincèrement attachée à la paix » (20)



GRAPHIQUE 3. — Etapes et structures de la dégradation de l'image pacifique de l'Union soviétique

(18) SOFRES, 7-12 mai 1975.

(19) Sondage SOFRES (groupe de journaux de province). Image de l'Union soviétique, 31 mai-3 juin 1977.

(20) « A la politique de coexistence pacifique et de détente » pour 1974.

Les Français n'ont donc pas attendu les images des tanks russes à Kaboul pour percevoir les volontés expansionnistes de l'Union soviétique. Dès 1976-1977, les opinions évoluent, probablement sensibles aux avancées soviétiques en Afrique (21).

Autrement dit, l'« effet guerre » est plus fort que l'« effet Goulag » et il l'a précédé. On est tenté de conclure qu'il influe sur lui, sans pouvoir l'établir en l'état des enquêtes d'opinion. A tout le moins peut-on raisonnablement avancer qu'il constitue un élément déterminant de l'image de l'Union soviétique.

Reste que la dégradation de l'image de l'URSS sur laquelle nous venons d'insister ne doit pas induire l'impression d'un rejet total de l'Union soviétique. Deux contrepoints doivent être ici soulignés. D'une part les Français restent extrêmement attachés à la politique de coopération avec l'Est (22) et cela précisément parce qu'ils craignent la guerre (23). Spontanément, ils approuvèrent la rencontre Giscard-Brejnev du 18 mai 1980 à Varsovie (24),

(21) Novembre 1975 : guerre en Angola entre « UNITA » sud-africains et MPLA Cubains, ces derniers soutenus par un pont aérien soviétique ; 31 mars 1977 : traité d'amitié entre le Mozambique et l'URSS ; mai 1977 : voyage à Moscou du dictateur éthiopien Mengistu qui se proclame marxiste-léniniste.

(22) Voir Gérard LE GALL, Les Français : un bilan « globalement négatif » des pays socialistes, *Revue politique et parlementaire*, décembre 1980, p. 49. Voir également les réponses contradictoires de l'enquête SOFRES publiées par *Actuel* en janvier 1981. Voir aussi l'enquête IFRES-*Journal du Dimanche* des 14-16 octobre 1981 : 55 % des Français souhaitent que, dans un proche avenir, la France maintienne sa politique de détente à l'égard de l'URSS, 20 % qu'elle l'accentue (total 75 %) et seulement 13 % qu'elle l'abandonne.

(23) V. par exemple l'enquête IFOP-*La Vie*, 10-19 décembre 1980, 15 ans et plus, *La Vie*, 1<sup>er</sup> janvier 1981 : « dans la liste que voici, qu'est-ce qui serait le plus important pour vous en 1981 ? » Arrive très largement devant les sept autres réponses proposées : « La sauvegarde de la paix dans le monde » (57 % contre 29 % au maintien du niveau de vie, réponse choisie en n° 2).

V. également l'enquête IFOP-VSD des 28 octobre - 3 novembre 1981 (15 ans et plus, VSD, 12 novembre 1981) : les signes de guerre sont « plus élevés aujourd'hui » pour 57 % des Français (« toujours les mêmes depuis 19-20 ans » 20 % ; « moins élevés qu'en 1960-1965 » 14 %). Le même sondage indique que « le niveau des armements des Soviétiques » est jugé « supérieur à celui des Occidentaux » par 52 % des Français, « de même force » par 22 %, « inférieur » par 2 %.

De l'ensemble des enquêtes ressort une certaine cohérence dans la vision qu'ont les Français des relations Est/Ouest : crainte de la guerre, perception d'une suprématie de la puissance soviétique, dégradation de l'image pacifique de l'URSS. Sur ce dernier point, v. aussi l'enquête SOFRES des 5-10 novembre 1981 (*Le Figaro*, 23 novembre 1981) : il existe des risques d'éclatement d'une guerre mondiale pour 55 % des Français (contre 35 %) et l'URSS est jugée comme menaçant « le plus à l'heure actuelle, la paix du monde » par 47 % des Français dans une liste proposée de 11 pays (40 % dans l'enquête SOFRES - *Sud-Ouest* de juin 1978). Lorsque la question est réduite à l'URSS, aux États-Unis et à la Chine, et posée après la déclaration de l'état de guerre en Pologne, 63 % des Français considèrent que c'est l'URSS qui menace le plus la paix (10 % les États-Unis, 10 % la Chine. *Paris-Match* - BVA, 20-21 janvier 1982, *Paris-Match*, 5 février 1982).

(24) Enquête SOFRES - Image de l'URSS, juin 1980, déjà citée, 66 % : « M. Giscard d'Estaing a eu raison », 12 % : « M. Giscard d'Estaing n'aurait pas dû le faire » (raison : PC 64 %, PS 67 %, UDF 81 %, RPR 63 %).

comme la perspective d'une signature du contrat du gaz soviétique (25). D'autre part, malgré un recul général, plus d'un tiers des Français éprouvent encore beaucoup (4 %) ou un peu (33 %) de sympathie pour l'Union soviétique, ainsi que l'indique l'enquête d'après Kaboul (juin 1980). La sympathie est encore majoritaire chez les communistes, elle s'est davantage rétrécie chez les giscardiens que dans la famille gaulliste, mais, en toute hypothèse, environ un quart des Français à préférence partisane de droite choisissent « un peu de sympathie » plutôt que, par exemple, « pas beaucoup de sympathie » (26).

Peut-être est-ce l'enseignement le moins intéressant des sondages : que la sympathie à l'égard de l'URSS est structurée selon l'axe droite-gauche. Mais la même enquête nous en propose le plus énigmatique : que l'antipathie n'est pas dominante malgré la dégradation des dernières années. Il est vrai que la question ne concerne plus le système soviétique mais l'URSS. Le régime est condamné, pas le pays.

De ce survol de trente années de perceptions de l'URSS, on peut tirer un certain nombre d'enseignements :

— *Paix et liberté, guerre et Goulag*, on peut résumer dans ces termes les éléments structurants de l'image de l'Union soviétique, dont les perceptions seront d'autant plus favorables qu'elle apparaîtra pacifique et déstalinisatrice, d'autant plus défavorable qu'elle sera associée aux risques de guerre et au Goulag.

— Cette structure générale explique les deux grandes périodes de l'image de l'URSS telles que la documentation lacunaire permet de les esquisser, constante progression des années cinquante aux années soixante-dix, régression sensible au cours de la dernière décennie.

— L'inégale approbation des différentes facettes de cette image dépend naturellement des préférences partisans des personnes interrogées et va en s'affaiblissant de la gauche à la droite. Dans les années cinquante, la frontière principale oppose les communistes et tous les autres ; dans les années soixante-dix, cette distance semble parfois se réduire.

— Les représentations de l'Union soviétique dépendent également d'autres variables, au premier rang desquelles il faut mentionner les dimensions sociales du socialisme « réel », ou la perception de sa force militaire. La croyance en ses succès économiques semble avoir en revanche considérablement diminué.

(25) V. sondage *Paris-Match* - BVA, 12 février 1982 : 50 % favorables à la signature du contrat, 28 % défavorables.

(26) Beaucoup de sympathie : PC 15 %, PS 1 %, UDF 1 %, RPR 0 %. Un peu de sympathie : PC 50 %, PS 39 %, UDF 23 %, RPR 27 %. Pas beaucoup de sympathie : PC 7 %, PS 25 %, UDF 25 %, RPR 34 %. Pas de sympathie du tout : PC 10 %, PS 20 %, UDF 38 %, RPR 31 %.

— Le manque de données comparatives se fait une fois de plus cruellement sentir ; seules celles-ci permettraient de mesurer les spécificités françaises, de savoir en particulier de quel poids ont pesé les campagnes anti-totalitaires de ces quinze dernières années.

— On mesure mieux au vu de la périodisation que révèle cette analyse les effets inégaux que peuvent entraîner dans l'opinion publique française les positions du Parti communiste à l'égard de l'Union soviétique. Ce sera l'objet de la prochaine chronique.

# Chronique constitutionnelle française

(16 novembre 1981 - 15 février 1982)

PIERRE AVRIL et JEAN GICQUEL

## AMENDEMENT

M. L. Mermaz a déclaré à RTL le 4-2-1982 qu'il comptait proposer une réforme du règlement de l'AN tendant à limiter les « amendements abusifs » et alléger la procédure des débats (*Le Monde*, 6-2). Les propos du président de l'AN ont provoqué un rappel au règlement de M. d'Aubert (UDF) qui a protesté contre l'atteinte qui serait ainsi portée au droit d'amendement : « Depuis 1958 nous étions dans un système de parlementarisme rationalisé ; M. le Président de l'AN souhaite-t-il que nous entrions dans un régime de parlementarisme mécanisé ou robotisé ? » (p. 729). Le 9-2, M. Mermaz a précisé sur FR3 que le droit d'amendement était « un droit imprescriptible du législateur » (*Le Monde*, 12-2).

## AUTORITÉ JUDICIAIRE

— *Garant de l'indépendance*. A l'occasion du procès de Broglie devant la cour d'assises de Paris, M. Poniatowski s'estimant diffamé par les déclarations du président, en appelle, le 22-11 (*Le Monde*, 24-11), au chef de l'Etat, sur le fondement de l'art. 64 de la Constitution. Dans un communiqué rendu public, le 25-11 (*ibid.*, 26-11), celui-ci déclare : *Garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire, le Président de la République ne saurait s'immiscer dans le déroulement d'une procédure. C'est à cette condition que la liberté et les droits de chacun seront pleinement respectés.*

— *Mission du juge*. Lors de la rentrée de la Cour de cassation, le 5-1 (*ibid.*, 7-1), le chef de l'Etat s'est exprimé de la sorte : *Les tribunaux étaient passés en un siècle et demi de la fonction d'exégètes du texte au rôle créateur du juge érigé en paralégislateur... Il est bien que le juge supplée*

par la force du raisonnement et les audaces de l'interprétation aux insuffisances et au vieillissement de la loi... Mais cette entreprise a ses limites puisque la volonté populaire s'exprime en France dans la loi votée par le Parlement. En un mot, le Président s'inscrit dans la tradition française : celle du juge serviteur de la loi, droit démocratique par excellence par opposition à celle du juge censeur de la loi, au moyen notamment de la jurisprudence, droit aristocratique. V. R. de Lacharrière, Opinion dissidente, cette *Revue*, n° 13, p. 145. M. Mitterrand assigne au surplus aux magistrats la sauvegarde des libertés..., mission essentielle de notre justice. Dans cet ordre d'idées, les réformes seront marquées par la volonté d'affermir les libertés de tous et d'abord des moins favorisés. Au demeurant, il tiendra le même langage à des auxiliaires de justice, ses confrères, le 30-1 (*Le Monde*, 2-2), lors de la rentrée solennelle du barreau de Paris. A propos de la déclaration de 1789, il observe : *Ces principes fondamentaux il faut les rappeler* (malice à l'égard du CC ?), *ils ne sont pas désuets, ils restent vrais, ce n'est pas parce que le temps a passé qu'ils se sont usés*. Tout au plus, M. Mitterrand estime que certains d'entre eux nécessiteraient une définition plus précise tandis que d'autres sont devenus nécessaires avec le développement de la société industrielle.

V. *Libertés publiques.*

V. *Président de la République.*

#### BICAMÉRALISME

— *Bibliographie.* Michel Pierre, *L'article 45 de la Constitution du 4 octobre 1958*, préface de P. Juillard, LGDJ, 1981. Une monographie exhaustive.

— *Bilan.* Du 8-9-1981 au 23-12-1981 (session d'automne « encadrée » de deux sessions extraordinaires), les conclusions de 5 CMP ont été adoptées conformes tandis que l'AN était appelée à statuer définitivement pour 9 autres textes (*BIRS*, n° 241).

Durant la 2<sup>e</sup> session extraordinaire 1981-1982 (12-1-1982 au 5-2-1982), l'AN a prononcé le « dernier mot » à quatre reprises, les 4 CMP n'ayant pas abouti (*BAN*, n° 27).

#### COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

— *Bibliographie.* P. Loquet, *Les commissions parlementaires permanentes*, thèse Lille, 1980, PUF : le tour de la question.

— *Commissions d'enquête.* L'AN a décidé le 17-12-1981 la constitution d'une commission d'enquête sur les activités du service d'action civique (proposition de M. Lajoinie (c)). Le garde des sceaux avait indiqué que

l'information ouverte à la suite de la tuerie d'Auriol ne portait pas directement sur les activités du SAC et qu'il laissait à l'Assemblée le soin d'apprécier si cette information n'était pas de nature à faire obstacle à la création de la commission (p. 5121).

En revanche la commission des lois a repoussé la demande de M. Jans (c) tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'évasion des capitaux, la commission des finances ayant décidé de constituer une *mission d'information* sur le même sujet (rapport de M. Hauteœur, n° 671). Sur la préférence donnée à la formule des missions d'information, voir les rapports n°s 462 et 669 et cette *Chronique*, n° 20, p. 181.

— *Commissions spéciales.* La procédure qui paraissait en déclin (cette *Chronique*, n° 14, p. 182) connaît un renouveau depuis la 7<sup>e</sup> législature. Outre la création par le Sénat d'une commission spéciale sur le projet de loi d'orientation autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre social, et celle par l'AN d'une commission spéciale pour l'examen du projet relatif aux conseils de prud'hommes, la déclaration par le CC de la non-conformité de certaines dispositions de la loi de nationalisation a entraîné la « résurrection » des deux commissions spéciales, antérieurement constituées, pour l'examen du nouveau projet.

#### V. Libertés publiques.

— *Information.* Dans le souci de favoriser l'information des élus (cette *Chronique*, n° 20, p. 181), M. Charles Hernu, ministre de la défense, a décidé de mettre un terme à certains errements du passé. Chaque semestre, à l'avenir, les présidents et rapporteurs des commissions de la défense et des affaires étrangères des assemblées disposeront d'un rapport concernant les commandes passées et les livraisons de matériels de guerre effectuées selon les zones géographiques. Parallèlement, lesdits commissaires seront informés de la conclusion de marchés avec l'étranger (*Le Monde*, 28-11). V. J.-F. Dubos, *Ventes d'armes : une politique*, 1974.

#### COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

— *Bibliographie.* Y. Luchaire, *L'adjoint au maire*, Librairies techniques, 1981 : une pertinente monographie.

— *Communes.* Dans la réponse à une question écrite à M. Chanfrault (s), le ministre de l'intérieur indique (*QAN*, p. 3819) qu'à ce jour, 58 *séparations* de communes engagées dans un processus de fusion ont été prononcées depuis 1975, en dépit du *silence* observé par la loi du 16-7-1971. Dans un arrêt du 22-5-1981, le CE a confirmé le bien-fondé de la pratique mise en œuvre.

— *Département de Saint-Pierre-et-Miquelon.* En vue du renouvellement du conseil général de l'archipel, l'assimilation, consécutive à la départe-

mentalisation, cède devant la spécificité. La loi 82-104 du 29-1 (p. 418) ajoute, à cet effet, un livre III au code électoral (art. L. 328 et s.) aux termes duquel ledit conseil est renouvelé *intégralement* tous les six ans (nouvel art. L. 330), selon un scrutin majoritaire de liste à deux tours, avec possibilité de *panachage* (nouvel art. L. 331) dans le cadre de chacune des deux circonscriptions (V. Rapport Rouquet, AN, n° 691).

— *Organisation particulière des TOM.* A nouveau, la méconnaissance de l'art. 74 de la Constitution (cette *Chronique*, n° 20, p. 180) a permis au CC sur saisine des députés RPR, de déclarer non conforme, pour *vice de forme* (décision 81-131 DC, 16-12, p. 3448), la disposition de loi sur l'exploration et l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins, relative à des règles de *procédure pénale*. Celles-ci ressortissent, selon sa jurisprudence (22-7-1980, cette *Chronique*, n° 15, p. 163) à l'*organisation particulière* des TOM, à l'inverse des nationalisations (décisions 81-132 DC, 16-1, p. 130).

#### CONSEIL CONSTITUTIONNEL

— *Bibliographie.* La protection des droits fondamentaux par les juridictions constitutionnelles en Europe (Allemagne fédérale, Autriche, France, Italie), Colloque d'Aix-en-Provence (févr. 1981), *Revue int. de droit comparé*, 1981, p. 251.

Notes sous 11-6 : F. Luchaire, *D*, 1981, p. 589 ; M. de Villiers, *RA*, 1981, p. 489 ; D. Turpin, *GP*, 22/24-11, p. 4.

A propos du projet de nationalisation, à titre *énonciatif* et dans l'attente de l'avalanche : F. Luchaire, La Constitution et l'indemnisation des biens nationalisés, *Le Monde*, 20/21-9, La note à payer, *ibid.*, 7/8-2 ; J. Robert, Le bloc de constitutionnalité, *ibid.*, 19-1 ; L. Philip, La loi et les principes, *ibid.*, 17-12 ; R. Pinto, Un recours improbable (à propos de la commission européenne des droits de l'homme), *ibid.*, 7-1 ; J. Rivero, Neuf sages ou neuf partisans, *La Croix*, 21-1, et F. Goguel, La primauté du droit, *Le Figaro*, 18-1.

— *Décisions.* 19-11 (p. 3178), 3-12 (p. 3309). V. *Elections.*

81-131 DC, 16-12 (p. 3448). Loi sur l'exploration et l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins. V. *Collectivités territoriales.*

81-133 DC, 30-12 (p. 3609). Loi de finances pour 1982. V. *Loi de finances.*

81-136 DC, 31-12 (p. 150) : 3<sup>e</sup> loi de finances rectificative pour 1981. V. *Loi de finances.*

81-135 DC, 31-12 (p. 151) : 4<sup>e</sup> loi de finances rectificative pour 1981. V. *Loi de finances.*

81-134 DC, 5-1 (p. 215). Loi d'orientation autorisant le gouvernement à prendre des mesures d'ordre social. V. *Habilitation législative.*

81-132 DC, 16-1 (p. 299). Loi de nationalisation. V. *Libertés publiques.*

82-139 DC, 11-2 (p. 560). Loi de nationalisation. V. *Libertés publiques.*

— *Condition de l'institution.* La décision du 16-1-1982 déclarant non conformes à la Constitution les dispositions de sept articles de la loi de nationalisation a entraîné de vives réactions des partis de la majorité. Au nom du bureau politique du PCF M. Herzog a mis en cause « le rôle », « les attributions » et « la composition » du CC (*Humanité*, 18-1). Le président du groupe socialiste, M. Joxe, a déclaré : « Nous, nous représentons le peuple. Eux représentent des hommes politiques de la majorité d'autrefois », et M. Jospin, premier secrétaire du PS, a estimé que le CC « n'est pas l'instance objective et sage qu'on nous dit, qu'elle est de droite » ; il a ajouté que le CC « ne me paraît pas appartenir à la tradition française » (*Le Monde*, 20-1). A son tour, le bureau exécutif du PS a dénoncé le caractère « politique » de la décision, tandis que les instances des partis de l'opposition s'élevaient contre la campagne dirigée contre le CC et la mise en cause des institutions (*ibid.*, 23-1). V. sur ce point l'intervention de M. Foyer, AN, 28-1, p. 652.

Tenu à plus de réserve, le Gouvernement a réagi en affirmant sa détermination : le conseil des ministres ayant décidé d'autoriser le Premier ministre à recourir à l'art. 49,3<sup>o</sup> le 20-1, M. Beregovoy a commenté cette décision en déclarant : *Nous comprenons parfaitement que, par le jeu des institutions, on soit amené à fonder telle ou telle objection dont le Gouvernement entend d'ailleurs tenir compte. Mais, a ajouté le secrétaire général de l'Elysée, quiconque se fixerait comme but d'empêcher la mise en œuvre des nationalisations voulues par la nation commettrait une grave erreur (ibid., 21-1).*

— *Conditions des membres.* Sortant de leur réserve traditionnelle, trois membres du CC se sont exprimés publiquement. Si M. Louis Gros s'est déclaré peiné des attaques visant l'indépendance et l'objectivité de l'institution, M. Gaston Monnerville a déclaré que cela ne lui faisait « ni chaud ni froid » (*Libération*, 20-1-1982). De son côté, le rapporteur de la décision, le doyen Vedel, a déclaré à l'AFP : « Nous avons été critiqués sans que jamais personne ait lu notre décision... On a insulté les juges, c'est tout » (*Le Monde*, 22-1-1982).

Le mois précédent, M. Giscard d'Estaing avait indiqué qu'il ne participerait pas aux prochains travaux du CC dont il est membre de droit (*ibid.*, 17-12-1981).

— *Procédure.* L'examen par le CC du projet de loi de nationalisation (AN, n<sup>o</sup> 384) revêt du point de vue procédural un intérêt renouvelé. Assurément, ledit projet a représenté un moment privilégié pour la réflexion juridique. La mobilisation des esprits qui s'en est suivie, est à l'origine d'un nombre élevé de consultations, dont, du reste, la première d'entre elles, à notre connaissance, remonte à la veille des élections législatives de 1978. Au surplus et de manière inédite, semble-t-il, les conseillers ont reçu une documentation imposante, sinon encombrante, émanant certes de conseils avertis mais plus encore de simples particuliers, petits actionnaires, par ailleurs. On ne s'étonnera guère, dans ces conditions, de

l'ampleur et de la valeur de l'argumentation juridique, développée respectivement par MM. Foyer et Dailly, dans les lettres de saisine du 18-1 adressées par les députés et sénateurs de l'opposition. Qu'il soit permis, cependant, de regretter à nouveau que ces dernières aient conservé un caractère confidentiel, en dehors d'extraits publiés dans la presse (V. *Le Monde*, 23-12). Qui plus est, de façon exceptionnelle, le nom du rapporteur, M. le doyen Georges Vedel, que tout désignait certes, a été connu. Ceci aura le mérite, entre autres, de favoriser une magistrale synthèse entre la doctrine et la jurisprudence (V. J. Rivero et G. Vedel, *Les principes économiques et sociaux de la Constitution : le préambule in Pages de doctrine*, 1980, t. I, p. 126). Reste, toutefois, qu'un dossier complémentaire du 7-1 sera envoyé *directement* à celui-ci par M. Dailly. Dès lors, on comprend que le groupe socialiste de l'AN ait manifesté son souci de participer à cette confrontation, par l'adresse au Conseil d'une note d'information (V. *Le Monde*, 24-12). Note jugée irrégulière, assimilée à ... une pression, par M. Millon (UDF) (*ibid.*, 3/4-1).

Ces péripéties ont le mérite de rappeler le caractère *non contradictoire* de la procédure devant le cc, à l'inverse de celle relative au contentieux électoral. La juridictionnalisation devrait donc s'accompagner en bonne logique, sous peu, de la mise en place d'une procédure *publique et contradictoire*. Faut-il rappeler, à ce propos, la définition célèbre de Maurice Hauriou : *Il n'y a de juridiction que là où il y a un litige organisé en la forme*.

A un autre point de vue, l'attention s'est portée récemment sur la signification même de la saisine. La velléité de l'opposition d'ériger insensiblement le cc en une troisième assemblée (l'utilisation de la question préalable au Sénat n'en constitue-t-elle pas, au demeurant, un signe avant-coureur ?), a été dénoncée par M. Louis Mermaz, dans un entretien au *Monde*, le 13-1 : *Je voudrais mettre en garde l'opposition contre la tentation... de s'en remettre à un constant arbitrage du CC*. Il est vrai qu'en l'absence de limites, *l'abus du recours* ne peut être écarté.

Par ailleurs, la décision 81-132 DC du 16-1 (*infra*), en dehors des 9 séances qui lui ont été consacrées, a enrichi le droit constitutionnel et parlementaire. Le cc, en déclarant *non séparables* les dispositions censurées de l'ensemble du projet déféré, pour la première fois, a déclenché une nouvelle *navette* aux contours mal définis (v. Loi) entre les pouvoirs publics. L'art. 62 de la Constitution reçoit, de la sorte, plein effet. Dans cet ordre d'idées, le Premier ministre fera usage, à l'occasion de la seconde saisine contre le projet de nationalisation, le 6-2, d'une prérogative inusitée à ce jour par le Gouvernement : celle de *la procédure d'urgence* pour statuer (art. 61, al. 3, de la Constitution).

Enfin, on observera que dans les visas de la décision 82-139 DC du 11-2, il est fait mention, contre toute attente, *avant* la Constitution, de la décision du 16-1. En revanche (théorie de l'inexistence !), elle n'apparaît pas dans les travaux préparatoires de la loi 82-155 du 11-2.

## CONSEIL DES MINISTRES

— *Composition.* Le conseil, réuni le 3-2, n'a pas siégé au complet en raison de l'absence de 3 ministres communistes (MM. Fiterman, Ralite et Rigout) qui assistaient, à Saint-Ouen, à l'ouverture du XXIV<sup>e</sup> Congrès de leur parti. En revanche, M. Le Pors, ministre de la fonction publique était présent. Il y fera même une communication sur les nécessités d'améliorer les relations entre les usagers et leur administration (V. *Le Matin*, 4-2). En dehors du cas de force majeure consécutif à la maladie ou à un déplacement à l'étranger, l'absence d'un membre du gouvernement audit conseil, pour raisons partisans (qui ne se souvient à ce propos de la conception originaire de l'art. 23 de la Constitution ?) ne connaît pas, semble-t-il, de précédents sous la V<sup>e</sup> République. Faudra-t-il demain fixer les congrès en fin de semaine ou étendre au droit constitutionnel les autorisations d'absence dans le domaine syndical, pour participer aux activités institutionnelles des partis ?

D'une façon exceptionnelle (cette *Chronique*, n° 11, p. 192), le chef de l'Etat et le Premier ministre, à l'issue du conseil ont rendu hommage à Mme Edith Cresson qui, la veille, avait été confrontée au mécontentement d'agriculteurs (*Le Monde*, 5-2).

## DROIT CONSTITUTIONNEL

— *Bibliographie.* Y. Guchet, *Eléments de droit constitutionnel*, Albatros, 1981 : une fine actualisation d'un libellé prestigieux ; D. Maus, *La pratique institutionnelle française*, FNSP, 1980-1981 et add. au 1-9-1981 ; C. Clessis, S. Rials et P. Wajzman, *Exercices pratiques de droit constitutionnel*, Montchrestien, 3<sup>e</sup> éd., 1981 ; R. Capitant ou le théoricien de la démocratie (dossier présenté par J.-P. Morelou), *Espoir*, n° 36, oct. 1981, p. 46 et s. ; J.-P. Machelon, chr. politique, *RA*, 1981, p. 535.

## ÉLECTIONS

— *Bibliographie.* D. Labbé et autres : les élections de 1981, *RFSP*, 1981, p. 951 ; D. Maus, Textes et documents relatifs à l'élection présidentielle des 26 avril et 10 mai 1981, *NED*, n° 4647-4648, 21-12.

— *Contentieux électoral.* Les élections législatives des 14 et 21-6-1981 ont donné lieu au total à 62 requêtes, intéressant 50 circonscriptions ; 53 décisions ont été rendues (outre un désistement), dont quatre d'*annulation* : Paris, 2<sup>e</sup> (manœuvre de dernière heure résultant de la distribution d'un tract auquel M. Dominati était dans l'impossibilité de répondre), Paris, 12<sup>e</sup> (affiche apposée dans la nuit précédant l'élection et introduisant

un élément de confusion et de polémique), Marne, 3<sup>e</sup> (manœuvre de nature à tromper un nombre d'électeurs suffisant pour modifier le résultat) et Seine-et-Marne, 4<sup>e</sup> (information radio-télévisée mettant en cause M. Peyrefitte sans que celui-ci puisse répondre en temps utile). Les quatre décisions font état du *faible écart de voix* séparant le candidat élu de son concurrent.

En outre, le CC a rejeté une requête visant l'élection au Sénat de Mme Le Bellegou (cette *Chronique*, n° 29, p. 199) : le requérant aurait dû saisir le TA de l'irrégularité de la composition du collège sénatorial ; il résulte de l'instruction que les autres griefs invoqués ne sont pas fondés (3-12-1981, p. 3312).

— *Elections partielles.* Suite aux décisions d'annulation du CC, 4 élections se sont déroulées, le 17-1 (*Le Monde*, 19-1). En dehors de l'absence de candidats communistes, de la participation de M. Giscard d'Estaing à la campagne de M. Dominati le 14-1 (*Le Matin*, 15-1) qui entendait ainsi renoncer à sa qualité de membre du CC, et du droit de réponse attribué à un candidat d'extrême-droite sur RFL ce même jour, le scrutin a été marqué par le succès spectaculaire, dès le 1<sup>er</sup> tour, de l'opposition. Outre M. de Bénouville, seul à retrouver son siège, trois autres RPR ont été élus : MM. Bourg-Broc (Marne, 3<sup>e</sup>), Dominati (Paris, 2<sup>e</sup>), et Peyrefitte (Seine-et-Marne, 4<sup>e</sup>). La règle traditionnellement observée, *la prime à l'invalidé*, a été écartée (cette *Chronique*, n° 8, p. 197) de la plus belle manière.

— *Vote par procuration.* Dans sa réponse à la question écrite de M. Miossec (RPR), le ministre de l'intérieur apporte une utile précision concernant le recours au vote par procuration (*QAN*, p. 2726). On observe une augmentation régulière : 75 000 votes exprimés, de la sorte, lors des élections législatives de 1973, plus de 600 000 au moment de l'élection présidentielle de 1981.

#### ENGAGEMENT INTERNATIONAL

— *Bibliographie.* J. F. Téry : concl. sous CE, 29-5-1981, Rekhou, *RDP*, 1981, p. 1707 : Mise en œuvre de la condition de réciprocité posée à l'art. 55 de la Constitution.

#### GOVERNEMENT

— *Bibliographie.* A. Rollat, La machine gouvernementale en fin de rodage, *Le Monde*, 10/11-2.

— *Composition du gouvernement Mauroy.* Didier Maus, lecteur attentif et précieux, nous indique un *erratum*. Dans le premier gouvernement Barre, le poste de ministre délégué à l'économie et aux finances fut confié à M. Michel Durafour (cette *Chronique*, n° 19, p. 176). Dont acte.

— *Condition des membres.* Les derniers ministres concernés ont renoncé à la présidence d'un conseil régional suite à la décision du chef de l'Etat (*ibid.*, p. 186) : MM. Labarrère (Aquitaine) le 27-11-1981 (*Le Monde*, 29-11), Chevènement (Franche-Comté) le 1<sup>er</sup>-2 (*ibid.*, 3-2) et Fabius (Haute-Normandie) le 8-2 (*ibid.*, 10). Désormais l'incompatibilité *de facto* est pleinement satisfaite.

Par ailleurs, en réponse à une question écrite de M. Cousté (app. RPR), concernant les membres du Gouvernement nommés ou maintenus en dépit d'un échec électoral (cette *Chronique*, n° 6, p. 204), le ministre chargé des relations avec le Parlement apporte une réponse contestable (QAN, p. 3366), en citant *pêle-mêle* certes quelques précédents (MM. Bacon en 1959, Couve de Murville et Messmer en 1967, Mme Alice Saunier-Seïté en 1978 notamment) et ceux, au surplus, de non-parlementaires, n'ayant pas subi l'épreuve du suffrage universel, devenus ministres, telles Mmes Catherine Lalumière ou Edith Cresson dans le premier gouvernement Mauroy, en mai 1981.

Enfin, suite à la *normalisation* opérée en Pologne le 13-12 et aux divergences d'appréciation portées par le PS et le PCF, le chef de l'Etat a demandé, lors de la cérémonie de présentation des vœux, le 4-1 (*Le Monde*, 5-1), aux membres du Gouvernement de *veiller à l'union nécessaire des forces politiques qu'ils représentent*. Quelques jours plus tard, un échange de propos publics entre MM. Poperen et Fiterman, ministre des transports, le 11-1 (*ibid.*, 13-1), d'une part et une appréciation peu laudative de M. Cheysson, ministre des relations extérieures, à l'égard de l'URSS, d'autre part, amenèrent derechef M. Mitterrand, selon une procédure inusitée, à préciser qu'au nom de la solidarité gouvernementale, *la France doit parler d'une seule voix*, à l'issue d'un conseil interministériel, le 12-1 (*ibid.*, 13-1).

Dans cet ordre d'idées, dans son entretien télévisé le 9-12 (*ibid.*, 11-12), le chef de l'Etat avait précisé : *J'estime que les communistes, les ministres communistes, doivent être considérés comme les autres. Au sein du Gouvernement, ils ont les mêmes droits que les autres. Les mêmes informations que les autres. Nous discutons ensemble tous les mercredis matin.*

V. *Habilitation législative, Premier ministre, Président de la République, admonestations, Responsabilité gouvernementale.*

#### HABILITATION LÉGISLATIVE

— *Bibliographie.* M. Debré, Ce bon article 38 (*Le Monde*, 20-11-1981) ; Cl. Evin, Ordonnances ou loi d'orientation (*ibid.*, 24-11-1981).

— *Loi d'orientation autorisant le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre social* (n° 82-3 du 6-1-1982, p. 194). Le recours à l'art. 38 a provoqué des « mouvements divers », le Gouvernement et sa majorité s'efforçant de minimiser la portée du dessaisissement parlementaire justifié par

« l'encombrement du calendrier des travaux parlementaires » (conseil des ministres du 18-11-1981). Ainsi s'expliquent les deux innovations de la loi d'habilitation : celle-ci est intitulée « loi d'orientation » en un mélange inhabituel des genres, et elle énumère dans le détail les « orientations » retenues. Ce dernier caractère a provoqué une bataille d'amendements et, finalement, la saisine du CC qui a précisé que l'art. 40 était applicable (v. *Irrecevabilités*), que les ordonnances ne pouvaient intervenir dans des matières que la Constitution réserve à la LO, et que les dispositions de la loi d'habilitation *ne sauraient dispenser le Gouvernement du respect des principes constitutionnels, notamment en ce qui concerne la liberté, l'égalité et le droit de propriété* (en l'absence de ratification, le contentieux des ordonnances incomberait alors au CE). D'autre part, la loi, n'autorisant pas la prise en charge par l'État de cotisations de sécurité sociale avant que les crédits nécessaires aient été adoptés par une loi de finances, elle ne méconnaît pas l'ordonnance du 2-1-1959. Enfin, elle ne méconnaît pas non plus l'art. 72, la libre administration des collectivités territoriales s'effectuant dans le cadre des principes fondamentaux déterminés par la loi, laquelle peut donc instituer un système de péréquation (cc 81-134 DC du 5-1-1982).

— *Loi autorisant le Gouvernement à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie* (n° 82-127 du 4-2-1982, p. 471). Dans un domaine plus classique, le Gouvernement a eu également recours à l'art. 38 ; mais le souci de rapidité et de commodité n'explique pas tout : les ordonnances doivent aussi permettre de surmonter les réticences de la majorité locale en dépit du statut d'autonomie (*Le Monde*, 11-12-1981). Est-ce pour atténuer cet accroc au principe que le texte prévoit que les ordonnances seront prises « après consultation de l'assemblée territoriale » dans la mesure où elles concernent l'organisation particulière du territoire, bien que M. Foyer eût naguère rappelé à propos de Mayotte qu'une telle consultation ne s'imposait pas (cette *Chronique*, n° 13, p. 202) ?

#### IMMUNITÉS PARLEMENTAIRES

— *Irresponsabilité*. De manière constante, l'acte *détachable* de l'activité parlementaire n'est pas couvert par cette immunité (cette *Chronique*, n° 16, p. 172). Dans ces conditions, M. Souvet, sénateur RPR du Doubs, a été condamné le 15-12 (*Le Monde*, 18-12), par le tribunal correctionnel de Belfort à verser des dommages-intérêts, en raison d'une déclaration publiée dans l'*Est républicain*.

— *Inviolabilité*. Une demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bladt (s), député de la Moselle (*AN*, n° 609), pour diffusion d'un tract, au cours des élections législatives, contenant selon son adversaire des imputations diffamatoires a été examinée et rejetée par la commission

*ad hoc* formée à cet effet, le 16-12 (p. 4987). Sur rapport de M. Massot (n° 619) cette dernière a, en effet, estimé que *la proximité de la fin de la session et la faible gravité des faits justifient à elles seules le maintien... de la tradition des assemblées de ne pas accorder l'autorisation de poursuites*. L'AN, en *plenum* confirmera cette appréciation, le 18-12 (p. 5148).

#### IRRECEVABILITÉS

— *Art. 40*. Les questions de recevabilité qui avaient déjà donné lieu à de vifs incidents au début de l'examen du projet de décentralisation par le Sénat (cette *Chronique*, n° 20, p. 186) ont rebondi le 16-11-1981 à propos de l'irrecevabilité financière. M. Defferre invoquant l'art. 40 « en rafales », le rapporteur général de la commission des finances, M. Blin (UC) rappela que « la tradition constante de la Haute Assemblée, tout à fait différente de celle de l'AN, est de permettre la discussion de tous les amendements, y compris ceux auxquels s'appliquerait l'art. 40. Il était de règle constante quand les amendements avaient été imprimés et distribués... de les soumettre à discussion publique même si *in fine* — et seulement alors — l'art. 40 était invoqué » (p. 2775). Après une suspension de séance, le ministre de l'intérieur adopta une position moins rigoureuse en acceptant que les auteurs des amendements puissent les défendre avant d'opposer l'irrecevabilité (v. *Le Monde*, 18-11-1981).

S'agissant de l'application de l'art. 40 aux demandes d'habilitation de l'art. 38 que contestait l'opposition, le CC a précisé que l'irrecevabilité est « instituée sans aucune réserve » et que c'est à bon droit qu'elle a été opposée à des amendements à la loi d'orientation sociale qui proposaient des mesures génératrices de dépenses (CC 81-134 DC du 5-1-1982).

#### V. Ordre du jour.

#### LIBERTÉS PUBLIQUES

— *Bibliographie*. J. Rivero, Libertés publiques et institutions judiciaires, chap. 24 du rapport général de la commission du Bilan, dont l'annexe V est consacrée à « l'Etat et les citoyens », *Doc. F.* ; G. Braibant, Droit d'accès et droit à l'information, *Mél. Charlier*, 1981, p. 703 ; M. Gratz, La liberté de l'enseignant dans l'enseignement secondaire français, *ibid.*, p. 767 ; H. Maisl, Une nouvelle liberté publique : la liberté d'accès aux documents administratifs, *ibid.*, p. 831 ; J. Roche, Regards sur le droit de grève dans les services publics, trente ans après, *ibid.*, p. 873.

Les associations de la loi de 1901, *Revue fiduciaire sept.*, n° 647 ; J. Chevallier, La légalisation des radios privées locales, *AJDA*, 1982, p. 36 ; E. Derrieux, La loi du 29-7-1881, *RDP*, 1981, p. 1501 ; P. H. Imbert, La France et la convention européenne des droits de l'homme, *Le Matin*,

11-1 ; J. Y. Vincent, La réforme de l'expulsion des étrangers par la loi du 29-10-1981, *JCP*, 1982. I. 3054, et J. Morand-Deville, Les radios privées locales, *JJA*, 22-1, p. 6.

— *Droit de propriété et nationalisation.* La « rupture avec le capitalisme » s'inscrit désormais dans les faits avec la troisième vague de nationalisations.

L'extension du secteur public à la sidérurgie (2<sup>e</sup> loi de finances rectificative pour 1981, loi 81-1050 du 27-11, p. 3235), ainsi que les prises de participation majoritaire dans les entreprises Marcel-Dassault-Bréguet-Aviation (décret du 6-11, p. 3122) et Matra (3<sup>e</sup> loi de finances rectificative pour 1981, loi 81-1179 du 31-12, p. 3) n'ont guère soulevé de difficultés, en dehors du jugement du tribunal de commerce de Paris, rendu le 22-1 (*Le Monde*, 24/25-1) admettant la contestation d'actionnaires minoritaires de Matra, qui demandaient une réévaluation de leur indemnisation sur la base dégagée par le CC dans la décision du 16-1.

A l'opposé, le projet de nationalisation (*AN*, n° 384) de 5 groupes industriels, de 2 compagnies financières et de 36 banques a suscité une âpre bataille politico-juridique dont on ne connaît guère de précédents. V. Rapports Charzat, *AN*, n° 456, et Fourcade, Chérioux et Dailly, *S*, n° 56. Mais, à son issue, la loi n° 82-155 du 11-2 (p. 566) a été promulguée dans le respect du droit. Il n'est pas douteux à cet égard, qu'à la différence des nationalisations de jadis, l'existence de *contraintes juridiques*, sous l'aspect du principe de constitutionnalité, a modifié le cours des événements. A la faveur de sa décision 81-132 DC du 16-1 (p. 339), le CC dressera un monument jurisprudentiel, contraignant l'exécutif et sa majorité, qui ne se départiront cependant à aucun moment du souci de *légalisme* (v. F. Luchaire, La note à payer, *Le Monde*, 7/8-2) à déposer un nouveau texte (*AN*, n° 696), auquel celui-là donnera son aval, par une décision 82-139 DC du 11-2 (p. 560). En un mot la confrontation directe entre le chef de l'Etat et le CC a été soigneusement évitée comme le montre, à l'évidence, le choix en faveur d'une *nouvelle lecture* (v. *Le Matin*, 22-1).

En l'occurrence, le juge s'est livré à une conciliation subtile entre la satisfaction de l'intérêt général qui ressort à l'appréciation du législateur et la protection de la hiérarchie des normes ou, si l'on préfère, l'Etat de droit, dont il est l'interprète et le protecteur. Autrement dit, sans tomber dans le travers du gouvernement des juges, le CC s'est livré cependant à une habile construction, au titre du *contrôle minimum*, lui permettant de contenir le pouvoir politique. Le juge de la constitutionnalité ne s'est pas détourné, pour autant, de celui de l'opportunité. Somme toute, le pouvoir discrétionnaire du législateur peut s'exercer... sous le contrôle discrétionnaire du juge ou peu s'en faut. Un examen de la décision du 16-1, dont on soulignera, par ailleurs, l'élégance du style et la pertinence du raisonnement, ne peut dissiper ce sentiment.

Si l'on néglige les moyens de procédure articulés dans la saisine (méconnaissance des articles 40 et 74 de la Constitution ou de certaines dispositions de l'ord. du 2-1-1959), on regrettera, cependant, que dans la

perspective de la seconde saisine, le CC n'ait pas été amené à se prononcer dans sa décision du 11-2 (p. 560) sur la conformité de la procédure du *renvoi* aux pouvoirs publics (v. *Loi*), on envisagera au fond les trois questions soulevées. A savoir : le *principe* des nationalisations, leur *champ d'application* et leur portée sous l'aspect de l'*indemnisation*.

Concernant le *principe* des nationalisations, la décision donne une satisfaction immédiate à la majorité gouvernementale puisqu'elle fait application de la jurisprudence du 15-1-1975 en matière d'interruption volontaire de grossesse (*GD*, 2<sup>e</sup> éd., p. 299) et plus particulièrement de celle des 19/20-1-1981, sécurité et liberté (cette *Chronique*, n<sup>o</sup> 17, p. 206) invoquée lors des débats par le garde des sceaux et le rapporteur M. Charzat (s) (*ibid.*, n<sup>o</sup> 20, p. 185) : *l'appréciation portée par le législateur de la nécessité de nationalisation... ne saurait, en l'absence d'erreur manifeste, être refusée*. On notera l'*unification* des démarches contentieuses en droit public, que nous appelions ici de nos vœux (*ibid.*, n<sup>o</sup> 4, p. 187), déjà esquissée sur ce point par la décision sécurité et liberté qui avait réservé de la même manière l'hypothèse de dispositions *manifestement contraires* à la nécessité des peines. Le juge constitutionnel réaffirme donc son souci de ne pas entrer en conflit avec le législateur sur le terrain politique et de s'en tenir, en principe, au contrôle de conformité.

Mais après la rose, les épines. Cette motivation désormais classique s'inscrit dans une *mise en perspective* de la Déclaration de 1789 et du préambule de 1946 qui en restreint singulièrement la portée. En clair, le juge s'attache à replacer dans l'environnement constitutionnel le droit de propriété et la nationalisation. La relation établie entre le *principe* et l'*exception* constitue l'innovation principale de la décision, à bien des aspects.

Cette dernière s'emploie, d'une manière insistante, à la limite, à vérifier le maintien de la valeur constitutionnelle de la Déclaration de 1789 et tout particulièrement des articles 2 et 17 relatifs au droit de propriété que l'on jugeait plus ou moins occulté par le préambule de 1946 (al. 9). Or, il n'est en rien démontre le CC dans des termes qui fleurent bon le *libéralisme individualiste*.

Le peuple français a *rejeté* le 5-5-1946 un projet de déclaration d'inspiration *socialisante* (art. 35 et 36) qui prétendait *remplacer* le texte de 1789 (v. J. Rivero et G. Vedel, art. précité, p. 94). En revanche, il a proclamé son *attachement* à ce dernier en approuvant, par voie référendaire, les Constitutions de 1946 et de 1958 qui s'y réfèrent *explicitement*. Quant au préambule de 1946, loin de périmé les principes de 1789, il *tend seulement à compléter ceux-ci par la formulation des principes politiques, économiques et sociaux particulièrement nécessaires à notre temps*, selon la fameuse circonlocution. Il résulte de ce qui précède, qu'une conclusion s'impose : les principes de 1789 ont, selon une formulation inédite, *pleine valeur constitutionnelle tant en ce qui concerne le caractère fondamental du droit de propriété dont la conservation constitue l'un des buts de la société politique... qu'en ce qui concerne les garanties données aux titulaires de ce droit et les prérogatives de la puissance publique*. Le CC ne s'en tient pas là. Il complète

sa démonstration avec quelque hardiesse, en embrigadant, d'une part, le droit naturel, l'article 2 de ladite Déclaration range, en effet, le droit de propriété parmi *les droits naturels et imprescriptibles de l'homme*, et invoquant, d'autre part, la *liberté* qui, selon les termes heureux de l'article 4, *consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui*. Et d'affirmer que celle-ci *ne saurait... être préservée si des restrictions arbitraires ou abusives étaient apportées à la liberté d'entreprendre*. Somme toute, au couple ancien *propriété privée - expropriation*, répond donc le couple moderne *liberté d'entreprendre - nationalisation* qui complète l'*aggiornamento* de 1946 en subordonnant dans les deux cas à l'intérêt général les limitations apportées aux droits et libertés. On relèvera, au passage, que la liberté économique ou la *liberté d'entreprendre*, selon une formulation nouvelle, se ramène à une *liberté-gigogne*, dont la liberté du commerce et de l'industrie, dépourvue de valeur constitutionnelle (cette *Chronique*, n° 20, p. 189) constitue, tout au plus, l'un des éléments.

Au total, l'alinéa 9 du préambule de la Constitution de 1946 autorisant les opérations de nationalisation, estime le juge, *n'a ni pour objet ni pour effet de rendre inapplicables... les principes sus-rappelés de la Déclaration de 1789*. Il croit devoir rappeler que si, au titre de l'article 34 de la Constitution, les nationalisations ressortent à la compétence de la loi, *cette disposition ne saurait dispenser le législateur... du respect des principes et des règles de valeur constitutionnelle qui s'imposent à tous les organes de l'Etat*. Un *cran d'arrêt*, selon M. Jean Rivero (Neuf sages ou neuf partisans ?, *La Croix*, 21-1) est mis, de la sorte, à son pouvoir.

La déclaration de conformité se trouve ainsi assortie de réserves qui ont valeur d'*avertissement* : l'appréciation par le législateur de la nécessité publique justifiant la nationalisation ne s'impose que pour autant que *les transferts de biens et d'entreprises ne restreindraient pas le champ de la propriété privée et de la liberté d'entreprendre au point de méconnaître les dispositions précitées de la Déclaration de 1789*. En d'autres termes, si une majorité entend changer les bases de la société française, il lui faudra procéder au préalable à une révision de la Constitution afin de restreindre explicitement le renvoi à la Déclaration de 1789 : tant que celle-ci figure dans le Préambule, elle trace une limite réelle à l'entreprise de socialisation. V. F. Goguel, La primauté du droit, *Le Figaro*, 18-1.

Sous le bénéfice de ces réserves, le CC examine les griefs formulés à l'encontre du *champ d'application* de la loi.

En premier lieu, le principe d'égalité ne saurait être utilement invoqué, s'agissant des sociétés industrielles et des compagnies financières, selon une jurisprudence constante, en raison des *caractères spécifiques* attachés à chacune d'entre elles.

S'agissant des banques, compte tenu du critère retenu par le législateur (inscription sur la liste nationale du crédit, détention d'un milliard de francs de dépôt), le juge estime que le principe d'égalité, tout d'abord, *n'est pas moins applicable entre les personnes morales qu'entre les personnes physiques*, ensuite, de manière traditionnelle qu'il *ne fait pas obstacle à ce*

*qu'une loi établisse des règles non identiques à l'égard de personnes se trouvant dans des situations différentes, mais qu'il ne peut en être ainsi que lorsque cette non-identité est justifiée par la différence de situation et n'est pas incompatible avec la finalité de la loi.*

En conséquence, le législateur est fondé à soustraire de la nationalisation, les banques dont les dépôts sont *inférieurs* au critère retenu, ainsi que celles dont les statuts comportent des éléments *spécifiques*, c'est-à-dire ayant le statut de sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie ou celui de maison de réescompte. En revanche, la loi établit une *discrimination* infondée, encourageant la censure du juge, à l'égard de trois banques dont la majorité du capital social appartient à des sociétés de caractère mutualiste ou coopératif. La condition de *non-identité* ne se vérifie ni par des caractères *spécifiques de leur statut ni par la nature de leur activité ni par des difficultés éventuelles dans la loi*. Le CC obligera, sur ce point, le législateur, à l'occasion de la « *nouvelle lecture* » à respecter son propre critère en *étendant* le champ des nationalisations provisoirement... jusqu'au vote prochain d'une loi tenant compte du particularisme desdites banques (art. 51 de la loi de nationalisation).

Enfin, pour surprenant que cela puisse paraître, les banques étrangères soumises au *même régime juridique* que les banques françaises échappent à la nationalisation, pour des raisons d'*opportunité*, que le juge se refuse à examiner, *en prenant motif des risques de difficultés...* sur le plan international. Bref, ce dernier a *fait passer l'intérêt national avant le principe d'égalité* selon M. Couve de Murville (RPR) (AN, p. 542).

Dans cet ordre d'idées, le CC devait censurer les modalités initialement arrêtées par le législateur concernant l'*aliénation* des participations détenues par les sociétés nationalisées dans des filiales exerçant leur activité à l'étranger. Cette possibilité laissée à la libre appréciation des organes desdites sociétés a été jugée contraire à l'art. 34 de la Constitution qui réserve à la *loi* le soin de fixer les règles en la matière.

Reste une dernière question à envisager : *quid* de l'*indemnisation* résultant de la privation du droit de propriété ? L'art. 17 de la Déclaration requiert, de façon classique, une *juste et préalable indemnité*.

Le juge indique, selon le droit commun, que les actionnaires des sociétés ont *droit à la compensation du préjudice subi par eux, évalué au jour du transfert de propriété*. Ce qui l'autorise au passage à censurer la disposition de la loi qui privait les anciens actionnaires des dividendes qu'ils auraient perçus au titre de l'exercice 1981.

Au surplus, sans entrer dans les détails techniques du mode *initial* d'indemnisation, résultant d'un multicritère, le CC se livre à un examen minutieux de ses *conséquences pratiques* pour conclure qu'il entraîne des *inégalités de traitement et, dans nombre de cas, une sous-estimation substantielle*. Qu'en conclure ? Sinon que le juge, qui s'était refusé à contrôler la *nécessité publique* dont l'appréciation appartient au législateur, n'a pas témoigné la même réserve en ce qui concerne le caractère *juste* de l'indemnité. Il est ainsi amené à *dépasser* la vérification de la conformité formelle

et, juge de la constitutionnalité de la loi, à se faire juge du fond. Peut-on dire qu'il a estimé que le législateur avait commis une *erreur manifeste d'appréciation* ? L'affirmer n'est pas certainement erroné.

En fin de compte, le législateur accordera un *surcroît* d'indemnisation fondé sur le *seul* cours de bourse, majoré de l'inflation constatée en 1981. S'agissant des banques *non cotées* en bourse, la détermination de la valeur d'échange sera confiée à une commission nationale d'évaluation selon les règles fixées à l'art. 18 de la loi. Procédure que le CC devait confirmer (décision 82-139 DC du 11-2, p. 562). V. *Le Monde*, 20/21-1.

Quant au caractère *préalable* de l'indemnisation, le juge s'accorde à reconnaître que les modalités de règlement prévues l'assurent *suffisamment*.

Cette *décision protectrice des épargnants*, selon M. Foyer (*Le droit, le pouvoir et la liberté, Le Figaro*, 18-1) apparaît, en définitive, comme celle de l'*impossible conciliation*, au plan des principes, entre la démocratie et, si l'on ose dire, la nomocratie.

— *Informatique et libertés*. Un décret n° 81-1142 du 23-12 (p. 3511) institue des contraventions de police de la 5<sup>e</sup> classe en cas de violations de certaines dispositions de la loi du 6-1-1978.

Par ailleurs, la CNIL est intervenue le 15-12 (*Le Monde*, 17-12) auprès des ministres concernés à propos de fichiers clandestins détenus par la gendarmerie et la police.

— *Liberté d'expression*. Deux décrets n° 82-49 et 50 du 20-1 (p. 327, précisent des modalités d'application de la loi Fillioud (cette *Chronique*) n° 20, p. 188).

Cependant, l'aménagement du monopole ne s'étend pas, à ce jour, à la télévision. A preuve, la saisie de la première télévision *sauvage*, Canal 35, à Paris, le 13-1 (*Le Matin*, 14-1) et *Le Monde*, 13 et 15-1).

— *Liberté de manifestation*. La loi n° 81-1134 du 23-12 (p. 3499), issue de *propositions* de M. M. Bocquet (c) et Jospin (s), abroge celle du 8-6-1970, dite *loi anticasseurs* (v. Rapport Marchand, AN, n° 559) dont la constitutionnalité était contestée à propos de la notion de responsabilité pénale *collective* (ancien art. 314 du code pénal).

V. *Autorité judiciaire, Conseil constitutionnel, Loi, Président de la République*.

## LOI

— *Bilan législatif*. Du 8-9-1981 au 23-12-1981, 34 lois (dont deux propositions) ont été adoptées définitivement ; l'une d'entre elles, censurée par le CC, n'a pas été promulguée (v. ci-dessus) et elle a été reprise pendant la 2<sup>e</sup> session extraordinaire 1981-1982 (12-1 au 5-2-82) qui a vu l'adoption définitive de 5 projets au total.

— *Nouvelle lecture après déclaration de non-conformité*. C'est la première fois que le CC décide, dans ces conditions, que des dispositions contraires à

la Constitution sont *inséparables de l'ensemble de la loi* (16-1-1981, nationalisation), ce qui empêche la promulgation de celle-ci en vertu de l'art. 22 de l'ord. 58.1067. L'art. 23 de cette même ordonnance disposant que, dans le cas où la disposition contraire à la Constitution est séparable, le Président de la République peut soit promulguer la loi sans cette disposition, soit « demander aux chambres une nouvelle lecture », il en résulte que lorsque la disposition est inséparable et que le chef de l'État ne renonce pas à la promulgation, il lui faut demander une *nouvelle lecture*. Mais une nouvelle lecture *de quoi* : de l'ensemble ou des dispositions condamnées ? L'art. 10, al. 2 de la Constitution qui prévoit que le PR peut demander « une nouvelle délibération de la loi ou de certains de ses articles » distingue les deux possibilités et on aurait pu concevoir que la nouvelle lecture ne concernât que les articles non conformes : on aurait alors appliqué l'art. 116 du règlement de l'AN et l'art. 27 de celui du Sénat qui mettent en œuvre l'art. 10, al. 2. Le terme de « lecture » ne s'y opposait pas car, outre qu'il est synonyme de « délibération » (E. Pierre, *Traité*, n° 813), la lecture porte sur les dispositions restant en discussion et non sur celles qui sont définitivement acquises.

Le Gouvernement n'a cependant voulu prendre « aucun risque constitutionnel » : après avoir consulté le CE qui a estimé qu'il fallait « présenter au vote du Parlement l'ensemble du texte » (M. P. Mauroy, *AN*, 29-1-1982, p. 551), il a déposé un *nouveau projet* (n° 696) reprenant les dispositions de l'ancien à l'exception des articles condamnés et des modifications entraînées par la nouvelle rédaction. Ce n'est donc pas « une nouvelle lecture » à laquelle a procédé le Parlement mais bien un *examen complet*, avec CMP et dernier mot de l'AN. La question des droits du Sénat au cas (vérifié) où les deux chambres ne parviendraient pas à un texte conforme après une seule lecture peut expliquer cette prudence. Il serait souhaitable que les assemblées prennent l'initiative de compléter leur règlement à ce propos, ne serait-ce que pour amener le CC à se prononcer.

— *Planification et loi*. Le vote parlementaire n'a pas pour effet de donner un caractère législatif au Plan, qui se présente comme un document annexé au projet de loi d'approbation ; pour cette raison, le Plan ne pouvait être amendé et les modifications souhaitées par les assemblées étaient reprises par le Gouvernement sous forme de lettre rectificative. Innovation contestable, la loi 82-6 du 7-1-1982 (p. 222) approuve le Plan intérimaire sous réserve que les « nouvelles dispositions » adoptées par amendement et énumérées à l'art. 1 soient insérées dans le document annexé. On s'interroge sur la nature juridique de ces prétendues « dispositions » qui constituent plutôt une *injonction* adressée au Gouvernement.

V. *Conseil constitutionnel*.

V. *Commissions*.

V. *Question préalable*.

V. *Responsabilité du Gouvernement*.

## LOI DE FINANCES

— *Conformité de la loi de finances de l'année pour 1982.* Comme à l'accoutumée, le CC s'est prononcé, le 30-12 (décision 81-133 DC, p. 3609) sur la validité de diverses dispositions, suite aux requêtes des députés UDR et RPR. Toutefois, et à bon droit, il avait frappé d'*irrecevabilité* la saisine de M. Labbé (RPR) qui en mettait en cause d'autres, *sous sa seule signature*.

Selon une jurisprudence classique, le juge repousse l'argumentation avancée. Il déclare, entre autres, que l'art. 13 de la Déclaration de 1789 a été respecté concernant l'impôt sur la fortune : *Il appartient au législateur de déterminer, dans le respect des principes constitutionnels... les règles selon lesquelles doivent être appréciées les facultés contributives des redevables.* A un autre point de vue, l'art. 17 de ladite Déclaration n'a pas été méconnu dès lors qu'*aucune règle constitutionnelle n'impose l'indemnisation des sujétions subies par une entreprise du fait du contrôle fiscal.*

En conséquence, la loi 81-1160 du 30-12 (p. 3559) a été promulguée, non sans quelque hésitation ou irritation du chef de l'Etat (v. *Le Canard enchaîné*, 3-2). Par suite, en effet, d'une inadvertance, le montant du droit de timbre sur les passeports s'avère différent selon les art. 12.VI.2 (p. 3542) et 41.IV (p. 3457). Le Premier ministre, celui du budget et le président de l'AN ont été tancés à cette occasion (v. A. Rollat, La machine gouvernementale en fin de rodage, *Le Monde*, 11-2). Et maintenant que faire ? Une *nouvelle délibération* (art. 10, al. 2 de la Constitution), en tant que procédure en rectification matérielle ? (v. G. Berlia, in *Droit public interne et international*, 1980, p. 50). L'éventualité ayant été écartée, ne reste plus, en définitive, que la première loi de finances rectificative... pour 1982.

— *Conformité des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lois de finances rectificatives pour 1981.* La décision 81-136 DC (p. 150) rendue, le 21-12, par le CC sur requête des députés de l'opposition, à propos du 3<sup>e</sup> collectif revêt un intérêt au plan procédural. Le juge écarte, tout d'abord, deux *cavaliers budgétaires* dans un souci d'*authenticité* juridique, conformément à une jurisprudence constante (cette *Chronique*, n<sup>o</sup> 1, p. 220) : les articles 21 et 25, relatifs à la composition de la commission de la concurrence et la rémunération des porteurs de parts de sociétés coopératives et mutualistes. Il interprète à nouveau la portée de l'art. 45 de la Constitution (cette *Chronique*, n<sup>o</sup> 20, p. 180) en précisant, qu'en dehors des restrictions constitutionnelles, *il ne prévoit pas de limitation à l'exercice du droit d'amendement*, tant que le gouvernement n'a pas demandé à l'AN de statuer définitivement.

Quant au 4<sup>e</sup> collectif (*le collectif agricole*), le CC repousse une nouvelle requête dans une décision du même jour (81-135 DC, p. 151). Il estime que les dispositions visées de l'ord. du 2-1-1959 ont été respectées par le législateur, qu'il s'agisse de la procédure facultative du fonds de concours qui revêt de surcroît un caractère réglementaire ; qu'il s'agisse

de la possibilité offerte aux SAFER de se voir confier la gestion d'immeubles dépendant du domaine de l'Etat, disposition relevant bien d'une loi de finances, en raison de son incidence sur les recettes domaniales, et nullement d'un cavalier budgétaire.

#### OPPOSITION

— *Les droits de l'opposition.* Le rapport de M. Alpbandéry (UDF) sur les crédits du ministre chargé des relations avec le Parlement (n° 470, examen de 18-11-1981, p. 3904) dresse un bilan de la pratique depuis la 7<sup>e</sup> législature, notamment en matière de questions au Gouvernement (remise en cause du partage égal) et de répartition des rapports budgétaires (diminution de plus de 40 % du volume du budget rapporté par l'opposition). Il suggère qu'un quota soit réservé à ses propositions de loi dans l'inscription à l'ordre du jour.

#### V. Questions au Gouvernement.

— *Contrôle des fonds secrets.* Rappelant les protestations de la majorité, lorsqu'elle était dans l'opposition, au sujet de l'absence d'information sur l'utilisation des « fonds spéciaux », M. Toubon (RPR) défendit le 18-11-1981 un amendement tendant à en organiser le contrôle (p. 3922). Le rapporteur, M. Anciant (s), lui répondit : *Pendant vingt-trois ans, l'ancienne majorité a eu le contrôle des fonds secrets. C'est maintenant notre tour : ainsi le veut la tradition républicaine* (v. *Le Monde*, 20-11-1981).

#### V. Conseil constitutionnel.

#### ORDRE DU JOUR

— *Retrait d'un projet.* Un amendement prévoyant de réserver à un président de TA un emploi sur quatre de conseiller d'Etat au tour extérieur fut jugé le 17-12-1981 irrecevable par le garde des sceaux, en ce qu'il était d'ordre réglementaire et sans rapport avec l'objet du projet examiné (nomination de référendaires au CE) ; déclaré recevable par l'AN, M. Badinter s'opposa alors à son adoption en considérant qu'il empiétait sur les prérogatives du Président de la République. Après une suspension de séance demandée par le groupe socialiste, l'amendement fut cependant adopté et le garde des sceaux retira alors le projet (p. 5140).

#### PARLEMENT

— *Bibliographie.* J. Bourdon, *Les assemblées parlementaires sous la V<sup>e</sup> République*, NED, oct. 1981, 2<sup>e</sup> éd. mise à jour.

— *Fonctionnement.* Une observation présentée par M. Alpbandéry, rapporteur du budget du ministre chargé des relations avec le Parlement, et

adoptée par la commission des finances, souhaitait que « le Gouvernement constitue un groupe de travail, comprenant des parlementaires, des universitaires et des fonctionnaires, lequel aurait pour mission d'examiner les conditions de fonctionnement des principaux parlements étrangers et de faire des propositions, compte tenu des informations recueillies, sur les réformes à conduire pour permettre au Parlement d'exercer ses prérogatives avec le maximum d'efficacité » (n° 470, p. 17). En séance, le 18-11-1981, M. Stasi, qui présidait, informa l'Assemblée que M. Mermaz avait attiré l'attention de la conférence des présidents sur cette observation et que la conférence avait estimé que celle-ci *empiète sur les attributions des organes compétents selon nos institutions, et notamment du bureau, de la conférence des présidents et de la commission chargée des lois constitutionnelles et organiques ainsi que du règlement* (p. 3905).

— *Information. V. Commissions parlementaires.*

#### PARLEMENTAIRE EN MISSION

— *Nominations.* De manière ordinaire, M. Sérusclat (sénateur) a été nommé auprès du ministre de la santé, par un décret du 15-12 (p. 3418). Cependant, l'institution amorce, d'un certain point de vue, un tournant déjà perceptible (cette *Chronique*, n° 29, p. 192) avec la désignation en cette qualité de M. Nucci, vice-président de l'AN, le conseil des ministres entendu, dans l'emploi de haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et dépendances (décrets des 8 et 18-12, p. 3551 et 3472). Cette nomination sans précédent sous la V<sup>e</sup> République renoue en revanche avec une tradition. En un mot, elle *sent l'Empire*, comme jadis au temps de la résidence générale au Maroc (Steege en 1922) ou du Gouvernement général de l'Algérie (Naegelen en 1948 et M. Soustelle en 1954). V. G. Zalma, *Le parlementaire en mission dans les institutions françaises*, 1980, p. 32.

La généralité des termes de l'art. 104 du code électoral autorise, à dire vrai, certes le rattachement d'un parlementaire à un membre du Gouvernement, mais aussi à ce dernier pris collégialement. A la réflexion, il est permis de songer également à une mission à la présidence de la République. On croit savoir que cette situation existe depuis peu, du reste.

#### PARTIS

— *Rôle.* Répondant aux vœux du Premier ministre, M. F. Mitterrand a souhaité voir les membres du Gouvernement « veiller à l'union nécessaire de toutes les forces politiques qu'ils représentent » (*Le Monde*, 5-1-1982). V. *Premier ministre.*

A la suite des propos de M. Fiterman, ministre d'Etat, répondant à M. Poperen, « numéro 2 » du PS, au sujet de l'affaire polonaise, M. Beregovoy,

secrétaire général de l'Elysée, a précisé qu'il s'agit « d'une affaire qui concerne le PC et le PS » et a ajouté : « les ministres ne sont pas les représentants des partis » (*ibid.*, 13-1-1982. V. cette *Chronique*, n° 19, p. 183).

#### PREMIER MINISTRE

— *Autorité*. A propos du rythme du *changement* à mettre en œuvre, M. Pierre Mauroy a repoussé, le 30-11 (*Le Monde*, 1<sup>er</sup>-12), l'idée d'une *pause*, terme valorisé s'il en est !, lancée la veille par M. Delors, ministre de l'économie et des finances (v. *ibid.*, 5-12).

— *Distinction et considération*. A l'image de M. Giscard d'Estaing, une coutume serait-elle en voie de formation ?, le chef de l'Etat a remis, le 25-11 (*Le Monde*, 26-11) les insignes de grand-croix de l'ordre du mérite à son Premier ministre, à l'issue d'un semestre, tels jadis MM. Chirac et Barre. *Cette distinction*, a-t-il tenu à préciser... *ne répond... pas à l'observance d'un rite. Elle souligne la volonté que j'ai de marquer la confiance que j'ai dans votre manière d'assumer votre charge* (*ibid.*, 21-11). Ultérieurement, dans le cadre de son entretien télévisé le 9-12 (*ibid.*, 11-12), M. Mitterrand rendra un hommage remarqué à M. Mauroy : *Le Premier ministre a la responsabilité du Gouvernement par définition... C'est un homme qui a... beaucoup de qualités de travail, de constance, de volonté, qui a une très grande expérience politique... J'ai une très grande confiance en lui aussi. Son rôle est éminent, c'est même un rôle prééminent, mais bien entendu, lorsqu'il s'agit de décider dans un moment difficile c'est à moi qu'il incombe de décider. Alors il doit n'y avoir qu'un seul langage.*

#### V. Gouvernement, Président de la République.

#### PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

— *Bibliographie*. J.-P. Payre, Pouvoirs discrétionnaires et compétences liées du Président de la République, *RDP*, 1981, p. 1613 ; Cl. Weill, Le système Mitterrand, *Le Matin*, 11/13-1 ; Dictionnaire du mitterrandisme, *Libération*, 5/7-1.

— *Condition*. Comme il en avait pris l'engagement (cette *Chronique*, n° 19, p. 184), M. F. Mitterrand a fait publier le 15-12-1981 un bilan de santé (*Le Monde*, 16-12). Le chef de l'Etat a indiqué qu'il ne comptait pas siéger au cc à l'issue de son mandat (*Quotidien de Paris*, 14-1-1982).

— *Coprince des vallées d'Andorre*. En application d'un décret des coprinces du 15-1-1981, le processus de modernisation des institutions andorranes a été entamé. Pour la première fois depuis sept siècles, un Premier ministre a été élu le 4-1 (*Le Monde*, 10/11-1-1982). On nous a fait d'autre part observer (cette *Chronique*, n° 20, p. 193) que ce ne sont pas les

*viguiers* mais le *syndic* et le *vice-syndic* qui prêtent serment, et que la *questia* s'élève non à 960 F mais à 1 920 F...

— *Fonction : président de tous les Français ?* Interrogé le 9-12-1981 à la télévision, M. F. Mitterrand a évoqué ses précédentes : *Il a bien fallu que chacun d'eux se détermine et choisisse une politique qui ne pouvait pas avoir l'assentiment de l'unanimité des Français (...). Rechercher le rassemblement des Français ne peut pas être confondu avec l'unanimité. Moi, je veux ce rassemblement... pour que tous les Français se reconnaissent dans la politique de la France. Oui, mais j'ai le devoir d'appliquer une politique voulue par la majorité des Français, et c'est ça la démocratie. Je veux que cette politique soit mise en œuvre, puisque la majorité l'a voulue, et que la minorité la refuse ne m'empêchera pas de l'exécuter, étant entendu que je crois (...) qu'en fin de compte je sers l'immense majorité des Français en agissant de la sorte. Ma finalité c'est de faire que tous les Français, devant l'histoire, se reconnaissent dans ma fonction... Lorsque vous m'interrogez, vous avez le droit de me mettre en cause, parce que la politique pratiquée par le Gouvernement m'engage au premier chef. Je suis le premier responsable de la politique française (Le Monde, 11-12-1981).*

— *Admonestations.* « Le Premier ministre et les ministres doivent exécuter la politique définie par le Président de la République dès lors que le Président de la République a pour devoir de mettre en œuvre le programme sur lequel il a passé contrat avec la nation », a rappelé M. F. Mitterrand dans son entretien du 9-12-1981, ajoutant qu'il n'a pas « à arbitrer entre des ministres et même entre des ministres et le Premier ministre ». Il était interrogé sur la controverse soulevée par les propos de M. Delors sur la « pause » dans l'annonce des réformes.

En revanche, le chef de l'Etat a été plus précis à propos de l'initiative du ministre de la communication critiquant une émission télévisée : « Je pense que ne je l'aurais pas fait » (*Le Monde*, 11-12-1981).

Trois autres ministres ont été visés par un rappel à l'ordre présidentiel : *Le Président de la République a rappelé que la politique extérieure relève de sa responsabilité directe et qu'il lui appartient que la France parle d'une seule voix sur ces problèmes*, a indiqué M. Beregovoy, secrétaire général de l'Élysée, à l'issue du conseil consacré à la Pologne le 12-1. Officieusement, on indiquait que ces propos concernaient les déclarations peu concordantes de MM. Cheysson, Fiterman et Jobert (*ibid.*, 14-1-1982).

— *Présentation des vœux.* Le chef de l'Etat en présentant ses vœux à la nation le 31-12 (*Le Monde*, 2-1) ne s'est pas limité à des propos de circonstance. A l'instar de son prédécesseur qui, en 1979, avait prononcé le mot de *guerre*, il s'est placé sur un terrain éminemment politique : *Chacun sait... que 1981 aura été l'année du changement que la France a voulu et que son peuple, le 10 mai, m'a chargé de conduire, avec le concours du Gouvernement de la République et de l'AN issue des dernières élections.*

Au surplus, M. Mitterrand consacre la *coutume* formée à partir de 1976 par M. Giscard d'Estaing, la vie constitutionnelle ne procède-t-elle pas, au demeurant, par *sédimentation* ?, selon laquelle la cérémonie des vœux des corps constitués se déroule après le premier de l'an. Toutefois, le cérémonial innovera. Après la réception de ceux-ci le 4-1 (*ibid.*, 6-1) celle des *forces vives de la nation* (présidents des conseils généraux et régionaux, représentants des organisations syndicales et professionnelles, etc.), s'ensuivra le lendemain. Au-delà de la courtoisie, le chef de l'Etat marquait ainsi sa volonté de parfaire l'*Etat contractuel* qu'il entend réaliser (*ibid.*).

— *Interventions.* M. F. Mitterrand a écrit à M. Pavel Tigrid pour lui révéler la protestation de la France auprès de la Tchécoslovaquie, à la suite d'« écoutes » organisées en France à la rédaction de la revue *Témoignage* par les services tchécoslovaques (*Le Monde*, 23-1-1982).

A propos des grands projets parisiens, outre l'Institut du monde arabe (*ibid.*, 26-11-1981), v. « Les chantiers du Président » (*ibid.*, 12 et 14-1-1982 et 9-2-1982) et la visite du maire de Paris à l'Élysée le 11-2 (*ibid.*, 13-2).

— *Réunions.* Le chef de l'Etat a présidé, le 22-12-1981 (*Le Monde*, 22-12), le *Conseil de politique nucléaire extérieure*, dont la composition a été récemment modifiée (cette *Chronique*, n° 20, p. 193). Il a présidé le 2-2-1982 un « séminaire » gouvernemental consacré aux finances publiques auquel participaient, outre le P.M., onze ministres (*Bulletin quotidien*, 3-2).

— *Collaborateurs du chef de l'Etat.* Contrairement à la tradition en vertu de laquelle ils n'intervenaient pas publiquement, les collaborateurs de M. F. Mitterrand participent à des manifestations et s'y expriment. Outre M. Beregovoy, secrétaire général de l'Élysée, qui a clôturé le colloque organisé par le Syndicat national de la petite et moyenne industrie en annonçant que la représentativité de celui-ci serait reconnue conformément à l'engagement du chef de l'Etat (*Le Monde*, 25-11-1981), M. J. Attali, conseiller spécial, a été l'invité du *Club de la presse* d'Europe 1 le 16-1-1982. Ses propos ont d'ailleurs donné lieu à un incident diplomatique avec l'Arabie Saoudite.

M. Attali ayant précédemment été mis en cause ès qualités à l'an 10-12-1981 par M. Toubon (RPR), qui avait cité un extrait de ses ouvrages, M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, déclare alors : « Je ne puis admettre que M. le Président de la République soit mis en cause de la sorte dans cette enceinte » (p. 4624).

#### QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

— *Partage égal ou équivalent ?* Dans une question écrite, M. Cousté (RPR) rappelle au ministre chargé des relations avec le Parlement qu'il n'avait

pas trouvé normal que le président du groupe socialiste ait refusé un partage égal du temps des questions. M. Labarrère précise dans sa réponse que la solution adoptée pour la séance du 15-7-1981 (cette *Chronique*, n° 19, p. 186) avait fait l'objet d'un nouvel examen par la conférence des présidents du 29-9-1981 qui a retenu, « à sa demande expresse, une solution permettant à la majorité et à l'opposition de disposer d'un temps de parole équivalent » (AN, Q, p. 3739. V. cette *Chronique*, n° 20, p. 195).

#### QUESTION PRÉALABLE

— *Utilisation.* A l'exception notable et évidente du projet de loi en matière de décentralisation (cette *Chronique*, n° 20, p. 199), le Sénat a décidé en votant la *question préalable* qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre la délibération (art. 44, al. 3 du règlement) sur les projets essentiels à chacune des lectures : nationalisation les 23-11 et 4-2 ; habilitation législative en matière sociale le 21-12 et plan intérimaire le 22-12.

Il y a lieu de préciser que ce faisant, le Sénat a accéléré, de manière *objective*, la procédure législative. Songeons au projet de nationalisation. Toutefois, cette attitude a été dénoncée, en termes voilés certes, par le président Poher (v. Sénat), sans perdre de vue le fait qu'elle aboutit à conférer un rôle accru au CC.

#### V. Conseil constitutionnel, Sénat.

#### QUORUM

L'application de l'art. 61 du règlement avait été demandée par M. Deferre au nom du groupe socialiste le 19-11-1980 (cette *Chronique*, n° 17, p. 214). Le 1-12-1981 c'est M. Gaudin, président du groupe UDF, qui réclama la vérification du quorum au cours de l'examen en deuxième lecture du projet de nationalisation, pour protester contre la volonté du groupe socialiste de terminer une discussion dont la conférence des présidents avait prévu qu'elle s'achèverait le 3, voire le 5 (ordre du jour p. 4300). Mme Jacq, qui présidait, appliqua la décision du bureau du 18-12-1980 en vertu de laquelle le bureau de séance vérifie le quorum après une suspension d'une demi-heure (p. 4323). L'opération s'étant alors révélée négative, la 3<sup>e</sup> séance fut levée à 3 h 35 et le 4<sup>e</sup> séance convoquée une heure plus tard conformément à l'art. 61. A la reprise, M. Joxe, président du groupe socialiste, contesta l'argumentation de l'opposition en matière d'ordre du jour, si bien que M. Gaudin renouvela sa demande de vérification du quorum ; elle aurait abouti au même résultat (la moitié des députés n'étant pas présente « à l'évidence » comme le constata M. Joxe), mais il la retira après s'être entretenu avec ce dernier, sous réserve que la suite de la discussion fût renvoyée au 3 « dans un délai raisonnable » (p. 4334). La 4<sup>e</sup> séance fut effectivement levée à 5 h 30 (v. *Le Monde*, 3-12-1981).

## RÉPUBLIQUE

— *Bibliographie.* S. Sur, *La vie politique en France sous la V<sup>e</sup> République* (Montchrestien), seconde édition, qui confirme le succès mérité de cet ouvrage.

— *Ancien régime.* M. Cousté (RPR) a signalé au Premier ministre l'abus de langage commis par certains membres du Gouvernement (relevé par nous : cette *Revue*, n° 20, p. 115) et il lui demande de veiller à ce qu'ils « évitent de confondre un changement de majorité avec un changement de République ». Le Premier ministre, dans sa réponse, se borne à invoquer le *Littré* pour justifier cette impropriété juridique (AN, Q, p. 3423).

## RESPONSABILITÉ GOUVERNEMENTALE

— *Mises en jeu.* Une nouvelle motion de censure, dite *polonaise* en raison des circonstances (cette *Chronique*, n° 20, p. 198) a été déposée par le RPR (art. 49, al. 2 de la Constitution). Elle devait être repoussée le 17-12 (AN, p. 5026), ne recueillant que 151 voix alors que la majorité requise était fixée, *cette fois*, à 244, compte tenu de la vacance de 4 sièges (v. *Le Monde*, 18-12).

De son côté, pour la première fois ouvertement (cette *Chronique*, n° 20, p. 198), le Gouvernement Mauroy liait son sort au projet de loi de nationalisation, à l'occasion de sa *nouvelle lecture*, le 26-1 (p. 552), en application du fameux art. 49, al. 3 de la Constitution mais de façon *inédite* (cette *Chronique*, n° 13, p. 210). Car, en l'espèce, ce dernier était destiné moins à contraindre la majorité que l'opposition ; en un mot à achever, fût-ce à marche forcée, la procédure parlementaire.

Une motion de censure, cosignée par le RPR et l'UDF était déposée sur-le-champ et repoussée, le 28-1 (p. 668). Seules 154 voix se prononcèrent en sa faveur.

Sous cet aspect, à l'occasion des interventions de MM. d'Aubert (UDF) et Foyer (RPR) (p. 645 et 652), l'opposition a eu beau jeu de relever la palinodie de l'exécutif (cette *Chronique*, n° 19, p. 182). A l'évidence, le *bien-fondé* des mécanismes du parlementarisme rationalisé, hormis le vote bloqué, à ce jour, dont découle la *maîtrise* du travail législatif, s'impose à l'attention de la gauche non seulement en raison de la pugnacité de ses adversaires, mais plus encore de sa soif réformatrice (cette *Chronique*, n° 20, p. 200).

## SCRUTIN PUBLIC

Dans un rappel au règlement, M. Barnier (RPR) fit observer le 21-12-1981 que le groupe socialiste réclamait un scrutin public sur un amendement au projet de plan intérimaire « parce que l'opposition est physiquement

majoritaire dans l'hémicycle » (p. 4753). La demande de scrutin public ayant été renouvelée, M. Barnier proposa au nom de l'opposition de procéder à des votes par groupe, en tenant compte du nombre de leurs membres, pour « éviter les scrutins publics à répétition » (p. 4755). Après un nouveau scrutin public (« cinq porteurs pour 326 voix », commenta M. Vivien, RPR), M. Stasi, qui présidait, ayant observé que le règlement ne prévoyait pas la procédure proposée par M. Barnier, M. d'Aubert (UDF) déclara quitter l'hémicycle pendant le prochain vote : « Ainsi les membres des groupes socialiste et communiste seront majoritaires » (p. 4757).

#### SÉNAT

— *Condition.* Dans son allocution de clôture, le 23-12 (BIR, n° 241) M. Alain Poher après s'être incliné devant l'alternance (*Les institutions de la V<sup>e</sup> République... ont fonctionné démocratiquement, normalement, sereinement*) s'est attaché, une nouvelle fois (cette *Chronique*, n° 19, p. 189), à préciser le rôle de la seconde chambre : *Notre tradition... fait obligation au Sénat de la République, quelles que soient les transformations et les vicissitudes de la vie politique, de rester une chambre de réflexion et de dialogue* (p. I), avant de s'élever contre la tentation de dresser celle-ci face au nouveau pouvoir, par l'usage répété de la question préalable : *Pour la Haute Assemblée, légiférer, c'est améliorer la loi par la réflexion et le dialogue* (p. II). Et de conclure : *Le Sénat est d'abord, et avant tout... une chambre de réflexion*, sous-entendu : et nullement une chambre d'affrontement.

#### V. Question préalable.

#### SESSIONS EXTRAORDINAIRES

Le Parlement a été convoqué le 21-12-1981 en session extraordinaire (décret du 19, p. 3470) pour poursuivre l'examen d'un certain nombre de textes, dont l'ordre de discussion devait être déterminé en fonction des travaux du Sénat. Or aucun texte n'étant inscrit le 21, la séance fut levée, ce qui provoque de vives protestations du président du groupe socialiste, M. Joxe (p. 5386). La session s'acheva le 23. Une 2<sup>e</sup> session a été convoquée le 12-1-1981 (décret du 8, p. 230), mais l'ordre du jour en a été modifié par un autre décret du 20 (p. 326), consécutif à la décision du cc, pour inscrire le projet de nationalisation, ainsi qu'une proposition de loi. M. Debré (RPR) exprima des doutes sur la régularité de la procédure, l'art. 29 de la Constitution exigeant selon lui l'intervention d'un décret convoquant une nouvelle session extraordinaire lorsque l'ordre du jour prévu par celui du 8 aurait été épuisé (p. 283). La session s'est achevée le 5-2-1982.

*La rédaction de ce numéro a été achevée le 22 février 1982.*

## Summary — Résumés

Annie KRIEDEL. — **The international communist system : a myth or a reality ?**

In the sixties, in relation with the « detente », it seemed clear that what was left of the international communist movement was perhaps no more than a political myth. The eighties proved this hypothesis wrong : the communist system, now intercontinental, may from now on, be analysed in its structure and its mechanisms. There are three main sub-systems : the sub-system of the State-parties, that of the parties and that of the alliances. Each of these sub-systems has its own structure, its principle of coherence and its specific functions. The categories that have been used for this analysis are largely similar to those used by the communist movement for self-analysis purposes. This enables us to perceive the unifying logics underlining the part played by this original agent in contemporary history.

RÉSUMÉ. — *Dans les années 60, en liaison avec la « détente », s'imposa l'idée que l'existence d'un mouvement communiste international n'était peut-être plus qu'un mythe politique. Les années 80 démentent cette hypothèse : le système communiste, devenu un système intercontinental, peut être désormais analysé dans sa structure et ses mécanismes de fonctionnement. Trois sous-systèmes notamment peuvent y être observés : le sous-système des partis-Etats, celui des partis, celui enfin des alliances. Chacun de ces sous-systèmes a sa composition propre, son principe de cohérence, ses fonctions particulières. Les catégories analytiques utilisées ici sont d'ailleurs très proches de celles dont le mouvement communiste se sert quand il procède à son autoanalyse. D'où un avantage majeur : celui de percevoir la logique unificatrice qui sous-tend un acteur historique pleinement original.*

Jean LALOY. — **Beyond Helsinki and Madrid.**

The world to-day is not only that of « sovereign » States. It lives with the threat of universal destruction but also within the framework of growing interdependence of societies, and of organisation and regulation of international relations.

The stalemate between East and West, partly accounts for the poor progress accomplished so far, The « coexistence » policy practised in the last twenty years has resulted in many disillusion.

We are thinking of another type of policy which would draw a line between the security of the States (i.e. their defence) and that of the ideologically dominant parties. Progress in both directions should be interdependent : for instance something like an intellectual and political NEP in the East which will contribute to reinstate free communication between East-West Europe within the framework of security systems.

RÉSUMÉ. — *Le monde actuel n'est pas seulement celui des Etats « souverains ». Il est celui de la menace d'anéantissement universel mais aussi de l'interdépendance croissante des sociétés, donc de l'organisation et de la régulation des relations internationales.*

*L'impasse entre l'Est et l'Ouest explique en grande partie le peu de progrès accompli dans cette direction. La politique de « coexistence » pratiquée depuis vingt ans a abouti à bien des désillusions.*

*On envisage donc une autre politique distinguant la sécurité des Etats (c'est-à-dire leur défense) de celle des partis dominant les Etats par le moyen de l'idéologie. Des progrès dans la première direction devraient dépendre du progrès de l'autre : par exemple une sorte de NEP intellectuelle et politique à l'Est, tendant à rétablir, dans le maintien des systèmes de sécurité, la libre communication entre l'Est et l'Ouest de l'Europe.*

Alain BESANCON. — **The normality of communism according to Zinoviev.**

Zinoviev's approach of the soviet case is radically new : neither « oppression » nor tyranny but a stable society, unbearable yet accepted, self-regulated, self-produced, with an immense capacity to adapt and resist. At the same time a cancer gnawing what may be left of civilization on earth. This article describes the phenomenon and suggests a different relationship between the society and this mysteriously powerful non-entity : ideology.

RÉSUMÉ. — *Zinoviev apporte une révolution dans l'interprétation du phénomène soviétique. Non une « oppression », non une « tyrannie », mais une société stable, acceptée bien qu'insupportable, autorégulée, autoreproduite, douée d'une immense capacité d'adaptation et de résistance. Egalement un cancer qui ronge ce qui subsiste sur terre de civilisation. Le présent article fait droit à sa description mais propose un rapport différent entre cette société et cette chose mystérieusement nulle et puissante : l'idéologie.*

---

Le directeur de la Publication : Jean GICQUEL.

---

Imprimé en France, à Vendôme

Imprimerie des Presses Universitaires de France

ISBN 2 13 037446 8 — ISSN n° 0152-0768 — Imp. n° 28 271

CPPAP n° 59 303

Dépôt légal : Mai 1982

# POUVOIRS

1977

1. **l'alternance**  
(nouvelle édition 1981)
2. **le parlement européen**  
(nouvelle édition 1981)
3. **qui gouverne la Chine ?**

1978

4. **la V<sup>e</sup> République**  
(nouvelle édition 1981)
5. **le consensus** (épuisé)
6. **l'Union soviétique** (épuisé)
7. **le régime représentatif**

1979

8. **l'Espagne démocratique**
9. **le giscardisme**
10. **les pouvoirs de crise**
11. **psychanalyse**  
(nouvelle édition 1981)

1980

12. **les régimes islamiques**
13. **le Conseil constitutionnel**
14. **élire un président**
15. **la négociation**

1981

16. **la justice**
17. **le pouvoir dans l'Eglise**
18. **Italie**
19. **régions**

1982

20. **la gauche au pouvoir**
21. **le système communiste**

*A paraître*

22. **la R. F. A.**

## DANS CE NUMÉRO

Thème : *Le système  
communiste mondial*

### Journal

Patrick LECOMTE  
*Le Parti québécois  
au pouvoir*

Olivier DUHAMEL  
Jean-Luc PARODI  
*Chronique  
de l'opinion publique  
Images du communisme, I*

Pierre AVRIL  
et Jean GICQUEL  
*Chronique  
de la V<sup>e</sup> République  
(16 nov. 1981-15 févr. 1982)*

## ABONNEMENTS

(4 numéros de 200 pages)

FRANCE ÉTRANGER

1982    190 F    230 F

*Les abonnements peuvent être pris  
chez votre libraire  
ou demandés aux*

**PRESSES UNIVERSITAIRES  
DE FRANCE**

*SERVICE DES PÉRIODIQUES*

12, rue Jean-de-Beauvais  
75005 Paris (326-22-16)

*PUF : CCP 1302 69 C Paris  
Chèques à l'ordre des PUF*

*POUVOIRS est une « revue-livre » du politique. Un thème, le journal et ses chroniques (opinion, V<sup>e</sup> République) permettent à chacun de saisir les pièces des principaux dossiers sur les pouvoirs politiques.*

## **le système communiste mondial**

Un système mondial. En mouvement.  
Qui forme au même moule ses cadres.  
Qui possède tout un réseau d'institutions.  
Qui sait susciter des mouvements de masse.  
Et à crises nouvelles inventer des solutions nouvelles, comme Jaruzelski en Pologne.

Quel est le critère d'appartenance au système ? Existe-t-il un seuil au-delà duquel un régime devient communiste ? Comment le système opère-t-il à sa périphérie ? Par exemple : Madagascar.

Détente et coopération après Helsinki et Madrid. Rapport entre idéologie et politique extérieure. Conflit et parenté : le cas chinois. Et, sous-jacente, la question de la normalité du communisme, suggérée par Zinoviev.

Au-delà des événements-chocs, c'est le système communiste que ce dossier tente de mettre à nu. En ayant délibérément recours à des spécialistes qui, par-delà leur diversité, ont en commun de ne pas appartenir à l'institution décryptée. Au risque donc de se faire taxer d'anticommunisme, puisque le vocable a-communiste n'a pas encore vu le jour.

## **POUVOIRS**

Nouvelles éditions 1981 :

1. **l'alternance**
2. **le parlement européen**
4. **la V<sup>e</sup> République**
11. **psychanalyse**

Parutions 1981 :

16. **la justice**
17. **le pouvoir dans l'Eglise**
18. **Italie**
19. **régions**

1982 :

20. **81 : la gauche au pouvoir**
21. **le système communiste mondial**

